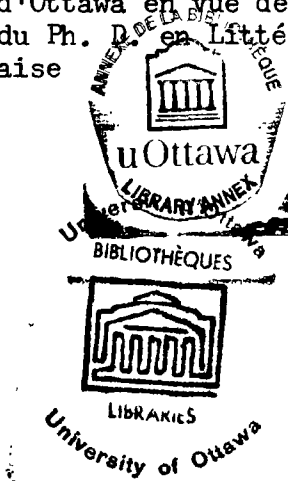


DIX MIRACLES NOSTRE DAME DU XIV^e SIECLE

édition critique par Francklin Allien

Thèse présentée à l'Ecole des
Etudes Supérieures de l'Univer-
sité d'Ottawa en vue de l'obten-
tion du Ph. D. en Littérature
française



Ottawa, Canada, 1973

UMI Number: DC53876

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform DC53876

Copyright 2011 by ProQuest LLC

All rights reserved. This microform edition is protected against unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction de Pierre Kunstmann, D. U. P., professeur au département de Lettres françaises de l'Université d'Ottawa.

Une bourse du Conseil canadien des Arts a grandement facilité la poursuite des recherches.

CURRICULUM STUDIORUM

Francklin Allien a obtenu le baccalauréat 2me partie à Port-au-Prince, Haiti, en 1961, le diplôme de fin d'études en Lettres de l'Ecole Normale Supérieure(Université d'Haiti) en 1964 et son M. A. en Littérature française de l'Université d'Ottawa en 1970.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....p.	1- 2
Chapitre I: Provenance et unité des miracles....p.	3- 12
Chapitre II: Sources et thèmes des miracles.....p.	13- 65
Chapitre III: Les manuscrits.....p.	66- 96
1. Description des manuscrits.....p.	66- 77
2. Edition.....p.	78- 84
3. Choix du manuscrit de base.....p.	84- 88
4. Description du MS de base.....p.	89- 96
Chapitre IV: Etude linguistique.....p.	97-180
A. Langue de l'auteur.....p.	97-168
1. Versification+table des rimes...p.	97-131
2. Phonétique.....p.	132-144
3. Morphologie.....p.	144-160
4. Syntaxe.....p.	161-167
5. Vocabulaire.....p.	167-168
B. Langue du scribe.....p.	169-177
C. Conclusion.....p.	178-180
Chapitre V: Le texte.....p.	181-293
1. Etablissement du texte.....p.	181-183
2. Le texte.....p.	184-293
Chapitre VI: Les Notes.....p.	294-331
Chapitre VII: Le glossaire.....p.	332-382
Chapitre VIII: Index des noms propres.....p.	383-391
Bibliographie.....p.	392-404
Illustrations:	
1. Photographie miniature à 2 colonnes.....p.	73
2. Photographie d'un folio du MS de base.....p.	93

ABREVIATIONS

Il est fait usage des abréviations suivantes(les usuelles ne sont pas indiquées, voir Larousse universel, nouveau tirage, vol. 1, p. vii - viii):

cant.....: cantiga;	cap.....: caput, chapitre;	col.....: colonne;
c. r.....: cas régime	c. s.....: cas sujet	
dist.....: distinctio	f. fr....: fonds français	
f. lat...: fonds latin	lib.....: liber, livre	
mir.....: miracle	ms.....: manuscrit	
n. a.....: nouvelle acqui-		
sition	publ.....: publication	
réimpr...: réimpression	reprod...: reproduction	
tit.....: titulum	tract...: tractatus	
vol.....: volume.....		

A.A.S.F.....: Annales Academiae scientiarum fennicae.
 A.U.P.....: Aberdeen University Press.
 B.A.E.....: Biblioteca de Auctores Españoles.
 B.G.B.....: Bibliothèque des Guides Bleus.
 Bibl. Roy....: Bruxelles, Bibliothèque Royale.
 B.N.....: Paris, Bibliothèque Nationale.
 E.E.T.S.....: Early English Texts Society.
 E.R.L.....: Etudes romanes de Lund.
 E.U.B.....: Editions de l'Université de Bruxelles.
 M.U.P.....: Manchester University Press.
 O.U.P.....: Oxford University Press.
 P.F.L.U.S....: Publication de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
 P.I.L.F.U.L...: Publications de l'Institut de lexicologie française de l'Université de Liège.
 P.U.F.....: Presses Universitaires de France.
 P.U.M.....: Publications de l'Université de Manchester.
 S.A.T.F.....: Société des anciens textes français.
 S.E.D.E.....: Société d'édition de dictionnaires et encyclopédies.
 S.F.R.M.P....: Société française de reproduction de manuscrits à peintures.
 S.H.F.....: Société de l'Histoire de France.

INTRODUCTION

Les dix textes qui font l'objet de cette édition sont des récits, en octosyllabes français, où se manifeste l'intervention de la Vierge à l'occasion de circonstances dans lesquelles sont impliqués certains membres de la société médiévale. Ces narrations sont conservées, dans un certain ordre, dans des manuscrits contenant des miracles de Gautier de Coincy et des contes des Vies des Pères.

L'existence de ces documents, incorporés à la Ière Vie des Pères, pose au départ un problème de provenance et, dans une certaine mesure, celui de leur unité. Avant de faire le point sur ces questions, je pense qu'il est nécessaire de justifier l'appellation (Miracles Nostre Dame) retenue pour l'édition puisque, dans les manuscrits, ces récits ne sont groupés sous aucun titre spécifique.

Pour neuf des textes, la rubrique fait expressément mention de Nostre Dame ou de la Mere Dieu et annonce l'intervention soit directe soit implicite de la Vierge. De plus, le développement de chacune des narrations met en relief l'importance de l'action de la Vierge par rapport aux autres éléments de l'intrigue.

Quant au terme miracle, il est employé concurremment avec conte et exemple pour désigner le même genre littéraire (voir IV: 16. V: 7, VIII: 15, etc.¹).

1. Les chiffres romains indiquent l'ordre des textes, les chiffres arabes, l'ordre des vers.

INTRODUCTION

Bien que ces termes soient synonymes du point de vue du genre, ils ne le sont pas quant à celui du thème traité en commun: le miracle, événement prodigieux. Miracle est le seul qui, en raison de son ambivalence sémantique, recouvre et la réalité du genre et celle de l'objet.

Le choix du titre : Miracles Nostre Dame s'inspire donc de données lexicales fournies par l'ensemble du texte, de l'objet que ces récits traitent en commun et des caractéristiques du genre.

Le premier chapitre de la thèse examine la question de l'origine des dix miracles et vise à établir dans quelle mesure ils peuvent être attribués à un seul et même auteur. Le deuxième chapitre analyse les sources et les thèmes, le troisième étudie les manuscrits et le quatrième, les faits de langue (langue de l'auteur et celle du scribe du manuscrit de base). Les chapitres suivants sont consacrés au texte critique, aux notes, au glossaire et à l'index des noms propres.

CHAPITRE I

PROVENANCE ET UNITE DES MIRACLES

Dans son article : Les Miracles de Notre-Dame en vers français (Romania, vol. 61, 1935, p. 145-209)¹, Joseph Morawski fait une place aux dix miracles (p. 194-205) et il les présente sous le titre Vie des Pères : Interpolation B, sans fournir aucune preuve de l'authenticité de l'intercalation².

Je m'imagine que le silence du critique sur la question résulte du fait qu'il a jugé inopportun de discuter les conclusions auxquelles sont parvenus les prédécesseurs, conclusions dont la plupart servent encore de base à notre connaissance des Vies des Pères (nombre et ordre des contes, nombre de manuscrits et leur filiation, recueils primitifs et leur fusionnement à une date plus tardive, datation, sources, auteurs, langue, etc.)³.

Il reste, compte tenu du fait que pour nombre de problèmes que pose l'existence des Vies des Pères on en est encore à des conjectures, qu'on est en droit de s'interroger sur l'appar-

1. Le 1er d'une série de 4 articles, intitulée : Mélanges de littérature pieuse (voir pour les trois autres Romania, ibidem, p. 316-350; vol. 64, 1938, p. 454-488; vol. 65, 1939, p. 327-358).

2. Edouard Schwan (La Vie des anciens Pères dans Romania, vol. 13, 1884, p. 237), Henri Martin (Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, vol. 5, Paris, Plon, 1889, p. 152) ont également parlé d'intercalation.

3. Sur l'ensemble de ces problèmes, voir plus particulièrement E. Schwan, ibidem, p. 233-263 et Göran Bornäs, Trois contes français du XIIIe siècle tirés du recueil des Vies des Pères, E. R. L. xv, Lund, C. W. K. Gleerup, 1968, p. 7-23.

PROVENANCE ET UNITE DES MIRACLES

tenance ou non à la Première Vie des Pères de ces dix narrations qui, dans un certain nombre de manuscrits, y sont incorporées⁴. J'avoue qu'il m'est impossible d'apporter ici un quelconque élément nouveau qui permette de trancher la question de façon définitive. Je me contente donc d'indiquer que le postulat de Morawski est, jusqu'à preuve du contraire, juste et cela sur la base des manuscrits des Vies qui sont connus, des critères suivant lesquels ces témoins ont été classés⁵ et de notre connaissance actuelle du nombre de contes qui forment chacune des parties du recueil fusionné des Vies des Pères⁶.

S'il est, en effet, assuré que la version définitive de la Ière Vie (première partie du recueil fusionné) ne comprenait que 42 contes, la filiation des manuscrits connus en témoigne, il est impossible que les dix miracles appartiennent à cette oeuvre

4. La tradition manuscrite dont s'inspire notre connaissance de la Ière Vie (conservée dans deux catégories de témoins dont l'une comprend des manuscrits contenant uniquement des contes de cette oeuvre et l'autre, des manuscrits contenant également des textes de la 2e Vie) est fort disparate, ce qui pose de réels problèmes de classement des manuscrits.

5. Voir surtout E. Schwan, *ibidem*, p. 242-250.

6. Pour la première partie, les contes n^{os} 2 et 6 (n^{os} qu'ils portent dans A, le Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1546, anc. 7588³³, XIII^e siècle) manquent aux manuscrits connus où sont conservés les dix récits. Quant à la deuxième partie, il est jusqu'ici admis qu'elle comprenait 32 contes, soit les n^{os} 43 à 74. Il est à signaler que le conte n^o 1 est omis dans l'un des manuscrits contenant les dix miracles (celui de Bruxelles) et le n^o 18, dans un autre des manuscrits (celui de l'Arsenal).

PROVENANCE ET UNITE DES MIRACLES

vre⁷. Le titre : Interpolation B est donc conservé pour désigner la série de textes.

Le problème de l'unité des dix récits n'est pas pour autant résolu. Morawski (ibidem, p. 194-95), invoquant des arguments linguistiques et stylistiques, attribue l'ensemble des narrations à un même versificateur :

(...)L'unité de ces textes, écrit-il, ressort du fait qu'ils commencent tous par l'invocation Dous Jhesus... ou Dous Jhesucrist (variant de 6 à 18 vers) et qu'ils se terminent souvent par un proverbe ou une sentence. Ce goût pour les proverbes rappelle les Vies des Pères, tandis que l'influence de Gautier y est à peu près nulle. L'auteur ne fait que rarement allusion à des sources écrites (cf. p. ex. I, 18). C'est un rimeur médiocre et qui n'évite pas toujours les assonances(...)

Bien que ces constatations dénotent une certaine connaissance des textes intercalés, je pense, compte tenu de l'importance du culte marial au XIII^e siècle, de la vogue des proverbes et des sentences dans les oeuvres édifiantes de l'époque,

7. Schwan (ibidem, p. 243) admet que d (le Paris, Bibl. de l'Arsenal 5204, anc. B. L. fr. 288, XIV^e siècle), l'un des manuscrits où sont conservés les dix miracles, a copié sur deux manuscrits, dont l'un (dl) avait, notamment pour le début de la I^{ère} Vie, une source commune avec D (le Paris, Bibl. de l'Arsenal 3527, anc. B. L. fr. 325, XIV^e s.), qui ne conserve que des contes de la I^{ère} Vie, et l'autre (d2), dans lequel se trouvait déjà la 2^e série des contes et qui provient d'une même source que A. A et D n'ayant pas les dix récits, ces textes, conformément au stemma de Schwan (ibidem, p. 250), ne peuvent remonter à l'original. Ils ont été copiés vraisemblablement sur dl. Sur la base des manuscrits connus, il est également impossible que les dix miracles soient de l'un des auteurs des Vies des Pères ou de Gautier de Coincy (se référer aux groupes de Schwan, au groupe Adik de Bornas, ibidem, p. 46-49 et aux groupes d'Arlette P. Ducrot-Granderye, Etudes sur les miracles Notre Dame de Gautier de Coinci, A. A. S. F., B, xxv, 2, Helsinki, 1932, p. 124-139).

de l'imprécision de la langue commune et des nombreuses influences dialectales auxquelles elle était sujette au moyen âge, qu'elles sont insuffisantes pour déterminer si la série de narrations est du même auteur. Il peut s'agir, en effet, de poèmes isolés qui ont été réunis dans un certain ordre⁸.

Les manuscrits où sont conservés les dix miracles n'offrent aucun indice externe qui permette de résoudre le problème. Il n'y a, pour ces textes, aucune indication de nom d'auteur, ni de date de rédaction et les narrations ne sont annoncées, comme ensemble, par aucun titre. Il est même certain que l'incorporation n'est pas due à une erreur de reliure, puisqu'il n'y a pas lieu de penser à l'insertion d'un cahier étranger⁹.

La présence de ces récits dans des manuscrits contenant les miracles du livre I de Gautier¹⁰ et des contes des Vies des Pères peut s'expliquer par la vogue qu'ont connue ces oeuvres à partir de la 2e moitié du XIIIe siècle et par l'influence qu'elles ont exercée tant au niveau du progrès du culte marial qu'à celui de la vulgarisation du poème narratif et didactique en vers octosyllabiques. A une époque, difficile à fixer avec pré-

8. Si l'ordre des neuf premiers miracles est assuré par la tradition manuscrite, il est à signaler que dans les Miracles Nostre Dame de Jehan Miélot (voir début du chapitre suivant) le dernier texte ne suit pas le neuvième.

9. L'écriture est la même pour les derniers vers du conte précédant le premier miracle et ces vers, de même que le début du miracle, figurent sur le même côté du folio.

10. Voir le groupe adgr d'Arlette P. Ducrot-Granderye, *ibidem*, p. 125-26.

cision, les dix narrations ont donc été assimilées, vraisemblablement, à la lère Vie des Pères et, de ce fait, elles ont été incorporées à ce recueil de contes édifiants.

Est-il possible de tirer des dix miracles des renseignements qui autorisent à les attribuer au même versificateur? Il se déduit du prologue du premier récit que l'auteur de ce texte n'est pas à ses débuts dans le genre (vers 6 à 13), de celui du second que le versificateur dispose d'une matière abondante à exploiter (vers 6 à 12) et de celui du troisième que l'auteur a déjà composé des exemples :

Por ce veil de la debonaire
Encor.I.example retraire (v. 5-6)

mais aucune conclusion ne peut être tirée de ces constatations, quant à l'unité de la série.

A défaut de preuves infirmant la conclusion de Morawski au sujet de l'origine commune des miracles, je souscris, tout en reconnaissant la fragilité des arguments stylistiques, à son opinion et j'indique quelques éléments qui témoignent d'une certaine affinité entre les textes¹¹.

Du point de vue de l'intention, intention généralement exprimée dans le prologue, il semble évident que le groupe de miracles a été composé A la lœnge et a l'onnor De la Mere Nostre Seignor (IV: 17-18)¹², A l'onnor de la debonaire (VI: 14) ou

11. Les faits de langue dénotant une influence dialectale seront visualisés, au chapitre IV, dans un tableau comparatif.

12. Vers identiques à VII: 185-86.

PROVENANCE ET UNITE DES MIRACLES

encore A l'onnor de sa grant douçor (I: 12). Cette intention se justifie, dans le corps du récit, par le rôle privilégié qui échoit à la Sainte Vierge. Aux miracles IV et VII, elle n'est certes qu'invoquée, mais le résultat de son intervention n'est pas moins manifeste.

La Vierge est toujours présente et généralement active dans les récits et elle y est surtout à titre de Royne du ciel (cf. principalement le miracle III). Il existe toutefois un élément typique de l'ensemble de ces textes, c'est l'association constante qui y est faite de Jésus et de Marie. L'insistance sur Jésus-Christ, dans ces narrations où tout avient au plaisir Dieu, est plus particulièrement manifeste dans l'invocation Douz Jhesu ou Douz Jhesucrist qui introduit chacun des prologues.

On peut de plus signaler que le thème de la pauvreté, gage de salut, que le chrétien doit pratiquer à l'exemple du Christ, est exploité dans les trois dernières narrations où l'inspiration biblique est plus évidente. Aux miracles I, III et VI, la Vierge est accompagnée de l'Enfant-Jésus qu'elle tient en son giron (III: 45) ou en son devant (VI: 53).

Les dix textes ont des points communs quant à la facture. Ils sont, en moyenne, passablement courts. Pour huit, la longueur varie entre 98, et peut-être 94, et 192 vers. Le huitième en a 472 et le neuvième, 442. Ils ont tous un prologue et un épilogue de longueur variable. Le prologue compte 18 vers au 4e miracle, 16 au 8e, 14 aux 1er, 6e, 7e, 9e et 10e, 12 au 2e, 8 au 5e et 6

PROVENANCE ET UNITE DES MIRACLES

au 3e. Dans le prologue, le dessein de dire, descrire, retraire un conte, un essample ou un miracle est annoncé expressément et souvent par une formule-type¹³. Quant aux épilogues, les uns se ramènent à une leçon de portée morale ou religieuse tirée du texte, les autres sont des proverbes ou des paraphrases de sentences. L'épilogue comprend 17 ou 21 vers au 1er miracle, 13 au 9e, 12 au 5e, 7 aux 4e, 6e et 8e, 7 ou 11 au 10e, 6 au 7e, 5 au 3e et 2 au 2e. Il est à remarquer que dans trois miracles au moins le dernier ou les deux derniers vers débutent par Bon fet (II: 115, III: 179, VII: 192, X: 95).

Du point de vue de la narration (éléments et techniques qui y sont utilisés), l'ensemble des miracles ne témoigne pas d'un réel souci de précision pour ce qui a trait aux données d'ordres historique, chronologique et topologique. Des indications de lieux ne sont fournies que pour les miracles I, III, IV, VIII et IX. L'année des événements n'est indiquée de façon explicite qu'au premier miracle (vers 17). Au neuvième, il est question d'un évêque, contemporain des faits rapportés (vers 389 et 399), mais le texte français n'est pas très éclairant quant à l'époque à laquelle ce prélat a vécu. Au premier miracle, aucune mention n'est faite de la guerre survenue entre le roi de France et celui d'Angleterre, ni de l'origine ethnique des auteurs du sacrilège.

13. .I.en veil...(I: 13), Por ce...veil...(II: 5-7, III: 5-6, IV: 16, V: 7, VIII: 14-15), veil.I.conte...(VI: 13), voudrai descrire (VII: 14), en veil dire.I.conte (X: 13).

PROVENANCE ET UNITE DES MIRACLES

Dans aucun des récits les sources ne sont indiquées avec précision. L'auteur du premier miracle se contente de signaler que les faits rapportés le sont Selonc les nos escriis certains (vers 18). Au septième, il est fait mention d'un livre (vers 13) dont le versificateur s'inspire. D'après la leçon de l'un des manuscrits, les miracles V et VIII ont été composés à partir d'un essamplaire.

Les miracles III et VIII ont ceci de particulier qu'ils combinent des thèmes empruntés à des légendes différentes.

Il est certain, compte tenu du contexte médiéval, de l'usage de la langue et de la vogue des légendes, que tous les éléments de la narration¹⁴ ne sont pas pertinents pour la détermination de l'origine commune des miracles. De plus, il est aisé de contester la valeur probante de l'ensemble des constatations, grâce à l'argument de la fidélité de l'écrivain médiéval aux sources. Il reste que la confrontation des textes français et de leurs sources les plus directes montre, au moins à l'occasion de deux miracles, certaines réticences de la part du versificateur. Tandis que les sources sont explicites sur le lieu et les données historiques, pour le premier miracle, sur le lieu et l'identité de certains personnages, pour le septième, les

14. A noter les vers Or doi de la pucele dire (III: 103), Or vous dirai du chevalier (III: 125), Or dirai de la douce Mere (VI: 89) qui lient les parties de la narration; comme utilités: les voisins du paysan, de la veuve et du moribond (II, VI, X), li parens et amis de la jeune fille aveugle, du gendre et de la juive (III, VII, IX), etc.

narrations françaises sont muettes sur ces points. De même, le texte latin qui semble avoir inspiré le neuvième miracle ne donne lieu à aucune équivoque sur l'identité de l'évêque, car il y est dit : Nam cum presul Grannopolitanis Deo carus atque celi colis Sanctus Hugo (pour référence exacte, voir le chapitre II, au 9e miracle). Autant dire que du point de vue stylistique il existe des indices qui révèlent une certaine intention, un certain souci, une certaine conception du genre, certaines habitudes d'écrivain propres à un même auteur et qui, de ce fait, témoignent de l'homogénéité des miracles. Bien que je n'aie pas réussi à démontrer de façon rigoureuse l'unité des dix textes, les considérations sur la datation de l'oeuvre, sur l'auteur et sa langue seront faites à partir de l'hypothèse que la série de miracles est du même versificateur.

A quelle époque se situe la composition de cette oeuvre? Seul l'âge des manuscrits peut aider à fixer le terminus ad quem de façon approximative. Les manuscrits conservant cette interpolation étant tous du XIVe siècle, et vraisemblablement de la première moitié du siècle, il est permis d'affirmer que la rédaction de l'oeuvre ne va pas au-delà de 1350. Les leçons fautives que les témoins partagent entre eux, les leçons divergentes qu'ils présentent montrent, par ailleurs, que le texte est parvenu passablement corrompu aux scribes. Autant dire que le terminus ad quem peut être porté, à la rigueur, au premier tiers ou au premier quart du XIVe siècle.

Il est également difficile de déterminer le terminus a quo. A défaut d'indices sûrs¹⁵, je suppose, sur la base du mot maletoute (IX: 380), que l'original n'est pas antérieur à 1262¹⁶. Il est vraisemblable que ces textes datent des dernières années du XIII^e siècle ou du début du XIV^e.

Les récits n'apprennent rien de très précis au sujet de la condition et du lieu d'origine¹⁷ du versificateur. Il ne fait pas de doute qu'il se souciait de sa perfection morale et de celle des autres (I: 8-12, II: 6-10)¹⁸, qu'il manifestait une certaine dévotion à la Vierge et au Christ et qu'il avait des connaissances bibliques (9^e miracle surtout), mais rien n'indique qu'il fut un religieux et non un clerc. L'étude linguistique, si elle révèle des particularités dialectales pertinentes, permettra certes de déterminer la patrie de l'auteur.

15. Le fait de l'intercalation (cf. Gautier de Coincy, 1177-1236; la I^{ère} Vie a été composée après 1250, Schwan, *ibidem*, p. 257 et la 2^e Vie, aux environs de 1250, Bornás, *ibidem*, p. 23) ne témoigne ni de la contemporanéité ni de la postériorité de l'oeuvre par rapport aux autres. De plus, le fait que d a copié sur d2 (la réunion des recueils des Vies a eu lieu à la fin du XIII^e s., Schwan, *ibidem*, p. 260) n'est pas un indice de datation.

16. Voir mautoste dans O. Bloch (Dictionnaire étymologique de la langue française, 5^e éd. revue et augmentée par W. von Wartburg, Paris, P. U. F., 1968. D'après les exemples cités par La Curne de Sainte-Palaye (voir à ce nom la Bibliographie de cette thèse), au sens de "impôt contre tout droit", maletoute aurait désigné, à l'origine, l'impôt levé en 1296, sous Philippe le Bel, à l'occasion de la guerre contre les Anglais.

17. Je ne pense pas qu'une conclusion quelconque, en ce sens, puisse être tirée des vers III: 9 et IV: 12.

18. Les vers IX: 28-29 ne constituent pas une preuve de son antisémitisme.

CHAPITRE II

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Le chapitre précédent a voulu rendre compte des indices suivant lesquels l'Interpolation B pouvait être tenue pour une oeuvre unique. Il a su mettre en relief, à l'occasion, le caractère savant, quant aux sources d'inspiration, des miracles et la variété des sujets traités. On peut maintenant se demander si ces textes, transmis dans un certain ordre et pour lesquels l'existence d'un modèle est indiquée, au passage, remontent à un même recueil-type.

L'ensemble des miracles n'est attesté, en français, dans aucun recueil antérieur au XIV^e siècle. A ma connaissance, seule la compilation de Jean Miélot¹, du XV^e siècle, comprend neuf de ces narrations dans l'ordre où les présente l'Interpolation B².

Il n'existe pas non plus de recueils latins des XII^e et XIII^e siècles qui conservent les dix miracles et dans l'ordre que nous connaissons. Il est donc permis de penser que la série de narrations, formant l'Interpolation B, est le fruit d'une

1. L'oeuvre existe dans trois manuscrits : les Paris, B. N. f. fr. 9198 et 9199 (édition par A. de Laborde, Les Miracles de Nostre Dame compilés par Jehan Miélot, Paris, S. F. R. M. P., 1925) et l'Oxford, Douce 374 (édition par F. Warner, Miracles de Nostre Dame collected by Jean Miélot, London, Westminster, 1885).

2. Vu les liens très étroits qui existent entre les récits versifiés et ceux, en prose, de Miélot, la référence exacte à l'oeuvre du cordelier sera indiquée dans la suite de ce chapitre et à l'occasion de chacun des miracles. Miélot I = B. N. 9198 et Miélot II = B. N. 9199.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

compilation à partir de sources différentes et que l'idée de groupement de ces miracles en un tout organique est l'oeuvre du versificateur français.

MIRACLE I, BRAS BRISE

(Miélot I, f^o 131 r^o à 132 r^o)

De l'ymage Nostre Dame qui descira sa vesteüre por l'ymage son Filz
qui ot le bras brisié.

RESUME: Les événements ont lieu en 1187 et près de Châteauroux.

A l'entrée d'une abbaye s'élève sur une pierre, tenant lieu de socle, une de ces statues, si populaires au moyen-âge, de Vierge à l'Enfant³. Beaucoup de gens vont en ce lieu faire leurs dévotions et solliciter des faveurs tant matérielles que spirituelles. Une indigente s'y rend un jour pour implorer de Jésus et de Marie du secours matériel. Deux ribauds qui s'y trouvent tournent la suppliante en dérision et se mettent à blasphémer contre le Christ et sa Mère. De surcroît, l'un d'eux s'arme d'une pierre, la jette à la statue, en casse le bras de l'Enfant-Jésus, d'où il jaillit du sang, au vu de tous les témoins. Au moment où les spectateurs contemplent le prodige, l'auteur du sacrilège, frappé soudainement de mort violente, s'effondre. Le voyant expirer, son compagnon tente de lui porter secours et de le relever, mais ce fut peine perdue, car Dieu n'épargne pas

3. Il s'agit de la statue de l'Enfant-Jésus dont le bras semble esquisser le mouvement du signe de croix.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

celui qu'il veut châtier. Sans tarder, le démon entre dans le corps du moribond et il le travaille jusqu'à ce qu'il en meure, le lendemain, et de façon affreuse. D'autres miracles se produisent au même lieu. Tandis que les assistants regardent dégoutter le sang de la statue, la Vierge, indignée de l'outrage dont elle et son Fils avaient été l'objet, déchire complètement ses vêtements. De plus, par la vertu du précieux sang qui s'était répandu, démoniaques, fous, aveugles, muets, manchots et contrefaits sont guéris de leur infirmité.

SOURCES ET THEMES

Comme l'indique le narrateur français, ce récit s'inspire d'escri
certains(voir v. 18). Il remonte, en effet, pour l'essentiel des données, à des chroniques du XIIe siècle. Rigord(De gestis Philippi Augusti Franco-
rum regis⁴), Gervais de Cantorbéry(Chronico de rebus Angliae⁵) et Giraud
de Cambrai(De instructione Principis, dist. iii⁶) font remonter les faits à l'époque de la guerre qui opposa Philippe-Auguste, roi de France, à Henri II d'Angleterre et son fils, Richard Ier, comte de Poitiers. S'il y a accord
(¹¹⁸⁷)
des trois narrations sur l'année des événements, le lieu(apud Castellum Ra-
dulfi), la mutilation de la statue, le châtimement du coupable et les mira-
cles opérés, elles ne sont pas en tous points identiques.

4. Michel-Jean-Joseph Brial, Recueil des historiens des Gaules et de la France, nouv. éd., publiée sous la direction de Léopold Delisle, vol. 17, Paris, Victor Palmé, 1878, p. 23 - 24.

5. M.-J.-J. Brial, ibidem, p. 667 - 68.

6. " " " " , " , vol. 18, 1879, p. 143.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

La relation de Giraud, la plus brève, ne renseigne ni sur la Vierge, ni sur le monastère. Celle de Gervais, la seule qui fasse mention de la réaction de la Sainte Vierge à la suite du sacrilège, indique de façon précise le lieu des événements:

(...) Cum autem castello quod vocatur Radulfi, quod est in provincia Bituricensi, (...) juxta idem castellum hujusmodi accidit miraculum. Est ibidem coenobium monachorum habitus nigri, in honore beatae virginis Mariae dedicatum. (...) ipsa vero imago Mariae, ac si suo compateretur filio, coniectis manibus ad humeros proprios, vestimentum lapideum abruptit, et corpus proprium, fere usque ad mamillas detexit(...)

Le chroniqueur anglais fait du coupable unus ex Braibancenis Regis Angliae, lesquels ut moris est, sorte perderent, alii vero, lucro inhiantes, eos qui perdebant probris irritarent, hi qui perdebant, furore succensi, in Deum et beatam ejus genitricem nefandas blasphemias jactitabant, ac si eorum esset culpa quod hujusmodi infortunia eis accidebant(...).

Chez Rigord, l'auteur du sacrilège est unus ex Cotarellis qui accompagnaient le comte Richard de Poitiers. Il est dit, dans la narration, que le bras de la statue mutilée fut recueilli, à titre de relique, par Jean sans Terre, que (...) Alii autem Cotarelli videntes quae facta fuerant, timore perculsi, laudantes Dominum, qui nullum scelus impunitum relinquit, et beatissimam virginem Mariam Dei genitricem immensis laudibus extollentes, a Castello-Radulfi recesserunt(...) et que (...) Monachi illius loci, videntes miracula quae, Domino operante, ibi de die in diem fiebant, imaginem jam dictam infra ipsam ecclesiam cum hymnis et laudibus transtulerunt(...).

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Ces chroniques ont inspiré deux narrations latines de la première moitié du XIII^e siècle. L'une, De imagine, quae percussa sanguinem reddidit, est du dominicain Vincent de Beauvais(Speculum historiale, lib. vii, cap. cx,⁷), l'autre, Quod punit et flagellat, du dominicain Etienne de Bourbon (De septem donis Spiritus Sancti⁸). Les deux auteurs situent l'action à Déols. Comme Rigord, Etienne de Bourbon attribue le sacrilège à un cotereau et il mentionne que Multi curati sunt ibi ad tactum sanguinis et que le Rex Angliae illi ecclesie privilegia et dona donavit. Vincent de Beauvais, lui, parle d'un brabançon et il est le premier à faire allusion à l'indigente venue prier la Vierge en l'abbaye⁹. Tout compte fait, notre miracle remonte de façon plus directe à cette dernière source. Le versificateur français a, bien entendu, corrigé l'erreur sur l'année commise par Vincent de Beauvais:

Juxta castrum Radulphi est quaedam Abbatia, quae Dolis vocatur, super quandam columnam Ecclesiae ipsius est imago lapidea ad honorem beatae Mariae virginis sculpta, ad quam cum quaedam paupercula mulier veniret orandi gratia, aderant ibi in atrio duo Brebantiones, qui impropere mulieri, imaginem blasphemabant, unus etiam lapides in imaginem projiciens, uno lapide percussit, et confregit brachium pueri Iesu. Et cum manus illa lapidea cecidisset, exierunt guttae sanguinis a brachio, ac si esset hominis viventis, statimque in eodem loco ille, qui lapidem proiecerat, expiravit: alter vero cum vellet morientem inter brachia sua colligere, ut ei aliquod praeberet adiutorium, statim arreptus est a daemonio, et in sequenti defunctus est. Eadem etiam sequenti die cum

7. Bibliotheca mundi seu Speculi Majoris Vincentii Burgundi praesulis Bellovacensis, Graz, Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, 1965, col. 262, réimpression de l'édition Douai, B. Belleri, 1624.

8. A. Lecoy de la Marche, Anecdotes historiques. Légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Etienne de Bourbon, Paris, Renouard, S.H.F., 1877, 2e partie, " Du don de piété ", titre vi, n^o 130, p. 111.

9. voir également H. L. D. Ward, Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum, vol. 2, London, O.U.P., 1893, n^o 24, p. 630 - 31.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

turba multa conveniret, ut imaginem, et sanguinem de lapide fluxum videret, ipsis videntibus ipsa imago scidit vestimenta sua, scilicet ornatum qui circa eam erat lapideum, et collum suum, quod confirmatum erat monili lapideo, et pectus denudavit usque mammillas propter ignominiam, et iniuriam, quae illata fuerat sibi, et parvulo suo. Hoc contigit anno domini 1287, tempore quo bellum erat inter Philippum Regem Francorum, et Henricum Regem Angliae: altero constituto apud castrum Dolis cum exercitibus suis. Et ego, qui scripsi, sanguinem illum vidi oculis meis, et imaginem nudatam, ac vestimentum revulsum. Qui autem viderunt eam ante perpetratum miraculum, testantur, quod erat prius rubicunda, et bene colorata: modo autem stat tanquam exanguis, et pallida. Ibi pro certo caeci illuminantur, claudi curantur, et fiunt miracula.

Dans la version du manuscrit Paris, B. N. f. fr. 2094¹⁰, le mira-
cle et l'aventure ne servent que d'illustration à la pensée de l'auteur
exprimée dans le prologue et l'épilogue:

f ^o 156 v ^o a	Mont est cil fox qui trop s'aïre Et qui souvant se met en ire. Hon coreciez a soi n'est mie, Anemis a trop grant anvie.	1-4
f ^o 157 r ^o a	Bien mostra Dex apertemant Que cil qui jure et cil qui mant Que Dex lo het et tuit si saint.	67-68 71

Il y est question d'un parlemant qu'an tint do roi Phelipe et de
Richart delez Chastel Roaul, d'une grant presse an.I. mostier de coeus qui
a bor de Dul venu estoient por Deu prier, de l'imayges de pierre, de garçons
sus les tonbiaus por ce qui sont poli et biaux se pristrent a joer as dez,
d'un qui jura et mesdit laidemant et qui comme desvez et comme iriez prist

10. ancienne cote: 7956²; Baluze 760. Ce miracle est l'un des 13
qui forment l'Interpolation A aux Vies des Pères(voir à ce sujet J. Mo-
rawski, ibidem, p. 147 et 179.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

une pierre et l'a getee(...) Si que lou braz li a ronpu, du sanc
vermoil que toz li pueples virent voler et deguoter de la plaie.

Le récit s'achève par ces vers:

f^o 157 r^o a Li ribauz anraigiez devint
Et tex pios as rois an vint
Que les croiz pristrent d'outre mer
Por Deu servir et honorer.

61 - 64

Le De leccatore sacrilego, le n^o lxxii des Latin Stories¹¹, est assez proche des sources traditionnelles. Quant au De l'ymage nostre Dame et de son chier fil a cui li sergenz brisa le bras, édité par A. Mussafia¹², d'après le manuscrit Paris, B. N. f. fr. 818¹³, c'est un texte passablement corrompu. On y lit:

(...) Ce fu a.l.sando a seir, la terce Kalenda de juin, l'an de l'incarnacion Mil et .cc.et.xxxvii(...) Li sergant del conte Richart veniront davant l'egleisi et escharnirent la devocion de les bones gens qui auroeint devant l'eglisse(...) La nuit estoit si obscure que l'om ne pooit savoir tot le miracle qui estoit avenuz(...)

Il existe de cette légende deux versions latines et une version française, en prose, de la fin du XIV^e siècle. Le texte français: Du ribault qui froissa le bras de l'ymage Nostre Seigneur est de Jean le Conte(voir manuscrit Paris, B.

11. Thomas Wright, A Selection of Latin Stories from Manuscripts of the Thirteenth and Fourteenth Centuries. A Contribution to the History of Fiction during the Middle Ages, New York, Johnson Reprint, 1965, p. 66, réimpression de l'édition London, Percy Society, 1842.

12. A. Mussafia, Studien zu den mittelalterlichen Marienlegenden, v. dans Sitzungsberichte der Philosophisch-Historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien, vol. 930. 1898, p. 21 - 23.

13. ancienne cote: 7208

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

N. f. fr. 1805, f^o 66 - 67). Dans les narrations latines, l'une, Quidam fregit imagini Christi brachium, est de Johannes Hérolt(Promptuarium Exemplorum, cap. Y, n^o iiii), l'autre, de Johannes Gobius(Scala coeli, cap. 5, xii, 2¹⁴), il est dit que le démon suffocavit le malfaiteur. Gobius précise: venit demon cum gladio igneo.

Deux récits français, en prose, sont conservés dans des manuscrits du XVI^e siècle. L'un, De une ymage Nostre Dame qui seigna, se trouve dans le Paris, B. N. f. fr. 410, f^o 43 r^o et v^o 15, l'autre, Du bras de l'image qui saigna sang, dans le Paris, B. N. f. fr. 1881, f^o 189 - 190¹⁶.

Parallèlement à la légende du " Bras brisé ", une autre légende, plus ancienne, a fait fortune au moyen âge. Il s'agit de la légende du " Portrait du Christ ou du Crucifix transpercé par un ou par des juifs ", suivant les versions, " d'où il sortit du sang ".

Le premier témoignage semble remonter à Grégoire de Tours(De Judaeo qui iconiam Christi furavit, et transfodit, dans Libri miraculorum, lib. i, cap. 22¹⁷). Il y est écrit: (...) Sed res mira apparuit, quae quod de virtute Dei fuerit non [Judaeus] potest ambigi. Nam de vulnere ubi imago transfossa fuerat, sanguis effluxit (...).

14. Edition Ulm, 1480.

15. anciennes cotes: 7018⁴ et Lancelot 136.

16. anciennes cotes: 7883³ et de La Marche 463.

17. J.- P. Migne, Patrologiae Latinae, vol. 71, col. 724. Pour références à Sigebert de Gembloux et Jean de Garlande, voir H. L. D. Ward, ibidem, p. 586 - 87, n^o 1, 7; p. 703, n^o 21; p. 705, n^o 53.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Dans le Crux Cristi vel Crucifixus. Crucifixi ymago a Iudeis in despectu vulneratur, le n^o ccxxvii de l'Alphabetum Narrationum d'Etienne de Besançon, alias Arnaud de Liège, le miracle s'est produit durant le règne de l'empereur Constantin IV(654 à 685). Des juifs trouvent dans un monastère une image du crucifié. Ils l'emportent chez eux, la brisent de leurs mains et lui ouvrent le côté. Il en jaillit du sang et de l'eau. Le narrateur conclut(je reproduis la traduction anglaise du XVe siècle en modernisant quelque peu la graphie¹⁸):

(...) So at the late thies Iewis forthoght att thai had done, and tuke this ymage and the blude, and had it unto the bisshopp of the cetie; and so thai wer cristend and turnyd unto the faith. And of this blude was sent to many cetis and kyngdoms; and yit to this day it duse many meracles.

Dans l'enxemplo n^o xix¹⁹, Crucifixi materialis miracula aliquando visibilia patefiunt, l'auteur indique que le prodige survint en la ville de Constantinople et dans l'église de Sainte Sophie²⁰. Un juif se rend à l'église où il voit un crucifix. Etant seul, il dégaine son poignard et coupe la gorge du Crucifié d'où il sort du sang. Le récit continue en ces termes:

18. Mary MacLeod Banks, An Alphabet of Tales. An English 15th Century Translation of the Alphabetum Narrationum of Etienne de Besançon, London, E.E.T.S., 126, part I, K. Paul, Trench, Trubner, 1904, p. 158 - 59.

19. Don Pascual de Gayangos, El libro de los Enxemplos, dans Escritores en prosa anteriores al siglo xv, vol. 51, Madrid, Los Sucesores de Hernando, B. A. E., 1912, p. 451 - 52.

20. Eglise bysantine construite en 532, à Constantinople, sur l'ordre de l'empereur Justinien.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

é esparcióse por la cabeza é lla cara del judío, el cual spantado tomó la imágen é lanzóla en un pozo, é luego fuyó. E encontróllo un christiano et díjolle: " Dónde vienes, judío? algun hombre mataste ". El judío dijo: " Non es verdad ". E otra vegada le dijo: " Por cierto tú mataste hombre, é por eso vienes sparcido de sangé ". Stonce dijo el judío: " Verdaderament grande es el Dios de los christianos é la su fe en todo es firme. Yo non dí ferida á home, mas á la imagen de Jhuxpo ". E luego salió sangre de lla ferida. E el judío llevó aquel hombre al pozo, é sacaron dende la sancta imágen: é lla llaga que tenie en lla garganta el crucifijo, segun dicen aun hoy se paresce, é luego el judío se fizo babtizar.

Il existe de cette légende une version syriaque, contenue dans l'édition de 1899 de E. A. Wallis Budge²¹. D'après le compte-rendu de cette publication, il y est question d'une image du Christ profanée par des Juifs, à Tibériade, au temps de l'empereur Zénon l'Isaurien(474 à 491). L'auteur du compte-rendu signale la parenté du texte publié par Budge avec l'histoire du " crucifix sanglant de Beyrouth " et son identité probable avec le n° 18, Historia imaginis Christi a Iudaeis Tiberiadensibus ludibrio habitae, du Catalogue des manuscrits arabes du Vatican d'Assemani.

Le n° 23 du Paris, B. N. f. fr. 9198 constitue un témoignage, en français, de cette légende du " crucifix sanglant " .

MIRACLE II, PAYSAN DELIVRE

(Miélot I, f° 132 v° à 133 r°)

21. Voir compte-rendu de cette publication, The History of the Likeness of Christ which the Jews of Tiberias made to mock at, dans Analecta Bollandiana, vol. 20, Bruxelles, 1901, n° 9, p. 92 - 93.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Du païsant que Nostre Dame delivra des mains a ses anemis.

RESUME: Un paysan, demeurant près d'une abbaye, offre annuellement quatre chandelles, dont une à la Vierge, le jour de sa Nativité, les autres aux Saints Jean-Baptiste, Barthélémy et Martin dans les églises voisines qui leur sont dédiées. Un jour, il tombe malade et son état laisse croire qu'il est proche de la fin. Comme cela se doit, les voisins viennent l'assister et, en leur présence, les démons ravissent le corps du moribond. Pour emporter leur proie, les diables empruntent successivement le chemin qui conduit aux églises de Saint Jean, de Saint Barthélémy et de Saint Martin, mais ils doivent chaque fois revenir sur leurs pas, car chacun des Saints, en souvenir de l'offrande du paysan, leur barre la route. Fous de rage, ils se dirigent finalement, n'ayant pas d'autre issue, vers l'église de Notre-Dame. Les voyant venir à toute allure, la Vierge leur commande, au nom de Jésus, de cesser de trimbaler le corps de son serviteur. Les démons répliquent qu'ils l'ont trouvé chargé de péchés mortels. La Vierge leur ordonne alors de ne pas insister et surtout de renoncer à tout dessein de prendre possession d'un de ses fidèles serviteurs. A cet ordre, les ravisseurs disparaissent et ils abandonnent le corps du paysan au milieu d'un buisson plein d'épines. Ne doutant nullement de la chance qu'elle a eue d'échapper aux mains des esprits malins, la victime ne peut toutefois sortir du buisson où elle reste toute la journée. Dans l'après-midi passent des bergers qui délivrent le paysan, le ramènent à la maison et, lui, de raconter à tous la bonté de la Vierge.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Je n'ai pas trouvé la source directe de ce miracle. Le thème est toutefois traité par Etienne de Bourbon²². La confrontation des deux récits permet de juger des modifications apportées éventuellement par le versificateur:

(...) Cultura festivitatum...liberat a mortis periculo et dyabolo. Audivi quod quidam peccator flagiciosissimus hoc solum commendabile retinuerat, quod quatuor sanctorum festa, ut beate Marie et Nicholai, etc., devotissime annis singulis celebrabat. Cum autem demones convenissent ut eum, sicut meruerat, sibi concessum propter scelera sua raperent et diriperent, cum vellent eum rapere et deportare per quatuor orbis partes demones, eis se opponebat in qualibet parte sanctus unus de illis quatuor quorum festa coluerat; et sic eum demones ad terram cadere dimiserunt, non valentes ex aliqua parte eum deferre.

Il existe de cette légende trois versions latines, quasi identiques et assez éloignées du texte français: le De rustico salvato²³, le De quodam rustico de Pothon²⁴ et le De rustico sancte Marie devoto post mortem a penis liberato(Paris, B. N. f. lat. 17491²⁵, f° 57).

22. A. Lecoy de la Marche, ibidem, 4e partie, " Du don de force ", titre iv, n° 322, p. 271.

23. Carl Neuhaus, Die Lateinischen Vorlagen zu den Alt-Französischen Adgar'schen Marien-Legenden, Aschersleben, Druck von H. C. Besthorn, 1886, p. 42 - 43.

24. Bernard Pez, Pothonis liber de miraculis sanctae Dei Genitricis Mariae, T. F. Crane, Ithaca, O. U. P., 1925, cap. xi, p. 14 - 15 et note p. 86 - 87, réimpression de l'édition de Vienne, 1731.

25. Recueil du XIIIe siècle sur la Sainte Vierge commençant par un traité de Saint Ildefonse, et contenant les miracles de Soissons de Hugues Farsit(61), ceux de Laon(91) et ceux de Roc-Amadour(102); miracles en vers rimés(149).

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Il s'agit, en effet, d'un vir quidam secularis ruralis operi deditus et aliis mundanis studiis occupatus qui, cependant, sanctam dei genitricem Mariam sepius in mente habebat et sicut sciebat devote salutabat. Après sa mort, convenerunt demones animam eius se rapere confidentes. Au dernier jugement, affuerunt angeli qui cum proferrent bona pauca ab eo facta demones ceperunt contra proferre innumera mala. Les diables exultent, s'imaginant gagner définitivement cette âme, mais intulit unus ex angelis, quod cum devotione salutare solitus esset sanctam dei genitricem mariam. Les démons sont ainsi confondus et l'âme du pécheur, rachetée de la damnation éternelle²⁶.

MIRACLE III, CHEVALIER, HOMME LIGE DE LA VIERGE

(Miélot I, f^o 133 v^o à 135 r^o)

Du chevalier qui fist hommage a Nostre Dame par devant la fame avugle.

RESUME: Un chevalier courtois, du nom de Walles, aime beaucoup la Vierge et ne souhaite que de la servir toute sa vie. A cet effet, il salue journellement sa Dame par trois mille ave, récite mille pater et soumet son corps à de cruelles mortifications. Implorant jour et nuit la Vierge de bien vouloir accepter son hommage, celle-ci finit par acquiescer à sa demande. Une nuit, durant son sommeil, il se voit en une chapelle devant l'autel de la Madone

26. Pour références complémentaires, voir B. Pez, ibidem, notes, p. 87.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

où celle-ci lui apparaît, tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux. Elle l'appelle par son nom et lui demande de lui faire hommage, suivant son désir. Le chevalier en est fou de joie. Il court à la Madone, lui tend les bras et se recommande à son service. En signe d'acceptation, la Dame prend dans ses mains celles de son serviteur et lui formule les conditions du pacte: vie exemplaire, entier dévouement la vie durant, complète soumission et loyauté. Le chevalier remercie la Sainte Vierge et lui promet fidélité pour la vie. La Madone désigne alors du doigt une jeune fille, très belle, mais aveugle. Elle la prend à témoin de l'hommage de son homme lige et la demoiselle de lui donner sa parole. D'origine noble et orpheline, cette jeune fille, contrairement au dessein de la famille, avait toujours refusé de se marier. Jour et nuit, elle avait supplié Dieu et la Vierge de lui enlever tout attrait physique, qui la rende désirable aux hommes, et de lui garantir, par ainsi, la virginité. Sa prière exaucée, elle perdit la vue et demeura pucelle, au grand désespoir des siens. Quant au chevalier, bien avant l'offre d'hommage à la Vierge, il aimait beaucoup cette demoiselle et souvent il la fréquentait, pratique qu'il n'abandonne pas après le serment de fidélité. Un jour, il rend visite à la jeune fille et, à sa voix, elle vient à sa rencontre, l'embrasse fortement et lui dit avec tendresse: " Mon cher ami, votre désir de faire hommage est maintenant satisfait ". Le chevalier n'en revient pas et lui demande par quels moyens elle en est au courant. Elle lui apprend alors qu'elle se trouvait en la chapelle au moment de l'offre d'hommage et que la Vierge lui avait commandé d'en témoigner. Walles s'en réjouit, rend grâces au ciel et recommande la pucelle à la protection divine. Ils se quittent alors avec promesse de ne plus se revoir et chacun, grâce aux

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

bonnes oeuvres accomplies, finit par se mériter le salut.

SOURCES ET THEMES

Il n'existe pas de cette légende, qui chez le versificateur français est le résultat de la combinaison de deux histoires, de source unique. Par le moyen du personnage principal, le chevalier, l'auteur réalise la synthèse de deux thèmes qui, au moyen âge, ont donné lieu à différentes adaptations: le motif du chevalier anglais et celui de la belle et pieuse pucelle.

L'histoire du chevalier, homme lige de la Vierge, est une variante de la légende du " Fiancé de la Vierge ". Le texte latin dont le miracle français est le plus proche est le De milite qui desiderabat uidere quandam puellam de l'auteur des Miracula beatae Virginis²⁷. Le chevalier est français²⁸ et la jeune fille, anglaise:

Miles quidam de gallia beate uirgini deuote seruiens, audiuit de quadam puella anglie quod beata maria eam ualde diligeret. Unde multum eam uidere desiderans cotidie orabat beatam uirginem ut eam uidere mereretur. Quadam nocte uisum est ei quod transiret per quandam capellam, et uideret beatam uirginem ante altare, et unam puellam ante pedes eius. Ille uero timens transire nolebat. Quem maria uocauit. Qui cecidit ad pedes eius. At illa ait: Surge et fac mihi homagium. Et posuit manus

27. H. Isnard, Recueil des Miracles de la Vierge du XIIIe siècle, dans Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, vol. 26, Vendôme, Lemercier, 1887, p. 194.

28. Voir A. Poncelet, Initia Miraculorum Beatae Virginis Mariae, dans Analecta Bollandiana, vol. 21, 1902, n° 1064, 1065.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

suas inter manus beatissime; osculatus est eas. Tunc beata dixit ad puellam que secum erat: Tu es testis huius homagii. At illa: Utique domina. Accidit post hec ut miles iret angliam; et hospitaretur in domo patris illius. Quem uidens puella et recognoscens, salutavit. Ad quam miles: Nunquam me uidisti, et modo tam deuote salutas; Et illa: Nonne, inquit, uidi te in capella quando fecisti homagium, et ego testis fui nominata? Et respiciens in eam, ait: Utique uidi te. Et illa: Ego sum peccatrix illa quam desiderasti uidere. Et gracias agentes; deum et eius matrem beatissimam laudauerunt.

La légende du chevalier anglais, à laquelle le miracle doit certains de ses éléments secondaires, est plus connue et le thème qu'elle développe est très différent. Il s'agit, dans le miracle D'un chevalier a qui Nostre Dame s'aparut quant il oroit de Gautier de Coincy²⁹, qui ne mentionne pas la nationalité du héros, de

	uns chevaliers,	
Josnes, biaux, cointes, fors et fiers,		
De grant affaire et de grant non.		
Ne desiroit se joustes non,	4	
Tournoiemens et assamblees.		
Por une dame qui emblees		
Avoit de son cuer grans parties,		
Grans donnees, grans departies	8	
Faisoit souvent de son avoir		
Por pris et por loenge avoir.		

Ne réussissant pas à fléchir cette dame et à gagner son amour, il se confie à un abbé qui lui recommande, en manière de talisman,

29. V. Frederic Koenig, Les Miracles de Nostre Dame par Gautier de Coinci, vol. 3, Genève, Droz, 1966, p. 150 - 164. Pour le texte latin, voir A. Mussafia, Über die von Gautier de Coinci benützten Quellen, dans Denkschriften der Philosophisch-Historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien, vol. 440, 1896. p. 51 - 53.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Tu me diras dusqu'a un an, 88
 Chascun jor, a jambes ploies,
 Par cent et cinquante foies,
 Le doz salu la mere Dieu.

Dans l'espoir de voir ainsi son rêve se concrétiser, le chevalier suit le conseil de l'homme de Dieu. A la fin de l'année, il s'en va chasser à la forêt, ses hommes s'égarent et, se retrouvant seul, il découvre une église abandonnée où la Vierge lui apparaît dans toute sa splendeur:

" Cele qui te fait soupirer 200
 Et en si grant erreur t'a mis,
 Fait Nostre Dame, biaux amis,
 Est ele plus bele de moi? "
 (...)
 Li dist: " Amis, or n'aiez doute;
 Je sui cele, n'en doute mie,
 Qui te doi faire avoir t'amie. 212
 Or prent gart que tu feras:
 Celi que tu mielz ameras
 De nos deuz aras a amie ".
 - Dame, fait il, n'en voeil mais mie 216
 Se je por li vos puis avoir;
 Vos en valez, ce sai de voir,
 Encor cinquante et un millier;
 Ele puet bien aler billier
 Se tel eschange avoir em puis. 220

L'amante céleste exige alors de lui le même tribut que pour la dame. Il meurt, à la fin de l'année, et la Vierge vient le chercher.

Le miracle D'un chevalier qui s'enamoura d'une dame, pour l'amour de la quelle il dist ung an entier.C.et L.Ave Maria, par quoy la Vierge s'apparut de Jean Miélot(II, n° 38, f° 52 v° à 53 v°) est identique à cette narration.

Dans le récit du manuscrit Londres, British Museum, Additional 15723, f^o 87³⁰ et dans le De milite anglico (H. Isnard, ibidem, p. 118 - 122), le chevalier est anglais et l'abbé, qui lui conseille de réciter journellement cent ave, un cistercien. D'après la narration du manuscrit Paris, B. N. f. fr. 2094, f^o 155 r^o a à 156 v^o a, le nombre d'ave est également de cent, mais l'origine du chevalier n'est pas révélée. Le conseiller est .I. hermite et la durée du tribut, de deux ans. La Vierge apprend au chevalier qu'elle fera de lui son ami, elle lui annonce sa mort au bout de neuf jours et lui promet le ciel où il avra parfaite amie.

Quant au motif de la "belle et pieuse pucelle", il a connu au moins deux traitements différents au moyen âge. D'un côté, il s'agit d'une jeune fille qui a fait promesse de chasteté à la Vierge, que les parents forcent à se marier et qui refuse de consommer le mariage. De l'autre, il est question d'une nonnette dont l'éclat des yeux charme un roi d'Angleterre et qui, pour le décourager, s'arrache les yeux, les lui présente sur un plat d'argent ou les lui envoie, suivant les versions.

La première de ces deux légendes, généralement connue sous le nom de Pucelle d'Arras, fait l'objet du miracle D'une fame qui fu garie à Arras de Gautier de Coincy³¹. Cette meschinete qui moult estoit douce et symplete se promène, seule, un jour dans le jardin de son père. La Vierge lui appa-

30. H. L. D. Ward, ibidem, n^o 35, p. 634 - 35. Voir également A. Poncellet, ibidem, n^o 94, 631, 1063, 1065, 1432, 1445.

31. V. F. Koenig, ibidem, vol. 4, Genève, Droz, 1970, p. 295 - 320. Pour le texte latin, voir A. Mussafia, Über die etc., ibidem, p. 56 - 58.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

raît et lui dit:

Je voeil, por ce sui ci venue,	40
Que tu soyes de mes pucelles,	
De mes virges, de mes anceles.	
Se tu vielz faire mon commant,	
Je t'amonest, di et commant	44
Que nete soyes comme rose	
Et garde bien seur toute chose	
La flor de ta virginité.	

Les parents décident de la marier, elle s'y oppose, leur révèle sa vision, mais personne ne veut y croire. En fin de compte, on la marie, le partenaire tente vainement d'avoir avec elle des relations sexuelles et, chaque soir, si serré trueve le passage qu'il ne se puet dedenz embatre. La lutte dure quelque six mois et, une nuit, à bout de patience, le mari est si eschaufez qu'un canivet a pris et, poursuit Gautier de Coincy,

Dedenz la porte de nature	152
Fichié li a si durement	
Por un petit qu'isnelement	
Fors par mi outre son joel	
Tuit ne li saillent li boel	156
De toutes pars li sanz en raie.	

La plaie au vagin empire de jour en jour, l'évêque d'Arras intervient auprès de l'époux pour l'exhorter à plus de douceur et de compréhension, et de surcroît, le feu du ciel s'étant abattu sur l'Artois et plus spécialement sur la ville d'Arras, la malheureuse épouse est grièvement brûlée aux mamelles. La Vierge intervient en sa faveur et elle recouvre parfaite santé.

La légende de la nonne est traitée deux fois dans l'oeuvre d'Etienne de Bourbon³². Dans les deux cas, il s'agit du roi Richard d'Angleterre à qui la religieuse envoie ses yeux. Chez l'auteur des Miracula beatae Virginis³³, il est question du roi Guillaume d'Angleterre, vraisemblablement Guillaume le Roux. La conclusion est:

(...) et proprios inde oculos eruens, in disco reponit. Aduenienti itaque regi nouum atque inopinatum ferculum presentauit et dixit: Eya domine mi rex. Ecce micantes gemme quas ad iniuriam christi in eius ancillula tanto desiderio concupisti. Intuere diligenter et uide utrum ne poteris aliquando tanta pulchritudine saciari. Uidens itaque rex puellam sacram defossis orbibus ita deformem atque cruentatam uehementer exhorruit, et statim ab ea resiliens cum grandi confusione recessit.

D'après la version du manuscrit d'Orléans, D'une none ki fu trop biele³⁴, la nonne appartient à l'Ordre de Saint Benoît. Elle implore Dieu de lui envoyer une infirmité qui la rende moins désirable aux hommes. Dieu entend sa prière, elle est défigurée, mais elle recouvre sa beauté avant de mourir.

32. A. Lecoy de la Marche, *ibidem*, 4e partie, " Du don de force ", titre iv, n° 248; 5e partie, " Du don de conseil ", titre ii, n° 500.

33. H. Isnard, *ibidem*, p. 306 - 309.

34. Joseph Morawski, Romania, vol. 61, n° 242, p. 170. Voir également Paul Meyer, Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge en vers français, dans Notices et extraits de manuscrits, vol. 24, ii, Paris, 1893, p. 31 - 56.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

MIRACLE IV, PELERINE VIOLEE

(Miélot I, f^o 135 v^o à 136 r^o)

Comment Nostre Dame se vengra de cels qui violerent
sa pelerine

RESUME: Un gentilhomme et sa femme se rendent en pèlerinage à Notre-Dame de Roc-Amadour. En cours de route, ils rencontrent, un matin, deux jeunes cavaliers, insolents et pleins de morgue. Gagnés par la beauté de la femme, ils la ravissent, l'emmènent dans la forêt où ils la violent à leur gré et de façon fort discourtoise. Au comble de la douleur, le mari court à la ville voisine en criant à tue-tête: " Au secours ", ce qui sème la panique dans toute la ville. Il se présente devant le juge, lui expose les faits et laisse entendre que deux larrons ont outragé sa femme. Le prévôt lui demande alors de s'apaiser et de le conduire au lieu du rapt. Un convoi dont font partie le juge, à cheval, et un grand nombre de gens se forme et le pèlerin les escorte jusqu'au lieu désigné où ils surprennent l'un des débauchés. Sa présence en cet endroit est tenue comme preuve de sa culpabilité. Il est conduit en ville et là, devant le juge, il assiste, en silence, à l'audition des charges, puis, comme pour témoigner de la vengeance de Dieu et de la Vierge, il se met à crier tout haut: " Au secours, je brûle. Au secours, les feux de l'enfer m'embrasent le corps ".

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Après vérification, on découvre sur son nombril une étincelle qui s'accroît en dégageant feu et fumée de façon telle qu'en moins d'une heure tout lui passe au feu: vêtements, chair, os et qu'il est réduit en cendres. Au moment où il se consume, son compagnon se présente, comme amené par la puissance divine, et lui aussi jette le même cri et connaît le même sort.

SOURCE ET THEME

Je n'ai pas trouvé la source de ce miracle et je n'en connais pas de variante intéressante. Le De l'homme et de la femme qui aloient en pelerinage de Jean le Conte(ibidem, f^o 55 v^o à 56 r^o) est très proche de notre texte. Les auteurs du viol y sont simplement appelés malfaiteurs. Le cordelier distingue le juge des sergens envoyés pour l'expertise. A la fin du récit, il rapporte la réaction du public à la vue du miracle: (...) Et ce vit tout le peuple, de quoy tous loerent et gracierent la Vierge Marie(...).

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

MIRACLE V, CHEVALIER AU TOURNOI

(Miélot I, f^o 136 v^o à 137 r^o)

Du chevalier qui ooit messe et Nostre Dame estoit
por lui au tornoïement

RESUME: Un chevalier valeureux et d'une grande dévotion à la Vierge s'empresse un jour de se rendre à un tournoi. En cours de route, il entend, à une église voisine, les cloches annoncer le service divin. Sans hésiter, il s'arrête et se dirige vers l'église, assiste d'abord à trois messes et, au grand désespoir de son écuyer, à toutes les autres, puis poursuit son chemin. Il rencontre alors les compétiteurs qui reviennent du tournoi et qui le félicitent de son courage au combat et de son succès inégalable. D'aucuns se rendent à lui et se déclarent ses prisonniers. Le chevalier n'en revient pas et il finit par comprendre que la Vierge l'avait vaillamment remplacé au champ d'honneur. Il rassemble alors ses guerriers et leur expose les faits. S'estimant incapable de rivaliser de bravoure avec la Vierge et ne voulant pas s'attribuer une gloire imméritée, il décide de ne plus prendre part aux tournois et d'abandonner le monde. Il prend congé de ses guerriers, se retire en une abbaye où il se consacre au service de la Vierge. Il y mène une vie édifiante et finit vraisemblablement par se mériter le ciel.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

SOURCES ET THEMES

La légende de la Vierge qui remplace au tournoi un chevalier, resté à l'église pour assister à la messe, est rapportée par Césaire d'Heisterbach(Dialogus Miraculorum, dist. vii, De Sancta Maria, cap. xxxviii³⁵). Elle introduit un dialogue sur la Vita domini Walteri de Birbech entre un Novicius et un Monachus. Le cistercien fait du héros un brabançon et le con-sanguineus Henrici Ducis Lovaniae. Ce récit constitue, pour l'essentiel des données, la source la plus ancienne de notre miracle.

La narration de Jacques de Voragine(Legenda aurea, cap. cxxxi, De nativitate beatae Mariae virginis, 2³⁶), moins explicite quant à l'identification du personnage, - il est simplement question d'un miles quidam - est plus proche de notre texte:

Miles quidam valde strenuus et beatae Mariae valde devotus ad torneamentum vadens quoddam primo monasterium ad honorem beatae Mariae constructum in itinere repertum missam auditurus intravit. Cum autem missa missae succederet et ille ob honorem virginis nullam praetermittere vellet, tandem monasterium exiens ad locum concitus properabat. Et ecce redeunt es eidem occurrerunt et ipsum

35. Joseph Strange, Caesarii Heisterbacensis Monachi Ordinis Cisterciensis Dialogus Miraculorum, vol. 2, Ridgewood, N. J., Gregg Press, 1966, p.49-50, réimpression de l'édition Cologne 1851.

36. Th. Graesse, Jacobi a Voragine Legenda Aurea, vulgo historia lombardica dicta, Osnabrück, Otto Zeller, 1965, p. 590-91, reproduction de la 3e édition de 1890.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

strenuissime militasse referunt. Quod dum omnes, qui aderant, assererent et universi eum strenuissime militasse acclamarent, necnon et quidam, qui se ab eo captos dicebant, se eidem offerrent, perpendens vir discretus urbanam reginam urbano modo se honorasse, quid acciderit, manifestavit et ad monasterium rediens filio virginis de caetero militavit.

La version du Liber Mariae, tract. vii, 8, de Gil de Zamora³⁷ est en tous points identique à celle du dominicain.

Le récit, Maria devotis sibi eciam honorem mundi procurat, d'Arnaud de Liège(ibidem, n° cccclxii³⁸) et celui, D'un chevalier qui aloit au tournoyement, de Jean le Conte(ibidem, f° 5 v° à 6 r°) sont conformes aux sources. Le premier indique seulement, et d'après la traduction anglaise du XVe siècle, que le chevalier was a noble knyght of Kurkby.

La narration, Du chevalier qui gaingna le pris a ung tournoy par le merite de la Vierge Marie, du manuscrit Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1834, f° 128 v°, se distingue des autres seulement par les précisions de temps qu'elle fournit:

(...) Quant celle messe fu ditte, on commencha la seconde et puis la tierche et puis la quarte. Et ainsi passa le jour jusque a mydy que le chevalier oÿ toutez les messes en l'onneur de la glorieuse Vierge Marie(...)

37. Fidel Fita, Cuenta leyendas por Gil de Zamora combinadas con las Cantigas de Alfonso el sabio, dans Estudios Históricos, vol. 3, Madrid, Fortanet, 1885, n° 32, cant. lxiii, p. 232-33.

38. M. MacLeod Banks, ibidem, part II, E.E.T. 127, 1905, n° 462, p. 315.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Quant au récit, D'un chevalier qui s'estoit le mieulx porté au tournoy que nul autre et qui n'avoit onques esté, du manuscrit Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 410, f^o 20 r^o et v^o et à celui, Du chevalier qui s'estoit le mieulx porté ou tournoy et point n'y avoit esté, du manuscrit Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1881, f^o 142 v^o à 143 r^o, ils sont similaires au texte de Jean le Conte.

Ezio Levi³⁹ signale une version italienne sous la rubrique: D'uno nobile cavaliere del [a] v. Maria devoto, lo quale nostra donna andava per lui a torniamento, le n^o 69 du manuscrit Biblioteca Casanatense, Cod. Casan. 281.

Il existe de la même légende une version allemande de 90 vers, éditée par Friedrich Heinrich von der Hagen⁴⁰, sous le titre: Marien ritter, et par Franz Pfeiffer⁴¹, sous le titre: Maria und der Ritter.

39. Ezio Levi, Il libro dei cinquanta miracoli della Vergine, Bologna, Romagnoli-dall'Acqua, 1917, p. lxxiv.

40. F. H. von der Hagen, Gesamtabenteuer, Hundert altdeutsche Erzählungen Ritter - und Pfaffen - Mären, Stadt- und Dorfgeschichten Schwänke, Wundersagen und Legenden, vol. 3, Stuttgart und Tübingen, J.C. Cottatscher Verlag, 1850, n^o lxxiv, p. 465-68.

41. Franz Pfeiffer, Marienlegenden, Wien, Wilhelm Braumüller, 1863, n^o iv, p. 34 - 38.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Sous le titre: De b. V. militis officio in torneamento fungente, J. Th. Welter⁴² indique une autre variante, datant de la fin du XIIIe siècle, de la même légende.

MIRACLE VI, ENFANT-JESUS EN OTAGE

(Miélot I, f^o 137 v^o à 139 r^o)

De la fame qui por son enfant qu'ele ot perdu
toli a l'ymage la Mere Dieu le sien

RESUME: Une veuve n'a qu'un fils qu'elle aime beaucoup. Un jour, il est injustement incarcéré. Elle en est au désespoir, car c'est son seul réconfort et son unique soutien. Redoutant qu'il ne soit exécuté et n'ayant point d'autre recours, elle s'en remet à la Vierge pour sa délivrance. Nonobstant ses nombreuses supplications, la Mère de Dieu n'intervient pas. A bout de patience, la veuve se rend à l'église, et devant l'autel de la Vierge à l'Enfant, elle rappelle à la Madone son indifférence à ses suppli-

42. J. Th. Welter, Le Speculum Laicorum. Edition d'une collection d'exempla, composée en Angleterre à la fin du XIIIe siècle, thèse de doctorat, Paris, A. Picard, 1914, n^o 241, p. 50, n^o 267, p. 53.

Voir pour d'autres mentions de cette légende A. Poncellet, *ibidem*, n^o 727, 1066, 1087, 1089, 1433, 1443; H. L. D. Ward, *ibidem*, n^o 5, p. 662, n^o 42, p. 676, n^o 7, p. 697 et A. Mussafia, Studien, II, *ibidem*, 1888, p. 59; n^o 38, p. 61; p. 65; III, *ibidem*, n^o 7, p. 9; n^o 5, p. 44.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

ques, prend en otage l'Enfant-Jésus et l'emporte chez elle où elle l'enveloppe d'un beau linge propre. S'estimant chanceuse d'avoir en gage la statue de Jésus, elle se console, reprend goût à la vie et, s'adressant souvent au captif, elle lui fait part de sa conviction que la Vierge le rachètera au prix de la libération de son enfant. La nuit même du rapt, la Sainte Vierge apparaît au détenu, le libère, l'assure de sa protection jusque sous le toit familial et lui enjoint, en retour, de dire à sa mère de restituer sans délai l'Enfant-Jésus. Le jeune homme sort de la prison et s'en vient à la maison où la mère, folle de joie, le couvre de baisers. Il lui transmet alors le message de la Vierge et la veuve s'exécute de bon gré. Elle convoque les voisins pour qu'ils aient la preuve de la miséricorde de Marie, leur raconte tout et tous, les mains jointes, de rendre grâces au ciel. A la suite de ce miracle, l'Enfant-Jésus, assis sur les genoux de sa Mère, fut l'objet d'une vénération toute particulière de la part des gens de la région.

SOURCE ET THEMES

La source de ce miracle est le De vidua, que filium ymaginis Marie tenuit captum, usquequo redderet sibi suum de Césaire d'Heisterbach(ibidem, lib. iii, 82⁴³).

43. Alfons Hilka, Die Wundergeschichten des Caesarius von Heisterbach, vol. 3, Bonn, Peter Hanstein Verlagsbuchhandlung, Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde, 1937, n° 102, p. 216 - 17.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Quedam mulier, solacio viri sui destituta, unicum filium habebat, quem nimis diligebat. Quadam autem die filius ab inimicis capitur et in custodia vinculatur. Quod illa audiens, inconsolabiliter flebat et beatam virginem Mariam, cui multum fuit devota, pro liberatione filii sui importunis precibus exorabat. Tandem videns, quod nichil sibi proficeret, ad ecclesiam, in qua erat sculpta ymago beate Marie virginis, sola currens intravit et coram ymagine stans ipsam sic alloquitur dicens: " Virgo beata Maria, pro liberatione filii mei te sepe rogavi, et adhuc, mater misericordie, michi nequaquam subvenisti; tuum ergo pro meo filio imploravi auxilium et adhuc nullum de eo sencio fructum. Igitur, sicut filius meus michi ablatum est, sic et ego, virgo Maria, tibi Filium tuum auferam ". Et hec dicens statim accessit ad ymaginem, puerum quem virgo in gremio baiulabat auferens, domum abiit accipiensque pueri ymaginem in lintheo mundissimo involvit et in archa recondens ipsam ymaginem pueri conclavi diligenter seravit, bonum obsidem se pro filio suo habere gaudens et ipsum diligenter custodiens. Et ecce, sequenti nocte beata virgo Maria iuveni apparuit et ianuam carceris aperiens, inde ut exiret, ei precepit et dixit: " Matri tue, fili, dices, ut meum michi Filium reddat, ex quo reddidi sibi suum ". Qui exiens ad matrem suam venit et, qualiter beata virgo Maria eum liberavit, sibi enarrans. Illa autem magis exultans ymaginem pueri accepit et vadens ad ecclesiam beate Marie reddidit, dicens: " Gratias vobis refero, Domina, que michi unicum filium meum restitulistis. Et nunc vobis Filium vestrum reddo, quia me meum filium a vobis confiteor recepisse ".

La narration de Jacques de Voragine(ibidem, 4⁴⁴) ne se distingue de celle de Césaire d'Heisterbach que par de légères variantes portant surtout sur l'omission de mots non nécessaires au récit et sur l'emploi de temps verbaux différents. A ce texte se rattache directement l'exemplum xxxii, le Beata Maria filium viduae, quae sibi puerum Iesum pia simplicitate ex ulnis

44. Th. Graesse, ibidem, p.591 - 92.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

abstulerat, et obsidiis loco cistae incluserat, a vinculis absolvit, et matri restituit, du Magnum Speculum Exemplum⁴⁵.

Une variante de cette légende se trouve respectivement dans les manuscrits Londres, British Museum, Arundel 406, f^o 23b, et Additional 19909, f^o 72b⁴⁶, chez Arnaud de Liège(ibidem, n^o cccclxiii⁴⁷), Maria incarceratos liberat, chez Johannes Hérolt(ibidem, exemplum xiii), Maria liberavit filium cujusdam mulieris a captivitate, chez Jean le Conte(ibidem, f^o 6 r^o à 7 r^o), De la femme a qui son filz fu prins de ses ennemis, et dans le manuscrit Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1834, f^o 129 r^o et v^o, De une femme qui toly a la Vierge Marie son enfant affin qu'elle ly rendist le sien.

Deux narrations françaises sont conservées dans des manuscrits du XVI^e siècle: l'une, D'une dame qui osta a Nostre Dame son enffant d'entre ses bras en l'eglise(Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 410, f^o 51 r^o et v^o), l'autre, De la femme qui print l'image de l'enfant Nostre Dame entre ses bras (Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1881, f^o 203 r^o).

Sous le titre: Uno miracolo de la vergine Maria, Ezio Levi⁴⁸ indique la version italienne conservée dans le manus-

45. R. P. Joannes Major, Magnum Speculum Exemplorum, Duaci, Belleri, 1618, p. 553 - 54.

46. H. L. D. Ward, ibidem, n^o 7, p. 662 et n^o 15, p. 673

47. M. MacLeod Banks, ibidem, part II, p. 315 - 16.

48. Ezio Levi, ibidem, p. lxvii.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

crit Firenze, Biblioteca Landau, Landau, cod. 213, f^o 69b à 70.
Le miracolo n^o xx⁴⁹ a pour source, dit il, la Legenda Aurea.

De la même légende il existe une version allemande, éditée par Hagen, sous le titre: Maria und die Mutter⁵⁰, et par Pfeiffer, sous le titre: Die Wittwe und ihr Sohn⁵¹.

Parallèlement à l'histoire du fils unique prisonnier et pour lequel l'Enfant-Jésus est retenu en otage, deux autres légendes ont, au moyen âge, inspiré la littérature didactique et narrative. D'un côté, il s'agit d'une fille enlevée par un loup et qui est délivrée, sur intervention de la Vierge, après que la mère affolée eût ravi l'Enfant-Jésus à la Madone. On en trouve un témoignage chez Césaire d'Heisterbach(*ibidem*, dist. vii, cap. xlv⁵²). Le récit s'intitule: De alia matrona, quae filiam a lupo raptam, per eandem imaginem recepit et la matrona y est appelée Jutta. La version, Maria liberavit puellam parvulam a lupo, de Johannes Hérolt(*ibidem*, exemplum xv) se rattache à cette source. De l'autre, et tous les conteurs situent l'action à Rome, il est question d'un fils fainéant et pervers, incarcéré et condamné à mort pour ses crimes, que la Vierge délivre grâce à l'intervention de la mère affligée.

49. Ezio Levi, *ibidem*, p. cxxxii et 42 - 43.

50. F. H. von der Hagen, *ibidem*, n^o lxxv, p. 470 - 73.

51. Franz Pfeiffer, *ibidem*, n^o v, p. 40 - 45.

52. Joseph Strange, *ibidem*, p. 63 - 64.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Il en existe une version rimée du XIII^e siècle, De la fame qui volt tolir a la Mere Dieu son Enfant, le n^o 65 des Vies des Pères, une version latine de Johannes Gobius(ibidem, Maria, xv, 9), deux versions françaises en prose: l'une, De Nostre Dame qui delivra l'enfant qui estoit pendu, de Jean le Conte(ibidem, f^o 111 v^o à 113 r^o), l'autre, Miracle de la femme qui tollut à la mere de Dieu son enfant pour le sien que on vouloit pendre, de Jean Miélot(ibidem, II, n^o lxiii, f^o 94 r^o à 96 v^o).

Dans tous ces récits, la mère est veuve. Elle voue dès son enfance un culte à la Sainte Vierge et brûle chaque samedi deux cierges devant son image. Le fils criminel est arrêté un samedi au moment où la mère fait ses dévotions. Elle est l'objet des moqueries de ses voisines qui l'appellent ypocrite et papelarde. Elle implore de la Vierge la délivrance de son fils, lequel est déjà conduit au lieu du supplice. La Sainte Vierge intervient en sa faveur et détache le condamné du gibet. Par la suite, le rescapé se convertit, entre en religion et mène, en l'abbaye, une vie exemplaire qui lui vaut le salut.⁵³

53. Pour références complémentaires sur les trois légendes voir A. Mussafia, Studien, III, ibidem, n^o 16, p. 12, Studien, IV, ibidem, 1891, n^o 4, p.7, A. Poncelet, ibidem, n^o 520, 611, 612, 839, 940, 1047, 1201, 1260, 1261, 1277, 1278, 1295, 1296, H. L. D. Ward, ibidem, n^o 46, p. 676.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

MIRACLE VII, GENDRE ETRANGLE

(Miélot I, f^o 139 r^o à 141 r^o)

De la fame qui fist estrangler son gendre

RESUME: Un père et une mère ont une fille unique et, comme de raison, ils l'aiment beaucoup. Le moment venu, ils lui cherchent un bon parti et la marient. Le jeune couple s'établit sous le toit familial et, comme la mère entoure le gendre de beaucoup d'attention, le bruit circule qu'elle en est amoureuse. De prime abord, elle ne se soucie pas des potins et ils continuent d'entretenir d'excellentes relations, jusqu'au moment où le diable se mêle de la partie. Il inspire alors à la malheureuse, qui, en fin de compte, en a assez des mauvaises langues, le malin dessein d'éliminer le gendre. Elle soudoie, à cette fin, deux hommes de main et leur promet quarante sous d'or en rémunération. Un jour, elle les cache en son cellier, envoie sa fille et son mari se promener, appelle le gendre et le conduit au lieu convenu où il est étranglé. Elle transporte ensuite le cadavre au lit de sa fille et le couvre d'un drap pour simuler que la victime dort. Au retour du père et de la fille, la mère fait dresser le couvert pour le dîner, appelle sa fille, lui demande d'apporter la nourriture et d'aller chercher son mari. Celle-ci s'exécute, constate ainsi la mort de son époux et, par des cris de douleur, met la maison sens dessus

dessous. La criminelle, quant à elle, ne cesse de faire l'empressée. Toutefois, les morts ayant toujours tort, on se console vite de la disparition du gendre et on s' imagine qu'il a succombé à une mort soudaine. On l'enterre et il est vite oublié, mais la belle-mère, tenaillée par le remords, ne peut noyer de sitôt le souvenir de son forfait. Elle en fait finalement l'aveu à un prêtre, car elle ne pouvait douter de l'inviolabilité des secrets du confessionnal ni du sérieux de l'homme d'église. Il arrive, toutefois, un jour, au cours d'un démêlé entre elle et le prêtre, que celui-ci lui reproche le meurtre de son gendre. La nouvelle parvient sans délai aux oreilles des parents du disparu qui tentent tout pour que la coupable soit châtiée. La belle-mère cherche alors refuge à l'église et là elle implore la Vierge de lui garantir au moins le salut de son âme. Fous de colère, les parents du défunt la sortent de l'église et la conduisent devant le juge qui la soumet à la question et qui la condamne au bûcher. Les préparatifs du supplice terminés, elle est jetée dans le brasier. Mais, grâce à la Vierge qui n'avait pas oublié sa requête, elle ne ressent aucune douleur ni n'est atteinte par les flammes. Les assistants s'émerveillent de son endurance et d'aucuns raniment le brasier au moyen de branchages, ce qui reste sans effet. Furieux, les parents du disparu lui lardent vainement le corps de coups de lances et de poignards. Dans l'entre-temps, la condamnée ne cesse de supplier la Vierge de lui sauver l'âme. Le juge, n'en re-

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

venant pas, commande alors de mettre fin au supplice et de la sortir du bûcher. On l'amène à la place publique où l'on peut constater que son corps, bien que marqué par les coups de lances, ne révèle trace ni de blessure ni de brûlure. L'estimant miraculeusement lavée de son crime, le juge commande qu'on lui laisse la vie. Il la remet aux membres de la famille qui, joyeux, la ramènent à la maison où ils lui prodiguent toutes sortes de soins. Quant à la mère, elle reste indifférente aux marques d'attention dont elle est l'objet, car son seul souci, c'est de servir la Vierge. Jour et nuit, elle l'invoque et lui demande de disposer d'elle suivant son bon plaisir. Touchée par ses larmes et par son repentir, la Mère de Dieu l'appelle de ce monde. Ainsi meurt-elle en pénitente pour la plus grande gloire de la Vierge Marie.

SOURCES ET THEMES

La légende de la belle-mère accusée d'inceste, condamnée au bûcher pour le meurtre du gendre et délivrée, est inséparable du miracle de la Vierge qui, vraisemblablement, se serait produit à cette occasion à la fin du XI^e siècle⁵⁴.

54. dom Lelong, Histoire du diocèse de Laon, p. 196, texte cité par l'abbé Poquet dans Les Miracles de la Sainte Vierge traduits et mis en vers par Gautier de Coincy, Paris, Parmentier - Didron, 1857, col. 231 - 34.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

L'événement prodigieux auquel fait allusion Hélinant(Chronicon, lib. xlvii⁵⁵) est rapporté avec beaucoup de détails par les chroniqueurs Guibert de Nogent, Miraculum de muliere, Teodeberta nomine, ab igne liberata, dans De laude Sanctae Mariae, cap. x⁵⁶, Hermann de Laon, De muliere ab incendio liberata Civiaci, dans De miraculis Sanctae Mariae Laudunensis, lib. iii, cap. xxvii⁵⁷ et Sigebert de Gembloux, dans Aucturium Laudunense, 1096 et Aucturium Ursicampinum, 1094⁵⁸, qui tous trois le situent à Chivy, près de Laon, et sous l'épiscopat d'Hélinand(1052 - 1098).

Si ces relations concordent sur les éléments principaux: affection de la belle-mère pour le gendre, diffamation, malice du démon, strangulation du gendre par deux complices sur promesse de rémunération, divulgation du crime, condamnation de la coupable au bûcher, son recours à la Vierge dans une église, miracle de la Sainte Vierge en sa faveur, sa libération, sa repentance et sa mort quelques jours plus tard, elles présentent des divergences non seulement sur l'identité des personnages, mais encore sur un point tout aussi important que l'instrument de propagation du crime. A ce sujet, le récit d'Hermann de Laon

55. J.-P. Migne, ibidem, vol. ccxii, col. 1017

56. " " " , " , vol. clvi, col. 564 - 68

57. " " " , " , " " , col. 1008 - 1011

58. " " " , " , vol. clx, col. 359 et 405

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

est le plus éloigné de notre texte. On y lit entre autres:

In villa siquidem, quae Civiacus vocatur, prope Laudunum, vir quidam, Guilermus nomine, manebat, ejusdem procurator villae, cum uxore sua Soiburgae qui unicam filiam suam, nomine Guiburgem cuidam viro, nomine Albuino, in matrimonium sociaverunt(...) Ex his itaque duos pauperes sibi eligens, data pro optione mercede, fidem ex eis infidelis exegit, ut commissum silentio tegerent, atque ad commitendum crudele et nefandissimum scelus(...) Erat eo tempore Lauduni quidam vicedominus, Ilbertus nomine(...) Hic ubi hujusmodi famam audivit, mirari primo, deinde suspicione quadam coepit animo permoveri. Et illo quidem die sustinuit, mane autem facto subsequenter diei, festinus antequam defunctus ad tumulum deferretur, cum suis ad locum venit, et quasi nescius ex industria quomodo contigisset, diligenter investigare coepit. Cumque nullius relatione animo suo satisfaceret, ultra inquisitionis impatiens, ad feretrum accessit, diruptisque violenter, quibus corpus coniectum fuerat, pannis, nec mora suffocationis certa indicia reperit(...) Cumque et tertio furentes iterum flammis conarentur apponere, lapidesque contra eam vehementer jacerent(...) Post haec vicedominus mulierem ad domum suam ducit, ciboque ac potu copiose refecit, orans ut sibi indulgeat(...)

Tout compte fait, notre miracle remonte plus directement à la relation de Guibert de Nogent. Le versificateur français a négligé les précisions d'ordre géographique ainsi que les noms des personnages. Vu la longueur du texte latin, nous n'en reproduisons que quelques passages à partir de la confession au prêtre:

(...) Verum mulier foedi facinoris conscia ad se versum prima prosiliit et infructuosi poenitudine criminis acta presbyterum, cujus dioeceseos erat, facta confessione consuluit(...) Plurimo autem emenso tempore inter ipsam et presbyterum oboriri contigit simultates; quam presbyter canonicae conditionis impatiens, quo atrociori potuit jaculatur probro. Generi necem fronti mulieris impegit. Hoc parentes juvenis ac si terrifico tonitru experrecti, ad praetorium Iberti vicedomini Laudu-

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

nensis rem referunt(...) Erat vero Elinandus per id tempestatis episcopus, vir(...) ecclesiasticae praesertim institutioni non nescius. Latione igitur sententiae pontificis traducta in curiam, cum vicedomini haereret animus quid facto conveniens videretur, a quodam grammatico ei suggeritur, quod digne talis culpa incendii plecteretur(...) Illic ministri vicedomini in promptu habuere turgurium, ad cuius furcam pedibus ac brachiis feminam sola tectam subucula colligantes sumptis ex vinea proxima arundinibus et spinulis. Illius antra tegetis strue multa conferciunt, ignemque subjiciunt. Quo exesa materiei congerie in favillam prunasque deposito, mulier consumptis libera nexibus stare videtur in medio. At parentes generi, quem illa peremerat, ejus invidentes saluti et ereptionem ejus ignis deputantes inertiae, animositate sacrilega rursus ad sarmenta, fruticesque concurrunt, focos circa illam usquequaque reficiunt, qui etiam impietate quam rabida, quae solius fumi vaporibus poterat offocari, liberatam miraculo non credentes, porrectis per ignis medium hastilibus atrocissime fustigabant. Quod solum valde eam focis innocentibus laesit; nam cum tota haec profligata fuisset ambustio, remanserat item discriminis expers. At vicedominus tantae spectaculo novitatis attonitus(...) per officiales exemplo direptis ignibus sibi asciri praecepit. Qua sibi exhibita, dum eam circum circa ex circumstantiis eventum aucupando discipit, non dico interulam, sed ne crinium vel ciliorum particulam ne minime quidem addictam laesioni comperit, in quo potissimum sola vincula experta ignes obstupuit(...)

Le thème de cette légende ne s'est pas cantonné dans le domaine de la chronique. La littérature didactique se l'est approprié dès le XIII^e siècle et les auteurs d'exemples et de miracles de la Vierge ont tout simplement repris ou adapté l'une ou l'autre des relations antérieures.

Le bénédictin Gautier de Coincy s'est inspiré d'Hermann de Laon dans son miracle de 770 vers octosyllabiques, D'une femme qui fu delivree a Loon dou feu⁵⁹.

59. V. F. Koenig, ibidem, vol. 4, p. 265 - 294.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Aux chroniques de Sigebert de Gembloux se rattachent le De muliere Laudunensi, quae ab igne evasit de Vincent de Beauvais(ibidem, lib. xxv, cap. xc⁶⁰) et l'exemplum liii, le De muliere Laudunensi per B. Mariam in mediis flammis illaesa conservata, du Magnum Speculum Exemplorum⁶¹.

Quant à Guibert de Nogent, il a été suivi de près par Jacques de Voragine(ibidem, cap. cxxxi, 10⁶²), par l'auteur des Miracula beatae Virginis⁶³, par Gil de Zamora(ibidem, tract. xvi, cap. 1, 10⁶⁴), par l'auteur du De quadam femina apud Laudunum ab incendio liberata du manuscrit Paris, Bibliothèque Nationale, f. lat. 17491, f^o 75 v^o à 77 v^o, par celui du miracle de la Vierge qui se lit au f^o 24b du manuscrit Londres, British Museum, Arundel 406⁶⁵, par l'auteur du De muliere et genero suo, le n^o lxvi des Latin Stories⁶⁶ et par celui de l'exemplo ccciii, Maria etiam peccantibus est adiutrix⁶⁷.

60. Bibliotheca mundi..., ibidem, col. 1033

61. Joannes Major, ibidem, p. 568

62. Th. Graesse, ibidem, p. 594 - 95

63. H. Isnard, ibidem, p. 204 - 206

64. Fidel Fita, ibidem, n^o 47, cant. cclv, p. 252 - 57

65. H. L. D. Ward, ibidem, n^o 12, p. 663

66. Thomas Wright, ibidem, p. 59 - 61

67. Don Pascual de Gayangos, ibidem, p. 496

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Une version de cette légende se retrouve chez Arnaud de Liège(*ibidem*, n° cccclxvi⁶⁸), Marie se commendans ab incendio liberatur, chez Johannes Gobius(*ibidem*, De confessore, i), qui se réfère à Vincent de Beauvais, et dans le miracle dramatique De une femme que Nostre Dame garda d'estre arse⁶⁹. Ce dernier texte, généralement appelé Guibour, du nom de la belle-mère, est inspiré de Gautier de Coincy et il comprend 1552 vers et 26 personnages.

Deux miracoli italiens, développant le thème de cette légende, sont conservés dans des manuscrits du XVe siècle⁷⁰: le D'una dona, la quale fece uccidere un suo genere et, essendo missa nel fuoco, fu liberata per Maria, le n° 49 du manuscrit Biblioteca Casanatense, Cod. Casan. 281 et le Come una donna, havendo facto morire el genero, era condempnata et menata al focho, le n° 4 du manuscrit Biblioteca Vaticana, Cod. Vatic. lat. 8085.

68. M. MacLeod Banks, *ibidem*, part II, p. 317 - 18

69. Edition par Gaston Paris et Ulysse Robert: Miracles de Nostre Dame par personnages publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, vol. 4, New York and London, Johnson, 1966, n° xxvi, p. 175 - 231, réimpression de l'édition de Paris, Firmin Didot, S.A.T.F., et analyse par Marguerite Stadler-Honegger, Etude sur les Miracles de Notre-Dame par personnages, thèse, Paris, P.U.F., 1926, p. 78 - 82.

70. Ezio Levi, *ibidem*, p. lxxiii et lxxviii.

Voir pour d'autres références à cette légende A. Musafia, Studien, I, *ibidem*, 1886, n° 62, p. 978, *ibidem*, II, 1888, n° 14, p. 44, *ibidem*, IV, n° 13, p. 8, H. L. D. Ward, *ibidem*, n° 8, p. 667, A. Poncelet, *ibidem*, n° 867.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

MIRACLE VIII, CHEVALIER CHAPELAIN

(Miélot I, f^o 141 r^o à 145 r^o)

Du chevalier que Nostre Dame apela son chapelain

RESUME: Un chevalier, originaire du Lieuvin, se signale dès son enfance par sa noblesse de caractère, son amour de l'étude, son mépris des vanités mondaines et sa piété. A la mort des parents, les charges familiales lui sont dévolues, malgré son jeune âge, et il se marie non pas por ardor de folage, mes por acroistre le lignage. Il n'abandonne pas pour autant le service de la Vierge et, pour mieux s'acquitter des obligations de son rang, il laisse à sa femme le soin d'héberger les pauvres. Près de son domaine, et de l'autre côté de la rivière, vit un lépreux fort accablé par son mal, mais résigné à la volonté divine. Au grand mécontentement de tous, il mène une vie honnête, distribue aux autres pauvres l'excédent des aumônes qu'il reçoit et consacre son temps à la prière et à la méditation. Une nuit, la Mère de Dieu lui apparaît, resplendissante de beauté, en compagnie d'une multitude de vierges. Elle lui demande, de la part de son Fils, d'aller aviser sans délai son official et chapelain, Raoul de la Haie, de se préparer à mourir. Invoquant son infirmité et le peu de crédit fait aux gens de sa condition, le lépreux s'excuse de ne pouvoir remplir une telle mission et néglige par deux fois de s'exécuter. La Vierge se présente à lui

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

une troisième fois et le sermonne vertement pour son insubordination. Bien que conscient de son impotence, il tente alors, n'ayant pas le choix, de se lever et, à sa grande surprise, il réalise qu'il peut marcher. Il entreprend immédiatement le voyage commandé et, un batelier lui ayant fait passer la rivière, il parvient un matin au domaine seigneurial où il se met aussitôt à agiter sa cliquette. Le seigneur étant au lit, la dame vient le recevoir et lui offre de l'aumône. Le messenger refuse gentiment et demande à parler au mari. Elle va l'en informer et lui de se porter sans tarder au devant du visiteur qui lui transmet le message de la Vierge. Après les adieux, le lépreux reprend la route et le chevalier gagne son logis où il met sa femme au courant de tout en lui recommandant de n'en rien dévoiler avant qu'il soit mort. Le lendemain, le chevalier qui jusque-là avait joui d'une parfaite santé tombe malade et, ne doutant pas de l'issue, il convoque le clergé et ses proches pour dicter ses dernières volontés. Il divise alors ses biens en trois portions, en laisse deux à la femme et aux enfants et distribue l'autre aux pauvres. Il fait venir ensuite le prêtre, se confesse et il meurt peu de temps après. On sut par la suite qu'il en avait eu avertissement de la Vierge par l'intermédiaire du lépreux.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

SOURCES ET THEMES

L'existence d'une source unique qui aurait contenu tous les éléments de cette narration est probable, mais nous n'avons pas réussi à la repérer. Nous croyons, toutefois, compte tenu du développement que prend le thème annoncé par la rubrique, que le versificateur français a puisé à différentes sources ou qu'il a mis à contribution des souvenirs se rapportant à diverses légendes.

L'unité d'intrigue est ici assurée par le personnage principal, le chevalier, dont les différentes étapes de la vie correspondent aux différents épisodes du récit. L'histoire du messel y occupe une place importante, il n'y a pas de doute, mais elle ne sert qu'à assurer l'intervention de la Vierge et à amener au dénouement.

La légende du chevalier, chapelain de la Vierge, combine de façon fort curieuse trois thèmes très populaires au moyen âge et qui ont donné lieu à plusieurs adaptations.

Il y a tout d'abord le thème du chevalier que les obligations du rang ne détournent pas du service de la Vierge et qui, avisé de sa mort prochaine, n'a cure de riens enporter de cest monde ou il n'aporta riens. Il rappelle, sous certains rapports, le motif traité dans la légende du chevalier qui fist hommage a Nostre Dame et celui développé dans l'histoire du chevalier qui ooit messe et Nostre Dame estoit por lui au tornoiement.

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Il y a en second lieu le thème du chapelain de Marie qui, dans le cadre de ce miracle, est tout à fait mal à propos. Dans la tradition médiévale et liturgique, les dénominations: chapelain et official de Nostre Dame ne s'appliquent qu'aux gens de l'Eglise exerçant une fonction ecclésiastique. Le motif du chapelain de Marie, très populaire au moyen âge, se retrouve plus particulièrement dans la légende du prêtre inculte qui ne savait chanter qu'une messe de la Vierge. Il en existe une version latine, le De presbitero qui unam tantummodo missam sciebat, dont s'est inspiré Adgar⁷¹ et la version française rimée, De un provoire qui toz jors chantoit Salve, la messe de Nostre Dame, de Gautier de Coincy⁷². Pierre Kunstmann, dans son article: La légende de Saint Thomas et du prêtre qui ne connaissait qu'une messe⁷³, fait état de la tradition manuscrite et des différentes publications relatives au sujet.

Quant au thème du messel, messenger de la Vierge, il a certains éléments en commun avec celui développé dans le miracle du trespassant que Nostre Dame apela au repos de paradis. Par sa piété, sa dévotion à la Vierge et sa condition de mendiant, le lépreux fait penser au povre homme, humbles, douz et frans qui aloit son vivre demandant a la loi d'omme mendiant.

71. Carl Neuhaus, ibidem, p. 39 - 40

72. V. F. Koenig, ibidem, vol.2, 1961, p. 105 - 108

73. Pierre Kunstmann, dans Romania, vol. 92, n° 365, 1971, p. 99 - 117

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Les deux sont gratifiés d'une apparition de la Vierge, les deux distribuent aux autres pauvres une partie des aumônes qu'ils récoltent, l'un, por Dieu, l'autre, en l'onnor a la haute Dame:

- | | | |
|------|--|-----|
| VIII | Des aumosnes qu'en li donnoit
Son languereus cors soustenoit
Et le sorplus donnoit por Dieu | 144 |
| X | Des aumosnes c'om li donnoit
Departoit il tout le sorplus
Qu'il ne li failloit a son us
En l'onnor a la haute Dame. | 24 |

MIRACLE IX, ACCOUCHEMENT FEMME JUIVE

(Miélot I, f^o 145 v^o à 148 v^o)

De la juïve cui apela Nostre Dame a son enfantement

RESUME: A Narbonne, ville réputée florissante, sont établis un grand nombre de juifs qui pratiquent fidèlement la Loi de Moïse, abolie depuis l'avènement du Christ. La femme du chef de la communauté, très charitable, bien que non chrétienne, attend son quatrième enfant. Le moment venu, elle ne peut accoucher et ses spasmes sont si forts que son cas est jugé désespéré. La puissance divine se manifeste alors en sa faveur, car une vive lumière descend du ciel et illumine l'infortunée et une voix lui enjoint

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

d'appeler la Vierge à son secours. Elle s'exécute et accouche aussitôt. Ses consœurs en sont furieuses et l'accusent d'avoir dérogé à ses traditions, pour avoir invoqué la Sainte Vierge, mais, inspirée par Dieu, la juive leur fait une réponse qui les calme et qui lui vaut leur pitié et leur attention. Quand vient le moment de la purification, la mère confie son nouveau-né à une nourrice et se rend à l'église avec les trois autres enfants. Ils reçoivent le baptême, à la grande satisfaction des chrétiens et au grand désespoir des juifs. La convertie ne cesse toutefois de se soucier du bébé et souvent elle implore la Vierge de lui accorder la grâce du baptême. Elle fait part de son angoisse à la nourrice, qui est chrétienne, lui fait don d'une pelisse qu'elle avait reçue d'un bienfaiteur, car depuis sa conversion elle vit de mendicité, et celle-ci lui promet, au risque de sa vie, de lui ramener l'enfant. Le jour convenu, la nourrice amène au lieu désigné le nouveau-né qui est immédiatement porté à l'église où, à la grande joie de la mère, il reçoit le baptême. La famille continue de mener une vie errante à Narbonne, mendiant par ci par là, jusqu'au jour où une grande disette s'abat sur la région. En compagnie de ses quatre enfants, la juive se rend à Montpellier où elle continue de mendier. L'évêque Hugues qui entend parler d'elle lui envoie de l'argent et des présents et se recommande aux prières des néophytes. Pour satisfaire un de ses rêves les plus chers, la juive entreprend par la suite, et avec ses quatre enfants, le pèle-

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

rinage en Terre Sainte et là elle visite Bethléem, Nazareth et Jérusalem. Les pèlerins n'en reviennent pas et, vraisemblablement, ils y finissent saintement leurs jours.

SOURCES ET THEMES

Le thème de la juive délivrée par la Vierge, au moment de l'accouchement, et qui se convertit remonte à Vincent de Beauvais(*ibidem*, lib. vii, cap. xcix⁷⁴) qui situe le miracle à l'époque de Tibère César.

De Iudea, quam a labore partus liberavit

Quaedam mulier Iudaea in partu laborans, et clamans pene usque ad exitum animae angustiabatur, obstetricum quoque obstupuerat solertia, solamque mortem tanti doloris finem praestolabatur. Interea dum inter angustias animae, et corporis anhelaret, subito lux caelitus emissa super eam emicuit, et vox cum luce pariter intonuit, dicens: Invoca Matrem Iesu, et liberaberis; invoca nomen Mariae, et salva eris. Luce foris subtracta, sed virtute verbi salutaris intus radicata, mulier toto corde fidelis, vel fidens in Domino, Mariae nomen invocavit magna voce, et statim foelici partu filium edidit carens omni dolore. Audientes autem foeminae, quae aderant, invisum sibi nomen, turbabantur, et stridebant in eam, et nisi e caelo oculus Dei respexisset, fortassis in eodem loco earum trucidata manibus animam exhalasset. Itaque Maria suffragante, soevientium etiam mulierum cruentas manus evasit. Et post dies purificationis suae assumptis filiis suis ad Ecclesiam confugit, ac legalibus institutis, et iustificationibus carnis abrenuncians, iugum suave Christi suscepit.

74. Bibliotheca mundi..., *ibidem*, col. 258

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

De cette source proviennent les versions françaises:

De la femme Juisve que Nostre Dame garda de mort de Jean le Conte(ibidem, f^o 85 r^o et v^o) et D'une Juisve qui reclama la Vierge Marie en enfantant des manuscrits Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 410, f^o 43 r^o et 1881, f^o 189 v^o et l'exemplum, Maria Virgo castissima succurrebat judee in partu, de Johannes Hérolt(ibidem, De miraculis beate Marie Virginis, xix). Ce dernier texte est identique à celui de Vincent de Beauvais⁷⁵.

Quant à la narration de Gobius(ibidem, cap. v, ix, i), elle présente des variantes non négligeables. On y lit:

Legitur in Mariali Magno quod fuit quedam judea infantu laborans mortem continue expectabat. Cum autem visitata fuisset a christianis mulieribus et vidissent ejus dolorem, instabant ut se beate Virginis commendaret(...)

Elle invoque alors la Vierge, promet de faire baptiser son enfant et accouche. Le mari, apprenant le baptême, tue le nouveau-né cum gladio. Il se sauve ensuite et, ne trouvant aucun refuge, entre dans une chapelle de la Vierge où il implore le secours de Marie. Pris et lié, il réclame le baptême qui lui est accordé et le fils ressuscite.

75. Voir également A. Mussafia, Studien, II, ibidem, n^o 99a, p. 53, A. Poncelet, ibidem, n^o 975, 1290

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Dans la chanson Canter m'estuet de la Virge puchelee, Gautier de Coincy⁷⁶ fait allusion au miracle de la " Juive délivrée ", mais il ne traite pas le thème pour lui-même. Il l'invoque pour illustrer la puissance et la miséricorde de la Vierge:

Ceste miracle est aperte provee:
 Ja Juise n'iert de son fruit delivree
 Se la mere Dieu n'est avant reclamee;
 Por ce l'aimme je et la voel tous jours amer. 28
 Priés vostre fil, douce virge Marie,
 Qu'i nous doinst sa grace et s'amor conquerer.

Si notre miracle s'inspire pour le thème de la narration de Vincent de Beauvais, nous ne croyons pas toutefois qu'il y remonte directement. Il est certain que parallèlement à cette légende sans aucune couleur historique particulière a existé, au moins à partir du XIII^e siècle, un autre récit qui emprunte nombre de ses éléments essentiels à la chronique narbonnaise.

Le texte latin, De judea ad fidem conversa, conservé dans le manuscrit Paris, Bibliothèque Nationale, f. lat. 17491, f^o 164 r^ob à 166 v^oa, qui semble être la source directe de notre miracle, constitue un des témoignages les plus convaincants.

76. Edw. Järnström et Arthur Långfors, Recueil de Chansons pieuses du XIII^e siècle, vol. 2, Helsinki, A. A. S. F., série B, vol. 19, Suomalaisen Tiedeakatemian Toimituksia, 1927, p. 17 - 21 et n^o lxxxvi, p. 86 - 87

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

Vu la longueur de ce texte, il nous est difficile de le reproduire intégralement. Nous nous contentons d'en citer quelques vers qui permettent de juger de la concordance des faits, de certaines des indications de lieux et des noms des personnages⁷⁷:

- f^o 164 v^ob Late patens Narbone finibus
 Cujus urbis est acta menibus
 Urbs Narbona licet sit fertilis
 Ob hoc tamen minus laudabilis
 Quod hanc colit gens execrabilis
 In hac quippe gentes judaice
 Cum preceptis legis Mosayce
 (...)
- f^o 165 r^oa Natum parit carens doloribus
 (...)
 Tribus secum assumptis filiis
 Quartum lincens nutricis gremiis
 (...)
- b Pretiosum quiddam pellitium
 Dedit ei quidam nobilium
 (...)
- v^ob Geraldus que nomine dicitur
 (...)
- f^o 166 r^oa Pessulanum hic montem adiens
 Mansit ibi pauper et patiens
 Deo semper devote serviens
 (...)
 Victum eis Deus providerat
 Nam cum presul Grannopolitanis
 Deo carus atque celi colis
 Sanctus Hugo preerat incolis
 Iste rei famam comperiens
 Afflictisque valde compatiens
 Centum misit solidos inquiens
 De comissa nobis pecunia
 Sustentetur Dei familia
 (...)

77. Il y a dans le même manuscrit, f^o 93 r^o, une narration en prose intitulée: De muliere partu liberato qui se rattache aux sources plus anciennes. Voir également A. Mussafia, Studien, I, ibidem, n^o 80, p. 979 - 980 et H. L. D. Ward, ibidem, n^o 37, p. 704

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

MIRACLE X, MORIBOND APPELE AU PARADIS

(Miélot II, n° lli, f° 72 v° à 73 r°)⁷⁸

Du trespasant que Nostre Dame apela au repos de paradis

RESUME: Un indigent, d'une grande dévotion à la Vierge, demeure en une ville où, suivant sa condition de mendiant, il ne vit que d'aumônes. Des dons qu'il reçoit il ne garde que le nécessaire et, par amour de la Vierge à qui, selon ses possibilités, il rend hommage jour et nuit, aussi pour se mériter le ciel, il distribue le reste aux autres pauvres. Un jour, il tombe malade et, bien qu'il n'ait rien à se reprocher, se voyant proche de la fin, il éprouve des remords de conscience et redoute la mort. Se reconnaissant indigne du salut, il se recommande à la Sainte Vierge et lui demande, en pleurant, de l'assister et d'intercéder en sa faveur auprès de son Fils, Jésus. Les voisins, dont il était aimé, viennent en grand nombre à son chevet, pleurent et implorent la Mère de Dieu d'avoir pitié de son âme et de lui épargner une longue et pénible agonie. Une voix, celle de la Vierge, venant du ciel, se fait alors entendre. Elle

78. Voir également Jean Miélot, I, f° 44 r°, Sensient ung autre miracle d'ung povre homme mendiant qui donnoit aux autres povres de ses aumosnes et, II, n° x, f° 11 r°, D'un poure homme laboureur qui donnoit en l'honneur de la glorieuse vierge Marie largement de ce qu'il avoit, qu'il pavoit gaignier ou acquerir.

convie le moribond au bonheur et à la paix éternels en récompense de sa dévotion, lui promet protection contre le diable et assistance au moment du jugement devant le Christ. La voix cesse de se faire entendre et le mendiant rend l'âme qui, se séparant du corps, monte tout droit au ciel.

SOURCE ET THEMES

La source de cette narration est le De paupere viro, qui dedit aliis elemosinas sibi datas in amore sancte Marie Virginis, ut ei assisteret de Césaire d'Heisterbach(ibidem, lib. iii, n° 61⁷⁹).

Vir quidam pauper degebat in quadam villa. Qui cum egeret stipe cotidiana, per plura loca pergebat et tam ex largicione bonorum virorum quam ex labore manuum victum acquirebat. Iste vero sanctam Mariam prout poterat et sciebat, ex toto corde suo honorabat et eciam de elemosinis, que ei dabantur, pro eius amore pauperibus aliis sepissime largitur. Hic ergo, dum moreretur, cepit deprecari sanctam Dei Genitricem, ut sibi misereri dignaretur et precibus suis requiem paradisi sibi largiretur. Tunc ipsa mater misericordie assistens ei et dixit: " Veni, dilecte, sicut persisti, perfruaris paradisi requie ". Hanc vocem audierunt plures, qui tunc in eadem domo fuerunt. Deinde statim anima eius ab angelis perducta est in paradysum.

La version latine De quodam viro paupere attribuée à Pothon(ibidem, cap. v⁸⁰) n'offre que de très légères variantes. On y lit à la fin: et sicut ei promiserat Sancta Dei Geni-

79. Alfons Hilka, ibidem, n° 81, p. 196

80. Bernard Pez, ibidem, p. 7 - 8 et note v, p. 84

SOURCES ET THEMES DES MIRACLES

trix laetatur cum justis sine fine.

Le texte, De paupere ad requiem invitato, conservé dans le manuscrit Londres, British Museum, Cléopatre C. X., f^o 117 v^o à 118 r^o, et dont Adgar s'est inspiré⁸¹, est identique à celui de Pothon.

Il existe de cette légende deux versions anglo-normandes: l'une, de 36 vers, transcrite par J.- A. Herbert⁸² sous le titre: The Charitable Almsman, l'autre, de 40 vers, Del povre home qui queroit le pain aus huis, éditée par Hilding Kjellman⁸³. Comme dans le texte de Césaire d'Heisterbach, on lit à la fin du dernier récit que les anges conduisent l'âme du défunt au paradis.

La version italienne, D'uno povero huomo devoto della Virgine Maria, a cui ella apparve et promisigli la gloria eterna, le n^o 16 du manuscrit Biblioteca Casanatense, Cod. Casan. 281, est signalée par Ezio Levi⁸⁴.

81. Carl Neuhaus, *ibidem*, p. 34 - 35

82. J.- A. Herbert, A new manuscript of Adgar's Mary-Legends, dans Romania, vol. 32, 1903, n^o 5, p. 406.

83. Hilding Kjellman, La deuxième collection anglo-normande des Miracles de la Sainte Vierge et son original latin avec les miracles correspondants des mss. fr. 375 et 818 de la Bibliothèque Nationale, Paris - E. Champion, Uppsala - A.- B. Akademiska Bokhandeln, 1922, p. 282, le n^o xxxiv du manuscrit British Museum, Old Royal XIX, f^o 52c. Voir également, H. L. D. Ward, *ibidem*, n^o 48, p. 705.

84. Ezio Levi, *ibidem*, p. lxx

CHAPITRE III

LES MANUSCRITS

1. Description des manuscrits

Les manuscrits qui, à notre connaissance, conservent intégralement et dans un ordre identique les dix miracles de la Vierge qui forment l'Interpolation B sont au nombre de trois. Ils ont fait l'objet, des points de vue de leur parenté, de leur contenu et de leur exécution, de différentes analyses auxquelles nous renvoyons¹. A toutes fins pratiques, nous conservons, pour les désigner, les sigles d, i, k proposés par Edouard Schwan. Vu les liens très étroits qui les unissent, nous croyons qu'il est utile de signaler, au préalable, certains éléments qui leur sont communs.

1. Nous indiquons ici les principaux ouvrages et articles qui en font mention, quitte à en signaler d'autres à l'occasion de la description de chacun des manuscrits: Edouard Schwan, La Vie des Anciens Pères, dans Romania, vol. 13, 1884, p. 237 - 39, Arlette P. Ducrot-Granderye, Etudes sur les Miracles Nostre Dame de Gautier de Coinci, Helsinki, A.A.S.F., B. xxv, 2, 1932, p. 74 - 79(elle désigne ces manuscrits par les sigles g, a, d), Artur Långsfors, Li Représ Nostre Dame de Huon le Roy de Cambrai, thèse, Helsingfors, 1907, p. xxix - xxxii(les manuscrits y sont représentés par les sigles K³, K¹ et K²), Joseph Morawski, Les miracles de Notre-Dame en vers français, dans Romania, vol. 61, n° 242, 1935, p. 194 - 205, Poèmes et refrains inédits, dans Romania, vol. 56, 1930, p. 253 et 258, Notice sur deux manuscrits, dans Romania, vol. 59, n° 235, 1933, p. 434 - 37, A.- G. Van Hamel, Encore un manuscrit de la Vie des Pères, dans Romania, vol. 14, 1885, p. 130 - 31, Göran Bornäs, ibidem, p. 40 - 41.

LES MANUSCRITS

Par l'écriture, les trois sont du XIVe siècle. Ils sont richement enluminés, ont de nombreuses miniatures et des lettrines de toutes couleurs avec prolongements marginaux - d témoigne de plus de sobriété -. Les initiales, alternativement rouges et bleues, sont ornées en or et toutes couleurs.

Les trois manuscrits portent des lignes verticales, de la longueur des feuillets, et des lignes horizontales exécutées à la plume et à l'encre du texte. La réglure comprend 49 lignes dans d et k et 51 lignes dans i. Les dix lignes verticales délimitent la justification et les trois colonnes. Les lignes 2, 5 et 8 portent les capitales.

Aucune mention n'annonce ni le début ni la fin de l'interpolation. On peut déduire qu'elle était incorporée au modèle direct ou indirect des trois manuscrits. Les miracles interpolés sont placés entre les contes 20, Du prestre qui perdi son sacrement par .III. fois pour ce qu'il avoit jeü avec une fame, et 22, De l'ermite qui coupa sa langue et la cracha a une fame au visage d'angoisse qu'il ne gieüst a li, de la Ière Vie des Pères.

Dans les trois manuscrits, le prologue du second et du troisième miracles suit l'épilogue.

LES MANUSCRITS

d , Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 5204² (XIVE siècle)

I : f^o 145 r^oa à 145 r^oc
 II : f^o 145 r^oc à 145 v^oc
 III : f^o 145 v^oc à 146 v^oa
 IV : f^o 146 v^oa à 147 r^oa
 V : f^o 147 r^oa à 147 r^oc
 VI : f^o 147 r^oc à 148 r^oa
 VII : f^o 148 r^oa à 148 v^ob
 VIII : f^o 148 v^ob à 150 v^oa
 IX : f^o 150 v^oa à 152 r^oa
 X : f^o 152 r^oa à 152 r^oc

[explicit] : f^o 214 r^o

Ci fenissent la vie des
Sains peres hermites

[ex-libris?] : f^o 216 r^o

Voir Henry Martin, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, vol. 5, Paris, Plon, 1889, p. 149 - 152.

Le manuscrit comprend 216 feuillets de parchemin dont les dimensions sont 325 sur 250 mm. Les deux derniers feuillets sont en blanc et le feuillet 214 ne porte que cinq lignes d'écriture sur la première colonne du côté recto. L'ordre des feuillets est interverti vers la fin du manuscrit. Après le

2. ancienne cote: B. L. fr. 288

LES MANUSCRITS

feuillet 191, on trouve les feuillets 208 et 209, puis les feuillets 194 à 207, 192 et 193 et, en dernier lieu, les feuillets 210 à 214. Le feuillet 148 porte au verso une réclame.

Au verso du feuillet B de la table, se lisent les rubriques des miracles intercalés. Dans le corps du manuscrit, les rubriques sont rouges. Les miniatures sont au nombre de 160 et chacun des miracles interpolés est illustré par une miniature couvrant la largeur d'une colonne.

Nous ne possédons aucun renseignement sur l'origine du manuscrit ni sur son âge exact. On peut tout au plus déduire de la suggestion de Morawski³ qu'il figurait dans la Librairie de Charles V(1364 - 1380) et de Charles VI(1380 - 1422) avant d'appartenir à l'Eglise collégiale de Saint-Quentin en Vermandois⁴.

On peut difficilement avancer que le copiste transcrivait un modèle à 48 lignes d'écriture. L'unique indice en ce sens - et il peut être détruit par une objection - reste le vers 56 du cinquième miracle, vers que le scribe a sauté et

3. Joseph Morawski, Romania, vol. 59, p. 437

4. N'ayant pas trouvé au manuscrit une localisation antérieure au XVe - XVIe siècle, nous croyons, avec Morawski, Romania, vol. 59, p. 435, et jusqu'à preuve du contraire, qu'il correspond au n° 904(A31, B31, D17, E16, F7) de la Librairie du Louvre(cf. Léopold Delisle, Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, vol. 3, Paris, 1881, p. 156).

LES MANUSCRITS

qu'il transcrit à la dernière ligne de la colonne(f^o 147 r^ob).

La langue du manuscrit n'est pas particulièrement marquée dialectalement. L'étude de la langue de l'auteur montrera dans quelle mesure les traits dialectaux, partagés par les trois manuscrits, remontent au versificateur. Au vers III:80, lesir(< licere), au vers VIII:224, s'em pert(< *partire) et au vers II:35, s'amaladi(réfléchi au sens intransitif) se lisent dans le manuscrit d. De plus, en+le y est toujours contracté en ou(I:46, 56, II:23, III:178, V:20, VI:153, VII:61, 64, VIII:400, IX:233, 244, 336, 357, 389). Le manuscrit k partage cette particularité, sauf au vers VIII:17 où il a el⁵.

i , Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30⁶

(XIVe siècle)

I	:	f ^o 119	v ^o b	à	120	r ^o c
II	:	f ^o 120	r ^o b	à	120	v ^o c
III	:	f ^o 120	v ^o b	à	121	v ^o b
IV	:	f ^o 121	v ^o a	à	122	r ^o a

5. Sur la vocalisation de l'-l final dans l'enclitique el et l'arrondissement, dans ce cas, de la voyelle précédente en [u] dans les régions du Nord et de l'Est, voir M. K.

Pope, From Latin to modern French with especial consideration of Anglo-Norman. Phonology and morphology, publ. of the University of Manchester, n^o ccxxix, French series, n^o vi, Manchester, M.U.P., 1952, n^o 843, réimpr. de l'édition d'A.U.P., 1934

6. ancienne cote: Barrois 746 - 1745

LES MANUSCRITS

V	:	f ^o	122	r ^o a	à	122	v ^o c
VI	:	f ^o	122	v ^o b	à	123	r ^o c
VII	:	f ^o	123	r ^o b	à	124	r ^o a
VIII	:	f ^o	124	r ^o a	à	125	v ^o c
IX	:	f ^o	125	v ^o b	à	127	r ^o c
X	:	f ^o	127	r ^o c	à	127	v ^o c

Voir Van den Gheyn, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique, vol. 5, Bruxelles, 1901, n^o 3354, p. 335-47

L'ordre irrégulier de distribution des colonnes est dû au fait que le scribe n'enjambait pas les espaces réservés. Les réclames permettent de constater que, dans l'ensemble, le manuscrit est constitué d'une série de cahiers de 8 feuillets.

Distribution des réclames:

f ^o	11	15	23	31	39	47
		55	63	71	83	87
		95	103	111	119	127
		135	143	151	159	167
		175	180			

Les réclames aux feuillets 11 et 83 n'annoncent pas tout le premier vers de la première colonne des feuillets suivants. A la différence des autres, elles sont constituées par un dessin d'animal, exécuté à la plume et à l'encre du texte, sur lequel on lit respectivement: tant est et En Egypte. Au verso a et b du second feuillet de la table se lisent les rubriques des mira-

cles intercalés.

Il y a tout lieu de penser que le premier feuillet du manuscrit ne provient pas du recueil primitif dont a été détaché le manuscrit i et qu'il a été fabriqué sur le modèle du feuillet correspondant de ce recueil originel. Le rubricateur postérieur a essayé de reproduire le plus fidèlement possible la colonne correspondante du manuscrit Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9225⁷. Le pastiche se reconnaît à plus d'un signe. La miniature manque, l'écriture est plus fine et les hastes plus droites, l'encre est d'un noir foncé, la lettre qui suit la capitale n'est pas peinte en rouge et le motif décoratif qui tient lieu de bout-de-ligne aux rubriques est différent de celui des autres feuillets de la table.

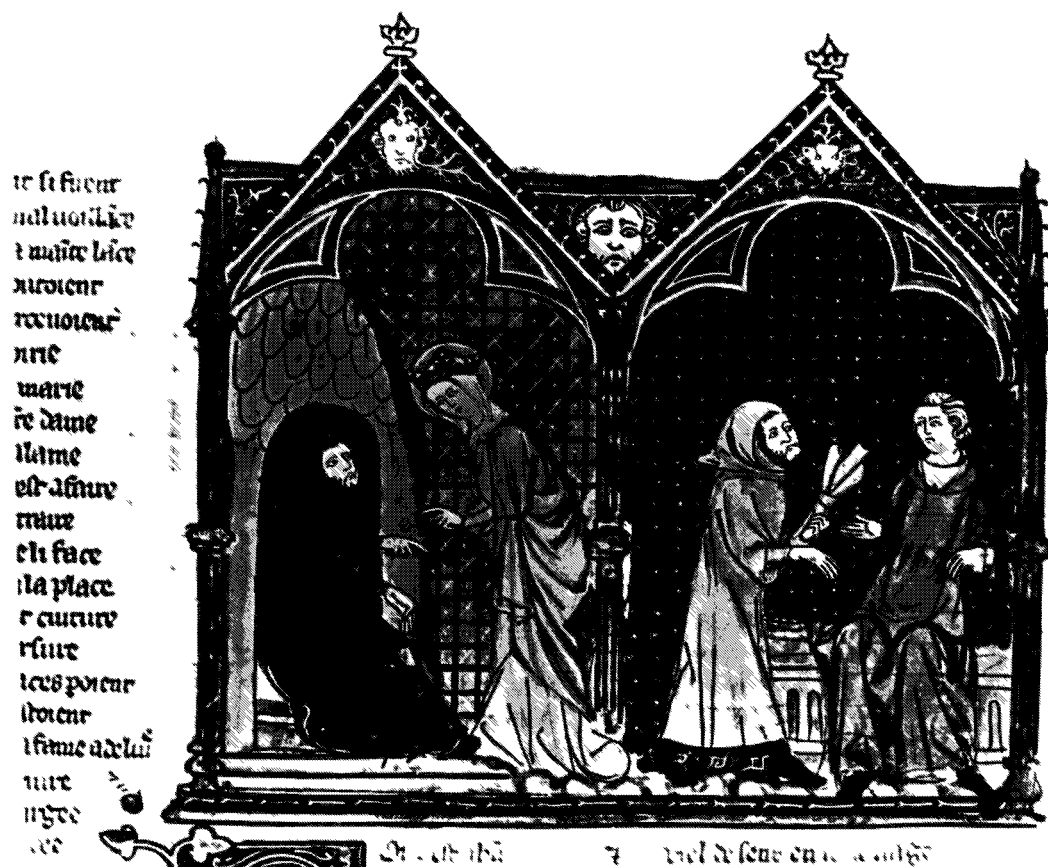
Le manuscrit compte 190 feuillets de parchemin de 420 sur 310 mm. Les rubriques sont rouges, à l'exception des 15 qui se lisent du feuillet 32 v^ob au feuillet 61 v^o. Celles-ci sont noires ou d'un rouge plus foncé et d'une main différente. Les préparations de ces rubriques n'ont pas été effacées.

Le manuscrit comprend 123 miniatures de grande dimension et généralement à plus d'un compartiment. Aux miracles IV et X de l'Interpolation B, la miniature a un compartiment, elle en a

7. ancienne cote: Barrois, 737 - 1712. A l'origine, les manuscrits 9225 et 9229-30 ne formaient qu'un seul et même recueil. Ce recueil a été très probablement sectionné vers l'époque où il entra dans la collection de Philippe le Bon, duc de Bourgogne(1396 - 1467).

LES MANUSCRITS

deux aux miracles V, VI, VII, VIII et IX, trois aux miracles I et III et quatre au second. Toutes les miniatures couvrent la largeur de deux colonnes.



reproduction réalisée par le service photogra-
phique de la Bibliothèque Royale de Belgique à
Bruxelles

f^o 124 r^obc

LES MANUSCRITS

L'ex-libris au recto du feuillet 190 indique que le manuscrit a appartenu au monastère de Zeelhem, dans le Brabant, avant d'entrer dans la collection du duc de Bourgogne.

Ce manuscrit a un certain nombre de traits graphiques, phonétiques, morphologiques et lexicaux qui le distinguent des autres. Ces particularités seront signalées en temps et lieu.

Sur l'origine brabançonne et sur l'ornementation du manuscrit voir:

Camille Gaspar et Frédéric Lyna, Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque Royale de Belgique, 1ère partie, Paris, S.F.R.M.P., 1937, n° 109, p. 259 - 266.

C. Gaspar et F. Lyna, Philippe le Bon et ses beaux livres, Bruxelles, édition du Cercle d'art, L'art en Belgique, n° 6, 1942.

Charles François, Perrot de Neele, Jehan Madot et le manuscrit B. N. fr. 375, dans Revue belge de philologie et d'histoire, vol. 41, 1963, n° 3, p. 778, note 2.

H. Fierens-Gevaert, Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges, 2e édition, Paris, F. Alcan, 1902, principalement le chapitre xiii, Les origines de la miniature flamande et les pages 77 et 78.

Alfred Michiels, Histoire de la peinture flamande, vol. 1, 1865, p. 184 et 186.

Paul Meyer, Notice du ms. 9225 de la Bibliothèque Royale de Belgique (Légendier français), dans Romania, vol. 34, 1905, p. 24 - 43.

Georges Doutrepont, La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne, Bibliothèque du XVe siècle, vol. viii, Paris, H. Champion, 1909, p. 207.

LES MANUSCRITS

k , La Haye, Bibliothèque Royale 71. A. 24⁸ (XIVE siècle)

I	:	f ^o	XLVI	r ^o a	à	XLVI	r ^o c	(121)
II	:	f ^o	XLVI	v ^o a	à	XLVII	r ^o a	(121-122)
III	:	f ^o	XLVII	r ^o a	à	XLVII	v ^o b	
IV	:	f ^o	XLVII	v ^o b	à	XLVIII	r ^o b	(122-123)
V	:	f ^o	XLVIII	r ^o b	à	XLVIII	v ^o c	
VI	:	f ^o	XLVIII	v ^o b	à	XLIX	r ^o c	(123-124)
VII	:	f ^o	XLIX	r ^o c	à	L	r ^o b	(124-125)
VIII	:	f ^o	L	r ^o b	à	127	r ^o a	
IX	:	f ^o	127	r ^o a	à	128	v ^o b	
X	:	f ^o	128	v ^o b	à	129	r ^o a	
[explicit]	:	f ^o	189	r ^o				

Ci fenissent la vie des sains
Et les miracles nostre dame
Et la vie des sains peres hermites

Cet explicit indique de façon non équivoque que le manuscrit, dans son état actuel, est incomplet. Le manuscrit d qui conserve une partie de la Vie des Sains est, à ce sujet, moins incomplet que les deux autres. Identique à i pour le contenu et le nombre de feuillets, il est évident que le recueil primitif dont a été détaché le manuscrit k a connu le même sort que celui dont faisait partie le manuscrit de Bruxelles. Il pa-

8. ancienne cote: Y 389

LES MANUSCRITS

rait également indubitable qu'un même souci et qu'une même connaissance des deux recueils primitifs ont été à l'origine de leur morcellement. Est-ce à dire qu'ils ont appartenu à une époque au même possesseur? Il est difficile de répondre à la question par l'affirmative. On pourrait, à la rigueur, penser à Philippe le Bon et à l'époque - 1382 à 1477 - où les Pays-Bas(Belgique et Hollande) échurent par mariage à la Maison de Bourgogne⁹.

Originellement, le manuscrit comportait une première foliotation en chiffres romains, placés au centre de la justification, allant du premier feuillet au feuillet 75, une seconde, également en chiffres romains, de I à L, le reste du manuscrit n'étant pas folioté. Une main postérieure a comblé cette lacune et a indiqué au crayon noir, en chiffres arabes, au sommet droit des feuillets, la pagination de tout le manuscrit.

Au dos, on lit sur une étiquette marocain rouge le titre doré: La vie de Nostre Dame etc. Il y a une réclame au f^o 120 v^o.

Le manuscrit comprend 189 feuillets de parchemin et n'a pas de table. Les feuillets mesurent 430 sur 320 mm. Les miniatures, au nombre de 122, couvrent la largeur de deux colonnes. La miniature du cinquième et du huitième miracles de

9. Le duc Philippe le Bon a séjourné à La Haye d'octobre 1455 à juin 1456.

LES MANUSCRITS

l'Interpolation a deux compartiments, elle n'en a qu'un pour les huit autres. Les rubriques sont rouges. Le scribe n'a pas enjambé l'espace réservée au f^o 123 v^ob.

A ma connaissance, les suppositions sur la provenance du manuscrit ne vont pas au-delà de l'époque où il a pu faire partie de la collection d'Henri III de Nassau (1483-1538).

Voir sur le manuscrit : A.- G. Van Hamel, *ibidem*, p. 130-131, W. G. Byvanck, De Oranje-Nassau Bookerij en de Oranje-Pennigen in de Koninklijke Bibliotheek en in het Koninklijk Penning-Kabinet te's Gravenhage, Haarlem, H. Kleinmann, 1898, n^o 38, p. 16 et le Catalogue des livres de la Bibliothèque de S. A. S. Frédéric-Henri, Prince d'Orange, La Haye, 1749, n^o 34, p. 214.

Certaines graphies propres à ce manuscrit fournissent des indications sur la langue du copiste. Tierre (graphie wallonne) < terra est lié à la rime à pierre (I: 47), contralies (III: 49) au lieu de contraries, la contraction de en+le en u (VII: 61), varlet (VII: 147) d'origine picarde, seirement < sarmentu (VII: 145), gloutenie (VIII: 43) et herbergier (VIII: 115). Il est vraisemblable que le manuscrit a été exécuté dans la région du Nord de la France.

LES MANUSCRITS

2. Edition

Le premier miracle a été édité par Joseph Morawski(Romania, vol. 61, n° 243, ibidem, p. 342 - 45) d'après le manuscrit i, désigné par le sigle B. L'apparat critique donne les variantes de A(d) et de C(k). A part les manquements à la graphie du texte aux vers 27, 39, 58, 86, 89, 91 et 99, une correction est apportée au vers 71 et les leçons des vers 35, 77 et 97 sont conformes à celles des autres manuscrits. Il y a une émen-dation au vers 85 et une autre au vers 98.

Le cinquième miracle fait partie des Fabliaux et Contes des Poètes François des xi, xii, xiii, xiv et xve siècles tirés des meilleurs auteurs publiés par Barbazan de D.- M. Méon(édition augmentée et revue sur les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, vol. 1, Paris, B. Warée, 1808, p. 82 - 86). A la page ix de l'Avertissement, Méon, résumant Barbazan, écrit:

(...) Ce Miracle est extrait d'un manuscrit de Sorbonne, N° 331, qui contient une multitude de miracles opérés par la Vierge à Soissons et à Arras, et les vies de plusieurs Ermites, dont étoit Auteur Gautier de Coinsi, Religieux de Saint Maart(Médard) de Soissons(...)

Ce Miracle de Notre-Dame qui alla à un tournoiement, et se substitua au lieu d'un Chevalier qui entendoit la Messe ne figure dans aucun des manuscrits qui contiennent à la fois les Miracles Nostre Dame de Gautier de Coincy et les Vies des Pères, d, i et k exceptés, ni dans aucun des manuscrits que

LES MANUSCRITS

Barbazan aurait utilisés pour transcrire ses Fabliaux et Contes de poètes françois des xii, xiii, xiv et xv^{es} siècles(vol. 1, Paris, Vincent, 1756, vol. 2 et 3, Amsterdam, Arksté et Mercus, 1756) et le Sorbonne 331, l'actuel Paris, Bibliothèque Nationale, f. lat. 15661, ne renferme aucun texte français. De plus, les différents inventaires et catalogues des manuscrits qui ont appartenu à la Sorbonne ne fournissent aucune indication qui permette d'identifier à coup sûr le manuscrit¹⁰. Il est donc permis de s'interroger sur l'existence réelle de ce témoin éventuel pour lequel Barbazan fournit une cote inexacte.

Il s'agit ou bien d'un manuscrit proche parent de d, i, k ou bien de l'un de ces manuscrits coté avec inexactitude. En retenant la deuxième hypothèse, certains indices plaident en faveur du manuscrit de l'Arsenal. Il est, en effet, le seul qui, au XVIII^e siècle, ait appartenu à M. de Bombarde et au marquis de Paulmy(Belles-Lettres 1720).

10. Les manuscrits de la Sorbonne, au total 1848, furent portés, en 1796, à la Bibliothèque Nationale. Les inventaires concordent sur le nombre(cf. Léopold Delisle, Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, vol. 3, Paris, 1881, p. 9 à 114 et Henri Omont, Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale. Nouvelles Acquisitions françaises, vol. 2, Paris, E. Leroux, 1900, n^o 5483 - 5487).

Barbazan, dans ses Notices de différents manuscrits français anciens des bibliothèques de l'Eglise de Notre-Dame de Paris, de la Sorbonne et de M. de Bombarde, l'actuel Paris, Bibliothèque Nationale, n. acq. fr. 1790, manuscrit de 74 pages, ne décrit aucun manuscrit qui ressemble à celui que nous essayons d'identifier.

LES MANUSCRITS

A la page 227 de ses Notices et extraits de manuscrits, l'actuel Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 3519, Barbazan fait mention d'un manuscrit qu'il intitule: Extrait de la vie des Ermites, manuscrit de M. de Bombarde¹¹. La description qu'il en donne rappelle à plus d'un titre celle du manuscrit d. Comme dans d, l'Interpolation couvre les feuillets 145 à 152(cf. Arsenal 3519, p. 268 - 276). Le texte édité par Méon et celui conservé dans d, pour le cinquième miracle, partagent onze leçons contre le texte de i et celui de k(cf. 26, 27, 40, 46, 67, 68, 72, 83, 84, 95, 107).

Le texte de Méon présente toutefois des leçons qui autorisent des doutes quant à l'identité de d et du manuscrit signalé par Barbazan. Il a neuf leçons qui lui sont propres et six de ces leçons sont fautives pour le compte syllabique(cf. 20, *36, 38, *52, *66, 76, *86, *88, *104¹²). Bien qu'il soit toujours possible d'attribuer ces fautes à une mauvaise lecture des éditeurs, il reste que la conclusion que Barbazan donne au neuvième miracle ne concorde pas avec celle de d:

(...) elle se fit chrestiene, écrit-il, et fit baptiser son enfant et plusieurs Juifs suivirent son exemple(...)

11. le n° 18 du catalogue d'Henry Martin, ibidem, p. 411

12. les n°s de vers précédés d'un astérisque indiquent les leçons fautives pour la mesure.

LES MANUSCRITS

Dans le doute, nous croyons qu'il est plus sage de supposer que le manuscrit auquel fait allusion Barbazan constitue un témoin différent de d, i, k, mais très proche de d. Nous le désignons par le sigle m et nous en donnerons les variantes à l'occasion de l'établissement du texte.

Il existe une édition du même miracle dans la Chrestomathie de l'ancien français de Karl Bartsch(10^e édition, revue et corrigée par Léo Wiese, Leipzig, F. C. W. Vogel, 1910, pièce 59, p. 205 - 206) d'après le manuscrit M(Barbazan - Méon). L'apparat critique contient les variantes de A(d) et de B(i). Le vers 20 conserve la graphie de i et les corrections aux vers 38, 52, 86, 87, 88 et 104 sont conformes aux leçons de d et de i. Au vers 111, la correction de Ame en Ajue est maintenue¹³. Cette correction avait été faite par Bartsch.

Nous avons indiqué au second chapitre la parenté très étroite qui existe entre les miracles de l'Interpolation B et les narrations correspondantes de Jean Miélot. Est-ce à dire que le cordelier a utilisé comme modèle l'un des manuscrits d, i, k ?

13. Pour les éditions des autres oeuvres contenues dans les manuscrits d, i et k, voir Göran Bornäs, ibidem, p.51 - 53

LES MANUSCRITS

Dans la compilation de Miélot -

(...) Elle comprend, écrit Georges Doutrepont¹⁴, deux parties dont la première est représentée par un volume terminé à La Haye en 1456 et que possède aujourd'hui la Nationale de Paris(Barrois 738, B. N. 9198). La seconde existe en deux copies, un peu postérieures(...) -

seul le Miracle du trespasant que Nostre Dame appella à eternal repos du royaume de paradis, le dixième de l'Interpolation, ne figure pas à la place que lui assigne l'Interpolation B. Il ne suit pas le miracle de la Juisve. Il est permis de penser que le compilateur du XVe siècle l'a tout simplement déplacé et pour des raisons que nous ignorons.

Bien qu'il soit difficile de tenter une comparaison, en tous points systématique, des textes du prosateur et de ceux du versificateur, on peut constater que le cordelier a suivi de près son modèle, qui a pu être l'un des manuscrits d, i et k. Il a négligé les prologues et certains vers non nécessaires au récit. La leçon: Ou terroir de l'ymage, correspondant au vers 17 du huitième miracle, constitue une faute propre au manuscrit B. N. 9198. Le fait que le texte de Miélot conserve, au premier miracle, le correspondant de deux vers qui man-

14. Georges Doutrepont, La littérature à la Cour des ducs de Bourgogne. Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Bibliothèque du XVe siècle, vol. 8, Paris, H. Champion, 1909, p. 215 - 16.

LES MANUSCRITS

quent à d i seuls implique qu'il n'a pas été exécuté uniquement sur le modèle de l'un de ces manuscrits. La leçon: Car il est heure de compter, l'équivalent du vers VIII: 378, par exemple, est conforme à la version de d . On peut toutefois comprendre que le prosateur a tout simplement corrigé une faute évidente de i et de k .

A part l'accord sur deux vers entre l'oeuvre de Miélot et le texte de k , les deux documents partagent un certain nombre de leçons contre d i ou contre d seulement (VI: 46, 128, 142, VII: 45 - 46, 95, 108, VIII: 53, 267, 360. IX: 99, 180, 386, etc.). Il y a toutefois un désaccord sur le vers VII: 70, désaccord qui permet deux interprétations différentes.

Il s'avère donc plus probable que Miélot aurait utilisé le manuscrit k ou une copie de ce manuscrit et qu'il aurait consulté un autre manuscrit, et plus vraisemblablement le manuscrit de Bruxelles.

Joseph Morawski suggère(Romania, vol. 59, p. 435, note 2) que le manuscrit copié par le cordelier est le n^o 74, le Barrois 739, de l'inventaire de 1420 de la Librairie de Philippe le Bon¹⁵. Cette proposition, fondée sur la description som-

15. Georges Doutrepont, Inventaire de la " Librairie " de Philippe le Bon (1420), Commission Royale d'Histoire, Bruxelles, Kiessling, 1906, p. 36 - 37.

LES MANUSCRITS

maire d'un manuscrit perdu, nous condamne à piétiner sur place, quant au problème qui nous intéresse ici. Nous sommes plutôt portés à penser que le cordelier se serait référé, pour la rédaction des dix récits quasi identiques aux miracles de l'Interpolation B, aux manuscrits i et k. Cela reviendrait à affirmer, bien entendu, que les deux manuscrits, ou mieux, les deux recueils dont ils ont été détachés, ont appartenu momentanément, et vers 1456, à Philippe le Bon. Nous nous contentons de formuler l'hypothèse, qui est susceptible d'apporter une explication au morcellement similaire dont les deux recueils primitifs ont été l'objet. Les manuscrits i et Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9225 n'ayant été identifiés comme manuscrits indépendants qu'à partir de l'inventaire de 1467 de la Librairie de Philippe le Bon, on peut supposer que le sectionnement du recueil originel a eu lieu entre 1456 et 1467.

3. Choix du manuscrit de base

Du point de vue du contenu des manuscrits d i k, l'étroite parenté de ces trois témoins résulte de trois principaux facteurs: ils contiennent, et dans un certain ordre, des contes des Vies des Pères (cf. E. Schwan, *ibidem*, p. 243 - 44, G. Bor-nas, *ibidem*, p. 46 - 47), le premier livre des Miracles Nostre Dame de Gautier de Coincy et l'Interpolation B.

LES MANUSCRITS

Pour ce qui a trait aux Vies des Pères et aux leçons que partagent les manuscrits d, i et k, nous rappelons que les trois témoins proviennent de deux sources différentes dont l'une est commune à A(Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1546¹⁶) et l'autre commune à D(Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 3527¹⁷).

Quant aux Miracles Nostre Dame de Gautier de Coincy, Arlette P. Ducrot-Granderye¹⁸ signale que adg, respectivement ikd, forment avec r(Paris, Bibliothèque Sainte Geneviève 586) un ensemble d'où se détache le groupe dg.

Dans le cadre de ce chapitre, la filiation de d, i, k sera établie et le choix du manuscrit de base, arrêté, en fonction essentiellement de l'Interpolation B.

Les fautes communes aux trois manuscrits prouvent qu'ils remontent à une seule et même copie ou que l'un des trois constitue cette copie.

Au septième miracle, l'ordre des vers 45 et 46 est différent dans k et les vers 66 et 67 sont intervertis. Les vers 337 et 338 du neuvième miracle manquent à d et les vers 9, 25, 89 du sixième miracle, 355 du huitième manquent à i. L'épi-

16. anciennes cotes: 75^{883.3} et Colbert 4119(XIIIe s.)

17. ancienne cote: B. L. F. 325(XIVE s.)

18. Arlette P. Ducrot-Granderye, *ibidem*, p. 125 - 26

LES MANUSCRITS

logue du premier miracle et celui du dixième sont, respectivement, allongés de quatre vers dans i et les vers 36 et 38 de l'édition manquent, au premier miracle, à d et à i . De plus, la rime 29 du troisième miracle est différente dans i . Il en résulte qu'aucun des manuscrits n'est le modèle de l'un des deux autres ni le modèle direct des deux autres.

Les fautes communes à deux manuscrits¹⁹(ik: 3, II:44, VII:158, IX:72, dk: 6, VI:1, 124, VII:11, 95, VIII:246, IX:441) montrent que di ont moins de rapports entre eux, que dk partagent le plus grand nombre de fautes et que, des trois témoins, k est le plus corrompu. Il reste possible que d et i , qui partagent avec k des leçons fautives, remontent à un modèle qui, lui, proviendrait de k ou que d, i, k soient des copies indépendantes d'un même modèle.

L'hypothèse suivant laquelle les trois manuscrits seraient des copies indépendantes provenant d'un même modèle(il s'agirait d'un modèle également très corrompu) est peu probable, vu le nombre de vers où chacun des manuscrits offre une leçon individuelle: I:15, 31, 35, 45, 86, II:95, III:1, 29, 60, 64, 151, 164, IV:*55, 57, V:8, VI:31, 46, 85, 88, VII:6,

19. Vu la fragilité de la notion même de faute, l'instabilité de l'usage dans l'ancienne langue, l'imprécision sur les réelles habitudes de l'auteur et sur la région dont il est originaire, nous avons négligé un certain nombre d'accords et n'avons retenu comme erreurs communes que les leçons qui pèchent de façon certaine contre le sens, la grammaire et la mesure.

LES MANUSCRITS

*125, 180, VIII:*8, 177, 255, *378, IX:98, 99, 103, 217, *265, 268, 386, 408, 442, X:36²⁰ et il faudrait ajouter le vers 89 du sixième miracle où la leçon de d et celle de k sont différentes.

Les accords purement graphiques mis de côté, d et i ont en commun 97 leçons non fautives, d et k , 80, i et k , 156.

Les trois manuscrits sont en bon état et ont l'avantage d'offrir, du moins pour l'Interpolation B , un texte bien lisible. Les vers 35 et 36 du neuvième miracle sont répétés dans d et il y a omission d'un membre de mot aux vers II:26 et VIII:40. Dans i , la consonne finale des formes verbales manque aux vers IV:8, V:60, VI:160, IX:374, 377, la lettre n de la syllabe -ment est omise aux vers I:101, III:114, VIII:213, il y a omission d'une lettre au vers VIII:150, répétition d'un mot aux vers VII:165, VIII:41 et IX:234, omission d'un mot aux vers VI:55, 73 et aux vers VIII:158, 468, un mot sauté est ajouté à la fin du vers.

Il ne manque pas de vers à k seul, mais les vers 66 et 67 du septième miracle y sont intervertis. Les vers 337 et 338 du neuvième miracle manquent à d . Quant à i , quatre vers lui manquent et il contient seul huit vers.

20. L'astérisque indique les vers où la leçon de deux manuscrits est fautive.

LES MANUSCRITS

Du point de vue textuel, chacun des manuscrits, en raison de certaines caractéristiques qui lui sont propres(d a un grand nombre de leçons individuelles, i a un texte plus long de huit vers et k a deux vers que les autres n'ont pas), pourrait valablement servir de base à l'édition. C'est d'autant plus vrai qu'il est difficile de se faire une idée précise des réelles habitudes de l'auteur et de sa compétence comme versificateur. De plus, les leçons des manuscrits ne permettent pas de classer ces copies suivant un stemma rigoureux.

Compte tenu des raisons invoquées au paragraphe précédent, de l'étroite parenté des manuscrits et du nombre de leçons fautives que présente chacun d'eux, nous écartons de notre choix le manuscrit de l'Arsenal qui a 156 leçons individuelles. Le copiste du manuscrit de La Haye est certes le plus soigneux, mais ce témoin, qui a 97 leçons individuelles, a trop de fautes pour être retenu. Nous adoptons donc comme manuscrit de base le manuscrit de Bruxelles, qui n'a que 80 leçons individuelles et qui a l'avantage d'offrir huit vers que les autres n'ont pas.

Nous tenons à signaler que ce manuscrit présente plusieurs lacunes d'ordre textuel imputables à la négligence du scribe. Nous indiquerons, à l'occasion de l'établissement du texte, les principes suivant lesquels des corrections lui seront apportées.

LES MANUSCRITS

4. Description du manuscrit de base

Les auteurs qui ont étudié le manuscrit Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30 le datent de la première moitié du XIV^e siècle. Son origine brabançonne semble confirmée par la miniature du feuillet 122 r^o où figure un bouclier aux armes de Brabant²¹.

Le manuscrit mesure 420 millimètres sur 310. Le dos de la reliure, en veau raciné rehaussé d'or, porte le titre doré: Miracles de Nostre Dame, Vies des peres en vers, les armes de la Belgique et la cote de la Bibliothèque Royale. Le titre est reproduit à l'intérieur sur une étiquette en maroquin rouge.

Les feuillets de parchemin sont au nombre de 190 et il se trouve à la fin du manuscrit une page de garde en papier. La foliotation, en chiffres arabes placés au sommet de la colonne de droite, commence par le premier feuillet qui, cependant, n'est qu'une reproduction du feuillet correspondant du manuscrit Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9225. Nous décrivons parallèlement ce feuillet de la table tel qu'il se présente dans chacun des manuscrits pour mettre en relief les points de similitude.

21. Voir plus spécialement Camille Gaspar et Frédéric Lyna, Les principaux manuscrits à peintures..., ibidem, et surtout p. 259.

LES MANUSCRITS

MS. 9225MS. 9229 - 30

f^o 1 r^o : Ci commencent les ty
tres de la legende des
sains. qui autrement
est apelee. legende do
ree. ou legenda aurea. en blanc
Et apres commencent
les miracles nostre
dame. Touz les tytres.
Et apres les tytres de
la vie des peres

etc.

f^o 1 v^o c: Ci fine la legende des
sains et leur glorieus en blanc
martyre

Miniature représentant

la Vierge et des sup- en blanc
 pliants.

Ci commencent les mira identique
cles nostre dame qui identique
mout sont bonnes a retere
nir et a metre a oeuvre re.....oeuvre

Rubriques des neuf pre-
 miers miracles identiques

Rubrique incomplète du

dixième miracle: Du prestre identique
convoiteus
qui ne volt aler a la povre
fa

LES MANUSCRITS

Dans le manuscrit de base, les feuillets ont trois colonnes et cinquante lignes d'écriture. La justification mesure 318 millimètres sur 232. L'encre du texte tire sur le doré, l'écriture est régulière et l'exécution du manuscrit assez homogène.

Le manuscrit porte trois sceaux de la Bibliothèque de Bourgogne, soit un au f^o 2 r^o et deux au f^o 190 r^o, et quinze sceaux de la Bibliothèque Royale de Belgique, soit deux au f^o 2 r^o et un aux feuillets suivants: 1 r^o, 12 r^o, 23 v^o, 40 v^o, 74 r^o, 96 v^o, 117 v^o, 130 v^o, 149 r^o, 167 v^o, 181 v^o, 188 v^o et 190 r^o.

f^o 2 r^oa 17 rubriques

b 13 rubriques

Ci finent les chapitres des miracles nostre dame sainte marie

c Miniature

Ci commencent li chapitres de la vie des peres. Et premierement est le commencement des. II. hermites qui faisoient paniers

11 rubriques

f^o 2 v^oa 19 rubriques, dont celles des cinq premiers miracles interpolés.

b 20 rubriques, dont celles des cinq autres miracles intercalés.

c 20 rubriques

LES MANUSCRITS

f^o 3 r^oa

13 rubriques

Explicit (barré d'un trait rouge)
Ci finent les chapitres de la

(ligne rayée d'un trait rouge, sauf Ci)
vie des sains peres hermites

(ligne complètement rayée d'un trait rouge)

f^o 4 r^o

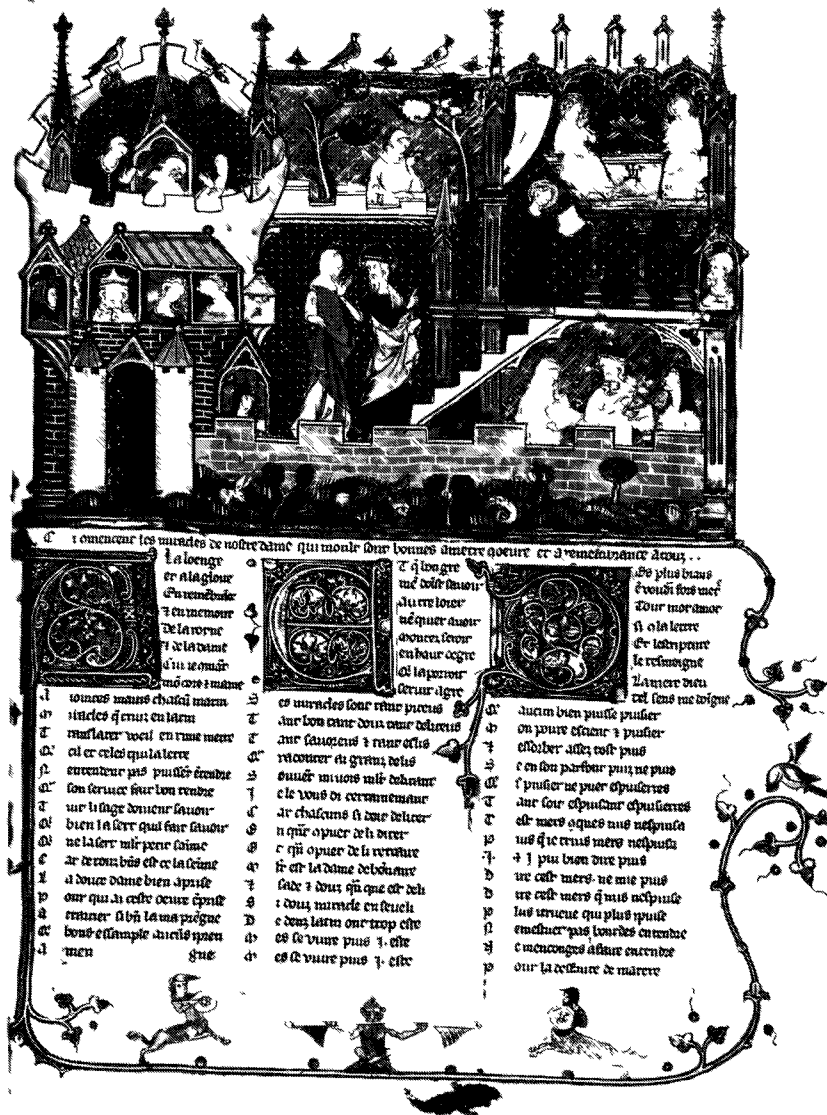
Ci commencent
les miracles de nostre dame
qui moult sont bonnes
a metre a oeuvre
et a remembrance a touz

début²²

a

A La loenge
et a la gloire
En remembrance
et en memoire
De la royne
et de la dame
Cui ie conmant
mon cors et m'ame
a iointes mains chascun matin
Miracles que truiz en latin
Translater voeil, en rime metre
Que cil et celes qui la letre
N'entendent pas, puissent entendre

22. Voir photographie à la page suivante



LES MANUSCRITS

f^o 49 v^oa

fin des miracles

C'est li mestres qui rima cest livref^o 49 v^o

Epître de Gautier sur le néant de la vie

début

Gautiers qui est de cors et d'ame
Sers a touz les sers nostre dame
Cis livres ou a mise s'entente

fin

Nostre loenge, nostre gloire,
Nostre corone, nostre victoire,
Nostre clartéz, nostre lumiere,
Nostre avocas, nostre amparlieref^o 52

Le dit de l'unicorne

début

Moult parest cis fox qui s'entent
Qui le bien voit et le mal prent

fin

Et diex nous doinst tel chose fere
Que touz nous metre a garison
Amen en die chascuns homf^o 53

La légende de Sainte Thais

début

Qui diex donne droit sens
certes moult doit hair
Itiex oeuvres qui font l'ame du cors partir

fin

Et que nous si aions
La parole escoutee
C'aucune male tache
En soit de nous ostee
Amen

LES MANUSCRITS

f^o 61 v^o

La chanson d'Euphrosine

début

Oiés bonne chançon
De vielle antiquité
Estoire bonne et bele
Plaine de verité

fin

En l'oneur damedieu
Chascun amen en die
Amen

f^o 70Ci commencent les.XV. singnes

début

Or entendez.I.trouvement
Qui or est fet nouvelement
Tel que n'avonmes pas en us

fin

Si nous i doinst il parvenir
Que nous soions a son plesir
Torné a la destre partie
Amen amen chascuns en die

f^o 71 v^oCi commence la complainte nostre dame

début

Oez de haute estoire l'uevre
Ainssi comme elle se descuevre
De droit ronmans en vrai latin
Li rois de cambrai le descuevre

fin

Puissiez o la douce royne
Son douz filz veoir face a face
Amen que diex grant bien vous face

LES MANUSCRITS

f^o 76 r^o Ci commence la vie des peres.
Et premierement est le commen
cement des.II.hermites qui
faisoient paniers

début

Aide diex rois ihesucris
Peres et filz sains esperis
Diex qui tout pues et tout creas

fin

Que i'ai comparé a la chieure
Qui tant grace qu'en s'aise pert
Si est fox qui ainssi le fet

f^o 119 v^o L'INTERPOLATION B (les miracles sont numérotés de .XXVII. à.XXXVI., le troisième n'a pas de numéro).

f^o 127 v^oc Suite de la Vie des Pères avec le conte n^o
 .XXXVII.: De l'ermite qui coupa sa langue...

f^o 190 r^oa Ici fine la vie des peres

[Ex-libris] Dit boik behoirt tot den chartrosen
van Seelhem by Dyest

Certaines rubriques de la table présentent des variantes non importantes par rapport aux rubriques du texte:

I:.....sa vesteüre pour son filz qui avoit le bras
brisié
 II:.....des mains de ses anemis
 VI:.....a l'ymage de la mere dieu le sien enfant
 IX:.....enfantement et ele fu delivré

CHAPITRE IV

ETUDE LINGUISTIQUE

A. LANGUE DE L'AUTEUR

1. Versification

Les miracles de l'Interpolation B sont en vers octosyllabes à rimes plates, forme habituelle de la poésie narrative à l'époque médiévale. On y relève plusieurs suites de rimes de même espèce, identiques pour la voyelle(I:95, 97, II: 5, 7, 61, 63, 91, 93, 95, III:33, 35, 37, 129, 131, V:5, 7, 97, 99, VII:9, 11, VIII:185, 187, 189, 191, 235, 237, 433, 435, IX:49, 51, 113, 115, 133, 135, 153, 155, 345, 347).

COMPTE SYLLABIQUE

Le compte syllabique est, en règle générale, en accord avec l'usage de l'époque¹. Les désinences verbales -ions et -iez sont monosyllabiques à l'imparfait du subjonctif(VI:57, 58), dissyllabiques au conditionnel présent(III:153, 154, V:74, VI:7) et à l'imparfait de l'indicatif(VI:6, IX:237), sauf au vers VI:5 où -ions est monosyllabique à l'imparfait de l'indicatif.

1. Il y a toujours diérèse dans les finales -ion et -ien d'origine savante(VII:101, VIII:7, IX:163, 189, 223, 241, 242, 353).

ETUDE LINGUISTIQUE

L'e final des mots polysyllabiques s'élide ou ne s'élide pas. La confrontation des leçons des trois manuscrits permet de juger de l'usage de l'auteur en la matière:

- II: 95 De vous est il a endroit quites(d), D.v.e.i. oré aquites(i), D.v.e.i.a ore quites(k)
- 116 Qui si guerredonné a l'ame(di), Q.s.le g.(k)
- III: 49 Reçoive et moult me contraries(d), Reçoivé et m.c.(i), Reçoives et m.m.contralties(k)
- 61 De vostré homme estre tout lige(dik)
- 145 Acomplí de vostré hommage(d), Bien a.d.v.h.(i), A.d.v.hommenage (k)
- IV: 72 La jousticé au souverain Roi(d), L.justice du s.R.(ik)
- V: 46 Qui le service Dieu entent(dm), Q.l.saint servicé entent(ik)
- 111 Ainmé/Aimé et chiérist et honneure/honeure(dik), Amé et c.e.h.(m)
- VII: 16 Fu neé une fille chiére(dik)
- 55 Et sa fille hors en aucun lieu(dk), E.s.fillé en aucun lieu(i)
- 150 Car maint glaivé et mainte lance(d), C.mainte g.e.m.l.(ik)
- 158 Le feu commanda a retraire(d), L.f.commencé a r.(ik)
- 180 Et la Dame a cui embeli(d), E.l.D.en qui abeli(i), E.l.Damé en q.embli(k)

ETUDE LINGUISTIQUE

- VIII: 29 Bien sai grant vergongne en eüst(d), Et en soi grant vergoigne/vergongne eüst(ik), Et en soi grant vergoigné ot(leçon de l'auteur? cf. Notes)
- 67 Vespres et complie autressi(d), Vespres et complië aussi(ik)
- 138 Ainssi/Ainsi le maladé ot chier(dik)
- 180 Raoul de la Haié a non(dik)
- 439 Que la famë et si enfant(dik)
- IX:193 Li a donné.I.noblë hon(di), L.a d.I.nobles h.(k)
- 265 Regardez en sa sainte Eglise(d), Regardez en saintë E.(i), Regenez en sainte E.(k)
- 302 La juivë ot joie grant(dk), Lors ot l.i.i.g.(i)
- 307 La Merë au Roy de justice(d), La Mere au soleil de justice(ik).

Si les variantes, avec hiatus, peuvent être attribuées aux scribes, il est hors de doute que les leçons où la lecture avec hiatus est commandée par la mesure remontent au versificateur(cf. III:61, V:111, VII:16, VIII:138, 180, 439). A ces cas il convient d'ajouter les trois vers où l'hiatus a lieu devant un mot dont l'h initial est d'origine germanique:

- II: 14 Lez/Lés une abbaïë/abayë hanstoit/hantoit(dik)
- VII: 2 Le las cors que l'amë honnir(dik)
- IX: 97 Et furent commë hors du sens(d), E.erent commë hors d.s.(ik).

Sur la base du dernier vers, on peut supposer que la leçon avec hiatus devant en, celle du manuscrit de base, au vers VII:55 est celle de l'auteur.

ETUDE LINGUISTIQUE

Il en résulte que l'hiatus a lieu, vraisemblablement, chez le versificateur devant les mots commençant par h aspiré d'origine germanique, devant la conjonction et(V:111, VIII:439) et la préposition en(VII:55), devant les formes monosyllabiques du verbe avoir à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent et du parfait(VIII:138, 180) et devant le féminin singulier de l'article indéfini(VII:16).

Les monosyllabes que(pron. rel., conj.), ce/se(pron. dém. neutre, conj.) et je s'élident généralement. Se(conj. de condition) est élide devant elle au vers VI:83. Me ne s'élide pas devant h d'origine germanique(cf. VIII:202). Dans le cas de que, se/ce, je, les leçons où la lecture avec hiatus est commandée par le compte syllabique proviennent vraisemblablement de l'auteur(cf. que: I:34, II:48, VI:21, VII:101, 125, VIII:92, 111, 124, 183, IX:90, 286, 428, X:32, 68, se/ce: II:97, VI:26, VII:124, IX:117, je: IV:77, VIII:189). Sauf au vers IX:90 où l'hiatus a lieu devant hautement, il se produit toujours devant un monosyllabe.

Le relatif qui n'est pas élide, sauf aux vers VIII:368 et II:29(Por nule chose qu'avenist II:29 à côté de Nule chose qui avenist III:33). Li, cas oblique du pronom personnel masculin et féminin, est élide devant en(cf. III:35, VII:124, IX:439) et devant estouvoit(cf. VIII:112).

ETUDE LINGUISTIQUE

RIMES²

La rime " consiste dans l'identité de la voyelle tonique située à la fin de deux ou plusieurs vers voisins, et des articulations qui viennent après elle³ ". Le tableau qui suit présente un classement des rimes suivant leur qualité, et cela en fonction de l'usage à l'époque médiévale. La distribution comprend deux grandes catégories: les rimes masculines pauvres ou suffisantes, qui sont assonantes ou consonantes, d'une part, les rimes léonines, masculines et féminines, d'autre part⁴:

- a) rimes masc. assonantes: identité de la voyelle tonique
- b) rimes masc. consonantes: consonne d'appui et voyelle
- c) rimes léonines simples: rimes de deux syllabes
- d) rimes léonines parfaites
- e) rimes léonines plus-que-parfaites

L'ensemble du texte: 994 rimes

rimes masculines.....rimes féminines

582.....58.6%.....412.....41.3%

a)	322...	55.3%			
b)	109...	18.7%			
c)	131...	22.5%		354...	85.9%
d)	17...	2.9%		43...	10.4%
e)	3...	0.5%		15...	3.6%

2. Le tableau ne comprend pas les rimes I:35, 37, 107, 109, III:29, X:95, 97

3. Georges Lote, Histoire du vers français, vol. 2, Paris, Boivin et Cie, 1951, p. 137

4. Pour ce modèle de classement voir G. Lote, ibidem, p. 145

ETUDE LINGUISTIQUE

Miracle I: 51 rimes, 5.14%

rimes masculines

rimes féminines

31.....60.7%

20.....39.2%

a) 16...51.60%

b) 3... 9.67%

c) 9...29.01%.....17...85.0%

d) 3... 9.67%..... 1... 5.0%

e) 0... 0.00%..... 2...10.0%

Miracle II: 58 rimes, 5.83%

rimes masculines

rimes féminines

39.....67.2%

19.....32.7%

a) 16...41.0%

b) 5...12.8%

c) 17...43.5%.....18...94.7%

d) 1... 2.5%..... 1... 5.2%

Miracle III: 89 rimes, 8.95%

rimes masculines

rimes féminines

55.....61.79%

34.....38.2%

a) 29...52.7%

b) 13...23.6%

c) 11...20.0%.....33...97%

d) 2... 3.6%

e) 1... 3%

Miracle IV: 56 rimes, 5.63%

rimes masculines

rimes féminines

31.....55.3%

25.....44.6%

a) 19...61.2%

b) 5...16.1%

c) 5...16.1%.....23...92%

d) 2... 6.4%..... 1... 4%

e) 1... 4%

ETUDE LINGUISTIQUE

Miracle V: 60 rimes, 6%

rimes masculines

rimes féminines

35.....58.3%

25.....44.6%

a) 19...54.2%

b) 6...17.1%

c) 9...25.6%.....22...88%

d) 1... 2.8%..... 2... 8%

e) 1... 4%

Miracle VI: 80 rimes, 8%

rimes masculines

rimes féminines

44.....55%

36.....45%

a) 22...47.7%

b) 9...20.4%

c) 13...29.5%.....30...83.3%

d) 6...16.6%

Miracle VII: 96 rimes, 9.65%

rimes masculines

rimes féminines

47.....48.9%

49.....51%

a) 25...53.1%

b) 12...25.5%

c) 9...19.1%.....43...87.7%

d) 1... 2.1%..... 6...12.2%

Miracle VIII: 236 rimes, 23.74%

rimes masculines

rimes féminines

147.....62.2%

89.....37.7%

a) 86...58.50%

b) 26...17.60%

c) 30...20.40%.....77...86.5%

d) 3... 2.04%..... 9...10.1%

e) 2... 1.30%..... 3... 3.3%

ETUDE LINGUISTIQUE

Miracle IX: 221 rimes, 22.2%

rimes masculines

rimes féminines

126.....57%

95.....43%

a) 74...58.7%

b) 23...18.2%

c) 24...18.9%.....74...77.9%

d) 4... 3.1%.....15...15.8%

e) 1... 0.7%..... 6... 6.3%

Miracle X: 47 rimes, 4.7%

rimes masculines

rimes féminines

27.....57.4%

20.....42.5%

a) 16...59.2%

b) 7...25.9%

c) 4...14.8%.....17...85%

d) 2...10%

e) 1... 5%

La répartition des rimes montre une nette prédominance des rimes masculines. Les rimes pauvres ou suffisantes, au total 431, représentent 43.2% de l'ensemble. Des adverbes en -ment riment entre eux vingt-quatre fois dans le texte: I:1, 23, 65, 101, 105, II: 11, 49, 63, 69, III: 141, IV: 57, V: 27, 103, VI: 3, VIII: 9, 39, 279, 345, IX: 63, 221, 227, 319, 381, 423.

Il y a neuf rimes féminines, léonines simples, où les consonnes post-vocaliques sont différentes. Toutes ces rimes sont en /i/: huit fois il s'agit de l'alternance des fricatives dentales sourde et sonore en position post-vocalique(IV:45, V: 25, 113, VIII: 11, 241, IX: 5, 265, 307) et une fois il y a, dans cette position, la fricative alvéo-palatale sonore

ETUDE LINGUISTIQUE

et la fricative dentale sourde⁵.

Le pourcentage des rimes purement assonantes, soit 32.3%, les nombreuses rimes à partir de désinences verbales, d'adverbes rimant entre eux et de mots simples rimant avec leurs composés prouvent que le versificateur se souciait peu de la richesse de la rime. Le texte offre plusieurs exemples de rimes d'homonymes et de rimes du même au même(VII: 45, VIII: 167, 437, IX: 11, 137, 195, 207, X: 33, 51). Les rimes VII: 135 et 137 répètent les mêmes verbes à des modes et à des temps différents. Les rimes IX: 51 et 53 répètent les mêmes verbes aux mêmes modes et aux mêmes temps. Nerbonne rime trois fois avec bonne(IX: 15, 311, 393), paradis, toujours avec touzdis(IX: 369, 427, X: 29), delivre(adj., nom, verbe), neuf fois avec vivre ou revivre(II: 93, VI:45, 129, VII: 143, 165, 191, IX: 317, 377, 411), lieu, Dieu et gieu sont associés dans douze rimes(cf. Table des rimes).

On peut comprendre que ces répétitions de rimes sont en partie fonction des ressources limitées qu'offrent certains phonèmes à la rime. Il reste que les rimes sont révélatrices d'une certaine pauvreté lexicale. Tout en respectant les usages de l'époque médiévale, l'auteur se révèle un piètre versificateur, peu soucieux d'éviter le moindre effort.

5. Pour les rimes masculines en -is:ils/ilz(VI:91, IX: 361 et X: 43), voir ce chapitre, 2. b), Phonétique: effacement de la latérale préconsonantique.

ETUDE LINGUISTIQUE

TABLE DES RIMES⁶

[a]

rimes masculines

Maria : i a(<habet), III: 15, char : eschar, III: 21, bras : soulas, III: 23, cruai : natural, III: 25, feras : fausseras, III: 75, apela : estes la(<illac), III: 87, mariast : amon-tast, III: 109, portast : demorast, III: 117, depart(<*departit) : part(<parte), III: 165, art(<ardeo) : part(<*partit), IV: 77, escouta : pria, V: 31, baisa(<basiavit) : abaissa, VI: 123, aama : disfama, VII: 29, part(<parte) : musart, VII: 67, commanda : geta, VII: 137, passast : onnorast, VIII: 63, ordena : se pena, VIII: 87, envoiast : guerroiast, VIII: 127, official : roial, VIII: 177, passa : demanda, VIII: 325, part(<parte) : depart(<*departit), VIII: 441, donna : n'en a(<habet), VIII: 443, confessa : apressa, VIII: 457, seras : a-ras, IX: 85, cela(<celavit) : revela, IX: 159, sauvera : gar-dera, IX: 281.

6. Les symboles de l'alphabet phonétique international sont utilisés pour le classement des phonèmes à la rime. Dans les notes, les notations des auteurs sont toutefois conservées. Dans la représentation des diphtongues, l'élément inaccentué est toujours placé sur une ligne inférieure à celle où figure l'élément accentué.

ETUDE LINGUISTIQUE

rimes féminines

paste : taste, I: 99, usage : sage, II: 31, dampnable : deable,
 II: 43, ouvrage : usage, III: 17, sage : hommage, III: 47, hom-
mage : sage, III: 127, homage : corage, III: 145, tesmoignage :
homage, III: 159, pelerinage : voiage, IV: 23, sages(c. s.) :
vasselages, V: 9, sage : usage, V: 117, ostage : ymage, VI: 65,
hostage : ymage, VI: 75, ymage : gage, VI: 79, ostage : arres-
tage, VI: 133, aage : mariage, VII: 19, se garde : musarde, VII:
 59, table : deable, VII: 69, face(<faciat) : place(<*platea),
 VII: 159, parage : corage, VIII: 19, sage : aage, VIII: 27, pa-
ge : usage, VIII: 49, visage : usage, VIII: 55, outrage : lin-
gnage, VIII: 95, folage : lignage, VIII: 103, mariage : usage,
 VIII: 109, message : corage, VIII: 197, face(<faciat) : grace,
 VIII: 209, grace : manace(<minacia), VIII: 265, malade : sade,
 VIII: 269, grace : place(<*platea), IX: 299, charge(subs.) :
s'enbargo, IX: 375, païage : treüage, IX: 379, pelerinage :
voiage, IX: 417, pardurable : apparissable, IX: 429, amastes :
donnastes, X: 5, grace : face(<facie), X: 55, pardurable :
deable, X: 81.

[e:]

rimes masculines

ETUDE LINGUISTIQUE

levé : apresté, I: 25, santé : oscurté, I: 85, sollempnité :
verité, II: 19, charité : humanité, II: 39, correcié : adrecié,
 II: 65, eschapé : hapé, II: 105, conté : bonté, II: 113, debon-
nairété : pieté, III: 63, biauté : cruauté, IV: 31, trouvé :
prouvé, IV: 65, accusé : escusé, IV: 69, partirai : irai, V:
 49, tornoié : emploié, V: 93, vanité : verité, V: 97, tornoi-
rai : verai(<*veracu), V: 99, debonnairété : pité, VI: 61, ai :
sai(<sapio), VI: 81, rendrai : retendrai, VI: 85, bonté : pur-
té, VI: 143, amistié : pitié, VII: 7, apelé : mené, VII: 57,
avalé : estranglé, VII: 61, espiré : desirré, VIII: 35, agrevé :
pöesté, VIII: 123, esté(p. pa.) : esté(<aestate), VIII: 167,
irai : ai, VIII: 189, volenté : gré, VIII: 221, trouvé : levé,
 VIII: 355, verai(<*veracu) : enporterai, VIII: 391, pitié :
amistié, VIII: 411, amé : pitié, VIII: 417, ai : vivrai, VIII:
 425, volenté : plenté, VIII: 435, aportai : ai, VIII: 449,
proposé : cité(<civitate), IX: 41, pöesté : majesté, IX: 73,
amistié : pitié, IX: 125, chiereté : apresté, IX: 129, finé :
ordené, IX: 133, crestienté : volenté, IX: 155, bonté : conté,
 IX: 169, crié : ploré, IX: 181, sauveté : debonnairété, IX: 249,
vendrai(<venire habeo) : aportera, IX: 273, alé : donné, IX:
 313, povreté : debonnairété, IX: 329, afiné : enluminé, IX: 351,
povreté : debonnairété, IX: 357, povreté : humilité, X: 11,⁷

7. Pour les rimes en -er, -ez, -es, -ier, -iez, -iel, voir sous [ε].

ETUDE LINGUISTIQUE

rimes féminines

gitee : desordonnee, I: 53, contree : honoree, III: 9, clamee : apelee, III: 29, avuglee : nee, III: 105, muee : desiree, III: 115, menee : violee, IV: 33, finee : recommenciée, V: 33, doulousee : apensee, VI: 47, ostee : portee, VI: 69, delivree : desfermee, VI: 99, criee(subs.) : racontee, VI: 145, mariee : senee, VII: 23, renommee(subs.) : amee, VII: 31, forssenee : temptee, VII: 43, confessee : contee, VII: 97, getee : menee, VII: 131, commandee : getee, VII: 135, espurgee : livree, VII: 167, apelee : trespassee, VII: 183, pensee(subs.) : posee, VIII: 83, pensee(subs.) : passee, VIII: 149, alee(p. pa.) : pensee(subs.), VIII: 225, recouvree : escriee, IX: 89, nommee : delivree, IX: 93, faussee : reclamee, IX: 109, delivree : agree(prés. 3), IX: 175, reconfortee : penssee(subs.), IX: 209, emploiee : fiee(< *fîcātu), IX: 303, contree : alee(p. pa.), IX: 339, contree : renommee(subs.), IX: 391, amee : reclamee, IX: 437,⁸

[ɛ]

rimes masculines

8. Les rimes en -ere, -iere sont classées sous [ɛ].

ETUDE LINGUISTIQUE

demander : commander, I: 3, reciter : deliter, I: 7, souzelever :
agrever, I: 59, mestier : arrester, I: 61, descirer : detirer,
I: 77, oublier : estudier, II: 5, deliter : reciter, II: 7,
passerez : enporterez, II: 57, passer : aler, II: 77, enportez :
mortez(<mortale), II: 87, chargiez(p. pa.) : targiez, II: 89,
quiert : requiert, III: 3, fer(<ferru) : proier(<precare), III:
27, sauver : desirer, III: 59, cler : chevalier, III: 65, fes(<
facis) : mesfés(subs.), III: 69, nouvel : apel(<apello),
III: 91, fet(p. pa.) : mesfet(subs.), III: 97, commanderez :
arez, III: 101, chevalier : chier, III: 125, chier : desirier,
III: 143, vivriez : fausseriez, III: 153, mes(<magis) : pes(<
pace), IV: 43, fet(<facit) : mesfet(subs.), IV: 51, mener :
per(<pare), IV: 55, après : remés(c. s.), IV: 85, oublier :
glorifier, IV: 91, enfer(<infernu) : chauffer, IV: 101, deme-
ner : pener, V: 13, chevauchier : premier, V: 19, chanter : ar-
rester, V: 23, escuier : tornoier, V: 37, mestier : chevalier,
V: 43, encontrez(p. pa.) : retornez(p. pa.), V: 59, mes(<
magis) : fes(subs.), V: 67, prisonnier : nier. V: 73, escou-
tez : bontez, V: 81, chevalier : jugier, V: 101, demorez : seco-
rez, VI: 39, auter(<altare) : porter, VI: 51, rendissiez : feis-
siez, VI: 57, ostés(c. s.) : costés, VI: 63, oublier : gracier,
VI: 73, les(<laxo) : mes(<magis), VI: 87, ouvrez : delivrez(
c. s.), VI: 115, savez : ravez, VI: 135, est : plest, VI: 137,
apelez(p. pa.) : celez(c. s.), VI: 139, glorefier : gracier,
VI: 157, celier(<cellariu) : aler, VII: 53, couvert(p. pa.) :

ETUDE LINGUISTIQUE

ert, VII: 65, apeler : disner, VII: 73, enterrez(c. s.) : ou-
bliez(c. s.), VII: 91, baignier : aaisier, VII: 171, fet(<fa-
cit).: mesfet(subs.), VII: 187, loier(<locariu) : emploier,
VIII: 13, honorer : ourer, VIII: 61, après : adés, VIII: 65,
est : plest, VIII: 75, conseil : pareil, VIII: 91, chevaliers :
chiers, VIII: 105, hebergier : emploier, VIII: 115, desfés(c.
s.) : mesfés(subs.), VIII: 119, envoier : chier, VIII: 137,
appareilliez(c. s.) : apelez(c. s.), VIII: 183, aler : apoi-
er, VIII: 191, espargniez(c. s.) : haigniez(c. s.), VIII:
201, desfés(c. s.) : mesfés(subs.), VIII: 203, savez : de-
vez, VIII: 205, lever : grever, VIII: 311, legier : merveil-
lier, VIII: 317, bel : jouvencel, VIII: 321, legier : passer,
VIII: 323, flavel : mesel, VIII: 331, plorer : honorer, VIII:
339, donner : veer, VIII: 343, demande : parler, VIII: 349,
aprester : conter, VIII: 377, chevalier : aler, VIII: 383, mes
fes : mesfés(subs.), VIII: 421, après : acouchiez(c. s.),
VIII: 427, apeler : ordener, VIII: 433, gaaignier : chargier,
VIII: 451, ciel : mesel, VIII: 463, honorer : demorer, IX: 3,
demorer : honorer, IX: 17, après : passez(c. s.), IX: 23,
fet(p. pa.) : retret(<retrahit), IX: 57, avez : nez(c. s.),
IX: 103, relever : purefier, IX: 135, costez : ostez(p. pa.),
IX: 149, amer(<amare) : reclamer, IX: 153, est : plest, IX:
239, levez(p. pa.) : grevez(c. s.), IX: 261, aler : decoler,
IX: 277, ciel : miel, IX: 295, donner : demande, IX: 297,
fier(<feru) : conseillier, IX: 337, droiturier : parçonnier,

ETUDE LINGUISTIQUE

IX: 363, chargier : sentier, IX: 373, nez(c. s.) : penez(c. s.), IX: 415, demorez : secorez, X: 57, loier : otroier, X: 77.

rimes féminines

Mere : matere, I: 5, belle : ancelle, I: 9, Mere : compere(<comparat), I: 41, pierre : terre, I: 47, desclaire : debonaire, I: 93, Mere : manere, II: 3, emporterent : cuidarent, II: 53, ceste : moleste, II: 59, trouverent : raportarent, II: 111, preste(adj.) : honeste, III: 1, debonaire : retraire, III: 5, chapele : pucele, III: 39, fere : debonaire, III: 51, damoisele : bele, III: 85, proiere : maniere, III: 107, pucelle : chapelle, III: 149, atraire : debonaire, III: 177, Mere : apere, IV: 1, laronnesse : espesse, IV: 47, Mere : clere, IV: 73, misere : Mere, V: 5, retraire : essamplaire, V: 7, chapelle : apele, V: 79, merveille : pareille, V: 83, pucelle : chapelle, V: 89, Mere : manere, V: 115, Mere : matere, VI: 1, Mere : maniere, VI: 9, retraire : debonnaire, VI: 13, querelle : pucelle, VI: 29, mere : amere, VI: 37, fere : atraire, VI: 59, Mere : avere, VI: 89, pucelle : belle, VI: 97, mere : maniere, VI: 105, premiere : mere, VI: 125, Mere : maniere, VI: 153, mere : chiere(adj.), VII: 15, porchacierent : donnerent, VII: 21, affaire : contraire, VII: 47, proiere : chiere(adj.), VII: 117, preste(adj.) : requeste, VII: 127, erent : merveillierent, VII: 141, affaire : contraire, VII: 157, erent : ramenerent, VII:

ETUDE LINGUISTIQUE

169, Pere : Mere, VIII: 3, retraire : essamplaire, VIII: 15, metre : letre, VIII: 21, honeste : geste, VIII: 47, bele : pucelle, VIII: 101, sellete : honeste, VIII: 143, chiere(subs.) : Mere, VIII: 159, cele : bele, VIII: 161, merveille : pareille, VIII: 165, pucelle : bele, VIII: 171, terre : guerre, VIII: 193, fere : debonere, VIII: 223, faire : contraire, VIII: 319, La Haie : delaie, VIII: 329, apele : pucelle, VIII: 431, estre : prestre, VIII: 455, Mere : manere, IX: 1, prophete : parfaite, IX: 19, clere : lumiere, IX: 79, lumiere : Mere, IX: 83, fere : retrere, IX: 131, lumiere : Mere, IX: 147, converse : parverse, IX: 173, noblece : destresce, IX: 197, baptisme : cresme, IX: 243, requerre : terre, IX: 251, conquerre : terre, IX: 321, faite(p. pa.) : rehaite, IX: 333, deserte(n. f.) : aperte, IX: 431, chiere(adj.) : Mere, IX: 433, poverte : aperte, X: 9, debonaire : faire, X: 41.

[i]

rimes masculines

morir : desir, I: 57, fist : prist, I: 75, servir : deservir, I: 107, avenist : guerpist, II: 29, enmaladi : si(< sic) , II: 35, de lui(< *ellui) : celui(< ecce *ellui) , II: 47, randir : gandir, II: 81, oi(p. pa.) : esvanoï(p. pa.) , II: 97, avenist : atenist, III: 33, requist : fist, III: 35, avis : ravis,

ETUDE LINGUISTIQUE

III: 37, plesir : desir, III: 53, tendi : pendi, III: 57, merci(<mercede) : amer ci(<sic), III: 77, servir : loisir, III: 79, respondi : vi(<vidi), III: 95, fist : Jhesucrist, III: 133, entendi : tendi, III: 139, nuit(<nocte) : vuit(<*vocuu), III: 155, servir : merir, III: 179, ici : merci(<mercede), V: 39, pris(p. pa.) : esbahis(c. s.), V: 75, pris(p. pa.) : anemis, VI: 21, requist : fist, VI: 43, amis : Filz, VI: 91, issir : plesir, VI: 101, autresi : issi, VI: 111, anemis : uis(<*ustiu), VI: 117, contenir : venir, VI: 159, punir : honnir, VII: 1, anemis : mis(p. pa.), VII: 39, anemis : promis(p. pa.), VII: 49, fist : mist, VII: 75, il(<*illi) : vil, VII: 103, mis(p. pa.) : amis, VII: 111, requist : Jhesucrist, VII: 121, lui(<*ellui) : abeli, VII: 179, Espir : souspir, VIII: 5, aprist : mist, VIII: 23, aussi : oubli(subs.), VIII: 67, maintenir : venir, VIII: 71, prist : requist, VIII: 99, merci(<mercede) : deservi(p. pa.), VIII: 135, ravis(p. pa.) : amis, VIII: 153, dist : Jhesucrist, VIII: 173, respit : contredit(subs.), VIII: 211, Jhesucrist : fist, VIII: 247, sentir : repentir(subs.), VIII: 251, sorpris(p. pa.) : pris(p. pa.), VIII: 285, dit(subs.) : esvanoit, VIII: 303, oi(<audivit) : sailli(<salivit), VIII: 333, vit(<vidit) : afflit, VIII: 337, merci(<mercede) : ci(<ecce hic), VIII: 347, loisir : venir, VIII: 357, despit : dit(p. pa.), VIII: 361, amis : tramis(p. pa.), VIII: 363, venir : contrevenir, VIII: 369, ainssi : merci(<mercede), VIII: 373, amis : entrepris(p. pa.), VIII: 379, requist : Jhesucrist,

ETUDE LINGUISTIQUE

VIII: 385, petit : vit(<vivit), VIII: 399, Jhesucrist : fist,
 VIII: 447, pris(p. pa.) : anemis, VIII: 453, lui(<*ellui) :
lui(<*legui), IX: 11, vit(<vivit) : despit, IX: 105, fis(<fe-
cis) : dis(subs.), IX: 117, pris(subs.) : pris(p. pa.),
 IX: 137, pris(subs.) : pris(subs.), IX: 195, fist : mist,
 IX: 219, Jhesucrist : fist, IX: 233, anemi : ainssi, IX: 247,
requist : fist, IX: 309, promist : Jhesucrist, IX: 359, fis (<
filius) : promis(p. pa.), IX: 361, paradis : touzdis, IX: 369,
retenir : venir, IX: 371, promis(p. pa.) : amis, IX: 383,
vit(<vidit) : porvit, IX: 387, paỹs : amis, IX: 389, Jhesucrist
 : mist, IX: 405, paradis : touzdis, IX: 427, paradis : touzdis,
 X: 29, plaisir : amaladir, X: 33, fis(<fici) : Fils, X: 43,
lis(n. c. s.) : delis(subs.), X: 61, conduit(<conductu) :
Fruit(<fructu), X: 83.

rimes féminines

Marie : abbaye, I: 19, assise : guise, I: 21, chai'rent : virent,
 I: 49, vilanie : Marie, I: 91, emprise(p. pa.) : eglyse, II:
merites(subs.) : quites, II: 41, cortoisie : Marie, II: 79,
revivre : delivre(subs.), II: 93, aquites : contredites(2
 plur.), II: 95, contraries : cortoisies, III: 49, lige : ser-
visé, III: 61, mise(p. pa.) : franchise, III: 67, vie : tri-
cherie, III: 71, vie : vilanie, III: 99, dire : matire, III:
 103, mie(<mica) : Marie, III: 111, feistes : proméistes, III:

ETUDE LINGUISTIQUE

151, Marie : mie, III: 163, partirent : firent, III: 171, brise(<*brisat) : franchise, IV: 13, s'aïre : dire, IV: 15, s'escrerie : estormie, IV: 39, justice : prise(p. pa.), IV: 45, honnie : vie, IV: 49, vile(subs.) : Gille, IV: 67, oublie : mie, IV: 93, mie : vilanie, IV: 111, Marie : commencie(p. pa.), V: 29, hermite : ypocrite, V: 41, abaïe : Marie, V: 105, eglise : servise, V: 113, dire : matire, VI: 7, impossible : insensible, VI: 11, delivre(prés. 3) : vivre, VI: 45, eglise : assise, VI: 49, requisse : eglise, VI: 55, desire : contredire, VI: 109, delivre(subs.) : revivre, VI: 129, cortoisies : plouïes, VI: 155, livre(<libru) : descrire, VII: 13, ocire : martire, VII: 51, s'escrerie : Marie, VII: 79, sires(c. s.) : ires, VII: 81, folie : mie, VII: 93, ire : occire, VII: 109, fouie(<fugata) : Marie, VII: 115, vivre : delivre(subs.), VII: 143, virent : firent, VII: 147, empirie : Marie, VII: 153, delivre(subs.) : vivre, VII: 165, delivre(subs.) : vivre, VII: 191, servise : guise, VIII: 11, compaignie : ordie, VIII: 41, Marie : vie, VIII: 57, garnie : lingnie, VIII: 93, haschie : maladie, VIII: 133, Marie : mercie(présent 3), VIII: 139, dire : remire, VIII: 227, Marie : mie, VIII: 231, sacrefice : guise, VIII: 241, Marie : seignorie, VIII: 365, dire : sire, VIII: 381, ententive : vive(<vivat), VIII: 397, chastie(prés. 3) : amie, VIII: 415, chastie(prés. 1) : amie, VIII: 423, parties(subs.) : parties(p. pa.), VIII: 437, servise : guise, IX: 5, justice : apetice, IX: 7, juïve : escrive, IX: 13, mie : juï-

ETUDE LINGUISTIQUE

verie, IX: 27, lignie : seignorie, IX: 33, Marie : mie, IX: 37, seignorie : mie, IX: 45, Marie : deschargie(p. pa.), IX: 91, oïrent : fremirent, IX: 95, dire : ire, IX: 101, Marie : tri-cherie, IX: 111, mie : vie, IX: 119, dire : ire, IX: 123, faintise : mise(p. pa.), IX: 127, juïverie : Marie, IX: 151, Marie : garie(p. pa.), IX: 161, vile(subs.) : nobile, IX: 183, cortoisies : departies(p. pa. < *departire), IX: 191, juïverie : envie(subs.), IX: 201, Marie : marrie, IX: 207, amie : mercie (prés. 1), IX: 223, amie : mie, IX: 229, Marie : perie, IX: 255, franchise : eglise, IX: 259, ire : Sire, IX: 263, eglyse : servise, IX: 265, entreprise(p. pa.) : occise, IX: 275, Marie : aïe(subs.), IX: 291, justice : eglyse, IX: 307, vivre(subs.) : delivre(subs.), IX: 317, delivre(adj.) : vivre, IX: 377, compaignie : desploie(p. pa.), IX: 401, vivre : delivre(subs.), IX: 411, vies : deservies(p. pa.), IX: 425, vive(< vivat) : juïve, IX: 435, servie(p. pa.) : gramie(prés. 3), X: 39, florie : Marie, X: 87, seignorie : entroublie, X: 97.

[5]

rimes masculines

dehors : lors, I: 15, cors : [lors], I: 35, cors : mors(c. s.), I: 63, tort(< tortu) : port, I: 89, pot(< potuit) : ot(< habuit) II: 107, desconfort : fort, IV: 7, tantost : ost(< hoste), V: 77,

ETUDE LINGUISTIQUE

mot : ot(<habuit), V: 85, reconfort : mort, VI: 27, sot(<*sapuit) : ot(<habuit), VII: 41, confors(c. s.) : mors, VII: 85, remort(<remordet) : mort, VII: 95, fort : mort, VII: 133, ot(<habuit) : plot(<placuit), VIII: 29, mot : ot(<*audit), VIII: 409, acort : mort, VIII: 459, fort : mort, IX: 71, port : deport, IX: 205, ot(<*audit) : mot, IX: 271, cors : fors(c. s.), IX: 325, mort : fort(adv.), X: 37, fort : mort, X: 69.

rimes féminines

orent : porent, III: 167, misericorde : racorde, X: 53.

[u]

rimes masculines

jor(<diurnu) : douçor, I: 11, jors : douçors(c. s.), II: 9, Seignor : jor, II: 17, pricursour : Seignor, II: 21, jor : amor, III: 73, vous : trestouz, III: 169, onnor : Seignor, IV: 17, Rochemador : labor, IV: 21, colour : mesfeteur, IV: 95, mesfetour : Sauveour, IV: 107, jor : onnor, V: 69, honnor : Seignor, VI: 151, greignor : Seignor, VII: 5, honnor : amor, VII: 37, plors : dolors, VII: 181, onnor : Seignor, VII: 185, douz(<dulce, c. s.) : touz, VIII: 33, aillors : susccessors, VIII: 97, vous : douz(dulce, c. s.), VIII: 131, seignor : onnor, VIII:

ETUDE LINGUISTIQUE

207, doulor : Seignor, VIII: 257, porveeour : Sauveor, VIII:
389, douze (<dulce) : nous, IX: 143, jour : amor, X: 31, cours
(subs.) : secours (subs.), X: 59.

rimes féminines

torne : atorne, V: 3, trestoutes : routes, V: 47, torne : se-
jorne, V: 53, secorre : corre, VIII: 245. courouces : grouces,
VIII: 295.

[y]

rimes masculines

feru : Jhesu, I: 45, decoru (parf.3) : Jhesu, I: 73, vertu :
decoru (parf.3), I: 81, devenu : tenu, II: 51, receü (p.pa.) :
venu, III: 137, fut : apparut, IV: 79, feru : eü (p.pa.), V: 61,
fu : escu, V: 87, fu : eü (p.pa.), VI: 15, plus (adv.) : tenu
(c.s.), VII: 27, fu : chalu (parf.3), VII: 173. fu : tu (pron.),
VIII: 271, tu (pron.) : vertu, VIII: 297, Jhesu : tu (pron.),
VIII: 301, venu : Jhesu, IX: 25. conneüst : eüst, IX: 65. ave-
nu : volu (p.pa.), IX: 121, reüst : receüst, IX: 171, repeü :
deceü, IX: 323. Jhesus (c.s.) : lassus (adv.), IX: 355, sor-
plus : us (<usu), X: 25.

ETUDE LINGUISTIQUE

rimes féminines

veüe(subs.) : rendue, I: 87, perdue : tendue, II: 71, entendue : veüe(subs.), III: 119, aventure : pure, III: 121, maintenue : secorue, IV: 5, vesteüre : brulleüre, IV: 83, abatue : devenue(p. pa.), IV: 103, furent : durent, V: 55, denteüre : dure(prés. 3), V: 119, tolue : apparue, VI: 93, tenue(p. pa.) : desporveüe, VII: 87, cuiture : arsure, VII: 161, cure(< cura) : desmesure, VIII: 31, ordure : pure, VIII: 37, luxure : arsure, VIII: 43, cure(< cura) : droiture, VIII: 59, fortune : lune, VIII: 73, furent : apparurent, VIII: 81, jointure : desconfiture, VIII: 125, apparue : nue(< *nuba), VIII: 163, fusse : eüsse, VIII: 199, seüe(p. pa.) : teüe(p. pa.), VIII: 461, dure(adj.) : escripture, IX: 29, creüssent(< credere) : eüssent, IX: 39, nature : creature, IX: 75, venue(subs.) : secorue, IX: 99, venue(p. pa.) : mescreüe, IX: 107, furent : recurent, IX: 157, porteüre : ordure, IX: 199, perdue : abatue, IX: 237, creature : porteüre, IX: 257, descendue : entendue, X: 71.

[ϕ]

rimes masculines

lieu : Dieu, I: 69, Bertremieu : Dieu, II: 23, lieu : Dieu, II:

ETUDE LINGUISTIQUE

109, Dieu : lieu, III: 175, Dieu : lieu, IV: 97, lieu : Dieu,
 V: 35, lieu : geu, V: 57, Dieu : geu, VI: 127, lieu : gieu,
 VII: 55, Dieu : lieu, VIII: 147, puet : estuet, VIII: 313,
Dieu : lieu, IX: 21, joieus : angoisseus, IX: 163, lieu : Dieu,
 IX: 285, liex : Diex, IX: 421, seult : pleut, IX: 441.

rimes féminines

glorieuse : espeuse, III: 41, glorieuse : doulereuse, VI: 35.

[œ]

rimes masculines

linceul : duel, VI: 71, cuier : puer, VI: 77.

rimes féminines

heure : deveure, IV: 87, honeure : demeure, V: 111, uevre
 (subs.) : requevre, IX: 331.

[au]

rimes masculines

ribaus : desloiaus, I: 37, solaux : roiaux, VIII: 169, haut (

ETUDE LINGUISTIQUE

adv.) : faut, VIII: 341, maus(subs.) : travaus, IX: 77,
chaut(prés. 3) : herbaut, IX: 335, haut : vaut, IX: 365.

[_w€]

rimes masculines

estoit : hantoit, II: 13, fois(vice) : Rois(c. s.), II: 33,
avoir(subs.) : voir(videre), II: 103, cortois : foiz(vice),
 III: 13, disoit : portoit, III: 19, recevoir : mouvoir, III: 31,
savoit : amoit, III: 135, doi(digitu) : Roy, III: 157, Rois
 (c. s.) : vois(vado), III: 167, toi : foi(fide), IV: 53,
adroit : estoit, IV: 61, quoi : Roi, IV: 71, destrois(distric-
tu, c. s.) : vois(voce), IV: 75, ardoit : pooit, IV: 99, es-
toit : sonnoit, V: 21, repaïroit : avoit, V: 63, amoit : avoit,
 VI: 19, demouroit : honoroit, VII: 25, perseveroit : requeroit,
 VII: 177, disoit : prisoit, VIII: 69, manoit : toit, VIII: 121,
estoit : estouvoit, VIII: 111, roy : soi(pron.), VIII: 113,
avoit : estoit, VIII: 117, manoit : toit, VIII: 121, amoit :
despisoit, VIII: 141, donnoit : soustenoit, VIII: 145, fois(vice) : drois(c. s.), VIII: 249, tenoit : prenoit, VIII: 267,
pooir(subs.) : savoir(*sapere), VIII: 289, vaudroit : ai-
doit, VIII: 307, droit : gisoit, VIII: 335, seroit : aroit, IX:
seroit : sauveroit, IX: 35, avoir(subs.) : pooir(subs.),
 IX: 43, loi : foi(fide), IX: 49, avoit : estoit, IX: 51,

ETUDE LINGUISTIQUE

mois(<mense) : drois(subs.), IX: 59, levoit : tenoit, IX: 69, otroit : soit, IX: 145, orait : plorait, IX: 167, gardait : souhaiderait, IX: 213, estait : avait, IX: 217, assavoir : pouvoir (subs.), IX: 279, merciait : mendiait, IX: 315, droit(adv.) : mendiait, IX: 341, estait : creait, IX: 345, reconfortait : amonnestait, IX: 347, sarmonnait : amait, IX: 385, amait : perçait, IX: 407, croi(<credo) : voi(<video), X: 3, estait : ma- noit, X: 15, onnorait : donnait, X: 23, mois(<mense) : Rois (c. s.), X: 91, avoir(verbe) : pouvoir(subs.), X: 95.

rimes féminines

venoient : requeroient, I: 27, escharnissoient : disoient, I: 39, estoient : esgardoient, I: 51, estoient : avisoient, I: 71, estoient : avoient, II: 45, proie(subs.) : voie(<via), II: 55, joie : desireroie, III: 87, doutoient : voient, IV: 29, voie (<via) : convoie, IV: 59, guerroie : tornoie, V: 1, repai- roient : conjoient, V: 65, rendoient : disoient, V: 71, retor- noioie : retornoie, V: 95, sarioie : joie, VI: 121, boutoient : apercevoient, VII: 151, paroient : estoient, VII: 163, guer- roie : voie(<via), VIII: 77, estoie : porroie, VIII: 195, trouveroie : vouloie, VIII: 215, correçoie : voie(<via), VIII: 253, avoient : estoient, IX: 53, croisse : angoisse, IX: 177, joie : ravoie, IX: 203, voie(<via) : proie(<precat), IX: 289, voie(<via) : envoie, IX: 367, aloient : visitoient, IX: 419,

ETUDE LINGUISTIQUE

voise(subj. 1) : cortoise, X: 45, amoient : ploroient, X: 65,
joie : otroie(prés. 1), X: 79, gloire : memoire, X: 93.

[jau]

rime masculine : cembiaus : biaus, V: 91.

[ã]

rimes masculines

doucement : habandonneement, I: 1, maintenant(adv.) : avenant
 (adj.), I: 13, souvent : proprement, I: 23, depriant : aïdant,
laidement : pavement, I: 55, vilainement : laidement, I: 65,
grant : enfant, I: 79, grans : sans(< sensu), I: 83, frans(c.
 s.) : souffrans(c. s.), I: 95, cruelment : avenaument, I: 97,
apertement : soutement, I: 101, humblement : pardurablement, I:
 105, pardurablement : finement, I: 109, ensement : devotement,
 II: 25, comment : soutilment, II: 49, maintenant(adv.) : do-
lant, II: 61, ensement : premierement, II: 63, fierement : noi-
ent, II: 69, dolent : mautalent, II: 73, païsant : longuement,
 II: 83, païsant : errant(adv.), II: 99, tant : vaillant, II:
 1, briement : grandement, II: 11, grant : courant, III: 55, ave-
nant(adj.) : maintenant(adv.), III: 83, parent : dolent,
 III: 123, estroitement : amiablement, III: 141, comment : erre-

ETUDE LINGUISTIQUE

ment, III: 147, bonement : rent(*rendo), III: 161, merveilleu-
sement : jugement, IV: 3, vengement : grandement, IV: 9, che-
vauchans : outrecuidans, IV: 27, vilainement : marrement, IV:
35, devant(adv. de lieu) : criant, IV: 41, veraiement : er-
raument, IV: 57, aloignant : errant(adv.), IV: 63, grans :
getans, IV: 81, tornoient : contenement, V: 15, hautement :
devotement, V: 27, noblement : entent, V: 45, viguereusement :
parlement, V: 51, piteusement : tendrement, V: 103, longue-
ment : merveilleusement, VI: 3, enfant : grant, VI: 17, flans :
puissans(c. s.), VI: 31, devant(subs.) : vant(<vanito),
VI: 53, enfant : briement, VI: 83, vivant : garant, VI: 103,
mant(<mando) : rent(<*rendo), VI: 107, entent : apertement,
VI: 119, rendant : entendant, VI: 149, repent : apent, VII: 3,
repent : prent, VII: 9, senglement : sauvement, VII: 11, en-
fant : tendrement, VII: 17, errant(adv.) : dormant, VII: 63,
soupiemens : gemissemens, VII: 119, dolent : parent, VII: 129,
sarment(<sarmentu) : grandement, VII: 145, doucement : engen-
drement, VIII: 1, doucement : netement, VIII: 9, ordement : or-
deneement, VIII: 39, souvent : convent, VIII: 51, hastivement :
commandement, VIII: 175, erraument : mant(<mando), VIII: 181,
defaillement : bassement, VIII: 185, quant : grant, VIII: 187,
commandement : certainement, VIII: 213, sachans : obeissans,
VIII: 217, grant : devant(adv. de temps), VIII: 235, clere-
ment : commandement, VIII: 237, commant(subs.) : puissant,
VIII: 243, quant : delaiant, VIII: 259, porpens : desfens,

ETUDE LINGUISTIQUE

VIII: 273, commant(subs.) : amant, VIII: 275, oultreement : prestement, VIII: 279, paiement : delaïement, VIII: 283, commandement : proprement, VIII: 309, prestement : sent, VIII: 315, hardiement : debonairement, VIII: 345, talent : preste-ment, VIII: 353, atent : doucement, VIII: 359, commandement : errement, VIII: 371, commant(*commando) : plorant, VIII: 403, briement : commandement, VIII: 419, enfant : droitement, VIII: 439, paiement : sauvement, VIII: 471, seignorissanz(c. s.) : vaillanz(c. s.), IX: 47, proprement : confaitement, IX: 63, travaillant : criant, IX: 67, soudainement : resplent, IX: 81, atant : avant, IX: 87, sens(<sensu) : dens(<dentes), IX: 97, enfant : sachant, IX: 113, maintenant(adv.) : desavenant(subs.), IX: 115, commant(subs.) : enfant, IX: 139, enfant : creant, IX: 179, enzanz : puissanz, IX: 185, priveement : fai-tement, IX: 221, chierement : bonement, IX: 227, sauvement : fondement, IX: 231, enfant : grant, IX: 253, rent : prent, IX: 269, commant(<*commando) : plorant, IX: 283, enfant : convant, IX: 293, enfant : grant, IX: 301, ententivement : faitement, IX: 319, enfans : grans(c. s.), IX: 343, vaillant : ardant, IX: 349, legierement : proprement, IX: 381, enfans : mendiāns, IX: 395, enfant : delivrant, IX: 397, largement : argent, IX: 403, corporelment : loiaument, IX: 423, enterrinement : enten-dement, X: 7, demandant : mendiānt, X: 17, frans(c. s.) : souffrans(c. s.), X: 19, vien t'en : pren(impératif 2), X: 75, joieusement : rent, X: 85, sergans : flans, X: 89.

ETUDE LINGUISTIQUE

rimes féminines

Dame : ame, I: 29, atendre : prendre, I: 43, senefiance : ven-
iance, I: 67, ame : flame, I: 103, ame : Dame, II: 75, offran-
de : commande, II: 85, Dame : ame, II: 115, sorcuidance : Fran-
ce, IV: 11, preudefame : Dame, IV: 19, esprendre : cendre, IV:
ossemente : atente, IV: 105, dolente : entente, VI: 25, venjan-
ce : avance, VI: 67, grande : commande, VI: 131, Dame : fame,
VI: 141, commande : viande, VII: 71, dolente : tormente, VII:
83, ensemble : semble, VII: 107, gendre : prendre, VII: 113,
ame : Dame, VII: 125, malvoillance : lance(<lancea), VII: 149,
Dame : ame, VII: 155, ame : Dame, VII: 175, jouvente : entente,
VIII: 25, Dame : ame, VIII: 107, poissance : delaiance, VIII:
229, negligence : obedience, VIII: 239, delaiance : inobediance,
VIII: 261, inobedience : sentence, VIII: 287, lejance : poissan-
ce, VIII: 291, souffrance : venjance, VIII: 299, doutance :
poissance, VIII: 305, mande : grande, VIII: 351, mande : comman-
de, VIII: 375, ame : Dame, VIII: 401, fame : Dame, VIII: 407,
oiance : demorance, VIII: 445, rendre : atendre, VIII: 467, de-
livrance : poissance, IX: 61, fame : Dame, IX: 165, creance :
soustenance, IX: 215, rendre : tendre(adj.), IX: 225, pendre :
rendre, IX: 235, creance : doutance, IX: 245, pacience : ingno-
cence, IX: 327, demoustrance : bienvoillance, IX: 439, ynocen-
ce : conscience, X: 1, Dame : ame, X: 27, negligence : conseien-
ce, X: 49, Dame : ame, X: 67.

ETUDE LINGUISTIQUE

[ĩ]⁹

rimes masculines

avint : la vint, I: 31, Martin : voisin, II: 27, fin(subs.) : voisin, II: 37, Martins(c. s.) : mastins, II: 67, matin : chemin, IV: 25, avint : vint, V: 17, chemin : fin(subs.), V: 107, tint : avint, VII: 105, Liesevin : devin(< divinu), VIII: 17, meschins(c. s.) : orphelins(c. s.), VIII: 79, avint : vint, VIII: 155, avint : revint, VIII: 233, revint : contint, VIII: 263, chemin : matin, VIII: 327, tint : vint, VIII: 405, vint : contint, IX: 211, fin(subs.) : fin(adj.), X: 35.

rimes féminines

saisine : acline, II: 91, Roïne : enterine, III: 11, Roïne : enterine, III: 43, orpheline : meschine, III: 107, Roïne : pelerine, IV: 109, Roïne : rosine, VIII: 157, enlumine : Roïne, IX: 9, femenine : Roïne, X: 73.

[ĩ]

9. La nasalisation est très faible au XIIIe siècle.

ETUDE LINGUISTIQUE

rimes masculines

renon : non(<nomine), III: 7, giron : non(<nomine), III: 45,
raison : hom, III: 89, veons : creons, V: 109, vivions : par-
li'ons, VI: 5, prison : raison, VI: 23, prison : traÿson, VI:
41, prison : raison, VI: 95, prison : maison, VI: 113, baron :
trouvoison, VII: 77, confessi'on : menci'on, VII: 101, compas-
si'on : passi'on, VIII: 7, maison : oroison, VIII: 151, on : non
(<nomine), VIII: 179, raison : malei'con, IX: 55, conversion :
conversaci'on, IX: 189, hom : pele'con, IX: 193, pele'con : guer-
redon, IX: 267, assembleront : vont(<*vaunt), IX: 287, enfan-
con : don, IX: 305, tribulaci'ons : acti'ons, IX: 353, non : re-
non, IX: 399, mont(<mundu) : m'ont, X: 51, hom : maison, X: 63.

rimes féminines

ronces : onces, II: 101, monde : seconde(<secunda), VII: 189,
monde : blonde, VIII: 53, monte : conte(subs.), VIII: 255,
conte(subs.) : monte, VIII: 281, monde : soronde, VIII: 367,
respondre : fondre, VIII: 413, conte(subs.) : monte, VIII:
465, Nerbonne : bonne, IX: 15, araisonne : sarmonne, IX: 141,
bonne : Nerbonne, IX: 311, Nerbonne : bone, IX: 393, conte(
subs.) : amonte, X: 13.

ETUDE LINGUISTIQUE

[ēi] 10

rimes masculines

mains<minus : certains, I: 17, sains<sanctu : atains (p.pa.)<
 *attangere, VIII: 129, chapelain : reclaim (subs.) , VIII: 395,
endemain : sain<sanu, VIII: 429, mains<minus : certains, IX:
 187, main<manu : aim<hamu, X: 47.

rimes féminines

prochaine : alaine, IV: 37, complaindre : graindre<*grandiore,
 VI: 33, vilaine : mondaine, VII: 33, soudaine : vilaine, VII:
 89, vilaine : paine<poena, VII: 123, saine<sana : paine<poena,
 VII: 139, mondaine : saine<sana, VIII: 45, mondaines : grevai-
nes, VIII: 89, paine<poena : certaine, VIII: 219, ainme : clai-
me, VIII: 277, aime : claime, VIII: 293, ensaigne<*insignat :
orengne<prendat, VIII: 469, crestienne<cristiana : ancienne<*an-

10. Rien n'autorise à supposer que [ēi] se soit réduit et qu'il ait passé à [ē]. Sur réduction éventuelle et passage à [ē], principalement dans la région de l'Ouest méridional, voir M.K. Pope, ibidem, n° 469 et p. 501, n° iii. Pour les rimes en [ē] il est difficile de savoir si, par analogie de ē accentué libre devant r, [ē] s'est réduit et s'il a abouti à [ē]. Voir les rimes à la page suivante où [ē] provient de ē accentué libre devant nasales.

ETUDE LINGUISTIQUE

tiana, IX: 241, mondaine : plaine (adj.) < plena, IX: 409,
Sainte : mainte, IX: 413.

[iẽ]

rimes masculines

biens : riens, VII: 35, maintient : vient < věnit, VIII: 85,
bien (adv.) < běne : rien < rēm, VIII: 293, rien : bien (adv.) ,
 VIII: 387.

[wẽ]

rimes masculines

point < pũctũ : point < pũngit, VII: 45, enjoint < injũngit :
noint < pũctũ, VII: 99.

rime féminine

besoigne < *bisōnia : joigne < jũngat, VI: 147.

ETUDE LINGUISTIQUE

2. Phonétique

LES VOYELLES

Le suffixe latin -ale est représenté par -al(VIII: 169, 177) et par -el(enportez : mortez¹¹ < mortale, II: 87). La rime, crual < crudele : natural < naturale, III: 25, montre que -ale et -ēle se sont influencés¹². Bien que les trois manuscrits concordent sur les leçons, cruelment, I: 97, cruel prison, VI: 23 et cruel maladie, VIII: 134, on ne peut affirmer que, dans le cas de la rime III: 25, cruel : naturel, leçons de k, se lisaient dans l'original. La graphie -al a donc été conservée, avec sa valeur phonique, et la rime, classée sous [a].

Le produit de a latin, accentué et libre, est associé, à la rime, au produit de -ēriu, -ēria(mestier : arrester, I: 61, mere : mistere, V: 5, mere : matere¹³, VI: 1) et à celui

11. Sur l'effacement de l préconsonantique dans la prononciation de certains mots en -el, et cela dès la fin du XIIe siècle, voir M. K. Pope, *ibidem*, n° 391, p. 155

12. Sur l'instabilité de -al et de -el dans la langue savante à partir du XIIIe siècle, voir Pierre Fouché, Phonétique historique du français, vol. 2, Les Voyelles, 2e édition, Paris, Klincksieck, 1969, Remarque iv, p. 226

13. Mot de formation savante, mais, dire : matire, III: 103, VI: 7. Sur l'action combinée de i accentué et de iod dans le cas du dérivé de materia, voir P. Fouché, *ibidem*, p. 417-19, 460

ETUDE LINGUISTIQUE

de ë entravé (fer : proier, III: 27, enfer : chauffer, IV: 101, après : acouchiez, VIII: 427), mais après : adés, VIII: 65, après : remés, IV: 85. De même, erent (<ërant) est lié, à la rime à -erent (<-ārunt), terminaison de la troisième personne du pluriel du parfait (erent : merveillierent, VII: 141, erent : ramenerent, VII: 169). La rime merci : amer ci, III: 77 n'est pas probante pour l'ouverture en [ɛ] dans ce cas précis, toutes les rimes masculines n'étant pas léonines¹⁴.

La rime mestier : chevalier, V: 43, montre que -ëriu s'est développé suivant -ariu ou que -ariu a subi l'influence de -ëriu, mais qu'en est-il de la prononciation du son issu de a accentué libre devant consonne qui se prononce dans la langue de l'auteur?

On peut retenir uniformément la prononciation fermée¹⁵ et considérer les rimes du type [e:] : [ɛ] comme étant des rimes imparfaites. Par contre, il est attesté que le son issu de a accentué libre ([e:]) s'est ouvert en [ɛ] au cours du XIII^e siècle dans les régions de l'Ouest et de l'Orléanais¹⁶.

14. Pour la prononciation ouverte, en anglo-normand, de la désinence -er de l'infinitif des verbes du premier groupe, voir M.K. Pope, *ibidem*, p. 478, n° 1309.

15. P. Fouché (*ibidem*, p. 248) signale que le produit de a accentué libre s'est généralement maintenu [e:] dans la langue savante jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

16. Voir M.K. Pope, *ibidem*, n° 495** et p. 502, n° ix.

ETUDE LINGUISTIQUE

Dans le doute sur l'appartenance du versificateur à une aire dialectale déterminée et sur le caractère essentiellement savant de sa langue, je suppose que la prononciation ouverte était celle de l'auteur¹⁷ lorsque l'étymologie confirme la position de a accentué libre devant -r, -l+s ou -t+s.

Le suffixe latin -ariu, représenté par -ier, est associé à la rime au produit de palatale+-are (chevauchier : premier, V: 19, prisonnier : nïer, V: 73, chevalier : jugier, V: 101, etc.) et à celui de a accentué libre (cler : chevalier, III: 65, celier : aler, VII: 53, legier : passer, VIII: 323, chevalier : aler, VIII: 383). Le dérivé de pietate est représenté par pité rimant avec debonnairété (VI: 61) et par pitie, associé à amé (VIII: 417) et à amistié (VII: 7¹⁸, VIII: 411, IX: 125). Ces rimes du type -ie : -e sont probantes pour l'accentuation de la diphtongue originelle sur le second élément (voir également: mestier : arrester, I: 61, premiere : mere, VI: 125, porchacierent : donnerent, VII: 21, appareilliez : apelez, VIII: 183, lumiere : Mere, IX: 83, 147, etc.). La diphtongue ascendante s'est-elle uniformément réduite à la voyelle accentuée simple dans la langue de l'auteur, comme ce fut le cas dans les régions de l'Ouest et de l'Orléanais¹⁹?

17. Cette hypothèse permet un classement uniforme des rimes.

18. amisté dans le manuscrit d.

19. M.K. Pope, ibidem, p. 193. n^o 512, p. 501, n^o i.

ETUDE LINGUISTIQUE

Les rimes du type [je:] : [e:] peuvent être considérées comme étant des rimes imparfaites et classées sous [je:]. Je pense toutefois, vu la proportion de rimes de ce type, qu'il est permis de supposer que la réduction à la voyelle simple s'est généralisée dans la langue du versificateur.

Le son issu de ai, non final, est lié à la rime à celui issu de ē entravé (est : plest, VI: 137, VIII: 75, IX: 79). Cette rime témoigne de la monophthongaison de ai dans cette position.

La réduction de -iee (palatale+-ata) à -ie, imputable à l'influence picarde, est attestée pour les rimes: Marie : commencie, V: 29, empirie : Marie, VII: 135, lignie : garnie, VIII: 93, haschie : maladie, VIII: 133, Marie : deschargie, IX: 91. Il est vraisemblable que la rime finee : recommenciee, V: 33, remonte aux scribes (par contre, finé : ordené, IX: 133). L'auteur a peut-être écrit fenie : recommencie.

ETUDE LINGUISTIQUE

Le produit de ë accentué libre assone une fois avec celui de ë accentué entravé (terre²⁰ : pierre, I: 47). Ailleurs, terre est associé, à la rime, à querre (VIII: 193), requerre (IX: 251) et conquerre (IX: 321). Quant à ciel, il est lié à mesel (VIII: 463) et à miel (IX: 295). La rime erent : ramenerent (VII: 169) est probante pour la voyelle initiale simple de la forme étymologique du verbe estre à la troisième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif. Pour ce qui est des rimes fier : conseillier (IX: 337²¹) et quiert : requiert (III: 3), il est difficile de décider de la prononciation de l'auteur. Sur la base des rimes terre : pierre et ciel : mesel et compte tenu des nombreux cas de réduction signalés antérieurement, j'ai classé toutes ces rimes sous la voyelle simple²².

Le produit de ë+palatale assone avec celui de ī (sires : ires, VII: 81, ire : Sire, IX: 269, respit : contredit, VIII: 311, despit : dit, VIII: 361, dire : Sire, VIII: 381, vit : desnit, IX: 105, etc.). Il en est de même du produit de

20. tierre dans le manuscrit k.

21. A noter la rime: produit ë accentué libre : produit a accentué libre.

22. La terminaison -ions, monosyllabique, de la première personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif se prononce probablement[ʃ] (vivions : parlions, VI: 5, parlons dans k) Sur la désinence -ions, monosyllabique, caractéristique de la région de l'Ouest, voir M.K. Pope, ibidem, p. 347, n° 918.

ETUDE LINGUISTIQUE

palatale+^u (plesir : desir, III: 53, merci : ci, III: 77, ici : merci, V: 39, plesir : issir, VI: 101, merci : deservi, VIII: 131, ainssi : merci, VIII: 373, amie : mercie, IX: 223, païs : amis, IX: 389, plaisir : amaladir, X: 33).

Le produit de ī accentué+palatale est associé deux fois à la rime à celui de ī (anemis : uis, VI: 117, lui : abeli, VII: 179), par contre, de lui : celui, II: 47, lui : lui, IX: 11, conduit : Fruit, X: 83 (également nuît : vuit, III: 155, dont le son est issu de ō accentué+palatale). La rime anemis : uis est probante pour le passage dans ce cas de [y_i] à [yⁱ]. Lui : abeli ne l'est pas, puisque d'après le contexte il faudrait s'attendre à li, forme pronominale du féminin au cas régime indirect. Lui peut donc être valablement attribué aux covistes. La réduction de la diphtongue au deuxième élément s'est-elle généralisée dans la langue de l'auteur? Il est difficile de l'affirmer sur la base d'une seule rime. Je pense toutefois, vu les indices qui semblent plaider en faveur de la réduction des autres diphtongues, qu'il est logique de classer toutes les rimes signalées ci-dessus sous [i]²³.

23. Sur le passage de [üi] à [wi], voir P. Fouché, *ibidem*, vol. 2, p. 287 et sur la réduction de [wi] à [i], et particulièrement dans la région de l'Ouest, voir M.K. Pope, *ibidem*, n^{os} 515-17, v. 501-02, n^o iv.

ETUDE LINGUISTIQUE

Le résultat de la diphtongue latine au- est associé à la rime à celui de ǫ entravé (mot : ot<*audit, VIII: 409, ot : mot, IX: 271)²⁴. La prononciation est vraisemblablement [ɔ]. Quant à -au- d'origine francienne, aucune rime ne permet de savoir de façon certaine sa prononciation dans la langue du versificateur. La rime cors : ribaues, I: 35, est douteuse. Je suppose donc que -au- se prononçait [au].

Le produit de ō accentué libre du suffixe latin -ōrem assone avec celui de ǔ accentué entravé (jor<diŭrnu : douçor, I: 11, jors : douçors, II: 9, Seignor : jor, II: 17, jor : amor, III: 73, jour : amor, X: 31, jor : onnor, V: 69). Dans le manuscrit de base l'alternance -our : -eur n'apparaît qu'une fois (colour : mesfeteur, IV: 95). Il est vraisemblable que pour toutes ces rimes la prononciation est [u]. Il en serait de même pour pricursour : Seignor, II: 21, doulor : Seignor, VIII: 257, plors : dolors, VII: 181, onnor : Seignor, IV: 17, honnor : Seignor, VI: 151, greignor : Seignor, VII: 5, honnor : amor, VII: 37, onnor : Seignor, VII: 185, Seignor : onnor, VIII: 207, et, par analogie, pour Rochemador : labor, IV: 21, colour : mesfeteur, IV: 95, mesfetour : Sauveour, IV: 107, ailloirs : susccessors, VIII: 97, porveeour : Sauveor, VIII: 389.

24. Sur la réduction de audivit en *audit, voir P. Fouché, *ibidem*, vol. 3, p. 640.

ETUDE LINGUISTIQUE

Le résultat de ǫ accentué libre devant consonne qui s'articule est représenté par -eu- et -ue- (honeure : demeure, V: 111, linceul < linteǫlu : duel < dǫlu, VI: 71, cuier : puer, VI: 77, uevre < ǫpera : requevre < recǫperet²⁵, IX: 333) et il rime une fois avec le produit de ō accentué libre devant la vibrante (heure : deveure, IV: 87). Bien qu'il semble que le son issu de ō libre se soit conservé fermé jusqu'à la seconde moitié du XVIIe siècle²⁶ et que la distinction entre [œ] et [ɔ] ne date que de la période du moyen français, rien ne permet d'affirmer que le son était fermé chez le versificateur. Je pense, sur la base des cas d'ouverture signalés²⁷, qu'il est permis de supposer que la prononciation ouverte était celle de l'auteur. Ces rimes sont donc classées sous [œ]²⁸.

Le produit de ě entravé devant l+consonne est écrit -iau-. Aucune rime n'est probante pour la prononciation exacte de ce groupe de voyelles dans la langue du versificateur (cembiaus : biaus, V: 91, et à l'intérieur du vers: biaus, c.

25. Dans l'ancienne langue recovrer était souvent influencé par recovrir < *recǫperire.

26. Voir P. Fouché, *ibidem*, vol. 2, p. 219, 252-53, 293.

27. Voir rimes du type: a accentué libre+r : ě entravé +r.

28. Le dérivé de *jǫvene est écrit joene, joenes (IV: 27, VIII: 21, IX: 395) et une fois jennes (IX: 344) dans le manuscrit de base. Rien n'indique que [œ] est passé à [ɛ] chez l'auteur. Sur le passage de [œ] à [ɛ], principalement dans la région de l'Ouest, voir M.K. Pope, *ibidem*, p. 203, n° 553.

ETUDE LINGUISTIQUE

s., VI: 137, VIII: 101, puciaus, c.s., VIII: 102, mesiaus/mesiaux/mesiax, c.s., VIII: 118, 178, 186, 203, 405, etc.). Le son [jau], qui peut s'expliquer comme résultant de l'influence picarde, est adopté pour le classement de la rime.

Le résultat de a et celui de ē et ě accentués entravés par nasale + consonne se confondent à la rime dans la prononciation [ã] (frans : souffrans, I: 95, X: 19, tant : vail-
lant, II: 1, offrande : commande, II: 85, grant : courant,
III: 55, flans : puissans, VI: 31, enfant : briement, VI: 83,
mant : rent, VI: 107, enfant : tendrement, VII: 17, malvoil-
lance : lance, VII: 149, erraument : mant, VIII: 181, pois-
sance : delaiance, VIII: 229, commant < *commandare : puissant,
VIII: 243, delaiance : inobediānce, VIII: 261, doutance : pois-
sance, VIII: 305, enfant : droitement, VIII: 439, oiance : de-
morance, VIII: 445, atant : avant, IX: 87, enfant : creant,
IX: 179, enfanz : puissanz, IX: 185, creance : doutance, IX:
245, enfant : convant, IX: 293, demoustrance : bienvoillance,
IX: 439, sergans : flans, X: 89, etc.).

ETUDE LINGUISTIQUE

Les produits de a, ē, i, accentués libres devant nasa-
les ou entravés devant n mouillé par un iod se confondent à la
rime dans la prononciation vraisemblablement [ẽi] (mains < mīnus :
certain, I: 17, IX: 187, vilaine : paine < poena, VII: 123,
mondaine : saine, VIII: 45, paine : certaine, VIII: 219, mon-
daine : plaine < plena, IX: 409, enseigne : prengne, VIII: 469).
La forme prengne, analogique de plaigne et de ceigne, s'expli-
que comme étant un exemple de réduction du radical avec -nd-
à -n-.

Quant au résultat du suffixe latin -iana, il est dif-
ficile de savoir sa prononciation exacte dans la langue du
versificateur. La rime crestienne : ancienne, IX: 241, n'est
pas probante à ce sujet. Sur la base des rimes: porchacierent
< por + *capiare : donnerent, VII: 21, oublier : glorifier,
IV: 91, oubliez : enterrez, VII: 91, appareilliez < *apparicu-
lare : apelez, VIII: 183, relever : purefier, IX: 135, je sup-
pose que iod + a + n a donné [i] + produit de a accentué libre
devant n. Cette rime figure donc sous [ẽi].

ETUDE LINGUISTIQUE

LES CONSONNES

Les occlusives dentales non appuyées sont tombées à la finale des mots (grans : sans<sensu, I: 83, merci : ci, III: 77, VIII: 347, ici : merci, V: 39, ainssi : merci, VIII: 373, sens : dens<dente, IX: 97) .

-t + s est généralement transcrit -z (enportez, plur.2 : mortez, II: 87, escoutez, plur.2 : bontez, V: 81, encontrez, c.s.plur. : retornez, c.s.plur., V: 59, etc.) . Toutefois certaines rimes sont probantes pour la réduction de l'affriquée dentale sourde à la fricative correspondante (après : acouchiez, c.s., VIII: 427, mes<magis : fes<factu, V: 67, sens : dens, IX: 97, etc.) .

Les nasales sont confondues à la fin des mots (giron : non<nomine, III: 45, raison : hom<homine, III: 89, chapelain : reclain, VIII: 395, hom : pelicon, IX: 193, main<manu : aim<hamu, X: 47, hom : maison, X: 63)²⁹ .

29. d : reclain, hon : pelicon; dk : ain.

ETUDE LINGUISTIQUE

L'amuïssement de la sonante dentale précédée de la vibrante est attesté pour les mots : jor : [douçor], I: 11, II: 0, [Seignor] : jor, II: 17, jor : [amor], III: 73, X: 31, enfer : [chauffer], IV: 101, jor : [onnor], V: 69.

La vocalisation de la latérale préconsonantique n'est confirmée par aucune rime probante (haut : faut, VIII: 341, haut : vaut, IX: 365, etc.; chaut : herbaut, IX: 335, mais l'origine du second élément de la rime est incertaine) . Il reste toutefois permis de supposer que la vocalisation était réalisée dans la langue du versificateur, vu l'époque à laquelle il écrivait.

L'effacement de la latérale après le produit de a accentué libre et devant -s est attesté pour le mot [enportez], plur.2 : mortez (II: 87) . Il l'est également, après ô accentué et devant -t, pour seult<solet : [pleut], IX: 441. L'amuïssement de la latérale est aussi assuré pour le dérivé de filius (amis : Filz, VI: 91, fis : promis, IX: 361, fis<*fici : Fils, X: 43)³⁰.

30. d : amis : Fis.

ETUDE LINGUISTIQUE

La vibrante double intervocalique s'est probablement simplifiée dans la langue de l'auteur (demourez : secourez, VI: 39, demorez : secorez, X: 57, Marie : marrie < francique *marrjan, IX: 207; par contre, secorre : corre, VIII: 245) ³¹.

3. Morphologie

LE SUBSTANTIF

Pour ce qui est des noms imparissyllabiques de la deuxième classe, la déclinaison à deux cas est confirmée par la rime (sires, c.s.sing., : ires, VII: 81, enfant, c.r., : grant, VI: 17, greignor : seignor, c.r., VII: 5) et par la mesure (Ou ses compains encor ardoit, IV: 99, etc.) .

L'-s du cas sujet est assuré par plusieurs rimes (os-tés, c.s.sing., : costés, c.r.plur., VI: 63, ouvrez, plur.2, : delivrez, c.s.sing., VI: 115, apelez, c.r.plur., : celeze, c.s.sing., VI: 139, avez, plur.2, : nez, c.s.sing., IX: 103, etc.) .

31. M.K. Pope (ibidem, p. 147, n° 366) signale que les consonnes doublées, à l'exception de la vibrante, se sont simplifiées très tôt dans la prononciation. Dans les mots : s'ap-pareille, VIII: 280, appareillié, VIII: 324, apparissable, IX: 429, le double p étymologique s'est probablement simplifié dans la prononciation.

ETUDE LINGUISTIQUE

Pour ce qui a trait aux substantifs de la deuxième classe, le texte n'offre aucun exemple probant d'emploi de l'-s analogique au cas sujet.

Au féminin singulier, l'-s analogique du cas sujet n'est attesté que pour douçors, associé à la rime à jors (c. r. plur.) II: 9.

Au vocatif, suer, forme du cas sujet, est assuré par le compte syllabique (Ma douce suer, fait il, m'amie, VIII: 416, Por ce, bele suer, vous chastie, VIII: 423) . Il reste toutefois difficile d'affirmer que le versificateur distinguait les formes du cas sujet et du cas régime pour le dérivé de soror, vu que la forme du cas régime n'apparaît dans aucun contexte. Pour ce qui est de l'emploi du cas régime au vocatif, on pourrait signaler, à la rigueur, l'emploi de la forme mon dans les contextes suivants : Wale, Vale, mon ami chier, III: 143 et Mon chier ami, ne vous a vuit, III: 156. Rien n'indique cependant que l'auteur n'a pas écrit mes au lieu de mon.

L'ARTICLE

Le texte n'offre aucun exemple qui autorise des doutes quant à la non distinction des formes du cas sujet et du cas régime au singulier et au pluriel.

ETUDE LINGUISTIQUE

La préposition a + les a donné vraisemblablement aus (VII: 113³², 145, IX: 359, 365, X: 7, etc.) . La contraction de la préposition en + le est assurée par la mesure, mais rien ne permet d'affirmer qu'elle a eu lieu chez l'auteur en el et non en ou³³. Le compte syllabique confirme également la contraction de la préposition en et de les en es (I:9, VIII: 49, 113) .

L'ADJECTIF ET LE PARTICIPE

Si la déclinaison à deux cas est généralement maintenue et la distinction des classes, observée, les dérogations sont attestées, comme remontant à l'auteur, par la rime (flans, plur., : puissans, c.s.fém.sing., VI: 31, dolente, c.s., : entente, subs., VI: 25, grande, fém., : commande, prés.3, VI: 131,

32. k : as

33. Le manuscrit de base a presque toujours el et les autres, ou (voir note 5, chapitre iii, sous le manuscrit d pour la distribution de ces formes dans les manuscrits) . Au vers VII: 189, le manuscrit de base a el, d, au et k, ou devant monde; au vers VIII: 17, le manuscrit de base a En, d, ou et k, el devant terreoir.

ETUDE LINGUISTIQUE

solaux, c.s., : roiaux, c.s.fém.sing., VIII: 169, enfans, c.r. plur., : puissanz, c.s.masc.plur., IX: 186, enfans, c.r.plur., : mendiäns, c.s.masc.plur., IX: 396, endemain : sain, c.s., VIII: 429. venu, c.s.sing., : Jhesu, c.r., IX: 25, chargiez, c.r.sing., : targiez, plur.2, II: 89) et par la mesure (Grande tres merueilleusement, IV: 3, Plaine de si grande biauté, IV: 31, La lasse, la dolente mere, VI: 37, Et por sa grande non poissance, VIII: 229) .

PRONOMS PERSONNELS ET REFLECHI

La forme tonique du pronom personnel, au féminin, est représentée, à la troisième personne du singulier, par el, el-le et ele, assurés, au cas sujet, par le compte syllabique (Plus ne pöez, dist el, gander, II: 82, etc., Comment elle fu avuglee, III: 105, etc.) .

La rime de lui, c.r.fém., : abeli, VII: 179, n'étant pas pertinente pour un certain usage de l'auteur, il est vraisemblable que tous les cas de confusion de lui, forme tonique du masculin, et de li, forme du féminin, au cas régime indirect du pronom de la troisième personne, remontent aux scribes (a lui, I: 80, III: 138, de lui, VII: 179, VIII: 16, en lui, VIII:

ETUDE LINGUISTIQUE

4, 59, 368, IX: 128. o lui, IX: 221, 418, par lui, VII: 96, sus lui, VII: 161) ³⁴.

Lui, forme tonique du masculin, est employé pour le, forme atone du régime direct, au vers : Appareillié de lui passer, VIII: 324 (à côté de : Tantost on outre le passa, VIII: 325) . La forme tonique peut s'expliquer, comme provenant du versificateur, par le contexte : de (prép.) + pron.pers.compl. + infinitif.

Les formes contractées jel (ie+le) , VI: 138 et nel (ne+le) , II: 96, III: 32, 34, sont assurées par la mesure.

Soi, forme tonique du pronom réfléchi, est employé deux fois pour se, forme atone, au cas régime direct (De soi ceindre n'ot pas loisir, VIII: 357 et Et soi tenir en leur servise, IX: 5) . L'emploi de la forme tonique du pronom devant un infinitif, précédé ou non de préposition, étant resté vivant en français jusqu'au XVIIe siècle³⁵, il est permis de penser que soi, dans les contextes signalés, figurait dans l'original.

34. id : por li, VI: 136. pour le masculin.

35. Voir Lucien Foulet, Petite syntaxe de l'ancien français, Les classiques français du moyen âge, Paris, H. Champion, 1967, n^{os} 195-96.

ETUDE LINGUISTIQUE

Au cas régime direct, me et moi, dépendant de deux infinitifs coordonnés, sont employés (Por ce me veil estudier, II: 6, et Et plus et plus moi deliter, II: 7) . Le versificateur a-t-il écrit uniformément me ou moi? A part la leçon : Por ce veil mē estudier [E.n.e.p.me d.] qui est peu probable en raison du hiatus, le compte syllabique n'infirme aucune des autres leçons possibles. La forme tonique peut se justifier de par sa position devant l'infinitif. Quant à me au vers II: 6, son emploi semble plutôt fonction de sa position devant le verbe régissant l'infinitif (cf. Je ne me sai a qui complaindre, VI: 33) . Il est dès lors permis de penser que les deux vers, tels que conservés dans les manuscrits, sont de l'auteur.

ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS

Dotées de l'article défini, les formes accentuées des adjectifs possessifs déterminant un substantif complément direct sont commandées par la mesure (Por maintenir la moie amor, III: 74, Je rarai le mien filz briement, VI: 84, Que tu faces le mien commant, VIII: 243, As delaié le mien commant, VIII: 275, Qui le sien pueple sauveroit, IX: 36, à côté de : Que mon enfant me rendissiez, VI: 57, etc.) . La forme accentuée de l'adjectif détermine un complément indirect non précédé de préposition au vers : Foi que doi le mien Filz Jhesu, VIII: 301. Il reste que le versificateur a peut-être écrit :

ETUDE LINGUISTIQUE

F.q.d.au mien F.J. ou même : F.q.d.a mon F.J. (cf. Garde par ton delaïement, VIII: 284) .

Nos est employé comme forme tonique au vers : Selonc les nos escriis certains, I: 18. La mesure infirme l'hypothèse suivant laquelle l'auteur aurait écrit : S.les nostres e.c.

Vos (c.s.sing.) est exigé par le compte syllabique au vers : Vos messages volentiers fusse, VIII: 199³⁶.

Au féminin, les adjectifs possessifs sont élidés devant voyelle (II: 85, VIII: 26, 30, 287, 401, X: 28, 32, etc.) . Au vers : Devant son ymage requist, VII: 121, son est commandé par la mesure. Ymage est ici du genre masculin (à côté de : Quant du cors ne puis, de s'ymage, VI: 66, où ymage est du genre féminin) . L'emploi de la forme atone pour la forme tonique n'est pas inconnu du versificateur (la mesure infirme d'ailleurs la leçon : Devant le sien ymage requist) .

L'auteur utilise deux fois un pronom possessif doté de l'article défini en fonction de substantif (Du sien enportast quelque rien, VIII: 337 et Du vostre rien n'enporterai, VIII: 392) .

36. Au cas régime du singulier, vo n'apparaît que dans le manuscrit d (VIII: 197) et la leçon est fautive. Sur nos pour nostre et vo pour vostre, caractéristiques de la région du Nord, voir M.K. Pope, *ibidem*, p. 490, n° xxv, b.

ETUDE LINGUISTIQUE

ADJECTIFS ET PRONOMS DEMONSTRATIFS

Les formes dotées de l'i- prosthétique sont attestées par le compte syllabique (En icel tens qu'en disoit lors, I: 16, également I: 69, VI: 109, IX: 32, 132, X: 9, à côté de : En cel tans dont j'ai proposé, IX: 41) .

Au féminin, cest est assuré par la mesure (Cest pardurable pes et joie, X: 79) . Il en est de même pour cestes, c. r.fém.plur., (Par cestes tribulacions, IX: 353) .

Au cas régime indirect du masculin, on trouve cest, exigé par le compte syllabique (Riens en cest monde n'aportai, VIII: 449, Que nul bien n'ai fet en cest mont, X: 51, etc., à côté de : Et aus parens a celui gendre, VII: 113, En cestui mien commandement, VIII: 213) .

Au cas sujet du singulier, icelui et celui qui sont assurés par la mesure ([Qui dit que quant venu seroit] Icelui tans que roi n'aroit, IX: 32, Comme celui qui mal ne sent, VIII: 316, à côté de : Et cil qui est cortois et sage, V: 117, Cil qui avisa sa doulor, VIII: 257, Tantost com cil qui ne delaie, VIII: 330, etc.) .

Au cas régime direct du masculin, celui est assuré par le compte syllabique et par la rime (de lui : Qué il n'i ot on-

ETUDE LINGUISTIQUE

ques celui, II: 47) .

Après préposition et devant un mot du genre masculin commençant par une consonne, les leçons des manuscrits ne permettent pas de déterminer l'usage de l'auteur, quant à l'emploi des formes accentuées normales ou de ce comme forme tonique de l'adjectif (II: 69, 109, III: 32, IV: 98, V: 35, 87, VII: 6, VIII: 53, 163, 303, 430, 449, IX: 110, 306, 423, 430, où le manuscrit de base a cel, cest ou icel et les autres manuscrits, ce ou ice) . Un fait demeure certain, c'est qu'en ancien français ce était accentué³⁷. Au cas régime indirect, cest, cel ou ce pour cestui et celui se justifieraient par la mesure. Quant à ce, il peut s'expliquer comme étant un cas de réduction de cest à cet et cet ou cel aurait abouti à ce par suite de la chute de -t ou de -l devant consonne³⁸.

Le pronom ce est, dans le manuscrit de base, accentué au vers : Por ce est voir qu'en dire seult, IX: 441. La leçon : P.ce est bien v.qu'en d.r. des autres manuscrits laisse supposer le contraire. Vu la place du pronom après préposition, il y a tout lieu de penser qu'il y a ici faute commune à dk (cf. Car ce estoit toute s'entente, VI: 36) .

37. Voir Lucien Foulet, *ibidem*, n^{os} 486-87.

38. La distribution des formes provenant de ille et de celles provenant de iste est probablement le fait de l'auteur.

PRONOMS RELATIF ET INDEFINI

La forme cui employée seule avec un verbe demandant le datif et pour exprimer l'appartenance est assurée par le compte syllabique (Envoiez autre cui devez, VIII: 206, Dame, dist il, cui Filz vendi, III: 58 et Cui vertu toutes choses fist, VIII: 248) . Au cas régime indirect et lorsque le relatif est précédé de préposition, il est impossible de savoir si le versificateur distinguait cui et qui (a cui, VI: 92, a qui, I: 60, III: 4, VI: 33, VII: 137, de cui, IX: 75³⁹, en qui, V: 110) .

Le pronom indéfini neutre provenant de homo est représenté par on, associé à la rime à non (nomine (VIII: 187) . La forme en remonte vraisemblablement aux copistes (I: 16, II: 108, IV: 21, V: 4, 22, 27, etc.) .

39. de qui dans le manuscrit d.

ETUDE LINGUISTIQUE

LE VERBE

Désinences de la 1ère et de la 2me personnes du pluriel.

A la première personne, la terminaison -ons n'est attestée par aucune rime probante (veons : creons, V: 109, vivions : parlions, VI: 5) ⁴⁰.

A la deuxième personne, la désinence -ez est confirmée (escoutez, plur.2, : bontez, c.r.plur., V: 81, ouvrez, plur.2, : delivrez, p.pa.c.s., VI: 115, avez, plur.2, : nez, c.s., IX: 103) . Bien que l'affriquée dentale sourde soit réduite, dans la langue de l'auteur, à la fricative correspondante ⁴¹, rien n'autorise à affirmer que le versificateur confondait les graphies -ez et -es pour la deuxième personne (cf. donnez, sing.2, I: 2, voeilliez, sing.2, IX: 256, souffrés, plur.2, IX: 327, par contre : sez, sing.2, VIII: 214, 240, 244, IX: 230) .

40. La désinence -on apparaît trois fois dans le manuscrit de base seul (puisson, VI: 160, aion, IX: 147, alon, IX: 377) , une fois dans id : norron/pourron, IX: 374, une fois dans d seul : pourrion, V: 74 et une fois dans k seul : avon, II: 89. Sur l'absence d' -s final, caractéristique de la région de l'Ouest, voir M.K. Pope, ibidem, n. 339, n° 894, p. 503, n° xv.

41. Voir ce chapitre, 2. Phonétique, Les Consonnes.

ETUDE LINGUISTIQUE

Présent de l'indicatif

A la première personne du singulier des verbes du premier groupe, -e analogique est assuré par la mesure (Que je ne t'ose demander, I: 3) et par la rime (chastie : amie, VIII: 423, joie : otroie, X: 79, etc.) .

L'-s analogique, à la première personne du singulier, n'est attesté que pour vois, associé à la rime à Rois, c.s., III: 168⁴². La forme étymologique voi est conservée au vers III: 164.

Pour les verbes pouvoir et trouver, les seules formes attestées par les manuscrits à la première personne du singulier sont puis (II: 93, IV: 43, VI: 60, 66) et truis (V: 8, VII: 13, VIII: 16, 201, 246, X: 45)⁴³. Quant à faire, il est

42. Sur la forme vois, se référer à P. Fouché, Le verbe français. Etude morphologique, Paris, Klincksieck, 1967, n° 221 et p. 424-25.

43. Sur la réfection de puis et de truis sur ruis < *ro-go, voir P. Fouché, *ibidem*, pp. 73, 113, 428.

ETUDE LINGUISTIQUE

difficile d'affirmer que fas, première personne du singulier, a évolué en fais⁴⁴. La rime : mes < magis : pes, IV: 43, n'est pas pertinente pour ce remplacement, pais étant un mot savant dérivé du nominatif pax⁴⁵.

La forme étymologique art < ardeo est attestée, quant à l'usage de l'auteur et à celui du scribe, par la rime (art : part < *partit, IV: 77) .

A la première personne du singulier des verbes dont le radical se termine par d-, la dentale sonore s'est assourdie en t-. L'usage du copiste ne diffère pas en cela de celui du versificateur (cuit, II: 41, bonement : rent, III: 161, erraument : mant, VIII: 181, etc.) .

Pour les verbes en -er, la troisième personne du singulier dépourvue de -t final est confirmée par la rime (mande : grande, VIII: 351) et par la mesure (Se recommande et se gramie, X: 40) .

⁴⁴. dik : fes, I: 11; i : fes, dk : fas, VI: 150; i : fais, dk : fas, IX: 279. Sur le remplacement de faz par fai(s), voir P. Fouché, *ibidem*, p. 169, n° 81bis. M. K. Pope (*ibidem*, p. 363, n° 961) indique que ce remplacement commença à se manifester au cours du XIII^e siècle.

⁴⁵. Voir M.K. Pope, *ibidem*, p. 229, n° 639.

ETUDE LINGUISTIQUE

Subjonctif présent

A la troisième personne du singulier, l'-e analogique est assuré au vers : Qu'avant aporte la viande, VII: 72, par le compte syllabique.

Le verbe aler présente deux paradigmes:

1ère du sing. :	<u>voise</u> (X: 45)	
2me du sing. :	-	<u>ailles</u> (VIII: 223)
3me du sing. :	<u>voist</u> (VII: 73)	<u>aille</u> (IX: 277)

Les formes du premier paradigme proviennent de l'auteur, puisque l'une est assurée par la rime (voise : cortoise), l'autre, par la mesure (Puis voist son seignor apeler) . Quant à celles du second paradigme, aille est commandé par le compte syllabique (Or en aille com puet aler) . L'objection suivant laquelle comme aurait pu se lire dans l'original tombe, croyons-nous, devant l'argument de la formulation du vers. Il s'agit, en effet, d'une formule figée qui se retrouve dans presque tous les textes médiévaux. Ailles se justifie également, puisque la mesure infirme la leçon : Se tu pues que tu le vois es fere.

Pour le verbe doner, la forme monosyllabique doinst est assurée par le compte syllabique (Et Diex nous doinst si contenir, VI: 159) .

ETUDE LINGUISTIQUE

Pour le verbe pouvoir à la troisième personne du singulier, puisse est commandé par la mesure (Ne s'en puisse trouver sorpris, VIII: 285) . Devant il, seule l'euphonie plaide en faveur de puist (Tout la puist il fere greignor, VII: 5) ⁴⁶.

Impératif

A la deuxième personne du singulier et pour le verbe dire, la seule forme employée par l'auteur semble être di. L'usage du scribe du manuscrit de base n'est pas différent (IV: 54, VIII: 276, 342) ⁴⁷. L'-s flexionnel n'est nulle part assuré, quant à l'usage du versificateur et à celui du scribe (demande, VIII: 345, tarde, VIII: 289, fai, III: 53 ⁴⁸) .

46. Devant estre le manuscrit de base a puisse et les autres, puist, IX: 260. Sur les formes : doinst, puist, voist, se référer à P. Fouché, ibidem, pp. 201, 426-431.

47. dk : dis, VIII: 276; pour le verbe contredire, contredie du manuscrit de base est fautif pour le compte syllabique, VIII: 251; dk : contredis. A noter pren, associé à la rime à en (X: 76) et Rent (IX: 259) .

48. dk : fais.

ETUDE LINGUISTIQUE

Imparfait de l'indicatif

Pour le verbe estre, les formes étymologiques de la troisième personne sont assurées par la rime(couvert : ert, VII: 65, erent : merveillierent, VII: 141, erent : ramenerent, VII: 169) et par la mesure(C'ierent.IIIII.moustier voisin, II: 28, S'iert acoustumez de proier, III: 28). Quant aux formes analogiques, elles sont également confirmées par la rime(estoie : porroie, VIII: 195, estoit : hantoit, II: 13, droit : estoit, IV: 61, estoit : sonnoit, V: 21, estoit : estouvoit, VIII: 111, avoit : estoit, VIII: 117, IX: 51, estoit : avoit, IX: 217, estoit : creoit, IX: 345, estoit : manoit, X: 15, estoient : esgardoient, I: 51, estoient : avisoient, I: 71, estoient : avoient, II: 45, paroient : estoient, VII: 163, avoient : estoient, IX: 53). Estoit est assuré par le compte syllabique(Car ce estoit toute s'entente, VI: 26). La distribution des formes étymologiques et analogiques est très certainement le fait du versificateur.

Parfait et subjonctif imparfait

A la première personne du singulier du parfait, l'-s analogique est assuré pour fere par les rimes, fis: dis(c. s.) IX: 117 et fis : fils, X: 43.

ETUDE LINGUISTIQUE

A la troisième personne du singulier, les parfaits faibles en -i n'ont pas de -t analogique. Il en est de même des formes refaites, ardi(IV: 83) et sourdi(VIII: 83) dont l'attribution au versificateur est assurée par la mesure. Es-vanoît, réuni à la rime à dit(subs.), VIII: 403, constitue néanmoins une exception.

L'usage de l'auteur est plus inconstant pour ce qui est de l'emploi du -t final dans les formes des parfaits forts. A côté de, fut : apparut, IV: 79, on trouve, vertu : decoru, I: 81, fu : escu, V: 87, fu : tu(pron.), VIII: 271, fu : eü, VI: 15.

Au parfait et au subjonctif imparfait, à la troisième personne du singulier et à la deuxième personne du pluriel, les formes analogiques dépourvues de l'-s- intervocalique se retrouvent dans les trois manuscrits pour faire, promettre et prendre aux vers suivants: feïst, III: 22, VII: 179, VIII: 39, feïstes : promēistes, III: 151, feïssiez, VI: 58, preïst, VIII: 92. Il y a tout lieu de croire que ces formes remontent au versificateur.

Futur

La forme, menrai, X: 84, assurée par la mesure, constitue le seul exemple de syncope dont l'attribution à l'auteur est certaine.

ETUDE LINGUISTIQUE

4. Syntaxe⁴⁹LE SUBSTANTIF

Le substantif ymage est du genre masculin (VI: 152, VII: 121) et du genre féminin (VI: 50, 69, 92, IX: 182) . Il en est de même de miracle, masculin au vers VIII: 15 et féminin au vers I: 83. Le vers IX: 12 n'est pas probant pour example du genre féminin.

Le rapport de possession ou d'appartenance est indiqué par la préposition a (VII: 113, 147, VIII: 38, 161, IX: 247, etc.) , par la préposition de (I: 19, II: 17, 21, 27, VI: 69, 92, IX: 157, etc.) et surtout par la juxtaposition (V: 36, VII: 64, 116, 122, 130, VIII: 247, 258, IX: 21, 37, 84-85, 233, 244, etc.) . Le nom du possesseur est souvent placé avant celui du possédé ([briement] : au Jhesucrist commandement, VIII: 420, en la Judas lignie : [seignorie], IX: 33, Dieu amie : [mercie], IX: 223, Dieu fis : [promis], IX: 361, [païs] : Dieu amis, IX: 390, etc.) .

Le complément indirect n'est pas toujours précédé de la préposition a dont l'emploi semble plutôt commandé par la mesure (Qui son sergant fet vilanie, IV: 112, Ne set qui moustrer sa querelle, VI: 29, Foi que doi le mien Filz Jhesu, VIII: 301,

49. Le chapitre vi et le glossaire rendent compte de certains faits syntaxiques.

ETUDE LINGUISTIQUE

à côté de Faite a lui et a son enfant, I: 80, Je ne me sai a qui complaindre, VI: 33 ⁵⁰).

Avec le verbe aler, marquant la destination, les noms de ville sont précédés de en et de a (En Bethleem, IX: 415, En Jherusalem, IX: 419, A Montpellier, IX: 341). Rien n'indique que dans les trois contextes l'auteur a employé uniformément en ou a.

L'ARTICLE

L'emploi de l'article est conforme à l'usage en ancien français. La présence ou l'absence de l'article défini est plutôt fonction du compte syllabique (Crestiens en furent joieus, IX: 163, à côté de Et li juif moult angoisseus, IX: 164, etc.). On trouve une fois l'article défini devant un substantif faisant partie du syntagme verbal (Quant du cors ne puis, de s'y-mage Se veil, en prendrai la vengeance, VI: 66-67). Au vers VIII: 115, Le soing des povres hebergier, il y a attraction de l'article déterminant le complément direct de l'infinitif par la préposition de gouvernant le mode du verbe.

50. A noter la place du pronom complément direct de l'infinitif

ETUDE LINGUISTIQUE

L'ADJECTIF ET LE PRONOM

Le texte n'offre aucun exemple d'emploi de chaque comme adjectif indéfini(chascun jor, I: 11, III: 20, chascun an, II: 16).

Au cas régime direct, le , pronom de la troisième personne, a pour antécédent logique un substantif féminin au vers, [Mes cele qui fist la folie] Si ne le puet oublier mie, VII: 94. Le peut s'expliquer ici comme étant l'équivalent du démonstratif neutre. Nous ne croyons pas que ce vers constitue un cas d'emploi de le pour la⁵¹(cf. la requiert, III: 4, la requeroit, VII: 178). Le a également le sens de cela au vers VI: 43, Par maintes fois si le requist. Au vers VIII: 73, Se li lessast Dame Fortune, le , complément direct de lessast est très certainement omis à cause du compte syllabique.

Le réfléchi soi est attesté comme renvoyant à un sujet déterminé par la rime(roy : Lessoit a sa fame pour soi, VIII: 113).

Y est employé comme substitut personnel au vers VIII: 83, Mes sa grace y a Diex posee.

51. Sur l'emploi de le pour la , caractéristique de la région du Nord, voir M. K. Pope, ibidem, n° xii, p. 488

ETUDE LINGUISTIQUE

ACCORD DU VERBE ET DU PARTICIPE PASSE

Avec un sujet collectif, l'accord du verbe selon le sens est attesté aux vers suivants: Et ceste creance n'ont mie Cele fole juiverie Qui sont gent felonnesse et dure Et n'entendent pas l'escripture, IX: 27 - 30. Seul entendent est toute-fois pertinent pour l'usage de l'auteur. Lorsque le syntagme-sujet est introduit par moult, le verbe est au singulier ou au pluriel. Soloit est probant pour l'emploi du singulier au vers IX: 17, Soloit moult juïs demorer [Qui la loi seulent honorer].

Avec il renvoyant à deux sujets coordonnés, le verbe est au singulier ou au pluriel(Qui devotement requeroient Nostre Seigneur et Nostre Dame Qu'il leur gardast et cors et ame, I: 28 - 30, à côté de, Dieu et sa Mere depriant Qué il li fussent aidant, I: 33 - 34).

Au vers IX: 206, De qui viennent tout bon deport, le sujet est au singulier et le verbe au pluriel. L'accord du verbe se justifie suivant le sens, le sujet exprimant la totalité. Il reste que le versificateur a probablement écrit tuit(cf. VI: 145, VII: 88). Par contre, le verbe est au singulier avec un sujet qui logiquement est pluriel(Tendons aus richces d'en haut : Cele de terre riens ne vaut, IX: 365).

L'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire estre ne pose pas de problème spécifique. Les formes du parti-

ETUDE LINGUISTIQUE

cipe sont conformes à la déclinaison des adjectifs de la première classe(I: 83, IV: 107, VII: 188-89, 191, IX: 23, 191, 243, II: 97, etc.).

L'usage de l'auteur est beaucoup plus inconstant dans le cas du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir. L'accord du participe avec le complément direct placé avant est plutôt fonction de la rime ou de la mesure(Cil qui la pierre avoit gitee, I: 53, Des messes qu'oïes avoit, V: 64, etc., à côté de, Com les messes escouté ot, V: 86, Venez veoir la grant bonté Qu'a fait la Dame de purté, VI: 143, etc.). L'accord se fait même avec le complément direct placé après(Ot vengiee sa pelerine, IV: 110, Li a dite mainte manace, VIII: 266, Pardonnee li ont leur ire, IX: 124, etc.). Nous signalons trois exemples de construction [p. pa. + auxiliaire avoir + compl. direct](IV: 6 - 7, IX: 109 - 111, 426 - 27) et un exemple de construction [p. pa. + compl. direct + auxiliaire avoir + sujet](VIII: 364 - 65). Dans les quatre contextes, il y a rejet de l'auxiliaire.

EMPLOI DE L'INFINITIF ET DU PARTICIPE

Précédé des prépositions de, en et par , l'infinitif correspond dans certains contextes au participe présent(D'un douz essample reciter, I: 7, En ces miracles reciter, II: 8, Par souffrir povreté en terre, IX: 322).

ETUDE LINGUISTIQUE

Le participe présent est employé comme substantif dans en son dormant, III: 38. Comme adjectif verbal, il a un sens actif au vers : Après vous fes bien entendant⁵² Que..., VI: 150.

COORDINATION ET SUBORDINATION

Lorsque et unit deux compléments indirects d'un même verbe, la répétition de la préposition a devant le second complément est fonction du compte syllabique (Faite a lui et a son enfant, I: 79, A Jhesu et a Nostre Dame Sa douce Mere vous commandant, VIII: 402-403, etc. à côté de : Pucelle, dist il, graces rent A Dieu et sa Mere Marie, III: 162-63, etc.) .

Lorsque deux propositions relatives, introduites par qui, sont liées par et, la répétition du relatif en tête de la seconde proposition dépend également de la mesure (Moult en y ot qui se rendoient A lui prisons et li disoient, V: 71-72, voir également V: 102, X: 93. à côté de : Celui qui volentiers

52. Sur l'adjectif verbal entendant, voir Adolf Tobler, Mélanges de grammaire française, traduction française par Max Kuttner et Léopold Sudre, 2^e édition, Paris, A. Picard, 1905, p. 53.

ETUDE LINGUISTIQUE

demeure Por oïr messe en sainte eglise Et qui volentiers fet service, V: 112-14) .

La conjonction et unit parfois deux syntagmes de fonctions différentes se rapportant à un même verbe (Et sa sainte face rosine Et a sa gracieuse chiere Moustroit que... VIII: 158-160) . Dans certains contextes, elle relie deux propositions de même fonction dont les verbes sont à des modes différents (IX: 427-28, 437-38, VII: 158-59, etc.) .

La conjonction que, introduisant une subordonnée complétive est souvent omise. Par contre, elle peut être répétée, lorsque le compte syllabique l'exige (Neguedent en une maniere Que li diras que je li mant Que tout aussi com je li rent Toi, son fils, qu'elle tant desire Qu'ele tantost... VI: 106-110, Tierce fois m'en vois; garde bien Que des or en avant por rien Que par delai ne me courouces, VIII: 293-95) .

5. Vocabulaire

Les termes qui, à première vue, semblaient pouvoir renseigner sur le vocabulaire de l'auteur et sur l'appartenance du versificateur à une aire linguistique donnée ont été selec-

ETUDE LINGUISTIQUE

tionnés(au total 83). L'emploi de ces mots dans les textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles⁵³ a été vérifié à partir des exemples fournis par les dictionnaires de La Curne de Sainte - Palaye, F. Godefroy, A. Tobler - E. Lommatzsch, E. Littré (pour références complètes, voir, aux noms cités, la section 4 de notre Bibliographie).

Il résulte de nos constatations que seul le verbe amadir/enmadadir(intransitif), II: 35, X: 34, semble être caractéristique du dialecte normand. La plupart des autres termes sont attestés concurremment, et dans l'ordre de fréquence, dans les régions du Nord et de l'Ouest, de la Champagne, de l'Est et du Centre - Sud.

53. Les exemples relevés se trouvent chez les auteurs ou dans les textes suivants: 1o) pour le Nord: Jean Bodel, Renclus de Moilliens(Li romans de Carité et Miserere), J. Bretel, Jehan des Preis(Geste de Liège), Adam le Bossu, R. de Houdenc, Jacques d'Amiens, Raoul de Cambrai, Quesnes de Béthune, Châtelain de Couci, Gautier d'Arras, Froissart, Jocelyn de Bruges, Philippe de Rémi(Coutumes du Beauvaisis), Philippe Mousket(Chronique rimée), Aucassin et Nicolette, Gautier de Coincy, etc. 2o) pour l'Ouest: Benoît de Sainte-More(Histoire des ducs de Normandie), Fr. Angier(Dialogues et Vie de Saint Grégoire), Péan Gatineau(Vie de Mgr Saint Martin de Tours), Jehan le Marchant, Wace(Li roman de Rou et Li roman de Brut), Cartulaire de Ponthieu, La Comtesse de Ponthieu, etc.; 3o) pour la Champagne: Chrétien de Troie(Li Contes del Graal), Chroniques de Rains, Joinville, Guiot de Provins, Thibaut IV de Champagne, Rutebeuf, Récits d'un ménestrel de Reims, etc.; 4o) pour l'Est: Li Sermon Saint Bernard, Ysopet de Lyon, La Geste des Loherains, Histoire de Metz, Villehardouin, etc. et 5o) pour le Centre - Sud: Le Roman de la Rose, Le livre de jostice et de Plet.

ETUDE LINGUISTIQUE

B. LANGUE DU SCRIBE

LES VOYELLES

Le produit de ai non final et celui de -aria, associés à la rime, sont écrits -ai- ou -e-(fere : debonaire, III: 51, fere : debonere, VIII: 223, debonaire : faire, X: 41, fere : atraire, VI: 59, fet : retret, IX: 57, faite : rehaite, IX: 333, etc.).

Lié à la rime au produit de a accentué libre devant r, le produit de -aria est écrit -ere ou -iere(mere : manere, II: 3, V: 115, IX: 1, mere : maniere, VI: 9, 105, 153).

Le son /ã/ provenant de ē accentué entravé par nasale +consonne est parfois rendu par -an- pour l'oeil(grans : sans, I: 83, maintenant : dolant, II: 61, enfant : convant, IX: 293, delaiance : inobediānce, VIII: 261).

Le produit de i accentué, entravé devant n mouillé, est écrit -aign-, associé à -engn- provenant de ē accentué libre devant nasale(enseigne : prengne, VIII: 469).

-ieu et -eu sont interchangeable(lieu : geu, V: 57, Dieu : geu, VI: 127, lieu : Dieu, I: 69, lieu : gieu, VII: 55). Il en est de même de -eu- et de -ue-(linceul : duel, VI: 71).

Le produit de -ōrem est écrit indifféremment -or, -eur et -our(pricursour : Seignor, II: 21, colour : mesfeteur, IV: 95, mesfetour : Sauveour, IV: 109, porveeour : Sauveor, VIII:

ETUDE LINGUISTIQUE

389, etc.)⁵⁴.

Je signale les cas où un mot, à l'intérieur du vers, témoigne d'une graphie, d'une étymologie ou d'un développement différents de ceux des autres manuscrits.

a libre a donné -e- dans remenant(VIII: 444); suivi de n, il est conservé -a- dans vilanie(I: 41, 91, III: 100, IV: 112, VIII: 95); suivi d'un iod, il a donné -ai- dans caienz (II: 72). Le suffixe -āriu a donné -air dans demoniairs(I: 84) et -ātōriu, -eoir dans terreoir(VIII: 17). Le préfixe a- est attesté dans apressa(VIII: 458) et dans aloignant (IV: 63). Le francique waigaro a donné gares(VII: 173).

ě, en syllabe initiale et entravé devant r, a donné -a- dans sarmonne(IX: 142) et sarmonnoit(IX: 385). En syllabe initiale et en hiatus devant a, par suite de la chute de d, ě a donné -ai- dans paiage(IX: 379).

Par analogie, ě initial sous l'influence d'un iod a donné -oi- dans proisier(III: 79) et dans proiere(III: 2, 113, 119, VII: 117), par contre, prīa(V: 32) et prier(IX: 251).

Sous l'influence d'un iod, ē accentué est développé normalement -oi- dans noient(VIII: 466). Précédé de g et

⁵⁴. Les autres manuscrits ont toujours -eur:-eur ou -our:-our(I: 11, II: 9, 17, 21, III: 73, IV: 17, 21, 95, 107, V: 69, VI: 151, VII: 5, 37, 181, 185, VIII: 97, 207, 257, 389, X: 31.

ETUDE LINGUISTIQUE

en contact avec un iod, il a donné -e- dans gemissemens(VII: 120) et dans gehine(VII: 133). Suivi d'un iod, par suite de la chute d'une dentale intervocalique, il a donné -ie- dans lieece(VI: 77). La désinence -ērunt du parfait a donné -erent dans cuiderent(II: 54).

Nec-ipsum+unum n'a donné que nesun(VII: 162, VIII: 241). Credentia a donné croiance(IX: 26) et creance(IX: 27).

i a donné -e- dans relegiēuses(VIII: 47) et i est conservé -i- dans costivier(VII: 172).

ō accentué suivi de la latérale vélaire a donné -oill- dans malvoillance(VII: 149) et bienvoillance(IX: 440), -eil, dans veil(I: 13, etc.), -oeill- dans voeille(I: 4, IX: 156) et voeilliez(IX: 256). Pour les dérivés de apud-hoc et de illud-hoc, ū+ō a donné -e-(avec/avecques, II: 55, VIII: 154, IX: 138, 343, X: 90; illec/ilec/ilecques, I: 51, 81, VIII: 153, IX: 342)⁵⁵.

Dans envolepa(VI: 71), ō initial est conservé -o- et ū a donné -e-⁵⁶.

55 . Sur le développement de -ue- en -e-, caractéristique des régions de l'Ouest et du Sud, voir M. K. Pope, ibidem, p. 203, n° 553.

56 . Sur la conservation analogique des deux prétoniques internes, voir Pierre Fouché, vol. II, ibidem, p. 460.

ETUDE LINGUISTIQUE

ō initial, suivi d'un iod qui se combine à lui, a donné -oi- et -ui- dans poissance/poissant(VIII: 229, 245, 292, 306, IX: 43, 62), puissanz/puissant(VIII: 203, 244).

ū entravé a donné -e- dans correcié(III: 24) et cor-reçoie(VIII: 253).

LES CONSONNES

p est juxtaposé à t dans ypocripte(V: 42). Il a disparu, en position finale, pour le dérivé de tempus(VIII: 14, 233, IX: 9, 25, 41, 133, 337).

t intervocalique n'est pas doublé dans metre(I: 99, VII: 12, 69, VIII: 21), nete(III: 122), netement(VIII: 10), letre(VIII: 22), povrete(VIII: 151), sellete(VIII: 143); t final appuyé est omis dans son provenant de sunt(IV: 8, V: 60).

c est conservé dans secré(VIII: 351). Pour le dérivé de paucum, la forme poi est la seule attestée(VII: 87, 92, VIII: 187, 233)⁵⁷; c est omis à la fin de on provenant de un-quam(IX: 116).

⁵⁷. Sur la palatalisation en i du gamma gallo-roman, voir M. K. Pope, ibidem, n^{os} 342, 481, 549, 585; ix, p. 499, v, p. 504.

ETUDE LINGUISTIQUE

f intervocalique est doublé dans mauffé(II: 52, 60), eschauffé(II: 74), chauffer(IV: 102). Il n'est pas attesté, devant m , dans briement(II: 11, III: 114, VI: 84, VII: 183, VIII: 4, 19).

v intervocalique est attesté dans juiverie(IX: 28, 151, 201) et dans costivier(VII: 172).

s est doublé dans ainssi(II: 33, 46, III: 121, etc.), aussi(VI: 6, 108, VIII: 67), autressi(VI: 111), message(VIII: 197, 199, 359), fausser(III: 93), faussera(III: 76), fausse(IX: 108), faussee(IX: 109), fausseriez(III: 154), s'assist(VIII: 360), coissin(X: 28); s adverbial est attesté devant s dans forssenee(VII: 43). Le suffixe -itia a donné -ce et -sce(foiblece, VIII: 288, noblece, IX: 197, richeces, IX: 365, richescs, IX: 409). A côté de preechoit(IX: 142, 318), soupiremens(VII: 119), derrenier(IX: 171), on trouve preesche(IX: 142), souspir(VIII: 6, IX: 167), desrenier(IX: 397). A côté de asés(VIII: 117, IX: 387), on trouve assez(VI: 47, VIII: 244, IX: 3); s n'est pas doublé dans rouse(IX: 111) ni dans penser(III: 32, VII: 36, etc.). Devant consonne, s est tantôt employé, tantôt omis(deperé, I: 100, decrire, VI: 11, tresbuche, I: 102, mesfeteur, IV: 96, 107, susccessors, VIII: 98, haschie, VIII: 133, souzlever, I: 59). A la fin des mots, s et z sont employés indifféremment(les provenant de latus, II: 14, X: 66, delez, VIII: 360, costez : ostez, p. pa., IX: 149, ostés : costés, VI: 63).

ETUDE LINGUISTIQUE

Devant voyelles, l'affriquée alvéo-palatale sonore est représentée par g et j (je, III: 50, ge, III: 81, virginement, X: 91, vengance, IV: 106, VII: 4, VIII: 300, alegant, IX: 178, abregast, X: 69, serjans, IV: 93, sergant/sergans, IV: 112, X: 89, etc.).

Devant les occlusives bi-labiales, les nasales sont confondues(menbre, III: 26, inpossible, VI: 11, enportast, VIII: 387, enporter, VIII: 450, emporterent, II: 53, essample, I: 7, 93, sollempnité, II: 19, en piété, III: 64, en paradis, X: 29, em poi, VII: 92, s'em part, X: 87, etc.). En position finale, les nasales sont également confondues(preudon, IV: 36, VIII: 122, preudom, IV: 53, etc.).

A côté de besoingnes(VIII: 113), Nerbonne : bonne (IX: 15, 311), lingnie(VIII: 94) et de lingnage(VIII: 96), on trouve bone(I: 27), bonement(III: 161), tesmoignage(III: 87), besoigne(VI: 147), deignié(VIII: 369), prochaine : alaine(IV: 37), etc.

La latérale est attestée devant s dans nulz(VIII: 12, il s'agit du cas sujet), fols, c. s.(V: 96), corals, voc. f. sing.,(IX: 229), els(V: 105), cels(II: 106, III: 177, VIII: 9, X: 93), ciels(IX: 321). Un l parasitaire est attesté dans conseûls, c. s.(VIII: 5) et dans prevolz, c. s.(IV: 58, VII: 165). En position intervocalique, l n'est pas doublé dans parole(I: 86, VII: 87), chapele(III: 39), damoisele : bele(III: 85), pucele(III: 40, 47, VIII: 432), chandoile

ETUDE LINGUISTIQUE

(II: 18), apele(V: 80, VIII: 431), isnelement(VIII: 377), vile provenant de villa(IV: 37, 40, 67, X: 16), etc.

En position intervocalique, la vibrante est doublée ou non(desiree, III: 116, desirier, III: 144, desire, VI: 109, ocire, VII: 51, 110, desirré, VIII: 36, enterrinement, X: 7, arree, IX: 131). La vibrante est développée, par attraction, après t précédé de r dans Bertremieu(II: 23, 62).

W au début du nom propre Walles est écrit deux fois V (III: 47, 143). Le latin ibi est représenté par i(I: 108, II: 48, VII: 136, etc.) et par y(II: 101, III: 16, V: 71, VIII: 84)⁵⁸. Le signe x équivaut tantôt à l'abréviation pour -us(mesiax, VIII: 178, miex, VII: 192, VIII: 241, etc.), tantôt au son /s/ simple, mais doublé dans la graphie(example, III: 6, essample, VII: 13), tantôt à s(solaux : roiaux, VIII: 169).

MORPHOLOGIE

L'-s n'est pas attesté au féminin pluriel dans fame (VII: 141). Au féminin pluriel, l'adjectif honeste est dépourvu d'-s(VIII: 47). Au cas sujet du féminin singulier,

58. Sur l'introduction de la graphie y(< ibi) au XIII^e siècle, voir M. K. Pope, *ibidem*, n° 734.

ETUDE LINGUISTIQUE

l'-'s analogique est attesté dans plaisanz(VIII: 162) et dans garanz(IX: 292).

Je ne crois pas que la forme pronominale lei, attestée au vers VIII: 345, soit révélatrice d'une influence dialectale quelconque. La forme pronominale tonique li du féminin s'est présentée sous cette variante dans les régions de l'Est, du Nord-Est et de l'Ouest méridional⁵⁹, mais lei n'a pas été relevé pour le cas régime direct du neutre, exigé ici par le contexte.

mes pechiez(c. s. plur.) est attesté au vers X: 52 et li sien cors(c. s. sing.), au vers IX: 416. Les formes analogiques en -oie, au féminin singulier, sont attestées pour les adjectifs possessifs toie(VIII: 287) et soie(III: 166). Le pronom démonstratif celi est attesté au cas régime indirect du masculin(I: 63).

A la deuxième personne du pluriel des verbes, -s et -z sont confondus(aiés, V: 75, soiés, VIII: 131, envoies, VIII: 132, sachiés, IX: 273, aiez, VI: 62, sachiez, VIII: 348, 388).

Au futur, la désinence -oiz, pour la deuxième personne du pluriel, caractéristique de la région de l'Est⁶⁰, est attestée dans verroiz(III: 169). La forme syncopée durra(fut. 3),

59 . Voir M. K. Pope, ibidem, n° 839.

60 . Voir M. K. Pope, ibidem, n° 967 et p. 496, n° xxvi.

ETUDE LINGUISTIQUE

exigée par la mesure, est attestée au vers I: 109. Si les vers 107 à 110 de ce miracle proviennent du versificateur, cet exemple de syncope doit être ajouté à celui de menrai(X: 84).

Sauf au vers III: 54 où avras se lit dans le manuscrit de base, les formes dépourvues de -y- sont toujours attestées pour les verbes avoir, ravoir et savoir au futur et au conditionnel(III: 80, 102, IV: 55, V: 70, 94, VI: 84, 103, 121, VIII: 197, 440, IX: 32, 86, 268)⁶¹. A noter airas(VIII: 346).

SYNTAXE

Le manuscrit de base est le seul à avoir le subjonctif dans la subordonnée interrogative indirecte au vers III: 148 ([Et li enquist tantost comment] Elle ait seü son errement).

La forme forte quoi(conj.) est attestée après por au vers VIII: 343([Douz amis, di moi qu'il te faut] Pour quoi le te puisse donner)⁶².

C. CONCLUSION

61. Sur l'emploi des formes sans -y- dans la région du Nord, voir M. K. Pope, *ibidem*, n° 976 et p. 489, n° xiii.

62. Sur l'emploi de por quoi pour por que, voir Lucien Foulet, *ibidem*, p. 292.

ETUDE LINGUISTIQUE

L'étude linguistique met en évidence certains éléments communs aux miracles. J'énumère quelques traits en indiquant les distributions(p = présence, a = absence):

Miracles	:	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
- rimes du type [e]: [ε]	:	a	a	p	p	a	a	a	p	a	a
- rimes du type [e]: [e]	:	p	a	p	a	a	p	p	p	p	a
- rimes du type [i]: [i]	:	a	a	a	a	p	p	p	p	p	a
- rimes du type -s(la- tin) : -t+s	:	p	p	p	a	p	a	a	p	p	a
- rimes féminines du type -[i]+[z] : -[i]+ [s]	:	a	a	<u>lige</u>	p	p	a	a	p	p	a
				<u>servise</u>							
- rimes du type produit ō accentué libre :											
produit ũ entravé	:	p	p	p	a	p	a	a	a	a	p
- forme pronominale el au féminin singu- lier	:	a	p	p	a	a	a	p	p	p	a
- <u>enmaladi/amaladi</u>	:	a	p	a	a	a	a	a	a	a	p

Il est évident, vu l'instabilité de l'usage dans l'ancienne langue, les nombreuses influences auxquelles était sujette la langue commune et la tyrannie de la versification, que la distribution de ces traits à l'intérieur des miracles n'est pas en soi une preuve incontestable de leur origine commune. Autant dire que ces données n'ont qu'une valeur descriptive et ne peu-

ETUDE LINGUISTIQUE

vent qu'être ajoutées aux indices déjà signalés qui établissent une certaine affinité entre les miracles.

Dans la mesure où l'Interpolation B provient du même auteur, que conclure au sujet de la langue de ce versificateur? Les traits relevés dans l'ensemble des textes témoignent d'une évolution quelque peu différente de celle du dialecte de l'Ile-de-France. Ces caractéristiques linguistiques sont attestées plus particulièrement dans les dialectes du Nord (région de la Picardie plus spécialement) et de l'Ouest. Pour le Nord, on peut indiquer : la réduction de -iee à -ie (ce phénomène s'est manifesté également dans les autres régions, voir M. K. Pope, *ibidem*, n° 513 et P. Fouché, Phonétique..., vol. 2, *ibidem*, p. 268), celle de t+s à [s] (achevée pour l'ensemble de la langue avant le milieu du XIII^e siècle, voir Pope, *ibidem*, n° 195 et p. 489, n° xxi et Fouché, *ibidem*, vol. 3, p. 780), les rimes du type : produit de ō accentué libre : produit de ū entravé (se trouvent dans des textes d'autre provenance, voir Pope, *ibidem*, n° 230, ii et Fouché, *ibidem*, vol. 2, p. 307, remarque VI) et l'emploi de l'adjectif possessif vos pour vostres, au cas sujet du masculin singulier. Pour l'Ouest, les principales particularités sont : la réduction de [j^e] à [e:], celle de [yⁱ] à [i], l'ouverture en [ɛ] du produit de a accentué libre, l'emploi de la forme pronominale el pour ele et celui de la désinence -ions, monosyllabique, à la 1^{ère} personne du pluriel de l'indicatif imparfait. Ces indices révèlent une influence plus particulière

des dialectes de l'Ouest. Il est donc possible que l'auteur ait été originaire de cette région. Les traits picards pourraient s'expliquer par la contiguïté des régions du Nord et de l'Ouest. Quoi qu'il en soit, les miracles renseignent ou bien sur l'état d'imprécision de la langue commune au début du XIV^e siècle (influences des autres dialectes, instabilité des cas, confusion des formes, etc.) ou bien sur la tendance des dialectes, autres que le francien, à assimiler les éléments de la langue commune (coexistence des traits franciens).

Quant à la langue du scribe, elle ne présente que de légères différences par rapport à celle du versificateur. La graphie est très instable, à quelques exceptions près. Le développement de -ue- en -e- (prononcé vraisemblablement [ɛ]) était, à l'origine, caractéristique de la région de l'Ouest. L'emploi de la désinence -oiz, pour la deuxième personne du pluriel du futur, était originellement limité à la région de l'Est, mais il s'est manifesté au XIII^e siècle un peu partout, sauf dans l'Ouest (voir Pope, *ibidem*, n^o 967). La présence d'un l parasitaire devant s semble typique des dialectes de l'Est et l'emploi des formes dépourvues de -y-, au futur et au conditionnel des verbes a-voir, rav-oir et sav-oir, des dialectes du Nord. Ces indices sont, à mon avis, trop disparates pour permettre de déterminer l'origine du copiste. Je signale que, compte tenu de la condition du secrétaire médiéval qui, à l'occasion, se déplaçait avec le maître, l'origine du manuscrit n'est pas, en soi, un critère sûr pour la détermination de l'origine du scribe.

001424/2

DIX MIRACLES NOSTRE DAME DU XIV^e SIECLE

édition critique par Francklin Allien

Thèse présentée à l'Ecole des
Etudes Supérieures de l'Univer-
sité d'Ottawa en vue de l'obten-
tion du Ph. D. en Littérature
française



Ottawa, Canada, 1973

CHAPITRE V

LE TEXTE

1. Etablissement du texte

Le texte critique est aussi fidèle que possible au manuscrit de base. Les corrections qui y sont apportées(la plupart sont discutées au chapitre VI) le sont pour le sens, pour la rime ou pour la mesure.

Lorsqu'il y a faute commune à i et à l'un des autres manuscrits, la leçon du troisième témoin est retenue, mais la graphie habituelle du scribe du manuscrit de base est respectée(voir VI: 9, etc.). Là où un vers manque à i et que chacun des autres manuscrits présente une leçon qui lui est propre, la leçon retenue l'est en fonction du contexte. Les vers 36 et 38 du premier miracle sont ajoutés.

Les émendations sont indiquées par un crochet, pour les additions, et par une parenthèse, pour les éléments retranchés. Le prologue des miracles II et III est rétabli à sa place.

J'indique ici tous les cas où une correction a été apportée au manuscrit de base:

- a) omission d'un vers: VI: 9, 25, 89, VIII: 355;
- b) répétition d'un membre du vers précédent: I: 45;
- c) déplacement d'un mot à l'intérieur du vers: IX: 302;
- d) vers refait: VI: 88 et mot forgé: VIII: 297;
- e) mot sauté ajouté à la fin du vers: VIII: 158, 468;

LE TEXTE

- f) confusion de mots ou de formes: I: 35, 99, II: rubrique, 81, 86, III: 73, 80, 96, 114, VI: 8, 156, VII: 6, VIII: 50, 95, 168, 221, 345, 447, IX: 7, 318, X: 24;
- g) addition d'un mot: IV: 57, VI: 147, VIII: 41;
 dittographie 1 lettre: V: 84, VII: 168, VIII: 389, IX: 123;
 dittographie 2 lettres: II: 65;
 dittographie 2 mots: VII: 142, 165;
- h) omission d'un mot: III: rubrique, VI: 55, 73, VIII: 3, IX: 410;
 omission d'une lettre: IV: 11, VIII: 150, IX: 2;
 omission du trait de nasalisation: I: 101, III: 114, VIII: 213;
- i) mot ou forme bizarre: I: 79, VIII: 465;
- j) graphie francisée d'un mot latin: IX: 239.

Une initiale majuscule distingue les noms de personnes et de lieux. Il en est de même de Filz, Seignor, Fruit, Enfant, Roi, Sire, Pere, Espir, désignant l'une des personnes de la Trinité et de Vierge, Mere, Dame, Roÿne, Pucelle, Fille Espeuse, désignant la Sainte Vierge. Les lettres i et j, u et y sont distinguées et la lettre x est transcrite comme telle.

Les abréviations sont développées suivant les principes habituels. Le scribe transcrivant indifféremment con ou com, l'abréviation tironienne Ꝛ est développée con ou com, et cela d'après la graphie moderne. Le trait de nasalisation est égale-

LE TEXTE

ment transcrit n ou m.

Il est fait usage des signes diacritiques suivants: cé-dille, apostrophe, accent aigu sur l'e final accentué, et dans certains cas lorsqu'il est suivi de s, tréma, pour indiquer l'hiatus de e final inaccentué et certains cas de diérèse.

Les signes de ponctuation sont en accord avec l'usage du français moderne. Le signe (?), placé après un mot, indique que la leçon est douteuse du point de vue paléographique.

L'apparat critique comprend les leçons fautives du manuscrit de base et les variantes(elles sont généralement toutes indiquées) des autres manuscrits.

Dans le corps du texte, les chiffres romains sont conservés. J'ai adopté de numérotter les miracles de I à X, mais la numérotation du scribe est indiquée au début de neuf des textes (de xxvii à xxxvi).

LE TEXTE

2. Le texte

Miracle I

De l'ymage Nostre Dame qui descira sa vesteüre por l'ymage son Filz qui ot le bras brisié. xxvii

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30,

fol. 119 v^o b c - 120 r^o c

f ^o 120 r ^o a	Douz Jhesu qui plus doucement	
	Donnez habandonneement	
	Que je ne t'ose demander	
	Ta grace voeille commander	4
	Qu'a l'onneur de ta douce Mere	
	Puisse porsivre la matere	
	D'un douz essample reciter	
	Por les bons fere deliter	8
	Es miracles que por la belle,	
	T'Amie, ta Mere, t'Ancelle,	
	Fes piteusement chascun jor	
	A l'onnor de sa grant douçor	12

Rubrique d pour l'ymage de s.F.a qui l'en ot le b.b., k pour l'ymage de s.F. qui ot l.b.b., 3 k Plus que je n'ose d., 4 d vueilles, k vueilliez, 10 k et t'Ancelle, 12 dk onneur,

LE TEXTE

.I.en veil conter maintenant

Douze, agreable et avenant.

Pres de Chastel Raoul dehors,

En icel tens qu'en disoit lors, 16

L'an Crist.M.CC.XIII.mains,

Selonc les nos escriis certains,

Ot de la Roïne Marie

.I.ymage en une abbaye 20

Sus une pierre haut assise;

Son Filz tenoit en itel guise,

Com vous veez ailleurs souvent,

Car il ressembloit proprement, 24

Por le bras qu'il avoit levé,

Que de seingnier fust apresté.

Moult de bone gent la venoient

Qui devotement requeroient 28

Nostre Seigneur et Nostre Dame

Qu'il leur gardast et cors et ame,

Tant que au Dieu plaisir avint

C'une povre fame la vint 32

13 k vueil, 15 dk P. du, d moustier R., 16 d ice t., k itel t.,
 17 d mil, 20 dk Une y., 21 d S.u.haute ymage a., 27 dk bonne,
 29 dk Seingneur, 30 d Qu'i, k lor, 31 d .I.jour au D.p.a.,
k .I.au plesir D.y a.,

LE TEXTE

Dieu et sa Mere depriant
 Quë il li fussent aidant
 Aus neccessitez de son cors
 [Car grant besoing en avoit lors]. 36
 En la terre avoit.II.ribaus,
 [Qui moult estoient desloiaus],
 Qui cele fame escharnissoient
 Et du douz Jhesucrist disoient 40
 Vilanies et de sa Mere.
 Tost ou tart musart le compere;
 Diex n'oublie rien por attendre.
 .I.en y ot qui ala prendre 44
 Une pierre si a feru
 El bras l'ymage de Jhesu;
 Le bras otout la main de pierre
 Abati de ce cop a terre 48
 Et grosses gouttes en chaïrent
 De cler sanc, si que tuit le virent
 f^o 120 r^o b Qui illec environ estoient.
 Et en ce qu'il les esgardoient, 52

i, 35 de leur c. , 45 .I.en y ot qui a f.

35 k A la neccessité du cors, 36 d manque, 38 d manque, 41 dk
 Vilonnies, 43 dk riens, k Deux, 45 k U.p.et en a f., 46 dk Ou b.,
d de l'ymage J., 48 k tierre, 49 d cheïrent, 51 dk iluec,
 52 dk qu'i,

LE TEXTE

Cil qui la pierre avoit gitee
 Morut de mort desordonnee;
 De mort soudaine laidement
 Chaï tantost el pavement. 56
 Li autres, qui le vit morir,
 De lui secorre a grant desir;
 De terre le volt souzlever,
 Mes a qui Diex veult agrever 60
 Ne puet avoir secors mestier.
 Li anemis sanz arrester
 Entra celi tantost el cors;
 Jusqu'a l'endemain qu'il fu mors 64
 Le travailla vilainement
 Et puis trespassa laidement
 En aperte senefiance
 Que Diex em prist aspre vengeance. 68

 Autre miracle en icel lieu
 Avint par le plaisir de Dieu.
 Si comme les gens la estoient,
 Les goutes de sanc avoient 72

53 d jetee, 55 dk soudainne, 56 k Sailli, dk ou p. , 58 dk ot,
 59 dk soulever, 60 d Deux, k M.a q.que D.v.greuer, 62 k sanz
 detrier, 63 k Entre, dk celui, d dedens le cors, 65 dk traveil-
 la vilainnement, 69 d ice,

LE TEXTE

Con de la pierre decoru
 De l'ymage du douz Jhesu,
 L'ymage a la Mere que fist?
 Veant trestout le pueple, prist 76
 Ses vestemens a descirer
 Que tout rompi au detirer,
 Por l'injure vilaine et grant
 Faite a lui et a son Enfant. 80
 f^o 120 r^o c Et ilecques, par la vertu
 Du saint sanc qui i decoru,
 Furent fetes miracles grans:
 Demonïairs et hors du sans 84
 I requirent plaine santé,
 Li avugle, por oscurté,
 Il recouvrerent leur veüe,
 Aus mus fu parole rendue 88
 Si garissoient manc et tort.
 Bien doit arriver a mal port
 Qui deshonor ne vilanie
 Veult dire de sainte Marie. 92

i , 79 P.lui mure(?), 85 idk Et r.p.s.

73 dk Com d.l.p.est d., 76 dk Voiant, 80 k C'om fist lui e.a
 s.E., 81 dk iluecques, 84 dk Demonïars...sens, 86 d pour l'o.,
k de l'o., 87 d Et r., dk lor v., 88 k As m., 91 dk vilonnie,

LE TEXTE

Cist exemples bien nous desclaire
 Que tout soit elle debonaire
 Et ses douz Filz gentilz et frans,
 Nequedent com plus est souffrans 96
 Et plus se venge cruelment.
 Quant a souffert avenaument
 Et metre veult mains en la paste,
 Le deperé pecheor taste 100
 Tantost si tres aperteme[n]t
 Qu'il le trebusche soutement
 Et quant au cors et quant a l'ame
 A mort et a l'infernal flame; 104
 Et cil qui le sert humblement
 Est sauvez pardurablement.
 Por ce le fet il bon servir
 Por la grant joie deservir 108
 Qui durra pardurablement,
 Diex nous i maint au finement.
 Amen. Explicit

i , 99 place

94 d debonnaire, 95 dk gentis, 100 dk desperé, Et...pecheur k,
 102 k Qu'i...soutilment, dk trebuche, 105 k E.c.qu'est s.h.,
 107-110 dk manquent, ligne 111 dk manque.

LE TEXTE

Miracle II

Du païsant que Nostre Dame
Delivra des mains a ses anemis. xxviii

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30,
fol. 120 r^o b - 120 v^o c

f ^o 120 v ^o c	Douz Jhesucrist si aime tant	
	La meilleur et la plus vaillant	
	Qui onques fust, sa douce Mere,	
	Qu'il ne puet en nule manere	4
	Bonté c'on li face oublier,	
	Por ce me veil estudier	
	Et plus et plus moi deliter	
	En ces miracles reciter,	8
	A si grant matiere ai poi jors,	
	Or m'en aït sa grant douçors,	
	Car por ce m'en passe briement	
	Que j'ai a fere grandement.	12

i , Rubrique D.p. qui N.D.

Rubrique k mains de s.a., 1 d D.J. qui a.t., dk ainme, 4 k a n.
m., dk maniere, 5 dk c'om, 6 dk vueil, 9 dk matire...pou j.,
k m. et p.j., 10 dk aïst, 11 dk briefment, 12 d Qui l'a a f.

LE TEXTE

f^o 120 v^o a Uns païsans jadis estoit,
Lés une abaye hantoit
Et tel coustume avoit emprise
Que chascun an en cele eglise 16
De la Mere Nostre Seignor
Offroit une chandoile au jor
De la sainte sollempnité.
Une autre offroit en verité 20
En l'eglise du pricursour
Qui baptiza Nostre Seignor
Et el moustier saint Bertremieu,
Bon apostre, saint ami Dieu, 24
En offroit une autre ensement,
La quarte offroit devotement
En l'eglise de saint Martin,
C'ierent.IIIII.moustier voisin. 28
Por nule chose qu'avenist
Ceste coustume ne guerpist.
Bon maintenir fet bon usage,
Bien i parut qu'il fist que sage. 32

15 dk Tele c., 16 d chascun jour, 17 dk Seingnour, 21 dk E.l'e.
de cil/cel seingnour, 22 d b.le Creatour, 23 d Ou m.s.Berthele-
mi, k Et ou m.s.Berthemieu, 24 dk Son apostre, d son Dieu ami,
26 d devotem, k L,q. estoit d., 28 d S'ierent, k .IIII.m.erent,
30 d Cele offrende n.deguerpist, 32 dk qu'i,

LE TEXTE

Or avint ainssi une fois
 Que si com le volt li douz Rois,
 Li païsans enmaladi
 Et la langueur l'agreva si 36
 Qu'en cuida qu'il fust a sa fin.
 Veoir le vindrent si voisin
 Si comme requiert charité
 De voisins et humanité. 40
 Je ne cuit pas de ses merites
 Qu'estre deüst dampnez ou quites
 De la grant sentence dampnable,
 Mes qu'il avint que li deable, 44
 Si com si voisin la estoient,
 Qui ainssi visité l'avoient,
 Ravirent si le cors de lui
 Que il n'i ot onques celui 48
 Qui peüst raviser comment
 D'entr'eus fu ravis soutilment
 Ne que le cors fu devenu.
 Et li mauffé qui l'ont tenu(e) 52

44 le deable ik, 50 rains son tenement id,

35 d s'amaladi, 36 dk ci, 41 k ces, 44 d Mes il a., 47 d R.il,
k ci, 49 dk aviser,

LE TEXTE

Droit vers saint Jehan l'enporterent.
 Si com outre passer cuiderent
 Et aler avecques leur proie,
 Contredite leur fu la voie; 56
 Dist saint Jehan: " N'i passerez;
 Ja par ci ne l'enporterez,
 Autre voie querez que ceste ".
 Li mauffé orent grant moleste. 60
 f^o 120 v^o b Il s'en retornent maintenant
 Vers saint Bertremieu moult dolant;
 Cil leur contredist ensement
 Com saint Jehan premierement. 64
 Cil s'en torne(re)rent correlié,
 Vers saint Martin s'ont adrecié;
 Mais maintenant li bons Martins
 Contredist la voie aus mastins; 68
 Aus deables dist fierement:
 " Par ci ne passerez noient.
 Ne doit s'offrande avoir perdue
 Que çaiens a souvent tendue ". 72

54 dk cuidierent, 55 k Et aler otout lor p., 62 d Berthelemi er-
 rant, k Berthemi m.d., 67 k le b.M., 70 d neent, 72 dk ceens,

LE TEXTE

Li anemis furent dolent,
 Eschauffé, plain de mautalent.
 Le cors du païsant o l'ame
 Portent vers le moustier la Dame, 76
 Qu'ailleurs ne pooient passer.
 Celle qui ne se puet lasser
 D'amor faire et de cortoisie,
 C'est ma Dame sainte Marie, 80
 Quant cele part le [s] vit randir:
 " Plus ne pöez, dist el, gander.
 Trop avez de mon païsant
 Le cors deporté longuement. 84
 Je n'ai pas oublié s'offrande.
 Mes douz Filz par moi vous commande
 Que plus avant ne l'enportez ".
 " Dame, de granz pechiez mortez, 88
 Distrent, l'avons trouvez chargiez ".
 " Or tost, dist elle, ne targiez,
 Car ja nul jor n'arez saisine
 D'omme puis qu'il a moi s'acline. 92

i 86 Ses.II.filz,

77 d Ailleurs, 81 d vit venir, 82 d Vous ne pöez, k elle, dk
 guenchir, 86 d Mon d.F., 89 k avon, dk trouvé, 91 dk avrez,
 92 d p.q.vers moi s'aclinne,

LE TEXTE

Les mors puis je fere revivre.
 Cest pecheor met a delivre,
 De vous est il ore aquites.
 f^o 120 v^o c Gardez que plus nel contredites ". 96
 Tantost que ce orent oi',
 Furent et sont esvanoï',
 Lessent le cors du païsant
 Cheoir en.I.buisson errant. 100
 Espines y avoit et ronces.
 Qui li eüst donné mil onces
 D'or ou d'autre meilleur avoir,
 Ne fust il pas si liez por voir 104
 Com de ce qu'il est eschapé
 A cels qui l'avoient hapé.

95 d D.v.e.i.a endroit quites, k D.v.e.i.a ore quites, 97 k
 T.com se, 98 d F.trestout e., 106 dk ceus,

LE TEXTE

Nequedent partir ne se pot
 Du buisson ou l'en lessié l'ot. 108
 Dés prime fu en icel lieu
 Jusqu'a nonne qu'au plaisir Dieu
 Li pastorel la le trouverent
 Qui a l'ostel le raporterent, 112
 Et lors a il a touz conté
 De la Mere Dieu la bonté.
 Bon fet prester a cele Dame
 Qui si guerredonné a l'ame. 116
 Explicit

107 k ne s'en pot, 109 d en ice l., 115 dk tele D., 116 k
 le guerredonne, dk Explicit manque.

LE TEXTE

Miracle III

Du chevalier qui fist hommage a Nostre Dame par [devant]
la fame avugle. (prologus in fine).

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30,

fol. 120 v^o b c - 121 v^o b

f^o 121 v^o b Douz Jhesu a Mere si preste
A trestoute proiere honeste
Qu'ele donne plus qu'en ne quiert
A qui de bon cuer la requiert, 4
Por ce veil de la debonaire
Encor.I.example retraire.

f^o 121 r^o a Un chevalier de grant renon
Fu jadis, qui Wales ot non, 8
En Engleterre la contree.
Moult amoit la Vierge honoree,
La sainte, la vierge Roïne,
Qui Dieu porta, vierge enterine 12

Rubrique d pour ce qu'il vit de la fame qui estoit avugle,
1 d D.J.ta M.est s.p., k D.J.et M.s.p., 2 dk priere, 3 d c'on
5 dk vueil, 10 dk honnoree, 11 k L.s.v.R.,

LE TEXTE

Touz les jors Wales li cortois
 La saluoit.III.M.foiz
 En disant: Ave Mariā.
 Toute s'entente mis y a; 16
 Poi li souvenoit d'autre ouvrage
 Tant avoit celui en usage
 Et sa paternostre disoit
 Mil fois chascun jor et portoît 20
 Bendes de fer entour sa char,
 Qu'a l'ame ne feïst eschar,
 Par ventre, par cuisses, par bras,
 En penitance est ses soulas; 24
 Et jugement fist plus cruâl
 Qu'entor son membre natural
 Portoît il la lame de fer.
 S'iert acoustumez de proier 28
 La sainte, Roïne clamee,
 Qui Marie estoit apelee,
 A son homage recevoir.
 De cest penser nel pot mouvoir 32

14 dk mille/mile, 17 dk Pou, 19 k patenostre, 25 k cruel, 26 k
 naturel, 29 d L.s.R.Marie, k L.Vierge R.M., 30 dk Qu'il li
 pleüst quelque feïe, 31 dk hommage, 32 dk D.ce pensser ne p.m.,

LE TEXTE

Nule chose qui avenist
 Qu'adés en soi nel atenist;
 Et jor et nuit tant l'en requist
 Que la Vierge son plesir fist, 36
 Car une nuit li fu avis
 Qu'il fu en son dormant ravis
 Et estoit en une chapele
 Devant l'autel a la pucele. 40
 Sus l'autel vit la gloriëuse,
 La vierge Mere, Fille Espeuse,
 Qui de paradis est Roïne.
 La se sist la vierge enterine, 44
 Son Filz tenoit en son giron.
 Le chevalier nomma par non:
 " Vales, dist la Pucele sage,
 Tu veuls moult que je ton hommage 48
 Reçoive et moult contraries;
 Et je de mes grans cortoisies
 Et de ma bonté veil tant fere
 Que me teingnes a debonaire. 52

34 k n.retenist, 44 dk L.s.s.l.Dame e., 48 d T.v.bien q.,
 49 d R.e.m.me c., k Reçoives e.m.me contralies, 50 d grant,
 51 dk vueil, 52 dk tiengnes, d pour d.,

LE TEXTE

Fai moi hommage a ton plesir
 S'avras acompli ton desir ".
 f° 121 r° b Li bons Wales ot joie grant,
 A la Dame s'en vint courant, 56
 A genolz les mains li tendi:
 " Dame, dist il, cui Filz pendi
 En crois, pour pecheors sauver,
 C'est quanc'onques soi desirer 60
 De vostrë homme estre tout lige;
 A touzjors en vostre servise,
 Par vostre debonnaireté,
 Me retenez, en piëté ". 64
 Dont a la Dame o le vis cler
 Les.II.mains au bon chevalier
 En ses gloriëuses mains mise
 Et li a dit par grant franchise: 68
 " Wales, tu homage me fes
 Contre touz vices et mesfes,
 Par convent, que toute ta vie,
 A ton pooir, sanz tricherie 72

53 dk Fais, 57 d A l'ymage les mains tendi, 60 k quanque je s.
 d., d tout quanque s.d., 64 d M.r.et em pitié, k Que m.r.em pi-
 té, 69 dk hommages,

LE TEXTE

Me serviras et nuit et jor,
 Por maintenir la moie amor
 Ma volenté touzjors feras
 Ne contre moi ne fausseras. 76
 Dame, dist Wales, grant merci,
 Je vous promet a amer ci,
 Honorer, proisier et servir,
 Tant com de vie arai loisir, 80
 Car or ai ge parfaite joie
 De la riens que plus desirroie ".
 La sainte Roïne avenant
 Son douz doi tendi maintenant 84
 A une franche damoisele;
 Riens ne veoit et moult est bele.
 En tesmoignage l'apela
 Et dist: " Fille qui estes la, 88
 Or entendez a ma raison:
 Vezci Wales qui est mes hon
 Devenus cest jor de nouvel.
 A tesmoignage vous apel 92

i 73 et main et soir, 80 aras,

79 dk prisier, 80 dk avrai, d lesir, 81 dk je, 86 d R.n.v.
 mes m., dk m.iert b., 87 dk tesmoingnage, 90 d mon h., 91
d ce j., 92 d A tesmoing je vous en a.,

LE TEXTE

Se ja nul jor fausser vouloit
 Et de moi servise lessoit ".
 Et la pucelle respondi:
 " Dame glorieuse, je vi 96
 Com il vous a homage fet
 Et promet que de tant mesfet
 Se gardera toute sa vie,
 En vous servant sanz vilanie. 100
 Toute heure que commanderez
 Cest temoing de moi en arez ".
 Or doi de la pucelle dire,
 Car bien s'afiert a la matire 104
 f^o 121 r^o c Comment elle fu avuglee.
 Elle est de moult noble gent nee
 Et, joene, remest orpheline.
 Li parent a cele meschine 108
 Voudrent qu'ele se mariast
 Et en grant honor amontast;
 Mes el ne si assentoit mie,
 A Dieu et a sainte Marie 112

i 96 je di,

94 d E.de mon servir delessoit, 97 d hommage, k Comme i.v.a
 mesage f., 100 dk vilonnie, d E.v.servir s.v., 102 d Ce t.,
dk avrez, 107 dk joenne, 108 k mechine, 109 dk Vodrent, 110
dk honneur, 111 d asseuroit,

LE TEXTE

Jor et nuit fesant sa proiere
 Que brieme[n]t fust en tel maniere
 De façon et de cors muee
 Que ja més ne fust desiree 116
 De nul home qui sanc portast
 Si que pucelle demorast.
 Diex a sa proiere entendue,
 Car elle perdi la veüe 120
 Et ainssi, par ceste aventure,
 Pucelle remest nete et pure
 Dont si ami et si parent
 Correcié furent et dolent. 124

Or vous dirai du chevalier
 Wales, qui sa Mere avoit chier,
 A qui il avoit fet hommage,
 Et la bone pucelle sage, 128
 Qui avugle estoit, moult amoit
 Por les biens qu'il en li savoit.

i 114 Qui b.,

113 dk priere, 117 dk homme, 119 dk Dieu a s.priere, 124 dk Courroucié, 126 d W.q.Nostre Dame ot c., k Wale, 127 k A q.i. ot fait hommenage, 128 dk bonne, 130 dk P.l.b.que en lui s.,

LE TEXTE

Avant l'ommage fet l'amoit
 Et moult volentiers la hantoit, 132
 Et après l'ommage si fist,
 En bonne amor de Jhesucrist;
 Mes encore pas ne savoit
 Comment cele veüe avoit 136
 Son homage estre receü.
 .I.jor est Wale a lui venu,
 Tantost com cele l'entendi
 Au parler, ses bras li tendi 140
 Et l'acola estroitement,
 Puis li dist amiablement:
 " Wale, Vale, mon ami chier,
 Or avez vostre desirier 144
 Bien acompli de vostre homage ".
 Cil s'en merveille en son corage
 Et li enquist tantost comment
 Elle ait seü son errement. 148
 " Comment, respondi la pucelle,
 Ne fui je dont en la chapelle

131 k Avec l'o., 136 dk veü, 137 dk homage, 138 d li, 145 d
 A.de vostrë homage, k A.de vostre hommenage, 148 dk a s.,
 149 k C.ce respont l.p.,

LE TEXTE

Quant vous l'ommenage feïstes?
 Vi et oi' com promeïstes 152
 Que ja més tant com vivriëz
 Nul jor ne li fausseriëz?
 f^o 121 v^o a Et fu en tel heure de nuit,
 Mon chier ami, ne vous a vuit 156
 Veoir peüstes quant au doi
 M'acena la Mere le Roy
 Et commanda que tesmoignage
 Li portasse de vostre homage ". 160
 Wales s'esjoï bonement:
 " Pucelle, dist il, graces rent
 A Dieu et sa Mere Marie,
 Cor voi je bien et n'en dout mie 164

151 d Q.v.hommage li f., k Com v.l'ommenage f., 155 d en tele,
k a tele, 158 d M'asena l.M.au dous R., 159 dk tesmoignage,
 160 dk homage, 161 dk s'esjouï bonnement, 162 d grace en r.,
 164 d Que je v.b., k Car j.v.b.,

LE TEXTE

Que cil qui les haus biens depart
 Nous veult traire a la soie part.
 Loés en soit il li douz Rois.
 A Dieu vous commant, je m'en vois, 168
 Mais ne me verroiz, ne je vous.
 Si com je croi, adieu trestouz ",
 Respont elle. Lors s'en partirent
 f^o 121 v^o b Et par les oeuvres que puis firent 172
 Et par celes que fetes orent
 L'eritage gaaignier porent
 Qui est promis aus amis Dieu.
 Cis exemples tient bien son lieu 176
 A cels qui se veulent atraire
 El servise a la debonaire;
 Et bon fet tel Seignor servir
 Qui bon loier voeille merir. 180
 Explicit

166 dk seue p., 167 dk Löez, 169 dk verrez, 170 k Je vous com-
 mant a.t., 174 dk gaaingnier, 176 dk Cist, 177 dk ceus, 178 dk
 Ou s.a l.debonnaire, 179 dk Seingneur, 180 dk vueille, dk Expli-
 cit manque.

LE TEXTE

Miracle IV

Comment Nostre Dame se vengra de cels qui violerent
sa pelerine. xxx

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30

fol. 121 v^o a --- 122 r^o a

f ^o 121 v ^o a	Douz est Jhesus, douce est sa Mere;	
	Mes com que leur douceur apere	
	Grande tres merueilleusement,	
	Nequedent en droit jugement	4
	Est la court du ciel maintenue,	
	Se Nostre Dame secorue	
	A mainte ame en son desconfort,	
	Nequedent merveille son fort	8
	Et hastif li sien vengeance	
f ^o 121 v ^o b	A qui li mesfet grandement	
	En desree [e] sorcuidance.	
	Le seult dire jadis en France:	12

1 d D.e.J.douce sa M., 2 dk M.comme leur d., 6 d Dont N.D.a se-
courue, 7 d Mainte amé e.s.d., 8 dk sont, 12 dk L'en s.d.,

LE TEXTE

Tant va poz a l'yaue qu'il brise;
 Et tant com de greignor franchise
 Est la personne et plus s'aïre.
 Por ce veil.I.example dire 16
 A la löenge et a l'onnor
 De la Mere Nostre Seignor.

f^o 121 v^o c

Un preudomme et sa preudofame
 S'en aloient a Nostre Dame 20
 Que l'en dit a Rochemador;
 De leur chatel, de leur labor
 Fesoient le pelerinage
 Por fere plus digne voiage. 24
 Et, par aventure.I.matin,
 Encontrerent en leur chemin
 .II.joenes homes chevauchans,
 Orgueilleus et outrecuidans, 28
 Car comme fol riens ne doutoient.
 Quant la fame au preudomme voient
 Plaine de si grande biauté,
 Ravie l'ont par cruauté; 32

13 d pot, dk qu'i b., 14 d greingnier, k gregneur, 16 dk vueil,
 18 k De Jhesucrist Nostre Seingnour, 19 d preudom, 21 dk dist
 de R., 27 dk joennes hommes, 28 dk Orgueilleux/Orgueilliex,
 31 dk Plainne,

LE TEXTE

En une forest l'ont menee
 Et, a leur plaisir, violee
 Laidement et vilainement.
 Li preudom, plains de marrement, 36
 Corut a la vile prochaine:
 Harou, criant a grosse alaine,
 Haro, haro, forment s'escrie.
 Toute la vile est estormie 40
 Et justice li vint devant
 Qui li dist: " Que vas tu criant?
 Haro, dist il, je n'en puis mes.
 Je cuidoie en terre de pes 44
 Estre venus et de justice
 Et.II.ribaus ma fame ont prise
 Si l'ont, comme gent larronnesse,
 Menee en la forest espesse. 48
 Je sai bien que il l'ont honnie,
 La plus loial qui soit en vie.
 Et sainte Marie que fet
 Quant elle sueffre tel mesfet? 52

35 dk vilainnement, 36 dk preudoms, k plain, 37 dk prochaine,
 38 dk alainne, 39 d H.h.sainte Marie, 48 d Mené, 49 k q.i.ont,

LE TEXTE

Dist le prevost: Preudom tes toi
 Et si me di en teue foi
 Me saroies tu or mener
 El lieu ou il pristrent ta per? 56
 Oïl, dist il, (tout) veraïement ".
 Monte li prevolz erraument,
 O grant pueple se met en voie
 Et li pelerins le convoie, 60
 Qui l'a mis en la sente adroit
 Ou sa fame menee estoit.
 Qui roie le conte aloignant:
 .I.des gloutons fu pris errant, 64
 Qui, au Dieu plesir, fu trouvé
 Et, comme traître prouvé,
 Amené ledement a vile.
 Li preudons et sa fame Gille 68
 L'ont de force fete accusé;
 Mes ainz qu'il se fust escusé,
 Ne respondi ne ce ne quoi.
 f^o 122 r^o a La justice du souverain Roi 72

54 d E.s.m.d.e.bonne f., 55 d M'i savroies t.i mener, k Et me savroies t.mener, 56 dk Ou l., 57 d O.d.i.vraïement, 58 d prevost, k prevost, 59 dk O.g.p.s.m.a voie, 61 dk sente droit, 62 k femme, 63 dk eslongnant, 68 k Le preudom sa femme, 70 dk ce, 71 d coi, 72 d L.jousticē au s.R.,

Et de sa gloriëuse Mere
 I a fet demoustrance clere,
 Car comme angoisseus et destrois
 Prist a criër a haute vois: 76
 " Haro, j'art touz, haro, je art,
 Li feu d'enfer le cuer me part ".
 Une tache petite fut,
 En son nombril lors apparut, 80
 Mes adés crut et tost fu grans.
 Fumee fu et feu getans;
 Tantost ardi sa vesteüre,
 Dont moult puoit la brulleüre, 84
 Et puis la char et, en après,
 Les os, que n'i a riens remés.
 En mains de l'espace d'une heure
 Li feus d'enfer, qui tout deveure, 88
 L'a si seü par tout esprendre
 Que tantost fu devenu cendre.
 Mes ce ne doi pas oublier,
 Por la Dame glorifier, 92

75 dk com, 76 d P.a crist, 77 d j'ars, 78 d Du f., k Le f.,
 82 dk gitans, 86 d L.o. qui n'i a r. r., 90 dk devenus, 91 d
 M. je n., 92 d glorefier,

LE TEXTE

Qui ses serjans onques n'oublie,
 Comment il ne demora mie
 Qu'encor est cil en sa colour
 Quant la vint l'autre mesfeteur 96
 Amené par la vertu Dieu
 Sanz autre en cel meismes lieu
 Ou ses compains encor ardoit
 Et s'escrïa quanqu'il pooit: 100
 " Haro, j'art tout du feu d'enfer ".
 Et cil qui tost le sot chauffer
 Li ot lors sa char abatue.
 Sa char est poudre devenue 104
 Et arse toute s'ossemente.
 Par tel vengeance sanz atente
 Furent pugni li mesfetour
 A la Mere au douz Sauveour, 108
 Cele qui des ciex est Roïne
 Ot vengiee sa pelerine;
 La sainte Dame n'aime mie
 Qui son sergant fet vilanie. 112
 Explicit

95 d C'oncor, 96 dk maufeteur, 98 dk en ce m., d meisme, 99 dk
 encore a., 101 d j'ars, 106 dk venjance, 107 d maufetour, k
 malfeteur, 108 d Par l.M., k Sauveur, 111 dk ainme, 112 dk
 Q.s.serjant f.vilonnie, dk Explicit manque.

LE TEXTE

Miracle V

Du chevalier qui ooit messe et
Nostre Dame estoit por lui
au tornoiement. xxxi

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30,

fol. 122 r^o a - 122 v^o c

f ^o 122 r ^o b	Douz Jhesu con cil biau guerroie	
	Et comme noblement tornoie	
	Qui volentiers au moustier torne	
	Ou l'en le saint service atorne	4
	Et celebre le saint mistere	
	Du douz Filz de la Vierge Mere,	
	Por ce veil.I.conte retraire	
	Si com le truis en l'essamplaire.	8
	 Uns chevaliers cortois et sages,	
	Hardis et de grans vasselages,	
	Nus mieudres en chevalerie,	
	Moult amoit la Vierge Marie.	12

Rubrique m ooit la m., 1 dkm bel, 7 dkm vueil, 8 d je t., dkm
en exemplaire, 9 dm Un chevalier, 10 m grant, 11 k Nul,

LE TEXTE

Por son barnage demener
 Et son franc cors d'armes pener
 Aloit a son tornoiement,
 Garnis de son contenment. 16
 Au Dieu plesir ainssi avint
 Que quant le jor du tornois vint,
 Il se hastoit de chevauchier,
 Bien vousist estre el champ premier; 20
 D'une eglyse qui pres estoit
 Oi les sains que l'en sonnoit
 Por la sainte messe chanter.
 Le chevalier sanz arrester 24
 S'en est alé droit a l'eglise
 Por escouter le saint servise.
 L'en chanta tantost hautement
 f^o 122 r^o c Une messe devotement 28
 De la sainte Vierge Marie,
 Puis r'a on autre commencie.
 Le chevalier bien l'escouta,
 De bon cuer la Dame pria 32

18 dkm tournoi, 20 dk ou c., m en c., 26 dm P.e.l.Dieu s., 27
dm chantoit, 30 dkm P. a, 32 k proia,

LE TEXTE

Et quant la messe fu finee,
 La tierce fu recommenciee
 Tantost en cel meïsmes lieu.
 " Sire, por la sainte char Dieu, 36
 Ce li a dit son escuier,
 Heure passe de tornoier
 Et vous que demorez ici?
 Venez vous en, vostre merci. 40
 Voulez vous devenir hermite
 Ou papelars ou ypocripte?
 Alons en a nostre mestier.
 Amis, ce dist le chevalier, 44
 Cil tornoie moult noblement
 Qui le saint servise entent.
 Quant les messes seront trestoutes
 Dites, s'en irons a nos routes. 48
 Se Dieu plest, ainz n'en partirai
 Et puis, au Dieu plesir, irai
 Tornoier viguereusement ".
 De ce ne tint plus parlement; 52

35 dm ce m.l., 36 m S.p.l.s.c.de D., 38 m L'heure, 40 dm V.v.e.
 je vous en pri, 42 dm papelart, 46 dm Q.le servise Dieu e., 52
m D.c.n.t.parlement,

LE TEXTE

Devers l'autel sa chiere torne,
 En saintes oroisons sejourne
 Tant que toutes chantees furent,
 Puis monterent com fere durent 56
 Et chevauchierent vers le lieu
 f^o 122 v^o a Ou fere devoient leur geu.
 Les chevaliers ont encontrez,
 Qui du tornoi son retornez, 60
 Qui du tout en tout est feru,
 S'en avoit tout le pris eü
 Le chevalier qui repairoit
 Des messes qu'oi'es avoit. 64
 Les autres qui s'en repairoient
 Le saluent et le conjoient
 Et bien li distrent c'onques mes
 Nul chevalier n'emprist tel fes 68
 D'armes comme il ot fet ce jor,
 A touzjors en aroit l'onnor.
 Moult en y ot qui se rendoient
 A lui prisons et li disoient: 72

56 d manque, 57 dkm leu, 60 m tournois, dkm sont, 62 m tous,
 63 k Li c., 66 m conjoioient, 67 k dient, dm E.distrent bien
 que o.m., 68 dm ne prist, m chevaliers, 69 dkm com, 70 k Et t.,
dkm avroit, 72 dm A.l.prisonnier/prisonier et d.,

LE TEXTE

Nous sommes vostre prisonnier
 Ne nous ne porri'ons ni'er
 Ne nous aiés par armes pris.
 Lors ne fu pas cil esbahis, 76
 Car il a entendu tantost
 Que cele fu por lui en l'ost
 Por qui il fu en la chapelle.
 Ses barons bonement apele 80
 Et leur a dit: " Or escoutez
 Tuit ensemble par vos bontez,
 Car ja vous dirai tel merveille
 C'onques n'oi'stes sa(p) pareille ". 84
 Lors leur conte tout mot a mot
 Com les messes escouté ot
 Et qu'a cel tornei point ne fu
 Ne ne feri de lance escu, 88
 Mes bien pensoit que la pucelle,
 Qu'en aoroit en la chapelle,
 Avoit por lui fet ces cembraus.
 " Moult est cis tornoiemenz biaux 92

73 m somes, 74 d pourrion, k nel p., 75 dkm aiez, 76 d vers 56,
m L.n.f.plus c.e., 81 dkm m'escoutez, 83 dm C.je vous d., 84 dm
 leur/lor p., 86 m Come, 87 dk ce t., m E.quë au t., 88 m n'escu,
 91 km ses, 92 dkm cist, m tournoient,

LE TEXTE

Ou ele a por moi tornoié,
 Mes trop l'aroit mal employé
 Se por li ne retornoioie:
 Fols seroie se retornoie 96
 A la mondaine vanité.
 A Dieu promet en verité
 Que ja més ne tornoierai,
 Fors devant le juge vrai, 100
 Qui connoist le bon chevalier
 Et selonc le fet set jugier ".
 Lors prent congié piteusement;
 Maint en ploroient tendrement. 104
 D'els se part, en une abaÿe
 Servi puis la Vierge Marie

94 dkm avroit, 95 dk pour lui, dm S.p.l. je ne tournoioie, 96
dkm Fox, 97 dk mondaine, 101 m conoit, 104 m tenrement, 105
dkm D'euls,

LE TEXTE

Et bien creons que le chemin
 f^o 122 v^o b Tint qui conduit a bonne fin. 108
 Par cest example bien veons
 Que li douz Diex en qui creons
 Aimë et chierist et honeure
 Celui qui volentiers demeure 112
 Por oïr messe en sainte eglise
 Et qui volentiers fet servise
 f^o 122 v^o c A sa tres douce chiere Mere.
 Profitable en est la manere 116
 Et cil qui est cortois et sage
 Maintient volentiers bon usage.
 Qu'aprent poulain en denteüre
 Veult maintenir tant comme il dure. 120
 Explicit

107 dm cuidons, 110 dkm Deux, 111 dk Ainme, m Ame, dkm honneure,
 116 dkm maniere, 118 k son usage, 119 m Qu'aprend, 120 dkm Te-
 nir le veult tant com i.d., dkm Explicit manque.

LE TEXTE

Miracle VI

De la fame qui por son enfant Qu'ele ot perdu toli a
l'ymage la Mere Dieu le sien. xxxii

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30,

fol. 122 v^o b - 123 r^o c

f ^o 122 v ^o b	Douz Jhesus de sa douce Mere	
	Nous a donné tante matere	
	Qu'assez en poons longuement	
	Parler et merueilleusement;	4
	Mes se chascuns de nous vivions	
	.M.ans et touzjors parlïons	
	Si n'en porriïons nous pas dire	
	Le milliesme de la matire,	8
	[Car li enfés aime sa Mere]	
	Et elle, lui, de tel maniere	
	Qui est a decrire impossible	
	Et a sens humain insensible,	12

i 8 matere,

Rubrique d De l'ymage Nostre Dame a cui une fame toli son En-
fant pour ce qu'ele ot perdu le sien, k D.l.f.q.p.s.e.qu'ele
o.p.t.a l'ymage l.M.D.l.s.qu'ele tenoit, 1 dk D.J.et s.d.M.,
5 dk chascun, k vivons, 6 dk Mil, 8 d centiesme, 9 k Que li e.,
dk ainme, 11 dk descrire, k Q.e.d.a i.,

LE TEXTE

S'en veil.I.example retraire
A l'onnor de la debonnaire.

Une preude fame ja fu;
De son baron qu'avoit eü 16
Veuve remest. S'ot.I.enfant
Jouvencel, parcreü et grant.
La fame moult forment l'amoit,
f^o 122 v^o c Car fors que lui enfant n'avoit. 20
.I.jor avint quë il fu pris
Par la force a ses anemis
Et coulez en cruel prison
A grant destrece sanz raison, 24
[Dont la mere fu moult dolente],
Car cë estoit toute s'entente,
Son deduit et son reconfort.
Doutent qu'il le treront a mort, 28
Ne set qui moustrer sa querelle,
Fors seulement a la pucelle

13 dk vueil, 16 dk D.s.b.avoit e., 17 d [en]fant, k remaint,
19 d L.mere m.f., 20 d d'enfant, 22 d P.l.f.ses a., 23 d E.fu
mis e.c.p., 24 dk destresce, 28 d Doutoit ne le missent a.m.,

LE TEXTE

Qui Dieu porta en ses sains flans.
 " Dame, dist elle, touz puissans, 32
 Je ne me sai a qui complaindre
 De ma doulor, dont nule graindre,
 Fors a vous, Mere glorieuse.
 Je sui la mere doulereuse, 36
 La lasse, la dolente mere,
 La plaine d'amertume amere
 Se de secors me demourez,
 Que mon douz filz ne secourez 40
 Et delivrez de la prison
 f^o 123 r^o a Ou il est mis par trayson ".
 Par maintes fois si le requist,
 La Mere Dieu rien ne li fist. 44
 Quant son enfant ne li delivre,
 Tant amast morir comme vivre.
 Quant assez se fu doulousee,
 De merveille s'est apensee: 48
 Elle en est venue a l'eglise
 S'a regardé l'ymage assise

31 d Q.p.D., k Que Deux p., 36 k douleureuse, 38 dk plainne,
 40 d Q.vous m.f., 43 d li requist, 44 dk riens, 46 d T.a.a mo-
 rir com v., k T.a.miex m.que v., 47 d ce, 48 k merveilles,

LE TEXTE

De la Vierge sus.I.autel
 Et de l'enfant que pot porter, 52
 Tenoit l'enfant en son devant.
 Dist la dolante: " Je me vant
 Que maintes [fois] vous ai requise,
 Face moillie en ceste eglise, 56
 Que mon enfant me rendissiez
 Et joieuse m'en feïssiez,
 Et riens n'en avez volu fere.
 Puis qu'a douçor ne puis atraire 60
 La vostre debonnaireté
 Que vous aiez de moi pité,
 Si comme mes filz m'est ostés,
 De celui, qu'en voz sainz costés 64
 Portastes, em prendrai ostage,
 Quant du cors ne puis, de s'ymage,
 Se veil, en prendrai la venjance ".
 Comme angoisseuse lors s'avance, 68
 L'ymage du Filz a osee,
 En sa meson l'en a portee,

51 k autel, 54 dk dolente, 56 dk moilliee, d en sainte e.,
 63 dk mon f., 65 d hostage, 67 dk wueil/vueil, 68 dk Com,

LE TEXTE

Puis l'envolepa d'un linceul
 Moult bel et moult net et le duel 72
 De son [filz] prist a oublier
 Et Damedieu a gracier
 Que por son filz ot tel hostage,
 Comme de Jhesucrist l'ymage, 76
 Et par grant lieece de cuer,
 Toute douleur getee puer,
 Souvent disoit au bel ymage:
 " Filz de Vierge Mere, bon gage 80
 Ai de mon filz, quant je vous ai,
 Car de voir certainement sai,
 S'elle aime vous, com mere enfant,
 Je rarai le mien filz briement, 84
 Ne dusqu'adont ne vous rendrai,
 Que le mien enfant retendrai ".
 De cele mere atant vous lés,
 Bien en sarai parler après. 88
 [Or dirai de la douce Mere,
 Qui onques jor ne fu avere

i 88 Et si ne vous en dirai mes,

71 dk envelopa, k linçuel, 75 dk ostage, 77 dk leesce, 78 k
 gitee, 82 dk certainement, 83 dk ainme, 84 dk ravrai, 85 d
 jusqu'adont nel v.r., k jusqu'atant nel v.r., 88 k De la Vier-
 ge dirai après, d savrai, 89 k Qui tant parest tres douce Me-
 re, 90 d amere,

LE TEXTE

De bonté fere a ses amis,
 A cui l'ymage de son Filz 92
 f^o 123 r^o b Avoit ainssi esté tolue,
 La nuit meïsme est apparue
 Au vallet qui est em prison
 Et si li moustra sa raison: 96
 " Vallet, vallet, dist la Pucelle
 Sus trestoutes puissans et belle,
 Ta besoingne est bien delivree
 Et ta grief prison desfermee. 100
 De ceans t'en pues bien issir
 Et t'en aler, a ton plesir;
 N'aras peril d'omme vivant;
 Escu te serai et garant 104
 Jusques a la maison ta mere,
 Nequedent en une maniere
 Que li diras que je li mant
 Que tout aussi com je li rent 108

93 k A.esté a.t., 94 k meïsmes, 95 k varlet, 98 d puissant,
k plaisant, 99 dk besongne, 100 d E.t.prison bien d., 101 dk
 ceens, 103 dk N'avras,

LE TEXTE

Toi, son filz, qu'elle tant desire,
 Qu'ele tantost, sanz contredire,
 Le mien me raport autressi ".
 Le vallet tantost s'en issi 112
 Liez et joians de la prison,
 S'est venus droit a la maison
 Sa mere et dist: " Ouvrez, ouvrez.
 Je sui vostre filz delivrez 116
 De la main a mes anemis.
 Levez tost sus si m'ouvrez l'uis ".
 Quant la mere la vois entent
 De son enfant apertement, 120
 Raconter pas ne vous saroie
 La milliesme part de la joie.
 L'uis ouvri, son enfant baisa,
 Et quant du baisier s'abaissa, 124
 Ce ne fu pas la fois premiere.
 Lors dist li vallet a sa mere:

113 d joiant, 115 d S.m.dist, 118 k si ouvrez, 121 dk savroie,
 122 dk l.centiesme p. , 123 dk besa, 124 dk besier s'apenssa,
 126 dk le vallet,

LE TEXTE

f^o 123 r^o c Dame, dist il, la Mere Dieu
 Qui si set jouer de biau geu, 128
 Con de mon cors metre a delivre,
 Qui les mors puet fere revivre,
 Tant est sa vertu fort et grande,
 De par moi vous mande et commande 132
 Que son Filz, qu'avez en ostage
 Por moi, rendez sanz arrestage.
 Fere le devez, ce savez,
 Quant vostre filz por li ravez. 136
 Biaus filz, dist la mere, voirs est
 Et jel ferai, puis qu'il li plest ".
 Lors a ses voisins apelez,
 Car ne veult pas qu'il soit celez 140
 Li douz miracle de la Dame.
 " Venez tost, dist la bone fame,
 Venez veoir la grant bonté
 Qu'a fait la Dame de purté " 144

128 dk gieu, k Q.set servir de si b.g., 129 dk Com, 135 k F.
 redevez, 136 k p.lui, 137 d Biau, 138 d puis qu'il vous p.,
 141 d Le biau m., 142 k Venez touz, dk bonne, d dame,

LE TEXTE

Tuit aqueurent a sa criée
 Et elle leur a racontee
 De chief en chief (en) ceste besoigne.
 Lors n'i ot nul ses mains ne joigne 148
 Haut vers le ciel graces rendant.
 Après vous fes bien entendant
 Que por ce fu a grant honnor
 Le douz ymage au douz Seignor 152
 El giron a sa douce Mere.
 Ainssi fet en mainte maniere
 La Mere Dieu ses cortoisies.
 L'en la doit bien, jambes ploï(e)es, 156
 Saluer et glorefier
 Et de ses bontez gracier.
 Et Diex nous doinst si contenir
 Qu'a sa grace puisson venir. Amen 160

146 dk lor, d acontee, 148 dk L.n'i a n., d jongne, k joingne,
 150 dk fas, 151 dk porté, 152 dk Seingneur, 153 dk Ou g., k
 de s.d.M., 159 dk E.Deux n. doint, d maintenir, 160 dk puissons,
k Amen manque.

Miracle VII

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30,

f^o 123 v^o a Dou z Jhesucrist veult miex punir

Du pecheor qui se repent.

Ceste vengeance a lui apent, 4

Tout la puist il fere greignor,

Et la Mere a cest douz Seignor,

Plaine est de si grant amistié,

Que tantost a d'ame pitié 8

Dont li cuers du cors se repent:

Tantost a sa merci le prent

Et pugnist le cors senglement

Por metre l'ame a sauvement. 12

i 6 A la Mere,

1 d mieux, 2 k Les l.c., 4 dk vengeance, 5 dk greingneur/greigneur, 6 d a ce d.S., dk Seingneur, 7 dk Plainne, d amisté, 8 d Q.des gens a tantost p., 11 dk pugnir,

LE TEXTE

S'en truis.I.essample en mon livre
 Qu'au plaisir Dieu voudrai descrire.

De bon pere et de bonne mere
 Fu nee une fille chiere. 16
 Por ce que plus n'orent d'enfant,
 L'en amoient plus tendrement;
 Et quant elle fu en aage,
 Si li porquistrent mariage. 20
 .I.bon vallet li porchacierent,
 Bon mariage li donnerent.
 Quant la fille fu mariée,
 Qui moult estoit simple et senee, 24
 Avec sa mere demouroit,
 Et la mere tant honoroit
 Son gendre, comme el pooit plus,
 Amoreusement fu tenus, 28
 Et la mere tant l'aama
 Que la mere l'en disfama

14 d escriivre, 23 dk fu assenee, 24 k simple,senee, 26 dk hon-
 noroit, 27 dk com el p.p., 29 dk l'enama,

LE TEXTE

Et disoit fausse renommee
 Que de son gendre estoit amee 32
 Folement et d'amor vilaine,
 Car c'est la coustume mondaine
 De parvertir en mal les biens;
 Mes cele n'i pensoit a riens, 36
 Fors qu'en tout bien, en toute honnor,
 S'entr'amoient de bonne amor.
 Mes li desloiaus anemis
 Une grief descorde y a mis, 40
 Que quant la dame por voir sot
 Que de son gendre disfame ot,
 Por poi ne devint forssenee;
 Et si l'a l'anemi tempte 44
 Qu'il l'a mis en dampnable point,
 Lire qui l'aguillonne et point
 Li fet bracier.I.tel affaire,
 f^o 123 v^o b Qui li tornera a contraire, 48
 Car tant a fet li anemis
 Qu'elle a a.II.murtriers promis

33 dk vilainne, 34 dk mondaine, 39 d deleaus, 43 d Par pou,
dk forsenee, 44 d tentee, 45 d Qu'il la mist, k lire 46, k
 Qui l'a mis, 46 k lire 45, 47 dk brasser/braser, 49 d Et t.,

LE TEXTE

.XL.soulz pour fere ocire
 Son gendre et livrer a martire. 52
 .I.jour les mist en son celier,
 Puis a fet son mari aler
 Et sa fillë en aucun lieu,
 Qui ne se gardoit de ce gieu 56
 Et puis a son gendre apelé,
 En son celier l'en a mené.
 Cil y aloit qui ne se garde
 Qu'avoit engignië la musarde. 60
 Quant el celier fu avalé,
 Li murtrier l'ont lors estranglé.
 La fame l'a porté errant
 El lit sa fille, com dormant, 64
 Et de robes moult bien couvert.
 Li barons revint qui la ert,
 La fille revint d'autre part;
 La mere, qui cuer ot musart, 68
 A fet tantost metre la table,
 Fame, .I.art sot plus que deable,

55 dk E.s.fille hors e.a.l., 57 k gendre envoié, 58 k E.s.c.
 l'a convoié, 60 k engingnië, d Quë ot pourchacië l.m., 61 d
 ou c.f.devalé, k u c.f.a., 64 dk Ou lit, 65 d robe, 66 k lire
 67, 67 k lire 66, 70 k F.set.I.a.,

LE TEXTE

Sa fille apele et li commande
 Qu'avant aporte la viande, 72
 Puis voist son seignor apeler,
 Que bien est saison de disner.
 La fille tout ainssi le fist,
 La viande sus table mist, 76
 Puis ala querre son baron;
 Mes moult y ot grief trouvoison,
 Car mort l'a trouvé. Si s'escrie:
 " Haro, haro, sainte Marie, 80
 Haro, haro, mors est mes sires ".
 Li mengiers est tornez en ires.
 La mere fet moult la dolente,
 Moult se debat, moult se tormente, 84
 Mes tost en fu pris li confors,
 Les vis aus vis, les mors aus mors,
 La parole en fu poi tenue;
 Tuit dient que desporveüe 88
 Mort, que l'en apele soudaine,
 L'ot ocis, qui moult est vilaine.

73 dk seingneur, 78 k Moult par i ot grant crioison, 82 k Le
 mengier, d fu t., 84 k se demente, 86 k L.v.as v.l.m.as m.,
 87 d L.p.fu p.t., dk pou t., 89 dk soudainne, 90 dk vilainne,

LE TEXTE

Le cors du mort fu enterrez,
 Em poi d'eure fu oubliez; 92
 Mes cele qui fist la folie,
 Si ne le puet oublier mie,
 Car consciënce la remort:
 Set que par lui a prise mort. 96
 A.I.prestre s'est confessee,
 f^o 123 v^o c Sa besoigne li a contee,
 Sa penitance li enjoint,
 Et cele ne se douta point 100
 Quë il de sa confessiön
 Deüst ja fere menciön,
 Comme cortois non deüst il,
 Mes il fu si fol et si vil 104
 Que la fame plus vil en tint
 Et la despit; dont il avint
 Quë euls.II.tencierent ensemble.
 Li prestres, mauvais ce me semble, 108
 Li a reprochié par grant ire
 Qu'ele ot son gendre fet ocire.

92 dk En pou, 95 dk le remort, 96 d S'est, Sest(?), 97 k S'a.
 I.p., 98 dk La besongne, 105 k femme, 107 d Qu'entr'eus.II.t.
 e.,

LE TEXTE

Cest mal mot fu tost avant mis,
 Raconté fu tost aus amis 112
 Et aus parens a celui gendre;
 La fame voudrent fere pendre,
 Mes elle s'en fu ja fouïe
 En l'eglise sainte Marie 116
 Fere a la Dame sa proiere,
 Car moult la souloit avoit chiere.
 O pleurs et o soupiremens
 Et o amers gemissemens 120
 Devant son ymage requist
 La sainte Mere Jhesucrist
 Qu'ele la gart de mort vilaine
 Et, s' il l'en convient la paine 124
 De mort souffrir, [si] qu' a l'ame
 L'en soit alegement. La Dame,
 Qui tant est debonaire et preste,
 N'a pas oublié sa requeste; 128
 Mes li ami, qui moult dolent
 Furent de la mort leur parent,

111 dk Ce m.m., d mau m., 112 k as amis, 114 dk L.f.vodrent f.
 prendre, 117 d Fete a l.D.s.prière, 120 dk giemissemens, 123
dk vilainne, 124 dk painne, 125 d D.m.s.q.a la l'ame, 127 dk
 debonnere, 130 dk lor p.,

LE TEXTE

L'ont hors de l'eglise getee
 Et devant le prevost menee. 132
 L'en la mist en gehine fort
 Et condampnee fu a mort
 Et a ardoir lors commandee.
 Le feu fet, elle i fu getee. 136
 Mes cele a qui se commanda.
 Le cors dedenz le feu geta:
 Longuement i fu drue et saine,
 Sanz sentir angoisse ne paine. 140
 Homes et fame qui la erent
 A merveille(se merveille)se merveillierent
 Comment elle pooit tant vivre.
 Pluseur i queurent a delivre 144
 Aus espines et au sarment
 Et le feu crurent grandement.
 Li parent au vallet, qui virent
 f^o 124 r^o a Qu'ele nul mal n'avoit, si firent 148
 Grant cruauté par malvoillance,
 Car mainte glaive et mainte lance

131 k gitee, 133 dk giehine/giehinne, 134 k condempnee, 136 k gitee, d L.f.fu f.et ens jetee, 138 dk gita, 139 dk saine, 140 dk painne, 141 dk H.e.fames, 144 d Pluseurs i viennent, 145 d serment, k seirement, 147 k varlet, 149 dk malveillance, 150 d Maint glaivé et m.l.,

LE TEXTE

Parmi le cors lors li bautoient,
 Mes de riens ne s'apercevoient 152
 Que malmise fust n'empirie,
 Mes adés reclamoit Marie,
 La sainte Vierge Nostre Dame,
 Qu'ele li fust garanz a l'ame. 156
 Quant li prevoz vit cest afaire,
 Le feu commanda a retraire
 Et que nul plus mal ne li face.
 Lors fu amenee en la place, 160
 Mes sus lui ne parut cuiture
 Ne trace nesune d'arsure.
 Bien est voirs les places paroient,
 Qui des lances fetes estoient. 164

158 ik L.f.commencē a r.,

156 dk garant, 157 d le prevost, k li prevost, 162 dk nisune,

LE TEXTE

Li prevolz la fame(la fame) a delivre
 A commandé que l'en lest vivre,
 Comme par miracle espurgee,
 Et l'a a(s) ses parens livree, 168
 Qui moult joieus et liez en erent.
 A sa maison la ramenerent
 Si ami et la font baignier
 Et costivier et aaisier. 172
 De tout ce gares ne li fu,
 Ne du garir ne li chalu,
 Car trop li estoit plus de s'ame.
 El douz servise Nostre Dame 176
 Et jor et nuit perseveroit
 Et en plorant la requeroit

165 d prevost, k prevos, 167 dk espurgee, 168 d a s.amis, 170
d En s.m., 171 d S.parent, dk baingnier, 172 dk costoyer, 173
dk guieres, 176 d Le d.s., k Ou d.s.,

LE TEXTE

Que son plesir feïst de lui;
 Et la Dame, en qui abeli 180
 Sa repentance et ses grans plors,
 Li a abregié ses dolours:
 Briement l'a du siecle apelee;
 En penitance est trespassee, 184
 A la löenge et a l'onnor
 De la Mere Nostre Seignor.

Cis exemples moustrance fet
 Que pluseur sont por lor mesfet 188
 Pugni corporelment el monde,
 Qui, par ce, de la mort seconde
 Sont garanti tout a delivre.
 Bon fet trespasser por miex vivre. 192
 Explicit

180 d a cui embeli, k e.q.embli, 183 d Briefmement l'a d.s.gi-
 tee, 186 dk Seingnour, 187 dk Cist, k exemple, 189 d P.c.au m.,
k P.c.ou m., 191 dk garenti, dk Explicit manque.

LE TEXTE

Miracle VIII

Du chevalier que Nostre Dame
apela son chapelain. xxxiiii

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30,

fol. 124 r^o a - 125 v^o c

f^o 124 r^o b Douz est Jhesu et doucement
En prist la Vierge engendrement
[De] Dieu tout puissant souverain Pere,
En lui vint comme en douce Mere, 4
Conseüls du douz Sains Espir.
La douce, qui mains douz souspir,
Par tres douce compassion,
Fist en sa cruel passion, 8
Aime touz cels qui doucement
Servir la veulent netement.
Et Diex tant sont douz si servise
Que nulz ne puet en nule guise 12

i 8 F.e.s.douce p.,

4 d com e.d.M., k com sa d.M., 5 dk Conceüs, 6 k maint, 8 d
F.sa tres douce p., 9 dk Ainme t.ceus, 11 dk He Deux, 12 d
nus, k nul,

LE TEXTE

La servir qu'il n'ait grant loier,
 Por ce veil du tens emploier
 A.I.douz miracle retraire
 Que de lui truis en l'essamplaire. 16

En terreoir de Liesevin,
 Fu nez par le commant devin
 .I.enfés de noble parage,
 Mes plus nobles fu de corage. 20
 Moult tres joene le firent metre
 Si ami et parent a letre
 Et il moult grandement aprist,
 Et Dieu sens et grace en lui mist; 24
 Et com qu'il füst de grant jouvente,
 En touz sens et bien mist s'entente.
 Il fu preuz et meür et sage,
 Et viel de sens en jone aage, 28
 Et en soi grant vergoignë ot.
 S'enfance nule ne li plot,

f^o 124 r^o c

29-30 eüst: S'enfance nule li pleüst, idk

13 d Servir la, dk qu'i n.bon l., 14 dk vueil, k mon t.e., 16 dk en exemplaire, 17 d Ou terrouer, k El terroer de Limozin, 19 d Uns e., 20 dk noble, 21 dk joenne, 24 d grace et sens, dk en li m., 25 d E.c.il fu, k E.que qu'il f., 26 d E,t.s.moult bien m.s'e., 28 dk joenne, k E.v.d.s.et j.d'aage, 29 dk vergongne, d Bien sai grant v.en eüst,

LE TEXTE

De gas ne de truffes n'ot cure,
 D'outrage ne de desmesure. 32
 Simples, sobres, cortois et douz,
 Amiables estoit a touz;
 Ainssi l'avoit Diex espiré
 Qu'il avoit touzjors desirré 36
 De celui servir sanz ordure,
 Qui Filz est a la Vierge pure,
 Car riens ne feïst ordement;
 Vivre volt ordeneement 40
 Et foi' (et) toute compaignie
 Qui de pechié sembloit ordie,
 De gloutonnie et de luxure
 Et de toute mauvaise arsure 44
 De la convoitise mondaine.
 Il hantoit bonne gent et saine,
 Relegieuses gens honeste.
 N'ot cure de chançons de geste, 48
 Mes es livres de sainte page
 Estudier ot son usage.

i 50 son aage,

31 dk truffles/trufles, 33 k sorbres, 35 dk Deux, 38 k Q.est
 F., 40 d ordenee, k ordeneeneement, 41 dk E.fouir t.compaignie,
 43 k D.gloutenie, de l., 45 dk mondaine, 46 dk saine, 47 dk
 Religieuses g.honestes, 48 dk gestes, k chançon,

LE TEXTE

La parloit Diex a lui souvent;
 Il n'avoit cure de convent, 52
 Des grans ameors de ce monde,
 Ne li tenoit de crigne blonde,
 Ne d'avoir poli son visage.
 En Dieu ot tout mis son usage 56
 Et en la Roïne Marie;
 f^o 124 v^o a Servir touz les jors de sa vie
 En lui fu s'especiāus cure;
 Moult la volt servir a droiture, 60
 Amer la volt et honorer
 Et en toutes heures ourer.
 Une heure por riens ne passast
 Que ceste Dame n'onnorast; 64
 Matines, prime, tierce, après
 Midi nonne disoit, adés
 Vespres et complië aussi,
 Nule fois ne l'ot en oubli, 68
 Ses heures en secré disoit.
 Vaine gloire riens ne prisoit;

51 dk Dieu, 53 k Ne des g.amours de cest m., 54 d N.l.estoit
 d.crine b., k crine, 56 d E.D.ot mis tout s.u., 59 dk s'es-
 pecial, 61 dk honorer, 62 dk orer, 66 k M.n.d.aprés, 67 d
 V.e.complie autresi, 70 d Vainne,

LE TEXTE

Cest propos vouloit maintenir
 Tant qu'a sa fin peüst venir, 72
 Se li lessast Dame Fortune
 Qui plus souvent change que lune.

Or avint, ainssi com drois est,
 Quant au commandement Dieu plest, 76
 Que la mort, qui partout guerroye,
 Pere et mere mist a la voie
 Et cist enfés joenes, meschins,
 Demora jennes orphelins. 80
 Quant si parent trespasé furent,
 Besoignes sus autres apparurent
 Et li sourdi mainte pensee.
 Mes sa grace y a Diex posee, 84
 Que Diex et le siecle maintient
 Bel et bien, si com liex en vient
 Sa mesnie bien ordena,
 De Dieu servir tant se pena; 88

71 d Son p., k Se p., 79 k E.cilz e., dk joennes, 80 dk joen-
 nes, k orfelins, 82 dk Besongnes, d s.autre a., 84 dk Deux,
 85 dk Deux, 86 d lieux, 87 dk mesniee,

LE TEXTE

Mes moult de pensees mondaines
 Jor et nuit li furent grevaines.
 En la parfin ot.I.conseil
 Que il preïst fame et pareil, 92
 De sens et de biauté garnie,
 Con afferoit a sa lingnie.
 Vilanie fust et outrage,
 Se, par defaute de lignage, 96
 L'eritage venist aillors
 Qu'a leur droituriers susccessors.
 Fame cis joenes valles prist,
 Con son lignage li requist: 100
 Bons et biaux, la prist bonne et bele,
 Vierge, puciaus, vierge, pucele,
 Non pas por ardor de folage,
 Mes por acroistre le lignage. 104

 En après fu fais chevaliers,
 Mes en cele ordre ot il plus chiers

i 95 fist,

89 dk mondaines, 90 dk grevaines, 92 k femme, 94 dk Com a.a
 s.lignie, 95 dk Vilonnie, 96 dk lignage, 98 d leurs, 99 dk
 cist joennes, 100 d Si c.s.lignage r., 101 k B.e.biax, 103 d
 p.ardeur, k par ardeur,

LE TEXTE

Le douz servise Nostre Dame
 f^o 124 v^o b Qu'il ne peüst avoir nule ame, 108
 Ne por amor de mariage
 Ne volt delessier son usage;
 Mes por ce que haus hom estoit
 Et souvent aler l'estouvoit 112
 Es besoingnes au mondain roy,
 Lessoit a sa fame pour soi
 Le soing des povres hebergier,
 De ses aumosnes emploier. 116
 En son bois asés pres avoit
 .I.homme qui mesiaus estoit,
 De grant maladie desfes,
 Plain de grant bien et sanz mesfes. 120
 Outre la riviere manoit
 Cil preudom en.I.povre toit.
 Tant l'ot son malage agrevé
 Quë il n'avoit mes pöesté 124
 Ne de membres ne de jointure,
 Mes onques, por desconfiture,

111 dk hons, 113 dk besongnes, 114 d Lessa, k femme, 115 k her-
 bergier, 118 d mesiaux, 122 d Cist preudoms, k Cil povres homs,
 123 dk m.grevé,

LE TEXTE

De nul mal que Diex envoiast
 Ne fu veü qu'il guerroiast 128
 Dieu, le Roi, ne sainte ne sains,
 Car a ce mot a tout atains:
 " Diex, fait il, loés soiés vous
 De quanqu'envoiés, Sire douz, 132
 De la doulor, de la haschie
 De ceste cruel maladie,
 De tout, Sire Diex, vous merci.
 Trop pis avoie deservi 136
 S'il vous pleüst a envoier ".
 Ainssi le malade ot chier
 Jhesucrist et sainte Marie;
 De tout ce les loe et mercie. 140
 Il amoit Dieu et Dieu l'amoit
 Et li mondes le despisoit
 Por ce qu'en sa povre sellete
 Demenoit vie moult honeste. 144
 Des aumosnes qu'en li donnoit
 Son languereus cors soustenoit

127 d Ne n.m., k D.nuls maus, dk Deux, 129 dk saint, 130 dk
 ataint, 131 d Deux, dk loez soiez v., 132 d envoyez, 133 dk
 hachiee, 135 dk Deux, k vous servi, 136 k T.avoie pis d.,
 140 k D.t.le loe et le m., 141 k Il l'amoit D., 142 d monde,
k le monde, 144 dk honneste, 145 d c'om,

LE TEXTE

Et le sorplus donnoit por Dieu.
 Le cors est en corporal lieu, 148
 Mes a Dieu estoit sa pensee
 En contemp[1]assion passee;
 Et de sa povre^{te} maison
 Avoit fet temple d'oroison: 152
 Illecques est souvent ravis
 Avecques Dieu et ses amis,
 Dont une nuit ainssi avint
 Que la sainte Dame a lui vint, 156
 Qui de paradis est Roïne,
 Et sa sainte face rosine
 Et a sa gracieuse chiere
 Moustroit bien qu'elle estoit la Mere 160
 Au douz Nostre Seignor et cele,
 Si joieuse, plaisanz et bele,
 S'est a cel mesel apparue,
 Que le soleil cler et sanz nue 164
 Passoit sa clarté a merveille.
 La nuit en devint sa pareille,

idk 150 Mes c.p., i 158 Et sainte face rosine sa,

147 d seurplus, 150 dk contemplacion, 151 d De sa p.de m., 153
dk Illecques, 160 k M.que elle e.l.M., 161 dk Seingneur, k et
 tele, 162 dk plaisant, 163 dk ce mesel, 165 d Passait, 166 dk
 L.n.e.d.sanz p.,

LE TEXTE

Car elle a en celle heure esté
 Plus clere que n'est en esté 168
 En droit miedi li solaux.
 Cele sainte Vierge roiaux
 Mainte vierge, mainte pucelle
 Ot en sa compaignie bele. 172
 Au bon mesel doucement dist:
 " Va, de par mon Filz Jhesucrist,
 Passe leanz hastivement,
 Si diras.I.commandement 176
 Que mant a mon officíal.
 Dist li mesiax: Dame roial,
 Qui est? Com le trouvera on?
 Raoul de La Haie a non, 180
 Respont Nostre Dame erraument.
 Tu li diras que je li mant
 Quë il soit touz appareilliez,
 A quel qu'eure soit apelez 184
 Qu'en lui n'ait nul defaillement ".
 Li mesiaux respont bassement

i 168 P.c.q.n'ot e.e.,

169 k miedis, 172 dk compaignie, 175 dk leens, 177 d Q.mande
 a., k Q.je mant mon o., 180 d a a n., 184 k quel que heure,

LE TEXTE

Qu'a poi l'ooit on tant ne quant
 Tant est sa maladie grant. 188
 " Dame, dist il, jë ou irai?
 Bien savez que nul pooir n'ai,
 Ne je ne puis des piez aler,
 Ne je n'ai mains a moi puier, 192
 A quel que mesaise sus terre;
 Ne comment l'iroie je querre?
 Se devant lui neïs estoie
 Conter encor ne li porroie 196
 Ne saroie vostre message.
 Dame, bien savez mon corage:
 Vos messages volentiers fusse
 S'en moi le pooir en eüsse; 200
 Mes bien en puis estre espargniez,
 S'il vous plest, comme me haingniez,
 Non puissanz mesiaus et desfes
 Et malmenez par mes mesfes, 204
 Et, si com vous bien le savez,
 Envoiez autre cui devez,

187 d pou, 188 d sa(exponctué) ma maladie, 196 d Encor conter,
 197 d N.s.fere vo m., dk savroie, 199 dk Vo message, 202 dk
 haingniez, 203 d puissant, 192 dk N.j.n'ai m.ou m'apoier,

LE TEXTE

Car bien avient a tel seignor
 f^o 125 r^o a Envoyer personne d'onnor, 208
 Personne qui acroire face ".
 Lors respont la Dame de grace:
 " Tu ne deüsses pas respit
 Metre, dist el, ne contredit 212
 En cestui mien commandeme[n]t,
 Car tu sez bien certainement
 Que je maint autre trouveroie
 A ce fere, se je vouloie, 216
 De bien emparlés et sachans
 Et de forment obeïssans,
 Sanz i garder a nule paine,
 Fors qu'a ma volenté certaine. 220
 Ne contredi ma volenté,
 Car il me plest et vient a gré,
 Se tu pues, que tu l'ailles fere ".
 Atant s'en part la debonere. 224
 Quant la Dame s'en fu alee,
 Cil remest en mainte pensee:

i 221 contredie,

207 dk seingneur/seingnour, 212 d M.ne nisun contredit, 214
dk certainement, 219 dk painne, 220 dk certaine, 221 dk con-
 tredis, 224 d pert, dk debonnere/debonnaire,

LE TEXTE

Ne set que fere ne que dire,
 Fors que sa foiblece remire, 228
 Et por sa grande non poissance
 Met la besoigne en delaiance.
 Mes la douce Vierge Marie
 La besoigne n'oublia mie. 232

Aprés moult poi de tens avint
 Que la Mere Dieu la revint;
 En biauté et clarté si grant
 Apparut comme ot fet devant. 236
 Au mesel a dit clerement:
 " Pourquoi as mon commandement
 Trespassé par ta negligence?
 Ne sez tu bien qu'obediënce 240
 Vaut miex que nesun sacrefice?
 Je te commant en toute guise
 Que tu faces le mien commant.
 Ne sez tu qu'assez sui puissant 244

228 dk foiblesce, 229 dk non poissance, 230 dk besongne, 233
d mout, dk pou, 234 d Q.l.M.D.li r., 235 dk E.b.en c.s.g.,
 236 dk com, 238 dk Pourcoi, 244 k puissans,

LE TEXTE

De ta non poissance secorre?
 Je puis bien les clos fere corre,
 Du pooir mon Filz Jhesucrist
 Cui vertu toutes choses fist. 248
 Se ne le fes a ceste fois,
 Bien te porras, comme il est drois,
 De ta negligence sentir;
 Tart porras estre au repentir, 252
 Se contre toi me correçoie ".
 Atant la Dame en va sa voie
 Et vers les ciex tout droit s'en monte.
 Que vous feroie plus lonc conte? 256
 Cil qui avisa sa doulor,
 f^o 125 r^o b Sanz la vertu Nostre Seignor
 Considerer ne tant ne quant,
 Ala encore delaiant; 260
 Par la seconde delaiance
 Encorut inobediānce,
 Dont tierce fois cele revint,
 Qui moult fierement se contint 264

245 d puissance, 246 dk J.p.les mues f.c., 250 dk com, 252 d
 T.en vendras a.r., 253 dk courrouçoie, 255 dk Envers l.cieus,
d s'en tourne, 258 dk Seingneur, 262 d Encourut, k inobediēce,

LE TEXTE

Et, en lieu de pes et de grace,
 Li a dite mainte manace.
 Par semblant, por poi se tenoit
 Que grant vengeance n'en prenoit 268
 De son cors, tout fust il malade.
 La douce, la franche, la sade,
 Qui Mere Nostre Seignor fu,
 Fierement li dist: " Com es tu 272
 Si nice et de si fol porpens
 Que tu, contre le mien desfens,
 As delaié le mien commant?
 Or va si di a mon amant, 276
 A mon chapelain qui tant m'ainme
 Que Dame et amie me claime,
 Que je li mant outreement
 Qu'il s'appareille prestement 280
 De rendre a mon Filz et moi conte,
 Selonc ce que li besoins monte,
 Car li jors vient de paiement.
 Garde par ton delaïement 284

266 dk menace, 267 k pour coi, 271 dk Seingneur, 276 dk dis,
 278 d Qui D., dk clainme, 283 k le jour,

LE TEXTE

Ne s'en puisse trouver surpris,
 Car, s'il est en defaute pris
 Par la toie inobediënce,
 Tu encorroies grief sentence. 288
 Ne tarde plus por non pooir:
 Tu dois esprouver et savoir
 Se fere te voudra lejance
 Mes Filz par sa sainte poissance; 292
 Tierce fois m'en vois, garde bien
 Que dés or en avant por rien
 Que par delai ne me courouces,
 Car se d'obediënce grouces, 296
 D'ore(nt) en avant, bien saches tu,
 Tu essaieras ma vertu.
 De.III.fois t'ai ge fet souffrance,
 De la quarte prendrai vengeance, 300
 Foi que doi le mien Filz Jhesu,
 Atant bien croire m'en pues tu ".
 De maintenant après cest dit
 Nostre Dame s'esvanoït 304

287 dk teue i., 288 k T.e.en g.s., 289 d tardes, 291 dk S.f.t.
 veult alejance, 292 d Mon F.p.ta s.p., dk puissance, 297 k ce
 s.t., 299 k m'ai j., dk je, 300 d D.l.IIII., dk venjance, 303
dk ce d.,

LE TEXTE

Et il remest en grant doutance:
 Bien voit que toute sa poissance
 A ce fere ne li vaudroit,
 f^o 125 r^o c Se la Dame ne l'en aidoit, 308
 Qui li fist le commandement,
 Ou Jhesu, son Filz, proprement.
 Lors s'est essaiés a lever,
 Car com qu'il li doie grever, 312
 Fere convient plus qu'il ne puet,
 Grant chose a en fere l'estuet.
 Lors s'est levez si prestement,
 Comme celui qui mal ne sent, 316
 Et si s'est trouvez si legier
 Que moult s'enprist a merveillier.
 Son voiage commence a faire,
 Jusqu'a l'yaue vint sanz contraire, 320
 Et quant la fu, moult li fu bel
 Qu'il a trouvé.I.jouvencel
 Et.I.batelet moult legier,
 Appareillié de lui passer; 324

306 dk puissance, 311 k au lever, 312 k com il doie, 313 k
 F.c.qu'il plus n.p., 314 d Car g.c., k G.c.a a f., 320 d s.
 retrere, 323 d un b.,

LE TEXTE

Tantost on outre le passa,
 De son fret riens ne demanda.
 Tant tint et ala son chemin
 C'un jor a merveilles matin 328
 En vint chiés Raoul de La Haie.
 Tantost, com cil qui ne delaie,
 Prist a cliquier de son flavel,
 Comme coustume est a mesel. 332
 Tantost com la dame l'oi',
 Hors de la maison s'en sailli
 Et s'en vint au mesel tout droit,
 Car li sires encor gisoit. 336
 Tantost com la dame le vit
 Si desfet, mesel si afflit,
 De pitié emprist a plorer,
 Car moult sot tiex gens honorer. 340
 Piteusement li dist en haut:
 " Douz amis, di moi qu'il te faut
 Pour quoi le te puisse donner.
 Ja ne le te querrai veer; 344

325 d T.cil outre l.p., k T.en outre l.p., 326 d Et sachiez r.
 n'en d., 328 k Quë.I.jour m.m., 329 d S'en v., k Et v., 334 d
 H.d.sa meson s'en issi, 340 d C.mout s.tel gent h., k telz gens
 honnorer, 342 d d.m.qui t.f., 343 dk P.que, 344 k J.n.l.t.quier
 de veer,

LE TEXTE

Demande le(i) hardiement,
 Tu l'airas debonairement.
 Dame, dist il, vostre merci,
 Mes sachiez je ne ving pas ci 348
 Por nule riens vous demander.
 A vostre seignor veil parler
 D'un grant secré que l'en li mande ".
 La dame, qui moult est en grande 352
 De fere au povre son talent,
 A son seignor vint prestement
 [Et li dist ce qu'ele a trouvé].
 Il est moult tost en piez levé, 356
 De soi ceindre n'ot pas loisir,
 Tant se hasta de la venir
 f^o 125 v^o a Ou li Dieu message l'atent.
 Delez lui s'assist doucement, 360
 N'ot pas de sa langor despit
 Et le povre home li a dit:
 " Noble chevalier, Dieu amis,
 Ne vous merveilliez se tramis 364

346 dk avras debonnerement, 348 d Car s., 350 dk seigneur vueil,
 351 dk segré, 352 d m.fu e.g., 354 dk seigneur, 357 dk çaindre,
d lesir, 358 d T.s.h.d'a li v., 359 dk Dieux mesages, 360 k lon-
 guement, 361 dk langueur, 362 dk homme,

LE TEXTE

M'a a vous la Vierge Marie,
 Car elle de sa seignorie
 A toute personne du monde,
 De la pitié qu'en lui soronde, 368
 Est a moi deignie venir.
 Osez me sui contrevenir
 .III.fois a son commandement ".
 Lors li conta tout l'errement, 372
 Puis li dist: " Sire, or est ainssi
 Que la Dame, seue merci,
 Com son official vous mande
 Et vous amonnestes et commande 376
 D'isnelement vous aprestes,
 Car il est heure de conter;
 Si faites, tant com ses amis,
 Que vous n'en soiés entrepris. 380
 Je ne vous sai riens plus que dire,
 Mes a Dieu vous commant, biau sire ".
 Quant ot ce dit au chevalier,
 Isnelement s'en volt aler. 384

i 378 il vaut h.d.c., 386 di(expontué) à la fin du vers,

366 k C.e.est d.s.s., dk seingnorie, 368 d seuronde, 369 dk deingniee, 370 d contretenir, 371 d Trois f., 378 k rolt(?), volt h., 380 dk soiez, 381 k Ne je ne vous sai plus que dire,

LE TEXTE

Le chevalier moult le requist
 Que por l'amor de Jhesucrist
 Du sien enportast quelque rien.
 " Sire, dist il, tant sachiez bien 388
 Que j'ai moult bon porveeour,
 Jhesucrist, mon douz Sauveor.
 A lui m'atent de cuer verai,
 Du vostre rien n'enporterai. 392
 Mes Nostre Dame moult vous aime
 Et pour son chapelain vous claime.
 Offici'al et chapelain
 Vous nomme cele au douz reclaim, 396
 Qui pour vous est moult ententive.
 Que vostre ame em paradis vive!
 Terme n'avez mes que petit.
 Tant com li homs el siecle vit, 400
 Doit penser a ordener s'ame.
 A Jhesu et a Nostre Dame,
 Sa douce Mere, vous commant ".
 Lors s'en departent en plorant, 404

i 389 porveeour,

389 dk Q. je ai m.b.pourveeur, 391 dk m'atens, 392 dk riens,
 393 dk ainme, 394 dk clainme, 398 k Qui, 400 k T.que, dk ou s.,
 404 d se d.,

LE TEXTE

Li bons mesiaus la voie tint,
 Le chevalier en meson vint
 Et si a conté a sa fame
 Le commandement Nostre Dame 408
 f^o 125 v^o b Qu'ot par le mesel mot a mot.
 Et quant la preudefame l'ot,
 De son seignor ot grant pitié,
 Car entr'eus ot grant amistié. 412
 De doulor ne li pot respondre,
 En lermes commença a fondre
 Et li sires bel la chastie:
 " Ma douce suer, fait il, m'amie, 416
 Se vous avez mon cors amé,
 Dont aiez de l'ame pitié,
 Car aler la convient briement,
 Au Jhesucrist commandement, 420
 Ou raison rendrai de mes fes,
 Bons et mauvais, biens et mesfes.
 Por ce, bele suer, vous chastie
 Et vous commant, comme a m'amie, 424

405 k sa v.t., 407 k femme, 409 k pa le m., 411 dk seingneur,
 412 d amitié, 415 k b.se chastie, 416 k M.d.s.f.i.amie, 424 k
 com a m'a.,

LE TEXTE

Que de ce que je dit vous ai
 Ne parlez tant com je vivrai,
 Mes bien veil c'om le sache après ".
 Le chevalier fu acouchiez 428
 De maladie l'endemain,
 Qui a cel jor estoit tout sain.
 Or voit il bien que Diex l'apele,
 Com mandé li ot la Pucele. 432
 Le clergié a fet apeler
 Et ses amis por ordener
 Sa derreniere volenté.
 Les biens, dont il orent plenté, 436
 Ont departi en.III.parties
 Et si les ont ainssi parties
 Que la famé et si enfant
 En aront les.II.droitement. 440
 f^o 125 v^o c Il prant a soi la tierce part,
 De sa propre main la depart.
 Si la departi et donna
 Que rien de remenant n'en a, 444

427 dk vueil, 430 d ce j., 431 dk Deux, 433 k L.c.ot f.a., 439
k femme, 440 d avront, 441 dk prent, 444 dk riens de remenant,

LE TEXTE

Puis dist devant touz en oiance:
 " Je veil povres sanz demorance
 Suivre le(s) povre(s) Jhesucrist,
 Qui, et por moi, povre se fist. -448
 Riens en cest monde n'aportai,
 De riens enporter cure n'ai.
 Qui veult courre por gaaignier,
 Il ne se doit de riens chargier. 452
 Qui trop se charge tost est pris,
 Encombré de ses anemis,
 Mes je veil touz deschargiez estre ".
 Lors fist a soi venir le prestre, 456
 De ses pechiez se confessa.
 La maladie l'apressa
 Tant qu'au Dieu plaisir et acort
 Il s'en ala de vie a mort; 460
 Dont fu la verité seüe,
 Qui avant ot esté teüe,
 Comment la Roïne du ciel
 Li ot mandé par le mesel 464

446 dk vueil, k povre, 448 k Et q.p.m.p.s.f., 449 dk ce m.,
 451 k Qu'il v., dk gaaingnier, 455 dk vueil, 458 dk enpressa/
 empressa, 464 d p.son m.,

LE TEXTE

Qu'il fust appareillié de conte.
 Por noient en baillie monte,
 Qui n'en pense a bons contes rendre,
 Car il n'en puet fors honte atendre. 468
 Cis contes assez nous ensaigne
 Que chascuns de nous garde prengne
 De conte rendre au paiement
 Ou Diex nous maint a sauvement. Amen 472

i 465 pappeillié, 468 honte, sauté et écrit à la fin du vers,

465 k appareilliez, 466 dk P.neent, 467 dk Q.ne p.a bon conte r.,
 469 k Cilz c., dk enseingne, 470 dk chascun, 472 dk Deux, dk
 Amen manque.

Miracle IX

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30,

fol. 125 v^o b c - 127 r^o c

f^o 126 r^o a Douz Jhesu et sa douce Mere
Ne puet on en nul [e] manere
Assez servir et honorer,
Por ce doit chascun demorer 4
Et soi tenir en leur servise
Tant comme il puet en toute guise,
Car Jhesu, solaus de justise,
La qui clarté point n'apetice, 8
Touz ceus de sa grace enlumine
Qui servent la sainte Roïne,
Sa Mere, por l'amor de lui;
Por ce d'une example qu'en lui, 12

i 7 C.J.soulaz d.j.

Rubrique d D.l.j. qui a la Mere Dieu a s.e., k D.l.j. cui N.D. ape-
la a s.e., 1 d Du d.J.e. de sa M., 2 dk maniere, 3 dk honnorer,
5 k En s.t.e. son s., 6 dk com, d en nule g.,

LE TEXTE

A mie moult, d'une juïve,
Me plest que la matiere escrive.

En la grant cité de Nerbonne,
D'anciëneté riche et bonne, 16
Soloit moult juïs demorer,
Qui la loi seulent honorer
Que Diex donna par le prophete.
Jusqu'au tans de grace parfaite 20
De la nissance au dous Filz Dieu,
Tint moult bien cele loi son lieu.
Or sont deceü en après,
Car li tens de loi est passez 24
Et le tans de grace est venu
De croiance en la foi Jhesu;
Et ceste creance n'ont mie
Cele fole juïverie, 28
Qui sont gent felonnesse et dure
Et n'entendent pas l'escripture,

13 dk N'a mie m., 14 dk matire, d estrive, 16 dk D'anciënneté,
17 dk Souloit, 18 dk honnourer, 19 dk Deux, 20 dk tens, k t.de
joie p., 21 k D.l.n.au d.Jhesu, 24 dk temps, d le t.d.loy est
remes, 26 dk creance, 28 d C.f.gent juïrie, k C.f.juïerie,

LE TEXTE

Qui dit que quant venu seroit
 Icelui tans que roi n'aroit 32
 Droit hoir en la Judas lignie,
 Qui maintenist sa seignorie,
 Que cil por voir venu seroit,
 Qui le sien pueple sauveroit; 36
 Mes li douz Jhesu, Filz Marie,
 Sa grace n'ot donnee mie
 Que cil juif sa foi creüssent,
 Par quoi salu de l'ame eüssent. 40

En cel tans, dont j'ai proposé,
 Ot.I.juif en la cité,
 Riche et poissant, de grant avoir.
 Por sa richesce ot le pooir 44
 Sus les autres, la seignorie,
 Qu'autre roi n'i avoit il mie:

32 dk n'avroit, 34 dk seingnorie, 35 dk sil, 35 et 36 répétés
 dans d, 37 k M.l.d.Filz Jhesu Marie, 40 d P.coi, 42 k De.I.j.
 e.l.c., 43 d Riche,p., dk puissant,

LE TEXTE

Il est de touz seignorissanz.
 f^o 126 r^o b Une fame ot qui iert vaillanz 48
 Et moult charitable en sa loi,
 Mes encor n'ot grace de foi.
 .III.enfanz cele dame avoit
 Et enceinte du quart estoit. 52
 Grant joie li juïf avoient
 Tuit cil qui ses amis estoient
 Qu'ele ot eschapé par raison
 De la loi la maleiçon, 56
 Por ce qu'en Israel ot fet
 Fruit, que l'en a honnor retret.
 Et quant vint au chief de.IX.mois,
 Que nature requiert ses drois 60
 Et du faon la delivrance,
 Lors n'ot la juïve poissance,
 Car ce faisoit Dieu proprement,
 Qui ordenoit confaitement 64
 Son gloriëus non conneüst
 Et en sa foi creance eüst.

47 d I.iert, dk seingnorissans, 48 k femme, dk q.est vaillans,
 50 d oncor, 51 d c.fame, k c.femme, 52 dk ençainte, 58 k que a
 honneur, 61 d E.de l'enfant l.d., 62 dk puissance, 66 d e.la f.,

LE TEXTE

Elle criïoit en travaillant,
 Elle travailloit en criant, 68
 Or se pasmoit, or se levoit,
 Si com li griez max la tenoit,
 Par l'angoisse quë ot si fort,
 N'i atendoit fors que la mort. 72
 Mes la souveraine pöesté
 De la devine majesté,
 De cui bontez est la nature,
 Qui apela sa creature, 76
 A son plesir, de touz ses maus,
 Comme elle est en ses grans travaus,
 Li a fet amour moult tres clere,
 Car des ciex une grant lumiere 80
 Descendue est soudainement,
 Qui sus la jui've resplent.
 Une vois vint o la lumiere,
 Qui li dist: " Reclaime la Mere 84
 Jhesu, delivree seras;
 Apele la, salu aras ".

ik 72 N'i atendoient fors la mort,

67 dk traveillant, 68 dk traveilloit, 69 d Et s.p.et s.l., 70
d S.c.ces g., dk maux/maus, 71 k P.l'angoise qu'el o., 73 d
 souverainne, k souverainne, 75 d qui, k bonté, 77 d ces m., 78
dk Com, 80 dk ciex/cieus, 81 dk soudainement, 84 dk reclain-
 me, 86 dk avras,

LE TEXTE

La lumiere s'en part atant.
 Cele qui con morte est avant, 88
 D'itant a vertu recouvree,
 Que hautement s'est escriëe:
 " Vostre aïde, sainte Marie " !
 Lors s'est de son fes deschargie, 92
 Que tantost comme el l'ot nommee
 S'est de son enfant delivree.
 Les fames, qui ce non oïrent,
 De duel et de corrous fremirent, 96
 Et erent comme hors du sens,
 Si li rechignierent les dens:
 Occis(e) l'eüssent de venue,
 Se Diex ne l'eüst secorue, 100
 Quant li enseigna que dut dire.
 Quant elle les vit en tel ire:
 " Quë est, fist elle, et vous qu'avez?
 N'est mie vis li enfés nes. 104
 L'une respont: Oïl, il vit,
 A mal de vous et a despit,

90 k c'est e., 92 k deschargiee, 93 dk com ele/elle ot n., 94 d De s.e.c'est d., 97 d E.furent, 98 d Rechignnant contremont les dens, k Et rechignnant s'en vont des dens, 99 d L'eüssent occis d.v., k Ja l'eüssent occis d.v., 100 dk Deux, 101 dk enseingna, 102 k eles, d tele ire, 103 d Qu'est ce, dist elle, vous qu'avez, k Qu'est ce, fait elle, v.qu'avez, 105 d Ouïl, 106 k Par m.,

LE TEXTE

Quar honte qui vous est venue,
 Fausse, desloial, mescreüe, 108
 La vostre loi avez faussee,
 Quant, a cest besoing, reclamee
 Avez cele rouse Marie,
 Qui disoit, par sa tricherie, 112
 Que vierge avoit porté enfant ".
 La juïve fu moult sachant,
 Si a respondu maintenant:
 " Certes on tel desavenant, 116
 Së il plest au grant Dieu, ne fis.
 De ma bouche n'issi tiex dis,
 Par non que je le sache mie.
 J'ai esté entre mort et vie, 120
 Ne ne sai que m'est avenu ".
 Tantost, comme Dieu a volu,
 Quant il li (o)öent tiex moz dire,
 Pardonnee li ont leur ire, 124
 Car force et vertu d'amistié
 Leur engendre amor et pitié;

107 dk Car, 108 d Fause, d. recreüe, k deloial, 109 dk faussee,
 110 d a ce b., 111 dk rousse, 116 dk onc, k descouvenant, 118
d telz, k tel, 122 d Deux, 123 dk telz, 124 k lor,

LE TEXTE

Ne se gardent de sa faintise.
 Puis ont en lui grant cure mise, 128
 Tenue l'ont en grant chierté
 Et son enfant ont apresté
 Et arreé com l'en doit fere.
 Après ice vous doi retrere 132
 Comment, quant le tans fu finé,
 Qui a gesir est ordené
 Et establi a relever,
 Por la dame purefier, 136
 La bonne juive de pris
 Ses.III.filz avec li a pris;
 O la norrice, au Dieu commant,
 A lessié son petit enfant. 140
 Les.III.qu'elle enmaine araisonne
 Et leur preesche et leur sarmonne:
 " Ça, dist elle, mes enfanz douz,
 Venez o moi. Diex soit o vous! 144
 Que sa grace si nous otroit
 Que jusqu'a la fin o nous soit!

ik 145 Qui(?)

133 d temps, 138 dk lui, 141 dk enmainne, 142 k E.leur p.e.lor
 s., dk sermonne, 144 dk Deux, 146 k Qui(?),

LE TEXTE

Et en la foi aion lumiere
 f^o 126 v^o a Du douz Jhesu, si que sa Mere, 148
 Qui m'a delivrez mes costez,
 Nous voeille bien avoir ostenz
 D'ordure de juiverie!
 Cele glorieuse Marie 152
 Et son Filz, que tant pot amer,
 Vendrez vous o moi reclamer,
 Prendre sainte crestienté " .
 Li enfant, a la volenté 156
 De la mere, appareillié furent,
 Sainte crestienté requirent.
 La dame, qui riens ne cela,
 Aus bons crestiens revela 160
 Comment la tres douce Marie
 Sauvee l'avoit et garie.
 Crestiens en furent joieus
 Et li juif moult angoisseus. 164
 Ceste converse bonne fame
 Devant l'ymage Nostre Dame

147 d aions, k f.ai je l., 150 dk vueille, k N.v.avoir bien os-
 telez, 151 d D'ordure et de juiverie, 159 d L.fame, 163 k Cres-
 tien,

LE TEXTE

O grans souspirs souvent oroït:
 Plorant priïoit, priïant ploroit 168
 Que la Dame, par sa bonté,
 Cel enfançon, dont j'ai conté,
 Qu'au derrenier par li reüst
 Tant que baptesme receüst. 172
 " Dame, ce disoit la converse,
 Vous m'avez de la loi parverse
 Par cel enfançon delivree.
 S'il vous plect donques et agree 176
 A ce que la sainte foi croisse
 En alegant ma grant angoisse,
 Car me rendez mon douz enfant,
 Por qui m'avez fete creant ". 180
 Quant elle avoit assez crié
 Et devant s'ymage ploré,
 Elle s'en aloit par la vile.
 Tuit cler, lai, vilain et nobile 184
 A li et a ses.III.enfanz,
 Selonc ce qu'il erent puissanz,

167 dk soupirs, 171 dk lui, d eüst, 173 k se d., 178 dk ale-
 jant, 180 k Par qui, 182 d E,d.l'ymage p., 183 k ville, 184 k
 nobile, 185 dk A.lui,

LE TEXTE

Fesoient l'un plus, l'autre mains,
 Car il estoient bien certains 188
 De sa bonne conversion
 Et de sa conversacion.
 Entre les autres cortoisies,
 Qui leur estoient departies, 192
 Li a donné .I. noble hom,
 Por Dieu, .I. noble peliçon.
 Mes tout eüst el bien a pris
 Riches joiaus et de grant pris 196
 Et grant atour de grant noblece,
 Nequedent por la grant destresce,
 Qu'ele avoit de sa porteüre,
 Qui estoit encore en l'ordure 200
 De cele orde juiverie,
 Ne li prenoit talent n'envie
 De nul noble atour ne de joie.
 Cele qui les desvoiez ravoie, 204
 Qui les perillans maine a port,
 De qui viennent tout bon deport,

189 d d.la b.c., 193 k nobles h., 194 d .I.moult bon p., 195 k M.t.e.il, 196 dk grans p., 197 dk noblesce, 200 d oncore, 201 d juïerie, 204 k C.q.d.r., 205 d perilleux, k perillauz, dk maine,

LE TEXTE

Nostre Dame sainte Marie,
 De ce dont elle estoit marrie 208
 L'a bonnement reconfortee
 Et si li a mis en penssee
 Tel chose dont joie li vint.
 Or öes comment se contint: 212
 Cele norrice qui gardoit
 L'enfant, qu'ele tant souhaidoit,
 Estoit de la nostre creance,
 Mes por avoir la soustenance 216
 De cel enfant norrice estoit
 Chiés cil qui engendré l'avoit.
 La bonne converse tant fist,
 Comme Diex son plesir i mist, 220
 Qu'o lui parla priveement
 Et l'araisna si faitement:
 " O crestienne, Dieu amie,
 Je te rent graces et mercie, 224
 De ce que Diex te voeille rendre,
 Que tu mon enfançonnet tendre

212 dk öez, 217 d Chiez le pere n.e., k C.le juif n.e., 218
dk Qui l'enfant engendré avoit, 220 dk Deux, 221 d Qu'a l.,
 222 dk l'aresna, 224 d rens, 225 dk Deux te vueille,

LE TEXTE

Norris et aime chierement
 Et fais ce que dois bonement. 228
 Mes, ma douce corals amie,
 Tu sez bien et n'en doutes mie
 Que trestout l'umain sauvement
 Preste et reçoit son fondement 232
 El précieux sanc Jhesucrist,
 Qui tel grace et (et) bonté nous fist
 Qu'en sainte crois en daigna pendre
 Por nous la joie des ciex rendre 236
 Que par Eve av'ions perdue.
 La vieille loi fu abatue
 A cest mot: Consummatum est,
 Et lors, si com a Jhesu plest, 240
 Commença la foi crestienne,
 Finee la loi ancienne.
 Si sommes lavé en baptesme
 Et, el non Jhesucrist, le cresseme 244
 Recevons en ferme creance
 D'estre garantis sanz doutance

id 232 reçoif(?), i 239 Consummatum est,

227 dk ainme, 228 d bonnement, 229 d coraux, k coral, 231 d
 trestouz, 233 dk Ou p.s., 235 dk deingna, k prendre, 236 dk
 ciex, 239 dk A ce m., 241 d C.la loy c., 243 k S.s.l.de b.,
 244 dk E.ou n.J., 246 dk garentis,

LE TEXTE

Des mains au felon anemi;
 f^o 126 v^o c Et qui ne le croira ainssi 248
 Ne puet venir a sauveté.
 Por ce da debonaireté
 Veil forment priër et requerre,
 Por Dieu qui fist et ciel et terre, 252
 Que je le cors de mon enfant
 Raie par toi a loier grant
 De Jhesucrist et de Marie.
 Ne voeilliez pas que soit perie 256
 En ame tele creature,
 Dont en mon cors fis porteüre.
 Rent le moi par ta grant franchise
 Tant qu'il puisse estre en sainte eglise 260
 Baptiziez et de fons levez;
 Plus ne porroit estre grevez
 Li miens cuers d'angoisse ne d'ire,
 Se touz nous avoit Nostre Sire 264
 Regenez en sainte eglyse.
 Et por loier de ton servise

i 265 Regardez en sainté e.,

248 d Cil qui, dk crera, 250 dk debonnereté, 251 dk Vueil,
 255 d D.J.ne d.M., 256 dk vueilliez, 257 d cele c., 260 dk
 puist, 263 d Le mien cuer, 265 d Regardez en sa s.e.,

LE TEXTE

Je te doing cest mien peliçon
 Et o ce aras guerredon 268
 De Dieu, qui toute bonté rent " .
 A la norrice pitié prent
 De la juïve quant el l'ot,
 Si li respondi a brief mot: 272
 " Or sachiés qu'a tel jour vendrai,
 Vostre enfant vous aporteraï.
 Mes bien sai, s'en sui entreprise,
 Que des juïs serai occise. 276
 Or en aille com puet aler,
 Se l'en m'en devoit decoler,
 Si vous fais je bien assavoir
 Que j'en ferai tout mon pooir. 280
 Dieu, s'il li plest, me sauvera
 Et moi et l'enfant gardera.
 Je m'en vois, a Dieu vous commant ".
 Atant s'en partent en plorant; 284
 Mes ainçois ont l'eure et le lieu
 Acordé quë, au plesir Dieu,

267 dk ce m.p., 268 d E.ore avras en g., k E.si en avras g.,
 271 d q.ele ot, k q.elle ot, 273 dk sachiez, d qu'a ce j.v.,
 278 dk S.l'en me d.d., 279 dk S.v.fas j.b.asavoir, 281 dk
 si l.p., 284 d A.departent em p.,

LE TEXTE

A tel jor s'entr'assembleront.
 Departent et plorant s'en vont, 288
 Chascune d'elles tint sa voie.
 La converse nuit et jour proie
 Nostre Dame sainte Marie
 Que garans li soit et aïe, 292
 Que la norrice son enfant
 Li aport, comme ot en convant.
 La sainte Roïne du ciel,
 Qui le cuer a plus douz que miel 296
 Et qui preste est de plus donner
 f^o 127 r^o a C'on ne li ose demander,
 A la norrice donna grace
 Qu'au jor devisé, en la place 300
 Devisee aporta l'enfant.
 Lors la juïve ot joie grant,
 Sa pelice ot bien emploiee.
 Lors besa plus d'une fïee, 304
 Voire de.C., son enfançon.
 Lors a loé de cest biau don

³⁰²
i L.ot l.j.j.g.,

287 k En t.j., 288 d D.em p., k Departant et p., 292 dk garant,
 294 d L.a.si com a convent, k L.a.com o.e.convent, 296 k p.d.q.
 le m., 301 d En aporta tout droit l'enfant, 302 dk La juïvé ot
 joie grant, 304 k L.la baisa, 306 dk d.ce b.d.,

LE TEXTE

La Mere au soleil de justice,
 Puis court o l'enfant a l'eglyse: 308
 Baptesme a son enfant requist,
 Tost vint, qui lieement le fist.
 Puis fu cele converse bonne
 Dedenz la vile de Nerbonne 312
 Tant que le chastel fu alé
 Que l'en li ot por Dieu donné.
 Ele touzjors Dieu merciôit;
 Doucement son pain mendiôit, 316
 O ses enfans queroit son vivre.
 Si leur preechoit a delivre
 Et moustroit ententivement:
 " Mi enfant, ainssi faitement 320
 Doit on les biens des ciels conquerre
 Par souffrir povreté en terre.
 Le cors encressié, repeü,
 A tost l'esperit deceü 324
 Et par la povreté du cors
 Est li esperis sains et fors.

i 318 S.l'en p.,

307 d L.Merë au Roy de j., 310 k T.v.que l.l.f., 313 dk chatel,
 318 dk preeschoit, 321 dk ciex/cieus, 322 dk Pour s., 323 dk
 encressé,

LE TEXTE

Souffrés en bonne paciënce
 Et maintenez vostre ingnocence. 328
 Dieu aime nete povreté;
 Tost a sa debonaireté
 En autre tor tornee l'uevre,
 Il ne faut mie qu'i requeuvre; 332
 Or soit la volenté Dieu faite ".
 Ainssi la dame les rehaite
 Que de povreté ne leur chaut;
 Mes el paÿs vint.I.herbaut: 336
 Le tens fu si cruel et fier
 Que poi si sorent conseillier
 Li plus riche de la contree.
 La converse s'en est alee; 340
 A Montpellier s'en ala droit:
 Ilec humblement mendiïoit,
 Avec li ot ses.IIII.enfans;
 Jennes en estoit li plus grans, 344
 Mes gracieus et douz estoit
 Et fermement en Dieu creoit.

327 d pasciënce, 328 d ignorence, k ignosence, 329 d Dieux, dk ainme, 330 dk debonnereté, 331 dk tour tournee l'ueuvre, 332 dk qu'il requeuvre, 334 k A.leur mere l.r., 335 k Qui d.p., dk lor, 336 dk M.ou païs, d ot.I.h., 337 d manque, 338 d manque, 341 k Montpellier, 342 dk Iluec, 343 dk A.lui, 344 dk Joennes,

LE TEXTE

f^o 127 r^o b La mere les reconfortoit;
 Jor et nuit les amonnestoit 348
 Que, tout aussi com l'or vaillant
 En la fornaise bien ardant
 Est esmeré et afiné,
 Est le bon cuer enluminé 352
 Par cestes tribulaci'ons
 En toutes bonnes acti'ons.
 " Bien le nous demoustra Jhesus,
 Qui s'en volt remonter lassus 356
 El ciel par sainte povreté
 Et par sa debonaireté
 Aus povres les sains ciex promist:
 Ce sont li povre Jhesucrist. 360
 Se nous donques sommes Dieu fis,
 Se du regne qu'il a promis
 Volons hoir estre droiturier
 Et de ses joies parçonnier, 364
 Tendons aus richeces d'en haut,
 Cele de terre riens ne vaut;

356 k vost r., 357 dk Ou c., 358 dk debonnereté, 359 dk ciex,
 360 dk C.s.l.membre J., 361 d fils, 365 dk richescs, 366 d
 Celes,

LE TEXTE

Et por ce qu'estroite est la voie
 Qui au douz chemin nous envoie 368
 Du roiaume de paradis,
 Pensons a povreté touzdis
 Netement en gré retenir,
 Car il n'en puet que bien venir; 372
 Et se nous nous voulons chargier,
 Ne porron par l'estroit sentier
 Passer otoute nostre charge.
 Fox est qui folement s'enbarge. 376
 Alon a Dieu franc et delivre.
 Povreté fet franchement vivre;
 Ne doit coustume ne païage,
 Maletoute ne treüage 380
 S'en va trop plus legierement
 A l'eritage proprement
 Que Diex a a donner promis
 A touz ses enterins amis ". 384
 Ainssi la dame sarmonnoit
 A ses filz et Dieu, qui l'amoit,

370 k tout dis, 374 k pourrons, 376 k Fols, 377 dk Alons, 379
dk paage, 380 d Maletouste, k Maletote, 383 dk Deux, 385 dk
 sermonnoit, 386 d qui tout voit, k qui l'ooit,

LE TEXTE

En pitié asés tost la vit
 Et de sa grace la porvit. 388
 .I.evesque avoit el paÿs,
 Qui enqueroit, com Dieu amis,
 Des povres gens de la contree.
 Cil a oï la renommee 392
 De la converse de Nerbonne,
 Qui tant est gracieuse et bone,
 De ses.IIIII.joenes enfans
 Comment il erent mendians, 396
 Com de son desrenier enfant,
 f^o 127 r^o c Guerolt ot non, fu delivrant.
 Cil evesques Hues ot non.
 Tantost comme oï le renon 400
 De cele noble compaignie,
 Il leur a sa main desploie
 Et envoié tres largement
 Precieus joiaus et argent, 404
 Por l'amor du dous Jhesucrist,
 Et en leur oroisons se mist.

389 dk ou p., 394 dk bonne, 395 d petis e., k joennes e., 396
k medians, 397 dk derrenier, 398 d Giroult, k Girolt, 399 dk
 Cis sains evesques Hues ot non, 400 dk com, 401 dk compaignie,
 406 dk oroison,

LE TEXTE

La converse, qui Dieu amoit,
 Quant si grans biens mondains perçoit, 408
 Ne veult, por richesce mondaine,
 Des souverains biens estre[mains]plaine.
 En penitance vouloit vivre,
 Si se fist passer a delivre 412
 Outre mer en la Terre Sainte
 Dieu si fist por li vertu mainte.
 En Bethleem, ou Diex fu nez,
 Fu souvent li sien cors penez 416
 D'i aler en pelerinage.
 Ses filz o lui en cest voiage
 En Jherusalem s'en aloient,
 La Sainte Terre visitoient 420
 Et Nazaret et touz les liex
 Ou sorent que conversa Diex
 En cel paÿs corporelment.
 La parfurent si loiaument 424
 L'outreplus de leur saintes vies,
 Que bien creons que deservies

408 d Q.les b.m.aperçoit, k Q.s.g.b.m.avoit, 409 d richesse,
dk mondaine, 410 dk plainne, 414 d p.lui, k Dieux i.f.vertu
 p.li m., 415 dk Em Belleen/Belleem o.Dieux/Deux, 416 dk siens,
 418 d S.enfans o l.on v., k Son f.o l.en ce v., 421 dk E.Naza-
 reth e.t.l.lieus, 422 dk Deux/Dieux, 423 dk E.ce p., 425 dk
 L'entreplus,

LE TEXTE

Ont les joies de paradis
 Et qu' il soient a touzdis 428
 En la grant joie pardurable.
 Par cest conte est apparissable
 Que non pas por nostre deserte,
 Mes par sa cortoisie aperte 432
 Nous envoie sa grace chiere
 La sainte glorieuse Mere,
 Qui veult que li pechierres vive.
 Onques encor cele jui've 436
 Heure de jor ne l'ot amee
 N'encor ne l'eüst reclamee,
 Se ne l'en feïst demoustrance
 La Dame par sa bienvoillance. 440
 Por c' est voir qu'en dire seult:
 Partout la ou Diex veult si pleut.
 Explicit

idk 431 Ne non pas p.n.d.

430 dk P.ce c., 438 d N'oncor, 440 d L.D. qui par b., 441 dk
 P.ce est bien v. qu'en d.s., d voirs, 442 d Qu'i pluet partout
 la ou Deux veult, k P.l.o. Deux v.se p., dk Explicit manque.

LE TEXTE

Miracle X

Du trespasant que Nostre Dame apela
au repos de paradis. xxxvi

i : Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30,

fol. 127 r^o c - 127 v^o c

f ^o 127 v ^o a	Douz Jhesucrist qui d'ynocence	
	Et de purté de conscience	
	Estes amis, si com je croi,	
	Selonc la sainte page voi	4
	Que vous povreté moult amastes	
	Et le regne des ciex donnastes	
	Aus povres enterrinement;	
	Mes selonc mon entendement	8
	En iceste noble poverte	
	Nous est seneffiance aperte	
	Fete de cele povreté	
	Que l'en apele humilité	12

1 dk innocence, 5 d Q.v.p.vous a., 6 dk cieus/cieus,

LE TEXTE

D'esperit. S'en veil dire. I. conte
Dont a ce la matiere amonte.

Uns povres hons jadis estoit
Qui, en la vile ou il manoit, 16
Aloit son vivre demandant,
A la loi d'omme mendiant.

Humbles estoit et douz et frans,
Povres d'esperit et souffrans. 20

Desorplus ot une manere
Qu'a merveille amoit la Dieu Mere
Et de tout son cuer l'onnoit.
Des aumosnes c'om li donnoit 24

Departoit il tout le sorplus
Qu'il ne li failloit a son us,
En l'onnor a la haute Dame.

f^o 127 v^o b Ainssi fesoit coissin a s'ame 28
Por reposer en paradis,
Car la Dame servoit touzdis,

i 24 Des aumosnoit,

13 dk vueil, 14 dk D.a c.l.matiere monte, 16 d o.i.estoit, 21
d Deseurplus, dk maniere, 27 dk E.l'onneur de l., 30 k tout d.,

LE TEXTE

A son pooir et nuit et jour,
 Tant que il gaaigna s'amor. 32
 .I.jor avint, au Dieu plaisir,
 Qu'il le convint amaladir
 Et apelez fu a sa fin.
 Con qu'il fust de net cuer et fin, 36
 Nequedent redouta la mort.
 En plorant tendrement et fort,
 A la Dame qu'il ot servie
 Se recomande et se gramie: 40
 " Ma Dame, fet il, debonaire,
 Que porrai je, pechierres, faire
 Qui onques nesun bien ne fis?
 Au grant jugement vostre Fils 44
 Ne puis muer que je ne voise.
 Se vous ne m'estes mont cortoise,
 J'ai tout perdu avant la main;
 Li deables m'a pris a l'aim 48
 De pereceuse negligence.
 Bien me remort ma consciënce

32 dk gaaingna, 34 d enmaladir, 36 d Com qu'il f.d.cuer n.e.f.,
k Cil qui f.d.n.c.e.f., 40 k et regramie, 41 dk debonnere/debon-
 naire, 42 d pechierre, 43 d fist, 44 k Fis, 46 dk moult c., 47
d perdu, 48 dk l'ain,

LE TEXTE

Que nul bien n'ai fet en cest mont
 Et mes pechiez condampné m'ont, 52
 Se pitiez, par misericorde,
 A vostre Filz ne me racorde.
 Dame, douce Mere de grace,
 Je vous requier, moillie face, 56
 A mains jointes, ne demorez:
 f^o 127 v^o c Moi, las pecheor, secorez.
 Se ne venez plus que le cours,
 Aprestee de mon secours, 60
 En enfer est ja fes mes lis,
 Ne verrai Diex ne ses delis ".
 Ainssi disoit li povres hom.
 Si est sa petite maison 64
 Plaine des voisins qui l'amoient,
 Et de pitié lés lui ploroient

51 dk ce m., 52 dk mi pechié, 53 dk pitié, 56 dk moilliee, 58
dk pecheur/pecheurs, 57 d demourez, 58 d secourez, 60 d mes
 secours, 61 k fet, 62 dk Dieu, 65 dk Plainne, d P.de v., 66 d
 E.pitié l.l.p.,

LE TEXTE

Et prioient la douce Dame
 Que elle eüst pitié de s'ame 68
 Et li abregast le mal fort
 Qui l'apeloit de vie a mort.
 Lors fu une vois descendue,
 Qui clerement fu entendue, 72
 Car moult est douce et femenine,
 Car c'estoit des ciex la Roïne
 Qui li a dit: " Amis, vien t'en,
 De ce que m'as servie, pren 76
 Le douz, le gracieus loier
 Qu'a mes amis seul otroier:
 Cest pardurable pes et joie
 Que je benignement t'otroie 80
 El joieus regne pardurable,
 Et n'aies paour du deable,

69 dk abregast, 71 d L.est, 73 k feminine, 74 dk ciex/cieus,
 78 dk seuil, k otrier, 81 d Le j.r.p., k Ou j.r.p.,

LE TEXTE

Puis que tu es en mon conduit.
 Je te menrai devant mon Fruit, 84
 Le douz Jhesu, joieusement ".
 La vois se test, cil l'ame rent,
 Du cors s'em part toute florie.
 Bon fet servir cele Marie 88
 Qui si marie ses sergans
 Avec celui qu'en ses douz flans
 Porta virginement.IX.mois
 Qui est ses Filz et Diex et Rois 92
 Et coronne touz cels en gloire
 Qui volentiers l'ont en memoire.
 Bon le fet en memoire avoir,
 Quant il a seur touz le pooir 96
 Et la force et la seignorie.
 Mal fu nez cil qui l'entroublie.
 Explicit

86 d L.v.et cil tost l'ame r., 87 k pert, 88 k B.f.s.sainte Marie, 89 dk serjans, 90 dk ses.II.f., 91 dk virginaument, 92 d son F., dk Deux, 93 dk ceus, 95 à 98 dk manquent, dk Explicit manque.

CHAPITRE VI

NOTES

I: 22 - 26: Son Filz tenoit en itel guise Com vous veez ailleurs souvent Car il ressembloit proprement Por le bras qu'il avoit levé Que de seingnier fust apresté, une des variétés de la " Vierge à l'Enfant ", motif très populaire dans l'iconographie religieuse de l'Europe médiévale(voir également, III: 45, VI: 50 - 53, avec cette différence qu'il n'est pas fait mention du mouvement de bras de l'Enfant-Jésus.

I: 35 - 38: Aus neccessitez de son cors Car grant besoing en avoit lors En la terre avoit.II.ribaus Qui moult estoient des-loiaus, seul le manuscrit de La Haye conserve les vers 36 et 38. Rien n'autorise à affirmer qu'ils sont de l'auteur. Il est probable que le copiste de k , gêné par la rime cors : ribaus, a incorporé au texte ces deux vers par trop faciles. Par contre, il est douteux que le versificateur ait réuni à la rime le produit de o entravé et le son issu de la vocalisation de la latérale préconsonantique, [au]/, (le cas est différent dans mot : ot, VIII: 409 et ot : mot, IX: 271). Dans le doute, nous avons ajouté les deux vers au texte de l'édition pour les exigences de la rime.

I: 42: Tost ou tart musart le compere, le sot finit toujours par payer sa sottise. Ce vers à valeur proverbiale est à rapprocher de sentences comme: " Qui fait la folie si la boive ", voir Joseph Morawski, Proverbes français antérieurs au XVe siècle

NOTES

cle, Les classiques français du moyen âge, Paris, E. Champion, 1925, n° 1939, " Qui mal dit mal luy vient ", J. Morawski, ibidem, n° 1979.

I: 57 - 58: Li autres qui le vit morir De lui secorre a grant desir, les autres manuscrits ont ot. Le texte offre plusieurs exemples de non accord des manuscrits sur la concordance des temps(III: 86, VI: 148, VII: 82, 158, IX: 47, 48, X: 71). La mesure n'infirmant aucune des formes verbales - il s'agit généralement de ot/a, est/fu, est/iert - il n'est pas aisé de déterminer l'usage de l'auteur en la matière. Pour tous ces cas où le présent et un temps du passé alternent à l'intérieur d'une même phrase, les leçons du manuscrit de base sont conservées.

I: 60 - 61: Mes a qui Diex veult agrever Ne puet avoir se-cors mestier, le malfaiteur n'échappe pas au châtiment de Dieu.

I: 73: Con de la pierre decoru, Com de la pierre est decouru dans les autres manuscrits. Dans son édition de ce miracle, Joseph Morawski(Romania, vol. 61, n° 243, ibidem, p. 342 - 45) a corrigé Con en C'ont. Le sens et les habitudes du scribe du manuscrit de base(voir les cas où -s et -t sont omis à la première et à la troisième personnes du pluriel à la fin des formes verbales, IV: 8, V: 60, VI: 160, IX: 147, 374, 377) justifient certes cette correction. Nous ne la croyons pas toutefois nécessaire. La leçon des autres manuscrits montre que l'accord du verbe se fait non avec goutes, mais avec sanc. Le

NOTES

copiste du manuscrit de base écrit indifféremment Con(V:1, VI: 129, VIII: 94, 100, etc.) et com(III: 152, etc.). De plus, la forme decoru(prétérit 3 sing.) est attestée comme remontant à l'auteur par la rime, vertu : decoru, I: 81.

I: 76 - 77: Veant trestout le pueple prist Ses vestemens a descirer, dans le langage biblique, l'expression " déchirer ses vêtements " exprime l'idée de deuil, voir Jacques Trénel, L'Ancien Testament et la langue française du moyen âge. Etude sur le rôle de l'élément biblique dans l'histoire de la langue des origines à la fin du XVe siècle, Genève, Slatkine, 1968, p. 19, réimpression de l'édition de Paris, 1904. Dans le contexte du miracle, descirer ses vestemens exprime plutôt l'idée de dépit.

I: 84 - 87: Demoni'airs et hors du sans I reçurent plaine santé Li avugle por oscurté Il recouvrerent leur veue, au vers 85, la correction de Et, leçon des trois manuscrits, en I, correction proposée par Morawski(Romania, vol. 61, ibidem, p. 344 notes) est retenue pour le sens. Au vers 87, le même éditeur émende Il en I, certainement pour le mouvement syntaxique. Il est indéniable que ces deux phrases juxtaposées répondent à un même mouvement de la pensée et il est logique de supposer que le versificateur a utilisé une construction identique. Il reste que, dans le domaine de l'édition des textes médiévaux, la logique ne peut toujours être invoquée à l'encontre des leçons des manuscrits. Nous avons donc conservé Il, partagé par le ma-

NOTES

nuscrit de base et celui de La Haye, et tenons son emploi pour un exemple de construction pléonastique du sujet, usage courant à l'époque médiévale.

II: 18 - 19: au jor De la sainte sollempnité, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, 8 septembre.

II: 50: D'entr'eus fu ravis soutilment, le manuscrit de base et celui de l'Arsenal ont rains son tenement. Tenement est un terme de propriété qui signifie: " possession, propriété, bien-fonds ", voir pour exemples Marie-Thérèse Morlet, Le vocabulaire de la Champagne Septentrionale au moyen âge. Essai d'inventaire méthodique, Paris, Klincksieck, 1969, p. 179.

Nous n'avons trouvé aucun exemple d'emploi du mot au sens figuré de " corps " . Du point de vue paléographique, soutenement est peu probable. Aux sens de " rançonner, dépouiller, piller ", raembre est attesté chez Wace(Ses humes fist raembre e ses terres gasta, exemple cité par Godefroy, dans le Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, etc.).

Il est possible que dans le contexte de ce miracle l'expression raembre son tenement ou son tenement estre rains ait un sens figuré et ne soit pas, par conséquent, fautive. Toutefois, comme un tel emploi ne semble se retrouver dans aucun texte de l'époque de notre auteur, la version du manuscrit k a été retenue.

II: 89: Distrent l'avons trouvez chargiez, les autres manuscrits ont trouvé, forme normale du cas régime singulier, mais chargiez(cas régime sing.) est partagé par les trois et

NOTES

s'explique, comme remontant au versificateur, par la rime, chargiez : targiez (2 plur.). Le scribe a vraisemblablement écrit trouvez sous l'influence de chargiez, mais la présence de chargiez autorise des doutes quant à l'attribution certaine de trouvez au copiste. Ainsi, trouvez n'a pas été émendé en trouvé.

II: 98: Furent et sont esvanoï, furent (< fuirent). Sur les radicaux fu- et fui- du verbe fuir, voir M. K. Pope, *ibidem*, n° 950, p. 359, n° 420, p. 165

III: 28 - 31: S'iert acoustumez de proier La sainte, Roïne clamee, Qui Marie estoit apelee A son homage recevoir, après proier, deprier, fere sa proiere, on trouve généralement dans le texte la construction que + subjonctif (voir I: 34, III: 114, IX: 171, 254, 292, X: 68 - 69). La construction a + infinitif, propre ici au manuscrit de base, après les verbes marquant un acte de la volonté n'est pas inconnue de l'ancien français. Le sens n'infirmant pas cette construction, nous avons conservé la leçon de i qui cadre bien avec le contexte du miracle (il y a insistance sur le titre de roïne de la Vierge, voir III: 11, 43, 83).

III: 42: La vierge Mere, fille espeuse, ce vers se comprend par référence au langage religieux et à la signification particulière du terme espeuse. Espouse, voir A. Grisay, G. Lavis, M. Dubois-Stasse, Les dénominations de la femme dans les anciens textes littéraires français, Publications de l'Institut de lexi-

NOTES

cologie française de l'Université de Liège, Gembloux, J. Duculot, 1969, p. 111 - 12, demeure un terme de la langue religieuse, très répandu chez les auteurs mystiques et les moralistes qui le préfèrent, le plus souvent aux autres mots désignant l'épouse: femme, oissour, moillier. On l'utilise le plus souvent en parlant de la Vierge. La littérature mystique donne donc au mot le sens spécial de " fiancée, épouse spirituelle de la divinité ".

III: 49: Reçoivë et moult contraries, leçon du manuscrit de base que n'infirmes ni la mesure ni le sens. Le texte offre deux cas d'hiatus de polysyllabes devant et (V: 111, VIII: 439) provenant de l'auteur. Le complément de contraries serait non pas me, leçon des autres manuscrits, renvoyant à la Vierge, mais le démonstratif neutre sous-entendu, représentant la phrase précédente.

III: 64: Me retenez en pieté, seul exemple d'emploi de la forme étymologique trisyllabique provenant de pietatem. Partout ailleurs, pité ou pitié (VI: 62, VII: 8, VIII: 411, 418, IX: 126). La leçon du manuscrit de l'Arsenal, Me retenez et em pité est fautive pour le sens. Celle du manuscrit de La Haye, Que me retenez em pité, est certes la plus satisfaisante. Est-ce à dire qu'elle remonte au versificateur? Il est possible que le scribe ait ajouté Que. Comme il est difficile d'admettre que les copistes de d et de i ont apporté une modification au même vers et comme l'un de ces manuscrits n'est pas le

NOTES

modèle de l'autre, il est hasardeux de retenir la leçon de k contre celle de i. Piété, forme concurrente de pitié/pité à l'époque médiévale, est donc conservé.

III: 65 - 67: Dont a la Dame o le vis cler Les.II. mains au bon chevalier En ses glorieuses mains mise, la forme mise liée à la rime à franchise se justifie comme provenant de l'auteur, dont l'usage est instable, quant à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire avoir (voir V: 86, VI: 144, VII: 40, VIII: 435, IX: 99 où l'accord n'a pas lieu avec le complément direct placé avant, IV: 6, 110, VI: 146, VII: 96, VIII: 266, IX: 110, 124, 331, 426 où l'accord est fait avec le complément direct placé après).

III: 73: Me serviras et nuit et jor, et main et soir dans le manuscrit de base. Soir est corrigé en jor pour la rime, (jor : amor), main en nuit pour le sens.

III: 80: Tant com de vie arai loisir, aras se lit dans le manuscrit de base. Le sens le plus évident du vers est : aussi longtemps que je serai en vie. Dans certains contextes, loisir a le sens de plaisir et, dans le cas de ce vers, il pourrait signifier "satisfaction", ce qui rendrait acceptable la leçon aras. Mais tant com de vie aurait la valeur d'une subordonnée temporelle avec ellipse du verbe. Je n'ai trouvé aucun exemple de la construction: tant com + syntagme complément circonstanciel.

III: 96 - 97: Dame glorieuse, je vi Com il vous a homage fet, le manuscrit de base a di qui est probablement une répétition

NOTES

des deux dernières lettres de respondi, à la rime, au vers précédent. Vi est plus satisfaisant pour le sens et on le retrouve dans les trois manuscrits au vers 152: Vi et oï com promeïstes.

III: 98: Et promet que de tant mesfet, promet(prés. 3 sing.) constitue une dérogation à la concordance des temps. Il est possible que sa présence résulte de l'influence de fet et de mesfet. Vu le contexte, promet(prés. 1 sing.) est peu probable. La forme est conservée comme étant un cas de dérogation analogue à ceux indiqués à I: 57 - 58.

III: 147 - 148: Et li enquist tantost comment Elle ait seü son errement. Les autres manuscrits ont a. L'indicatif est certes plus fréquent dans la subordonnée interrogative indirecte, mais le subjonctif s'emploie également dans certains cas avec la valeur d'un conditionnel(Ne li chalt, sire, de quel mort nus muriuns, La chanson de Roland, vers 227, édition par Gérard Moignet, Bibliothèque Bordas, Paris, 1969).

III: 179 - 180: Et bon fet tel Seignor servir Qui bon loier voeille merir(" Qui bon seigneur sert bon loyer en atent ", Morawski, Proverbes etc., ibidem, n° 1861 et variantes p. 123).

IV: 13: Tant va poz a l'yaue qu'il brise. Proverbe dont le sens est: Quand on s'expose trop souvent à un danger, on finit par y succomber. " Tant va li poz a l'aive qu'il brise " (Morawski, ibidem, n° 2302 et variantes à la page 131). " Tant va pot a l'eve qu'il brise " dans Le roman de Renart, exemple

NOTES

cité par Emile Littré, dans Dictionnaire de la langue française. Versions modernes : " Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse, qu'en fin elle se casse, qu'enfin elle se brise, qu'enfin elle s'emplit " .

IV: 14 - 15: Et tant com de greignor franchise Est la personne et plus s'aïre, autant une personne est sincère, autant son courroux est grand en cas d'offense; autrement dit : Les personnes les plus sincères sont celles dont le courroux est le plus à craindre.

IV: 39: Haro Haro forment s'escrie, le contexte semble plaider en faveur de la leçon H. H. Sainte Marie du manuscrit de l'Arsenal(voir les vers 51 - 52). Les trois manuscrits ont H. H. Sainte Marie, au vers 80 du septième miracle. Toutefois, forment s'escrie ne dérogeant ni au sens ni à la rime, nous l'avons conservé.

IV: 57: Oïl, dist il, vraiment, tout vraiment dans le manuscrit de base. Dans la langue de l'auteur, *veracu a donné verai, dissyllabique(voir V: 100, VIII: 391). La forme monosyllabique vrai-, attestée dans le manuscrit de l'Arsenal, est fautive pour le compte syllabique(Oïl, dist il vraiment). Dans le cas où vraiment remonterait au versificateur, le copiste de d aurait sauté tout, celui de k aurait fait la même omission et aurait corrigé vraiment en veraiment, forme que partage le manuscrit de base. Nous croyons donc que le vers tel qu'il se lit dans k remonte à l'auteur, que le scribe de i

NOTES

a ajouté tout et que celui de d a lu vraiment au lieu de ve-
raiment.

V: 11: Nus mieudres en chevalerie, à noter la construction du superlatif positif avec nul + comparatif. Pour construction analogue chez Adam le Bossu, Le Jeu de la Feuillée, voir Lucien Foulet, ibidem, n° 119.

V: 95: Se por li ne retornoioie, tornoier est employé ici au sens figuré. Le chevalier s'estime indigne d'une victoire que la Vierge a remportée et, selon lui, il lui convient de retourner au combat, et non en participant à des joutes, mais en se consacrant pour toujours au service de la Vierge.

V: 119 - 120: Qu'aprent poulain en denteüre Veult maintenir tant comme il dure, le sens propre de ce proverbe est : "Un poulain retient toute sa vie ce qu'il a appris en sa jeunesse, au temps que les dents lui viennent ". " Qu'aprent poulains en denteüre Tenir le veult tant come il dure ", voir Morawski, ibidem, n° 1765 et variantes à la page 121. " Aussi dit on que ce que on aprent en denteüre, on veult tenir en vieillesse ", voir Gaston Phébus, Chasse, XIVe siècle, exemple cité par Emile Littré et La Curne de Sainte-Palaye, dans Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV. Méon(ibidem, p. 86) donne sans aucune précision cette référence à Horace : Quo semel est imbuta recens, servabit odorem testa diu.

NOTES

VI: 20: Car fors que lui enfant n'avoit, la leçon d'enfant de d est partagée par les trois manuscrits au vers VII: 17, Por ce que plus n'orent d'enfant. Toutefois, l'emploi de de(partitif) après le verbe avoir + négation est facultatif en ancien français et, dans ces deux cas, la mesure n'infirmes pas l'une ou l'autre des leçons.

VI: 28: Doutent qu'il le treront a mort, Doutoit ne le missent a mort dans le manuscrit d. Après les verbes marquant la crainte ou l'empêchement, l'indicatif est attesté, comme remontant à l'auteur, par la rime, quites : Gardez que plus nel contredites, II: 95. Toutefois, le subjonctif est presque toujours employé(VIII: 285, etc. ; nous signalons que pourra, VIII: 285, aurait pu se trouver au lieu de puisse). Quant à l'emploi ou non de la semi-négation ne dans la subordonnée complétive de crainte ou d'empêchement, l'usage était assez libre en ancien français.

VI: 43: Par maintes fois si le requist, li dans le manuscrit de l'Arsenal. Après requerre aux sens de " demander, implorer ", le complément qui représente le destinataire de la requête est généralement au cas régime direct(I: 28, III: 4, VII: 121 - 22, 178, VIII: 385, etc.) Les exemples avec vous(VI: 55, X: 56,) ne sont pas pertinents pour le cas. Le sens n'infirmes pas ici le, l'équivalent du démonstratif neutre au cas régime direct.

VI: 46: Tant amast morir comme vivre, subjonctif op-

NOTES

tatif à valeur hypothétique. Le manuscrit d a: Tant amast a morir com vivre et le manuscrit k: Tant amast miex morir que vivre. La dernière leçon est la plus courante en ancien français. Il est possible que le scribe du manuscrit de base ait sauté a ou miex et qu'il ait écrit comme pour la mesure. Mais laquelle des versions provient de l'auteur? Aucune des leçons n'étant à proprement parler fautive, on peut tout au plus conjecturer que la construction avec miex, plus fréquente, est celle du versificateur(voir exemples dans Adolf Tobler, Mélanges de grammaire française, ibidem, p. 281 - 83, Pol Jonas, Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français, Bruxelles, E. U. B., vol. 45, 1971. Sur la construction comparative sans la présence d'un comparatif et sur tant...com amenant une comparative, voir A. Tobler, ibidem, p. 228 - 230).

VI: 81: Ai de mon filz quant je vous ai, quant: conjonction de temps à valeur causale, sens de " puisque " (même valeur aux vers VI: 45, 66, 135, 136, IX: 101, X: 96). Sur quant temporel et ses élargissements sémantiques, voir Paul Imbs, Les propositions temporelles en ancien français. La détermination du moment. Contribution à l'étude du temps grammatical en français, Paris, S. E. " Les Belles Lettres ", 1956, p. 94 - 100.

VI: 88 - 89: Bien en sarai parler après Or dirai de la douce Mere, le manuscrit de base a: Et si ne vous en dirai mes et le second vers y manque. Le premier vers est fautif en raison

NOTES

du contexte. En effet, la veuve réintervient dans le récit et surtout à partir du vers 115. Les deux vers sont différents dans le manuscrit k . Ils ne dérogent ni au sens ni à la versification. Nous avons opté pour les deux vers du manuscrit d parce qu'ils cadrent mieux avec le contexte et le mouvement du récit. Sarai est transcrit au lieu de savrai par souci de fidélité à la graphie habituelle du copiste de i .

VI: 124 - 125: Et quant du baisier s'abaissa Ce ne fu pas la fois premiere, sens littéral : Et quand elle se modéra dans l'action de baiser son fils, ce ne fut pas la fois première, autrement dit : lorsque la veuve cessa d'embrasser son fils, elle n'en était pas à son premier baiser; elle l'avait couvert de baisers.

VI: 159: Et Diex nous doinst si contenir, sur le sujet logique de l'infinitif avec doner, voir A. Tobler, ibidem, p. 113(Et dex les dont si contenir, exemple cité et emprunté à Etienne de Fougères, dans Le livre des manières).

VII: 9: Dont li cuers du cors se repent, par opposition à cuers, cors désigne ici plus précisément les fautes dont le corps s'est rendu coupable.

VII: 45: Qu'il l'a mis en dampnable point, la mist dans le manuscrit de l'Arsenal. Cette leçon exprime mieux la relation de temps par rapport au vers précédent et elle a l'avantage de ne poser aucun problème d'accord de participe. Bien que la mesure ne condamne pas la leçon l'a mise en, il reste possible que

NOTES

a mis soit du versificateur(voir les cas de dérogation à l'accord des participes passés conjugués avec avoir, soit pour la rime, soit pour le compte syllabique).

VII: 50: Qu'elle a a.II.murtriers promis, conformément à l'usage qui a prévalu jusqu'au XVIIe siècle, murtriers est dissyllabique(également au vers 62). Corneille, dans Le Cid, voir vers 738, 749, a fait de meurtrier un mot de trois syllabes. L'Académie française s'est élevée contre cet emploi(voir Remarque de l'Académie sur ces vers: " Ce mot de meurtrier, qu'il repete souvent, le faisant de trois sillabes, n'est que de deux ", dans A. Gasté, La Querelle du Cid, Genève, Slatkine, 1970, p. 405, réimpression de l'édition de Paris, 1898). Emile Littré signale toutefois deux exemples où, au XIVe siècle, la prononciation trissyllabique s'est manifestée.

VII: 51: .XL.solz pour fere ocire, il est vraisemblable que l'auteur s'est contenté de traduire ici les sources sans se soucier de la valeur d'échange du sol à son époque(voir vicenossolidos quique, dans Guibert de Nogent au chapitre des sources).

VII: 70: Fame.I.art sot plus que deable, la leçon set du manuscrit k traduit mieux le sens proverbial de ce vers, voir J. Morawski, ibidem, n° 740: " Femme scet ung art avant le deable " . On lit également dans Thomas Wright(ibidem, p. 15): mulier habet unam artem... La leçon avec sot, bien que paraphrasant le proverbe, donne au vers une détermination plus spécifique qui s'explique par référence au contexte. Fame représente-

NOTES

rait ici la belle-mère et signifierait " cette femme " .

VII: 82: Li mengiers est tornez en ires, la joie qui règne généralement au cours d'un repas familial se transforme en émoi, en désespoir, suite à l'annonce de la mort du gendre.

VII: 85: Mes tost en fu pris li confors, on ne tarda pas à s'en consoler.

VII: 86: Les vis aus vis, les mors aus mors, les vivants s'occupant des vivants et les morts, des morts. Ce proverbe dont le sens général est: " qui est mort est mort " , exprime l'idée d'oubli dont les morts sont l'objet de la part des vivants et souvent des plus proches parents. " Li mort aus morz, li vif aus vis " , dans Morawski(ibidem, n° 1098, variante à la page 110:"Les mors avec les m. les v. o la toustee"). Le thème de l'indifférence des vivants à l'égard des morts est souvent évoqué en littérature et des expressions comme: " les morts ont toujours tort " , " Que les morts ensevelissent les morts " en rendent bien l'idée(voir Charles Baudelaire, Les fleurs du mal, Tableaux parisiens, XVI, " La servante au grand coeur dont vous étiez jalouse " , pour référence à Corneille, Voltaire, Victor Hugo, voir Emile Littré).

VII: 114: La fame voudrent fere pendre, les autres manuscrits conservent prendre au sens de " saisir quelqu'un pour le faire châtier d'un crime " . Dans le cas où prendre serait la leçon de l'auteur, pendre pourrait être interprété comme étant une forme dissimulée. Bien que peu usitée, la forme dissi-

NOTES

milée de prendre est attestée aux XIIe et XIIIe siècles(voir Emile Littré, également Karl Bartsch, ibidem, pièce 46, chanson de croisade du XIIe siècle, v. 8: Panront la creux, et por lor fais). Nous croyons toutefois que pendre au sens de " mettre à mort par pendaison " n'est pas abusif dans le contexte du miracle. A l'époque médiévale, à tel crime correspondait certes tel châtiment et la peine était généralement déterminée par les tribunaux ecclésiastiques. Dans la relation de Guibert de Nogent(voir le chapitre sur les sources), il est explicitement rapporté que: " ... Latione igitur sententiae pontificis traducta in curiam, cum vicedomini haereret animus quid facto conveniens videretur, a quodam grammatico ei suggeritur, quod digne talis culpa incendii plecteretur ... " et, conformément aux sources, la belle-mère est, dans notre miracle, a ardoir commandee(v. 135). Cependant, on peut comprendre aisément que li amis et li parens a celui gendre qui n'étaient certes pas au courant des subtilités juridiques aient estimé la belle-mère passible de pendaison.

VII: 158 - 159: Le feu commanda a retraire Et que nul plus mal ne li face, les manuscrits i et k ont commence, qui est une leçon fautive en raison de la subordonnée complétive, coordonnée, au subjonctif. Il est possible que l'original ait eu commende au lieu de commanda .

VII: 175: Car trop li estoit plus de s'ame, elle se souciait davantage du salut de son âme.

NOTES

VIII: 3: De Dieu tout puissant souverain Pere, le manuscrit de base n'a pas De. Le contexte et l'enseignement évangélique(voir Mathieu, I, 18 - 22, Luc, I, 26 - 35) indiquent que Dieu est ici complément d'origine de engendrement à la rime au vers précédent. Il est permis de penser que le copiste du manuscrit de base a sauté le premier mot du vers. L'adjectif souverain plaide en faveur de cette omission. Dans les autres contextes où il apparaît, le mot est dissyllabique (voir IV: 72, IX: 73, 410). Au dernier vers, main, nécessaire pour le sens, ne figure pas dans i . Il paraît, toutefois, bizarre que le scribe ait sauté un mot d'une syllabe dans deux contextes où se trouve le terme souverain .

VIII: 4: En lui vint comme en douce Mere, le sujet logique de vint est Jhesu au premier vers.

VIII: 8: Fist en sa cruel passïon, le manuscrit de base a Fist en sa douce passïon et celui de l'Arsenal, Fist sa tres douce p.. D'après le contexte, douce passïon est fautif pour le sens. Cette erreur commune à deux manuscrits peut s'expliquer comme résultant de la répétition de douce, au vers précédent. Le sens infirme également sa tres du manuscrit d .

VIII: 29 - 30: Et en soi grant vergoigne ot S'enfance nule ne li plot, les trois manuscrits ont: Et en soi grant vergoigne eüst S'enfance nule li pleüst. Rien ne justifie l'emploi des subjonctifs à la rime. Nous les avons donc corrigés en utilisant les formes du passé simple, conformément au mode et au temps em-

NOTES

ployés dans la narration(voir v. 27, 31). La leçon rectifiée avec hiatus devant ot est conforme à un certain usage de l'auteur(voir VIII: 138). Ne a été ajouté au deuxième vers pour le compte syllabique. Au sens négatif, nul est toujours accompagné de ne, sauf au vers VI: 34 où son absence est justifiée par la mesure ou peut-être par la construction de la subordonnée relative avec ellipse du verbe estre devant le comparatif attribut.

VIII: 39: Car riens ne feïst ordement, le subjonctif imparfait ne s'explique ici que comme étant l'équivalent du conditionnel.

VIII: 63 64: Une heure por riens ne passast Que ceste Dame n'onnorast, le premier subjonctif a la valeur d'un conditionnel(mode de l'irréel), le second est amené par que(subordonnée hypothétique marquant l'exclusion).

VIII: 65 - 67: Matines, prime, tierce, après Midi nonne disoit, adés Vespres et complië aussi, midi donne lieu à deux interprétations également admissibles. Il peut s'agir de la partie du jour et on pourrait comprendre que le chevalier récite none à partir de l'heure de midi, mais avant les vêpres. Il peut s'agir aussi de l'heure canoniale, synonyme de sexte, qui normalement se récite à midi. Vu le contexte, nous pensons qu'il faut entendre midi dans cette dernière acception.

VIII: 83: Besoignes sus autres apparurent, cette leçon partagée par les manuscrits i et k - d a sus autre qui n'est pas grammaticalement satisfaisant - soulève le problème de l'élision

NOTES

ou non de e sourd suivi d'un s . Ce cas est à rapprocher de celui que présente le vers IX: 399 où le manuscrit de base a: Cil evesques Hues ot non et les autres manuscrits, Cis sains evesques Hues ot non. Dans tous les autres contextes où e sourd + s est suivi d'un mot commençant par une voyelle, la lecture avec hiatus est confirmée, comme remontant au versificateur, par la mesure(voir -s, marque du pluriel, I: 41, 49, II: 101, III: 70, 173, IV: 27, V: 54, 64, 86, VII: 141, 145, 164, VIII: 62, 67, 69, 80, 113, 115, 116, IX: 224, 354, X: 3, 7; -s , marque du cas sujet, III: 8, 55, VIII: 34, 336, 469, IX: 344, X: 15, 19, 63; -s adverbial, VIII: 153, IX: 176, 436). Bien que ces exemples montrent que l'usage de l'auteur est assez constant en la matière, nous croyons que le vers VIII: 83, en particulier, constitue un cas de dérogation et que la lecture avec élision s'impose. (Sur ce cas d'élision considérée comme une licence, mais attestée au XIIIe siècle et au début du XVe, voir Adolf Tobler, Le vers français, traduction de la 2e édition par K. Breul et L. Sudre, Paris, F. Vieweg, 1885, p. 71, 76 et George Lote, ibidem, vol. 3, Paris, Hatier, 1955, p. 83).

VIII: 95: Vilanie fust et outrage, fist dans le manuscrit de base. Pour le verbe fere, et à la troisième personne du singulier, fist est attesté au passé simple(I: 75, II: 32, III: 25, 36, 133, VI: 44, VII: 75, 93, VIII: 8, 248, 309, 448, 456, IX: 103, 219, 234, 252, 310, 412, 414) et feïst au subjonctif .

NOTES

imparfait(III: 22, VII: 179, VIII: 39, IX: 439) par le compte syllabique. Or l'auteur construit l'irréel en employant le subjonctif imparfait et dans la principale et dans la subordonnée conditionnelle(VIII: 73 - 74, 199 - 200, IX: 99 - 100, 438 - 39, etc.). Autant dire qu'il faudrait ici feïst, ce qui allongerait le vers d'un pied. La leçon fust des autres manuscrits a donc été adoptée. Le sujet apparent est le démonstratif neutre sous-entendu.

VIII: 131 - 135: Diex, fait il, loés soiés vous De quanqu'en-voïés, Sire douz, De la doulor, de la haschie De ceste cruel maladie, De tout, Sire Diex, vous merci, ces vers expriment la pieuse résignation du lépreux aux décrets rigoureux de la Providence. D'après Jacques Trénel(ibidem, p. 505), l'expression: loés soiés vous est une paraphrase de ce verset tiré du Livre de Job(I, 21): Dominus dedit, Dominus abstulit, sicut Domino placuit, ita factum est, sit nomen Domini benedictum.

VIII: 136 - 137: Trop pis avoie deservi S'il vous pleüst a envoyer, ces deux vers traduisent la résignation totale du lépreux à la volonté divine. Sens: j'ai dû avoir mérité ce qu'il peut y avoir de pire, s'il a pu vous sembler opportun de m'envoyer cette cruelle maladie qu'est la lèpre.

VIII: 150: En contenplassiön passee, les trois manuscrits ont: Mes c. p., leçon fautive pour le sens. Il semble évident qu'il y a eu, au début du vers, répétition du Mes, en même position, au vers précédent.

NOTES

VIII: 161 - 165: et cele Si joieuse, plaisanz et bele S'est a cel mesel apparue Que le soleil cler et sanz nue Passoit sa clarté a merveille, la construction de la phrase est la suivante: et cele s'est a cel mesel apparue si joieuse, plaisanz et bele que sa clarté, a merveille, passoit le soleil cler et sanz nue, et le sens: l'éclat du soleil, par un temps clair, était loin d'égaliser celui de la Vierge lors de son apparition au lépreux.

VIII: 166 - 169: La nuit en devint sa pareille Car elle a en cele heure esté Plus clere que n'est en esté En droit mie di li solaux, les autres manuscrits ont sanz pareille, leçon qui, à première vue, semble la bonne. Toutefois, le contexte n'infirmes pas, selon nous, sa pareille du manuscrit de base. L'interprétation est la suivante: la nuit devint aussi brillante que la Vierge et ainsi, de même que sa clarté [de la Vierge] a merveille passoit le soleil cler et sanz nue, de même, elle [la nuit de l'apparition] a en cele heure esté plus clere que n'est en esté en droit mie di li solaux.

VIII: 179: Qui est? Com le trouvera on? l'indéfini on renvoie ici à l'interrogateur chargé d'exécuter l'action. Cet emploi de on semble plutôt commandé par la rime(on : non, à côté de Dame, dist il, jé ou irai : n'ai, VIII: 189).

VIII: 186 - 188: Li mesiaux respont bassement Ou'a poi l'ooit on tant ne quant Tant est sa maladie grant, le lépreux répond à voix basse qu'en raison de la gravité du mal dont il

NOTES

est accablé personne ne voudra l'écouter. L'adjectif grant donne lieu ici à différentes interprétations. Je ne crois pas que, dans ce contexte, il fasse allusion à l'état avancé de la maladie dont souffre le lépreux. J'y vois plutôt une signification d'ordre social qui s'explique par le mépris dont étaient l'objet les victimes de la lèpre, maladie repoussante. Ainsi, les vers 187 - 188 signifieraient: vu sa condition de lépreux, personne n'ajouterait foi à sa parole, car personne ne voudrait croire que la Vierge a pu lui apparaître et lui confier une mission.

VIII: 194: Ne comment l'iroie je guerre, la conjonction ne a plutôt la valeur positive de et et la conjonction comment introduit une interrogative à valeur de concessive. Ce vers constitue, à notre avis, un exemple d'interrogation oratoire, de rationcinatio. La réponse logique est contenue dans l'interrogation ou sous-entendue. Et pourquoi irais-je le chercher? Et à quoi cela servirait-il que j'aie le chercher?

VIII: 195 - 197: Se devant lui neïs estoie Conter encor ne li porroie Ne saroie vostre message, ces vers fournissent l'explication à l'interrogation oratoire. Normalement, la conjonction " car " ou la conjonction " puisque " est sous-entendue. Même si je me trouvais devant lui, je ne pourrais ni ne saurais lui transmettre votre message.

VIII: 215 - 218: Que je maint autre trouveroie A ce fere, se je vouloie, De bien emparlés et sachans Et de forment obeïssans, les adjectifs emparlés, sachans et obeïssans se rapportant à maint

NOTES

autre constituent les seuls exemples d'accord suivant le sens avec le collectif maint(voir A mainte ame en son desconfort, IV: 7, malveillance : mainte lance, VII: 149, mainte pensee : posee, VIII: 83, mainte pucelle : Ot en sa compaignie bele, VIII: 171). Il reste que les formes adjectivales pourvues d'-s ne sont pas nécessairement du versificateur.

VIII: 314: Grant chose a en fere l'estuet, il lui convient d'accomplir une mission importante, et par extension, il y a péril en la demeure. La formulation de ce proverbe est la même chez Morawski(ibidem, n° 814); également n° 761: " Forte chose a en faire l'estuet " et variantes à la page 106.

VIII: 325: Tantost on outre le passa, le pronom indéfini remplace ici le sujet déterminé jouvencel(v. 322). Pour emploi analogue, voir VIII: 179 où on remplace je.

VIII: 446 - 448 : Je veil povres sanz demorance Suivre le povre Jhesucrist Qui et por moi povre se fist, il y a dans la Bible de nombreuses allusions aux pauvres. Le Christ, dans le Sermon sur la montagne, a déclaré " bienheureux les pauvres en esprit " et leur a promis " le royaume des ciex " (Mathieu, V, 3, Luc, VI, 20). Il est, de plus, souvent dit, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testaments que le traitement fait aux pauvres s'adresse directement à Dieu(Livre des proverbes, XVII, 5, XIX, 17, Mathieu, XXV, 34 - 46, etc.). Saint Paul nous apprend également que le Seigneur a voulu être pauvre lui-même(2e Epître aux Corinthiens, VIII, 9, etc.).

NOTES

VIII: 449 - 450: Riens en cest monde n'aportai De riens en-
porter cure n'ai, adaptation de la première partie du verset
21 du premier chapitre du Livre de Job: " Nu, je suis sorti du
sein maternel, nu, j'y retournerai ".

IX: 7: Car Jhesu solaus de justise, le manuscrit
de base a soulaz qui, au sens de consolation, n'est pas en soi
une leçon fautive, mais le sens des deux vers qui suivent in-
firme cette interprétation. La forme soulaz n'est pas attestée
pour " soleil ". La leçon solaus des autres manuscrits a donc
été retenue. Soleil de justice se retrouve d'ailleurs au vers
307 du même miracle pour désigner le Christ. D'après Trénel(
ibidem, p. 611 - 12), l'expression est un " hébraïsme tiré de
Malachie, image de la splendeur de la justice divine(...) pris
au figuré, dans la langue de dévotion, comme synonyme de Dieu,
et employé comme tel dans la langue du dernier tiers du XIIe
siècle, tout en conservant, dans les Bibles françaises, sa va-
leur primitive ".

IX: 9 - 10: La qui clarté point n'apetice Touz ceus de
sa grace enlumine, sur Jésus, lumière du monde, voir Isaïe, IX,
1, Mathieu, V, 14 - 17, Luc, I, 78 - 79, Jean, XII, 35 - 36, etc.

IX: 13: A mie moult, d'une juïve, il n'y a pas long-
temps. N'a mie dans dk . Dans le même sens, on trouve ne...mie
au vers IV: 94. Mie est toutefois attesté sans négation(pour
exemples, voir La Curne de Sainte-Palaye, ibidem, A. Tobler -
D. Lommatzsch, Altfranzösisches Wörterbuch, etc., sous mie).

NOTES

IX: 15 - 17: En la grant cité de Nerbonne D'ancieneté riche et bonne Soloit moult juifs demorer, Narbonne a toujours eu, au moyen âge, la réputation d'être une ville florissante et le bastion de la juiverie européenne. Selon Jean Régné, Etude sur la condition des Juifs de Narbonne, dans Revue des Etudes Juives, vol. 55, n° 109, Paris, 1908, p. 1, " la première mention historique relative aux Juifs de Narbonne est à peu près contemporaine de l'entrée des Wisigoths dans cette ville(462) ". Le Guide religieux de la France, Paris, Hachette, B. G. B., 1967, p. 1014, indique que " Les Juifs de Narbonne étaient gouvernés par un roi de la famille de David, selon un privilège octroyé, dit-on, par Charlemagne. Aussi la chrétienté considérait-elle Narbonne comme la capitale des Juifs d'Europe. Selon la tradition, le savoir des Juifs de Narbonne se rattachait directement au centre de Babylone d'où serait venu Machir, envoyé à Charlemagne par le calife Haroun al-Rachid pour qu'il gouvernât les Juifs de Narbonne(...) Il y avait deux juiveries à Narbonne, celle de l'archevêque et celle du vicomte. La première était établie dans le faubourg de Belvèze, près du Mont Judaique où était le cimetière juif(...) ". La juiverie vicomtale obtint sa charte de franchise le 8 mars 1217 du vicomte Aimeri IV et la juiverie archiépiscopale, le 10 janvier 1284, de l'archevêque Pierre IV de Montbrun(voir à ce sujet, J. Régné, ibidem, vol. 58, n° 115, 1909, p. 105, etc., et Pierre Carbonel, Histoire de Narbonne, Narbonne, P. Caillard, 1954,

NOTES

p. 164). Le 21 juin 1306, Philippe le Bel prit une ordonnance d'expulsion générale des Juifs de son royaume et les Juifs de Narbonne durent s'exiler. Il y eut une ordonnance de rappel le 8 novembre 1315 et une nouvelle ordonnance d'expulsion en 1322.

IX: 18 - 19: Qui la loi seulent honorer Que Diex donna par le prophete, il s'agit de la loi mosaïque, les cinq premiers livres de la Bible, connus sous le nom de " Pentateuque ". L'auteur entend par loi l'Ancien Testament, l'ancienne Alliance de Yaveth avec Israël, son peuple(voir v. 18, 22, 24, 49, 56, 109, 174, 238, 242) par opposition au Nouveau Testament, à la nouvelle Alliance que l'auteur désigne par l'expression tans de grace(voir v. 20, 25) et surtout par foi(voir v. 26, 39, 50, 66, 147, 177, 241), alliance entre Dieu et les chrétiens par l'intermédiaire du Christ. Sur Jésus et la Loi, sur les Lois ancienne et nouvelle, voir Mathieu, V, 17 - 48, Jean, XIII, 34 - 35, 1ère Epître de Saint Jean, III, 11..., Epître aux Romains, III à X, 2e Epître aux Corinthiens, V, 17 - 20, Galates, III, etc.

IX: 20-26, 30-36: allusions au messianisme de Jésus-Christ. Sur l'annonce de la venue du Messie et la descendance royale de Jésus, héritier de Juda, voir Isaïe, VII, 14, VIII, 8, IX, 1-6, XI, 1 - 5, 10, XLV, 8, Jérémie, XXIII, 3 - 6, Michée, V, 1 - 4, Zacharie, III, 8, VI, 12, Mathieu, I, 20 - 24, IV, 15 - 16, Epître aux Romains, IX à XI, etc.

NOTES

IX: 42 - 47: Ot.I.juif en la cité Riche et poissant, de grant avoir Por sa richesce ot le pooir Sus les autres la seignorie Qu'autre roi n'i avoit il mie Il est de touz seignoris-sanz, ces vers laissent-ils entendre que ce juif était le roi juif de Narbonne? D'après le Guide religieux de la France(ibidem, p. 1014), le roi juif était un riche propriétaire allodial, mais le gouvernement de la communauté appartenait aux consuls élus par les Juifs. L'existence d'un roi juif à Narbonne est attestée durant tout le moyen âge et Régné signale que ce personnage portait le nom de " Naci ". Il est dès lors permis de supposer que le juif dont il est question dans le miracle était le " naci " de l'époque. Autant dire que des recherches en ce sens permettraient de l'identifier, de même que sa femme et la nourrice chrétienne, et de vérifier la réalité des principaux événements rapportés. Nous regrettons de ne pouvoir fournir ici les renseignements nécessaires. Un fait demeure certain, c'est que le père de Guerolt, le dernier-né des enfants, était le contemporain d'un certain évêque, du nom de Hues(voir v. 389, 399 et Index des noms propres) et qu'il a vécu avant le 19 mars 1227, date à laquelle, suivant Régné(ibidem, vol. 58, n° 116, 1909, p. 208), " l'archevêque Pierre III, fils d'Ameil, présida à Narbonne un concile provincial où la question juive fut longuement discutée. Quelques mesures furent arrêtées. Les juifs devaient se garder de prendre à leur service des nourrices ou des domestiques chrétiens ".

NOTES

IX: 55 - 58: Qu'ele ot eschapé par raison De la loi la maleïçon Por ce qu'en Israel ot fet Fruit, que l'en a honnor retret, la joie des Juifs de constater que la juive attend son quatrième enfant s'explique en raison de l'honneur qui, d'après la tradition hébraïque, est attaché à la condition de mère. Nombreuses sont les attestations bibliques qui présentent la stérilité comme un signe de malédiction et d'opprobre(voir à ce sujet Genèse, XXV, 21, Exode, XXIII, 26, Lévitique, XXVI, 20, Deutéronome, VII, 14, Ier Livre de Samuel, I, 4 - 9, 2e Livre de Samuel, VI, 23, Isaïe, IV, 1, Jérémie, XVIII, 21, Osée, IX, 11, 14, 16, Mathieu, XXI, 19, Marc, XI, 13 - 14, Luc, I, 25, XIII, 6 - 9, etc.).

IX: 111 - 113: cele rouse Marie Qui disoit par sa tricherie Que vierge avoit porté enfant, allusion à la conception virginale de Jésus(voir Mathieu, I, 18 - 22, Luc, I, 26 - 35).

IX: 123: Quant il li oent tiex moz dire, le manuscrit de base a ooent. Nous ne croyons pas que oo- soit le développement de la diphtongue latine au-. Nous pensons qu'il s'agisse d'un cas de dittographie analogue à celui de porveoour au vers VIII: 389.

IX: 133 - 136: quant le tans fu finé Qui a gesir est ordené Et établi a relever Por la dame purefier, conformément à la loi mosaïque, la purification de la femme accouchée s'étendait, dans le cas d'un garçon, sur une période de quarante jours à partir du jour de l'accouchement(voir Lévitique, XII, 2 - 4).

NOTES

IX: 144: Diex soit o vous, dans le langage religieux, cette formule traduit un appel à la protection divine en faveur d'autrui(voir Jacques Trénel, ibidem, p. 319).

IX: 155 et 158: Prendre sainte crestienté, Sainte crestienté reçurent, dans ces deux contextes, sainte crestienté désigne plus spécifiquement le baptême, sacrement de la régénération, par lequel on devient membre de l'Eglise du Christ, de la Chrétienté. Sur le baptême, gage de salut et sur la régénération du chrétien dans la personne du Christ, voir Mathieu, XXVIII, 18 - 20, Marc, XVI, 15 - 16, Epître aux Romains, VI, 1 - 11, etc.

IX: 168 - 172: Plorant prioit, priant ploroit Que la Dame par sa bonté Cel enfançon dont j'ai conté Qu'au derrenier par li reüst Tant que baptesme receüst, la construction de cette phrase rend son interprétation difficile. Des points de vue sémantique et syntaxique, il y a deux subordonnées complétives dont la première a pour sujet la Dame et la seconde, la converse, sous-entendu. La première dépendant de priant n'a pas de verbe et la seconde dépend justement de ce verbe qui pourrait être " accorder ". La construction, pour le sens, serait la suivante: ploroit priant que la Dame, par sa bonté, [lui accordât] que, au derrenier, [elle, la juive,] reüst par li [la Vierge] cel enfançon, dont j'ai conté tant que baptesme receüst.

IX: 213 - 218, ces vers autorisent à supposer que les faits rapportés dans le miracle datent d'avant le carême de l'année 1227(voir IX: 42 - 47, nourrice chrétienne chez les Juifs).

NOTES

IX: 231 - 237, sur le salut assuré aux chrétiens par le Christ et sur la rédemption du genre humain par la Passion, voir Epître aux Romains, IV, 23 - 25, V, 1 - 11, Epître aux Ephésiens, IV, 17 - 32, V à VI, etc.

IX: 239, Consummatum est, expression latine qui d'après Saint Jean, l'Evangeliste, (Jean, XIX, 30), est l'équivalent des dernières paroles que le Christ eut à prononcer sur la croix: " Tout est achevé; Jésus a accompli sa mission ". Sur l'accomplissement de la Loi, voir Mathieu, V, 17 - 20, etc.

IX: 265: Regenez en sainte Eglyse, le manuscrit de base et celui de l'Arsenal ont regardez au lieu de regenez. Le verbe regarder n'est pas attesté au sens religieux de " régénération par le baptême " qui s'impose ici. Sainte Eglyse(voir également v. 260) désigne ici la société des fidèles en union mystique avec le Christ, fondateur et pivot de la Cité Nouvelle. Sur la régénération par l'eau du baptême, voir Jean, III, 5, etc.; sur la mission universelle de l'Eglise, voir Mathieu, XXVIII, 18 - 20, Marc, XVI, 15 - 20, etc. ; sur l'Eglise, corps mystique, voir Epître aux Romains, XII, 4 - 5, Ière Epître aux Corinthiens, III, 9 - 17, V, 15, XII, 12 - 30, Epître aux Ephésiens, I, 22 - 23, II, 20 - 22, IV, 4 - 16, etc.

IX: 320-329, 355-366, sur la pauvreté, gage de salut, voir VIII: 446 - 48.

IX: 330 - 332: [Dieu aime nete povreté] Tost a sa debonaireté En autre tor tornee l'uevre Il ne faut mie qu'i requevre [Or

soit la volenté Dieu faite], le sens de cette phrase est obscur. Sa formulation fait penser à un proverbe, mais je n'ai pas réussi à la localiser comme locution proverbiale. Le contexte n'aide pas beaucoup à saisir la pensée de l'auteur. Quant à la construction de la phrase, elle est déroutante. On peut penser, à première vue, que sa debonaireté est le complément direct de a tornee. Dans ce cas, uevre serait le sujet? Cette interprétation est peu satisfaisante du point de vue du sens. Le pronom i - les autres manuscrits ont il - représente vraisemblablement Dieu. Deux constructions restent possibles, et elles sont équivalentes du point de vue sémantique: Tost sa debonaireté a tornee l'uevre en autre tor il ne faut mie qu'i requevre (l'auteur fait souvent accorder le participe passé conjugué avec avoir avec le complément direct placé après), et Tost, a sa debonairété, tornee l'uevre en autre tor, il ne faut mie qu'i requevre (aussitôt que, grâce à sa bonté, l'oeuvre ayant été tournée en un autre tour, etc.). Le sens littéral serait: Aussitôt que sa bonté a tourné l'oeuvre(la créature) en un autre tour, il ne faut pas qu'Il ait à le réitérer. Je propose cette interprétation: Sa bonté a-t-elle tourné la créature dans une autre voie, il ne faut pas qu'Il ait à le réitérer, autrement dit: On doit savoir tirer profit de la grâce de la conversion, du salut. Celui qui rate la chance que Dieu lui accorde pour faire son salut ne doit compter sur une nouvelle initiative de Dieu en ce sens.

IX: 336: Mes el paÿs vint.I.herbaut, je n'ai aucun

NOTES

renseignement sur les causes, les conséquences et la durée de cette disette. Le terme paÿs est employé trois fois dans ce miracle et chaque fois il désigne une division territoriale particulière. Au vers 423, il s'agit, il n'y a pas de doute, de la Palestine. Ici, où paÿs est synonyme de contrée(voir v. 339), le contexte ne permet de retenir que le sens étymologique de pagus. De toute façon, il n'est pas question uniquement de la ville de Narbonne, puisque toutes les fois où l'auteur parle de Nerbonne dans cette acception il emploie soit cité(v. 15, 42), soit vile(v. 312). De plus, les vers 341 - 342 autorisent à exclure Montpellier - s'agit-il de la ville ou de la seigneurie? La préposition a fait penser plutôt à la ville, mais en Bethleem se lit au vers 415 - du territoire touché par la famine. Peut-être oui, mais avec moins de rigueur? Peut-être Montpellier disposait-elle d'atouts économiques qui lui ont permis de lutter plus efficacement contre le fléau? Autant de conjectures que le texte ne confirme ni n'infirmes. A défaut de témoignages convaincants, je suppose que paÿs désigne dans ce contexte la vicomté de Narbonne. Au vers 389, paÿs englobe une région aux limites plus étendues. L'évêque qui a oï la renommee de la converse de Nerbonne s'appelle Hues(v. 399). Il est dit de lui Dieu amis(v. 390) et les autres manuscrits ont au vers 399 Cis sains evesques. Est-ce à dire qu'à l'époque où écrivait le versificateur cet évêque était canonisé? Le texte ne le laisse pas entendre de façon explicite. Dans la littérature

NOTES

religieuse et didactique, l'adjectif saint peut s'appliquer à toute personne qui vit ou qui a vécu selon la loi de Dieu.

Quant à Dieu ami, bien que l'expression désigne souvent dans les textes médiévaux un saint reconnu pour tel par l'Eglise, elle qualifie également tout individu qui observe les commandements de Dieu avec plus de rigueur et de piété que les autres hommes. Si nous retenons uniquement le premier sens de Dieu amis, sens qui s'impose au vers VIII: 154, saint ami Dieu(v. II: 24), désignant Saint Barthélémy, serait une construction pléonastique. Je pense qu'il est hasardeux de prétendre, sur la base du texte français, que cet évêque est un saint. Des points de vue géographique et chronologique, on peut penser à Hugues, évêque in partibus d'Uzès(vers 1032 - vers 1085), pour le Bas-Languedoc, à Hugues Ier(926 - 972), Hugues II(1043), Hugues III(1170 - 1223) du diocèse de Toulouse, à Hugues Ier(722), Hugues II(1099) et Hugues III(1135 - 1143) du diocèse d'Albi, pour le Haut-Languedoc. S'il s'agit de l'un de ces évêques, dans le miracle, paýs désignerait ici le Languedoc. Il reste que, d'après le manuscrit Paris, Bibliothèque Nationale, f. lat. 17491, f° 166 r^oa, cette narration latine est probablement la source directe de notre miracle, cet évêque ne peut être que Hugues de Grenoble(1080 - 1132), canonisé le 22 avril 1134. Autant dire que dans l'esprit du versificateur français paýs désignerait ici une aire géographique incluant l'évêché de Grenoble. Le dauphiné du Viennois n'ayant été cédé à Philippe VI de Valois, par le dau-

phin Humbert II, que par le traité du 23 avril 1343, je ne crois pas que l'auteur entende, dans ce contexte, par pay's le Royaume de France de l'époque. Il s'agit, bien sûr, d'un territoire comprenant le fief du Languedoc et celui du Dauphiné. Mais où dans l'esprit de l'auteur commençaient et finissaient ses limites? Il est difficile de le démontrer. Je signale que le terme contree au vers IX: 391 désigne un territoire moins étendu que pay's. Il s'agit très probablement uniquement de la vicomté de Narbonne.

IX: 349 - 353: Que tout aussi com l'or vaillant En la fornai-
se bien ardant Est esmeré et afiné Est le bon cuer enluminé Par
cestes tribulacions, paraphrase de l'expression " la vertu s'épu-
re dans l'adversité, comme le métal dans la fournaise ". D'après Trénel(ibidem, p. 527 - 28), " expression refaite, postérieure
au XVe siècle, mais dont le second terme, emprunté à une compa-
raison fréquente dans l'Ancien Testament(Proverbes, XVII, 3,
XXVII, 21, Zacharie, XIII, 3, Ezéchiel, XXII, 22, Psaumes, LXV,
10), est introduit en français, depuis le début du XIIe siècle,
par les Psautiers, et passe, au cours du même siècle, chez les
auteurs d'inspiration biblique ". Cette idée de souffrance épura-
trice, prêchée d'ailleurs par le Christ lui-même(voir Luc, XIV,
27, etc.), sera reprise par certains auteurs modernes. Le thè-
me se retrouve chez Baudelaire, par exemple, dans le poème " Bé-
nédiction " (voir Les fleurs du mal, Spleen et Idéal, Bénédic-
tion, v. 57 - 60, 65 - 68).

NOTES

IX: 360: Ce sont li povre Jhesucrist, les autres manuscrits ont li membre Jhesucrist. L'expression " membres de Jésus-Christ " se retrouve dans le Nouveau Testament et elle désigne généralement l'ensemble des chrétiens, frères dans le Christ, en tant que membres du corps mystique dont Jésus est la tête. Je ne crois pas que ce qualificatif ait été employé pour désigner particulièrement les pauvres. Il est logique de penser que les " pauvres en esprit ", à qui le Christ a promis " le royaume des cieux ", sont, par le fait même, membres du corps mystique, mais le contexte plaide plutôt en faveur de la leçon du manuscrit de base. En donnant, par sa vie, l'exemple de la pauvreté, le Christ a valorisé le pauvre et, ainsi, tout pauvre est une image de Dieu, une partie de Lui(voir également VIII: 446 - 48, le traitement fait aux pauvres s'adresse directement à Dieu).

IX: 367-369, 374: Et por ce qu'estroite est la voie Qui au douz chemin nous envoie Du roiaume de paradis, Ne porron par l'estroit sentier, conformément à l'enseignement évangélique, le chemin du salut est fait d'embûches. L'idée que la route qui conduit au ciel est étroite se retrouve chez Mathieu(VII, 13 - 14), chez Luc(XIII, 23 - 24), etc. et elle a son prolongement dans la parabole du festin nuptial qui se termine sur cet avertissement: " Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus "(Mathieu, XXII, 14, etc.).

NOTES

IX: 379 - 381: Ne doit coustume ne paiage Maletoute ne treüage S'en va trop plus legierement, le contexte exige ici le sujet qui. Son omission ne se justifie que par la mesure. " Qui riens n'a plus legierement s'en va " (Morawski, ibidem, n° 2113).

IX: 410: Des souverains biens estre mains plaine, pour l'addition de mains au manuscrit de base, pour le sens et pour la mesure, voir VIII: 3, souverains.

IX: 431: Que non pas por nostre deserte, les trois manuscrits ont: Ne non pas p. n. d. La conjonction ne introduit généralement une subordonnée complétive négative ou une subordonnée dépendant d'un verbe de crainte ou d'empêchement. Son emploi ne se justifie pas ici. Nous supposons que Ne a été lu pour Que à cause de non pas.

IX: 442: Partout la ou Diex veult si pleut, la pluie tombe là où Dieu veut, ce qui revient à dire que la grâce de Dieu peut se manifester en faveur de quiconque, qu'il ait été élevé dans la foi chrétienne ou qu'il ait accédé à la foi chrétienne par la conversion. " La ou Deus vuet si pluet " (Morawski, ibidem, n° 1019, également variantes: n° 657 et p. 104, 109). Ce proverbe résume bien l'idée, exprimée aux vers 431 - 440, à savoir que le salut est, en définitive, une grâce de Dieu(voir Ephésiens, I, 1 - 14, etc.). Les apôtres ont beaucoup insisté, et surtout dans les Epîtres, sur le rôle de la foi au Christ et sur celui des oeuvres de l'homme dans le salut. Sans sous-estimer

NOTES

les oeuvres, ils accordent une place privilégiée à la foi, parce que, par elle, le païen comme le chrétien peut bénéficier de l'oeuvre de la rédemption. C'est dans ce sens que le salut est un don du ciel et c'est dans ce sens que la converse juive a pu deservir les joies de paradis. Sans la manifestation divine, et ici par l'intermédiaire de la Vierge, onques encor cele juive, heure de jor ne l'ot amee n'encor ne l'eüst reclamee. Cette idée est conforme à l'enseignement apostolique(voir Galates, III, etc.) selon lequel les oeuvres de l'homme, même lorsqu'elles sont fidèles aux préceptes de la Loi ancienne, ne sont méritoires que justifiées par la Foi nouvelle.

X: 4 - 7: Selonc la sainte page voi Que vous povreté moult amastes Et le regne des ciex donnastes Aus povres enterinement, allusion directe à la Bible et plus précisément aux Evangelies. Sur la pauvreté du Christ et les Béatitudes, voir VIII: 446 - 448, IX: 360.

X: 28 - 29: Ainssi fesoit coissin a s'ame Por reposer en paradis, en distribuant aux autres pauvres le surplus des aumônes qu'il recevait, li povres hons s'assurait sa place au paradis. Ces deux vers s'inspirent du verset 17, chapitre XIX, du Livre des proverbes. Trénel signale(ibidem, p. 503) que l'expression " Qui donne aux pauvres prête à Dieu ", refaite sur le texte des Proverbes, a été introduite en français au dernier tiers du XIIIe siècle. Dans le cadre de ce miracle, l'auteur l'a donc tout simplement paraphrasée(références au Nouveau Testa-

NOTES

ment, voir VIII: 446 - 448).

X: 52: Et mes pechiez condampné m'ont, seul cas de dérogation, quant à la forme du cas sujet pluriel de l'adjectif possessif, que le manuscrit de base présente seul. Vu la difficulté de savoir dans quelle mesure l'usage du versificateur était constant dans l'emploi des formes correctes, pour ce qui est du cas sujet de l'article défini au masculin et de l'adjectif possessif au pluriel, mes est conservé, comme le sont les formes suivantes partagées par les trois manuscrits: les autres(c. s. plur.), V: 65, ses amis(c. s. plur.), IX: 54, ses filz(c. s. plur.), IX: 418, le chevalier(c. s. sing.), VIII: 406, 428, etc.

X: 59 - 61: Se ne venez plus que le cours, Aprestee de mon secours, En enfer est ja fés mes lis, sens littéral: Si vous ne venez plus vite que le galop, et prête à me secourir, mon lit est déjà fait en enfer, autrement dit: Si vous ne vous portez en toute hâte à mon secours, je suis immanquablement voué à la damnation.

CHAPITRE VII

GLOSSAIRE

Le glossaire comprend les mots qui ne sont plus usités dans la langue moderne et ceux dont le sens, le genre, la forme ou l'emploi ont changé depuis l'époque de l'auteur. Lorsqu'un verbe est indiqué, toutes les formes attestées sont signalées. Les personnes sont représentées par 1, 2, 3, pour le singulier, et par 4, 5, 6, pour le pluriel. Là où il n'est pas fait mention du mode il s'agit toujours de l'indicatif.

.A.

a(prép.), emploi beaucoup plus étendu qu'en français moderne. La préposition sert à marquer la possession ou l'appartenance(III: 40, 66, etc.), la durée(a touzjors, III: 62, V: 70, etc.), l'instrument(au doi, III: 157, a douçor, VI: 60, etc.), la contrepartie(a loier, IX: 254), le point de vue(au plaisir Dieu, I: 31, etc.), etc. Elle a dans certains contextes le sens de " jusqu'à "(a cel jor, VIII: 430, etc.). Elle entre dans la composition de locution adverbiale(a merveille, VII: 142, etc., a vuit, III: 156; etc.). A introduit le sujet sémantique de l'énoncé au passif(IV: 108). A+inf.= de+inf.(IX: 383, etc.), pour+inf.(VIII: 15, 192, etc.).

aage: âge, estre en aage: avoir l'âge requis pour se marier, VII: 19.

GLOSSAIRE

aaisier(v.t.): pourvoir quelqu'un du nécessaire, VII: 172

[aamer]: chérir, aama(parf. 3), VII: 29.

[abaissier](réfl.): s'apaiser, cesser de, s'abaissa(parf. 3), VI: 124.

[abatre]: renverser, être révolu, abati(parf. 3), I: 48, abatue(p. pa. f.), IV: 103, IX: 238.

[abelir]: plaire, abeli(parf. 3), VII: 180.

[abregier], abregast(subj. imp. 3), X: 69, abregié(p. pa.), VII: 182.

[acener]: faire signe de, indiquer, acena(parf. 3), III: 158

[acliner](réfl.) vers quelqu'un: se tourner vers, se recommander à, s'acline(prés. 3), II: 92.

[acoler]: embrasser, acola(parf. 3), III: 141.

[acorder](v.t.): se mettre d'accord sur, fixer, acordé(p. pa.), IX: 286.

[acorre]: accourir, aqueurent(prés. 6), VI: 145.

[acoucher](v. intr.): s'aliter, acouchié(p.pa.), VIII: 428

acroire, fere acroire: avoir du crédit, qui acroire face: dont la parole est digne de crédit, VIII: 209.

adés(adv.): sans cesse, toujours, III: 34, IV: 81, VII: 154, VIII: 66.

[adrecier](réfl.) vers quelqu'un: se diriger vers, s'adresser à, adrecié(p. pa.), II: 66.

adroit(adj.): approprié, IV: 61.

GLOSSAIRE

[aferir/afferir]: convenir, afiert(prés. 3), III: 104, af-feroit(imp. 3), VIII: 94.

(*) afflit(adj.) : abattu, accablé par sa maladie, VIII: 338.

[aïder/aider,] aidoit(imp. 3), VIII: 308, aît(subj. prés. 3), II: 30, aïdant(p. prés.), I: 34.

aïe(f.): aide, secours, IX: 292.

aillors...que: à des personnes autres que, VIII: 97.

aim(m.): hameçon, piège, X: 48.

ainçois/ainz(adv. de temps): avant, V: 49, IX: 285; ainz que(loc. conj.), marque l'exclusion, loin de, plutôt que, IV: 70.

[aïrer](réfl.): s'irriter, se mettre en colère, s'aïre(prés. 3), IV: 15.

aler/en aler(v. intr. et réfl.), aler des piez: marcher, aler, II: 55, VII: 54, VIII: 112, 191, 419, IX: 277, 417; s'en aler, VI: 102, VIII: 384; indicatif prés.: 1, je m'en vois, III: 168, VIII: 293, IX: 283; 2, vas, IV: 42; 3, va, IV: 13, VIII: 254, s'en va, IX: 381; 6, s'en vont, IX: 288; imparfait: 3, aloit, V: 15, VII: 59, X: 17; s'en aloit, IX: 183; 6, s'en aloient, IV: 20, IX: 419; passé simple: 3, ala, I: 44, VII: 77, VIII: 260, 327, s'en ala, VIII: 460, IX: 341; futur: 1, irai, V: 50, VIII: 189; 4 en irons, V: 48; conditionnel: 1, iroie, VIII: 194; impératif: 2, va, VIII: 174, 276; 4, alons/alon, V: 43, IX: 377; subj. prés.: 1, voise, X: 45; 2, ailles, VIII: 223; 3, aille, IX: 277, voist, VII: 73; p. pa.: alé, V: 25, IX: 313, VIII: 225, alee(f.), IX: 340.

GLOSSAIRE

[aloigner] (v. t.) : prolonger, aloignant (p. adj.) : plus long, IV: 63.

ame: quelqu'un, VII: 8, nule ame: personne, VIII: 108.

amer/aimer/ainmer, VIII: 61, IX: 153; prés.: 3, aime, II:1, IV: 111, V: 111, VI: 9, 83, VIII: 9, 393, IX: 329, ainme, VIII: 277; imparfait: 3, amoit, III: 10, 129, 131, V: 12, VI: 19, VIII: 141, IX: 386, 407, X: 22; 6, amoient, VII: 18, X: 65; passé simple: 5, amastes, X: 5; subj. imp.: 3, amast VI: 46; p. pa.: amé, VIII: 417, IX: 437, amee (f.), VII: 32.

ami: ami, mais également la famille, la parenté, VII: 129, 171; ami Dieu: saint, VIII: 154, etc.

amiablement (adv.) : amicalement, III: 142.

[amonnester]: avertir, ordonner, exhorter à faire quelque chose, amonneste (prés. 3), VIII: 376; amonnestoit (imp. 3), IX: 348.

[amonter]: se rapporter à, (v. intr.) : s'élever en dignité, amonte (prés. 3), X: 14; amontast (subj. imp. 3), III: 110.

amor/amour (f.), III: 74, 134, VII: 47, 157, IX: 79, X: 32.

ancelle: servante, terme qui, dans le langage religieux, s'applique à la Vierge (voir Luc, I, 38), I: 10.

[de] anciëneté (loc. adv.) : depuis longtemps, IX: 16.

anemi, li anemi, le démon, I: 62, II: 73, VII: 44, 49.

angoisseux (adj.) : angoissé, pris d'une douleur vive, IV: 75.

[aorer]: prier, aoroit (imp. 3), V: 90.

[aparoir]: paraître, apere (subj. prés. 3), IV: 2.

GLOSSAIRE

apeler, VII: 73, VIII: 433; indicatif prés.: 1, apel, III: 92; 3, apele, V: 80, VII: 71, 89, VIII: 431, X: 12; imparfait: 3, apeloit, X: 70; passé simple: 3, apela, III: 87, VIII: rubrique, IX: rubrique, 76, X: rubrique; impératif: 2, apele, IX: 86; p. pa.: apelé, VI: 139, VII: 57, VIII: 184, X: 35, apelee(f.), III: 30, VII: 183.

[apendre]: appartenir, apent(prés. 3), VII: 4.

[apenser](réfl.): former un projet, s'est apensee(p. pa. f.), VI: 48.

[apeticier](intr.): rapetisser, apetice(prés. 3), IX: 8.

apert(adj.), aperte(f.): évident, manifeste, I: 67, IX: 432, X: 10.

[aporter], passé simple: 1, aportai, VIII: 449; 3, aporta, IX: 301; futur: 1, aporterais, IX: 274; subj. prés.: 3, aport, IX: 294, aporte, VII: 72.

[appareillier]: préparer, s'appareille(subj. prés. 3), VIII: 280, appareillié(p. pa.), VIII: 183, IX: 157; + de + inf.: préparé à, disposé à, VIII: 324, 465.

[apresser]: accabler, apressa(parf. 3), VIII: 458.

[araisnier]: chercher à persuader quelqu'un, s'adresser à quelqu'un, araisna(parf. 3), IX: 222.

[araisonner]: adresser la parole à quelqu'un, chercher à persuader, araisonne(prés. 3), IX: 141.

ardoir: brûler, être brûlé, VII: 135; indicatif prés.: 1, art, IV: 77, 101; passé simple: 3, ardi, IV: 83; imparfait: 3, ardoit,

GLOSSAIRE

IV: 99; p. pa. f.: arse, IV: 105.

[arreer]: préparer, apprêter, arreeé(p. pa.), IX: 131.

arrestage: délai, VI: 134.

arsure: brûlure, VII: 162, violent désir, VIII: 44.

assavoir: savoir, IX: 279.

[assembler, s'entr'-]: se rejoindre, se réunir, s'entr'assembleront(fut. 6), IX: 287.

[assentir]: consentir, assentoit(imp. 3), III: 111.

atant(adv.): aussitôt, VIII: 224, 254, IX: 87, 284; à présent, VI: 87, VIII: 302.

[atenir]: tenir, maintenir, être fidèle à, atenist(subj. imp. 3), III: 34.

[atorner]: préparer, célébrer la messe, atorne(prés. 3), V:4.

atraire: gagner, attirer, VI: 60; se atraire: réussir, III: 177.

aucun(adj.): autre, VII: 55.

auter(m.): socle, VI: 51.

[avalier](v. t.): faire descendre rapidement, avalé(p. pa.) VII: 61.

avant(adv. de temps), mettre avant une parole: propager une nouvelle, VII: 111; plus avant: dorénavant, II: 87; des or en avant: dorénavant, VIII: 294; d'ore en avant: dorénavant, VIII: 297.

avenaument(adv.): de façon outrageante, souffrir avenaument: essuyer un affront, subir des outrages, I: 98.

GLOSSAIRE

[avenir](intr.): arriver, passé simple: 3, avint, I: 70; subj, imp.: 3, avenist, II: 29, III: 33; p.pa.: avenu, IX: 121; (impers.): arriver, avint(parf. 3), I: 31, II: 33, V: 17, VI: 21, VII: 106, VIII: 75, 155, 233, X: 33, au sens de convenir, avient(prés. 3), VIII: 207.

[aver](adj.), avere(f.): avare, VI: 90.

avis, li fu avis: il lui sembla, III: 37.

[aviser]: regarder, contempler, avisoient(imp. 6), I: 72; au sens de examiner, considérer, tenir compte de, avisa(parf. 3), VIII: 257.

avoir(v. t., impers., aux.,), forme avec des substantifs plusieurs locutions verbales, avoir chier: chérir, avoir cure de: se soucier de, avoir non: se nommer, avoir a pris: apprécier, etc. Avoir, I: 61, II: 71, VII: 118, VIII: 55, 108, IX: 216, X: 95; indicatif prés.: 1, ai, II: 9, 12, 85, III: 81, VI: 81, VIII: 190, 192, 389, 450; 2, as, VIII: 238; 3, a, I: 58, III: 16, 65, VIII: 180, 444, IX: 296, X: 96; 4, avons, II: 89; 5, avez, II: 83, VI: 133, IX: 103, etc.; 6, ont, V: 59, VII: 62, IX: 27, X: 94; imparfait: 1, avoie, VIII: 136; 3, avoit, I: 25, 36, 37, II: 15, 101, III: 18(avoit en usage: se soucier de, pratiquer, observer), III: 126(avoit chier), VI: 20, VII: 148, VIII: 52, 117, 124, IX: 46, 51, 389; 4, avions, IX: 237; 6, avoient, II: 46, 106, IX: 53; passé simple: 3, ot, I: 19, 44, II: 48, III: 55, IV: 110, V: 71, VI: 17, 75, 148, VII: 42, 68, 78, VIII: 29, 31, 48, 50, 91, 106, 138, 172,

GLOSSAIRE

361, 409, 411, 412, IX: 42, 44, 48, 50, 62, 71, 294, 302, 343, 398, 399, X: 21, etc.; 6, orent, II: 60, 97, III: 173, VII: 17, VIII: 436; futur: 1, arai, III: 80; 2, aras, VI: 103, IX: 86, 268, airas, VIII: 346, avras, III: 54; 5, arez, II: 91, III: 102; 6, aront, VIII: 440; conditionnel: 3, aroit, V: 70, 94, IX: 32; impératif: 2, aies, X: 82; 4, aion, IX: 147; subj. prés.: 3, ait, VIII: 13, 185, etc.; 5, aiés, V: 75, aiez, VI: 62, VIII: 418; subj. imp.: 1, eüsse, VIII: 200; 3, eüst, II: 102, IX: 66, 195, X: 68, etc.; 6, eüssent, IX: 40, 99, etc.; p. pa.: eü, V: 62, VI: 16.

* agrever: accabler, châtier, I: 60, agreva(parf. 3), II: 36, agrevé(p. pa.), VIII: 123.

.B.

baillie(f.): pouvoir, VIII: 466.

barnage(m.): prouesse, vaillance, V: 13.

baron: guerrier formant la suite d'un chevalier, V: 80; mari, VI: 16, VII: 66, 77.

bassement(adv.): à voix basse, VIII: 186.

bel(adv.): avec délicatesse, affection, douceur, VIII: 415, estre bel [a quelqu'un]: plaire, arriver à propos, VIII: 321; biau(adv.): de façon admirable, avec éclat, V: 1; bien(m.): qualités d'une personne, disposition à faire le bien, VIII: 120.

benignement(adv.): avec bénignité, grâce à l'indulgence de, X: 80.

GLOSSAIRE

besogne: affaire, aventure, VI: 147, VII: 98, VIII: 82, 113, 230, 232.

bon(adj.), comparatif: mieudres(c. s.), V: 11, meilleur(c. r.), II: 103, etc.

[bouter]: frapper, darder, larder, boutoient(imp. 6), VII: 151.

briement(adv.): rapidement, sans délai, II: 12, III: 114, VI: 84, VII: 183, VIII: 419.

[brisier](v. i.): se briser, brise(prés. 3), IV: 13.

.C.

ça(adv.): maintenant, IX: 143.

car(conj.): au sens de donc, pour renforcer l'impératif à valeur d'optatif, IX: 179; cor: car, III: 164.

çaiens(adv. de lieu): ici même, II: 72; ceans: ici, VI: 101
cembel: exploits, prouesses, V: 91.

chaïr/cheoir: tomber, chai'(parf. 3), I: 56, chaïrent(parf. 6), I: 49, cheoir, II: 100.

[chastier]: informer, faire une recommandation, chastie(prés. 1), VIII: 423, chastie(prés. 3), VIII: 415.

chascun(adj.): chaque, II: 16, III: 20.

chatel/chastel: bien, patrimoine, profit, IV: 22, produit des aumônes récoltées, IX: 313.

chief: terme, IX: 59, de chief en chief: d'un bout à l'au-

GLOSSAIRE

tre, VI: 147.

chiere(f.): tête, V: 53, VIII: 159.

chiereté: affection, IX: 129.

[clamer]: proclamer, appeler, clame(prés. 3), VIII: 278, 394, clamee(p. pa. f.), III: 29.

cliquer : agiter, faire entendre le bruit de, VIII: 331.

clos(adj. et n.): boiteux, VIII: 246.

coissin: coussin, fere coissin a s'ame: se garantir le salut, X: 28.

colour: couleur, estre en sa colour: être en train de brûler, de se consumer, IV: 95.

Com/comme(conj.), comme: plutôt que, VI: 46, com que: bien que, IV: 2, VIII: 25, 312, X: 36.

commander: ordonner, recommander à la protection de, I: 4; indicatif prés.: 1, commant, III: 168, VIII: 242, 382, 403, 424, IX: 283; 3, commande, II: 86, VI: 132, VII: 71, VIII: 376; passé simple: **3**, commanda, III: 159, VII: 158; futur: 5, commanderez, III: 101; p. pa.: commandé, VII: 166, commandee(f.), estre commandee a ardoir: être condamnée, VII: 135; (réfl.): se recommander, se commanda(parf. 3), VII: 137.

commant: volonté, plaisir, commandement, VIII: 18, 243.

compains(c. s.): compagnon, IV: 99.

conduit: conduite, protection, X: 83.

confaitement(adv.): à propos, IX: 64.

confort: consolation, VII: 85.

GLOSSAIRE

[conjoir]: se réjouir avec quelqu'un, féliciter, conjoient(prés. 6), V: 66.

[connoistre]: connaître, connoist(prés. 3), V: 101, conne-üst(subj. imp. 3), IX: 65.

[conperer]: payer, expier, être châtié de, compere(prés. 3), I: 42.

conquerre: conquérir, IX: 321.

conseillier a: remédier à, IX: 339.

consummatum est: expression latine tirée de l'Evangile de Saint Jean qui signifie: tout est consommé, Jésus a accompli sa mission, IX: 239.

conte: compte, VIII: 465, 467, 471.

contenement: armure, V: 16.

contenir(réfl.): se conduire, se comporter, VI: 159; se contint(parf. 3), VIII: 264, IX: 212.

conter: rendre compte, VIII: 378.

contraire: difficulté^f, obstacle, contrariété, VIII: 320.

contredire(v. t.): résister, disputer, s'opposer à, contredire la voie à quelqu'un: lui barrer la route, contredire, VI: 110; contredites(prés. 5), II: 96; passé simple: 3, contredist, II: 63, 68; impératif: 2, contredi, VI: 110; p.pa. f.: contredite, II: 56.

convent/convant: convention, engagement, VIII: 52, IX: 294.

[convers], converse(f.): convertie, IX: 165, 173, 219, 290, 311, 340.

GLOSSAIRE

corage: coeur, caractère, courage, VIII: 20, 198, en son corage: intérieurement, III: 146.

corporal: corporal lieu: lieu physique, où se tient le corps, par opposition au domaine mystique où l'âme est en communion avec Dieu, VIII: 148; cors, li sien cors: elle, IX: 416.

corre/courre : courir, VIII: 451; indicatif prés.: 3, court, IX: 308; 6, queurent, VI: 144; corut(parf. 3), IV: 37; courant(p. prés.), III: 56.

[correcier/couroucier](v. t. et réfl.), correçoie(imp. 1), VIII: 253; courouces(subj, prés. 2), VIII: 295.

costivier: parer, remettre en état, VII: 172.

[couler]: jeter, enfermer, coulez(p. pa. c. s. sing.), VI: 23.

cours: course, galop, venir plus que le cours: venir très rapidement, sans tarder, X: 59.

coustume(f.): impôt, montant du droit à payer, IX: 379.

croire: VIII: 302; indicatif prés.: 1, croi, III: 170, X: 3; 4, creons, V: 107, 110, IX: 426; creoit(imp. 3), IX: 346; croira(fut. 3), IX: 248; creüssent(subj. imp. 6), IX: 39.

cresme: saint- crème dont le prêtre signe le nouveau- né lors du baptême, IX: 244.

criee: appel, cri, VI: 145.

crigne(f.): chevelure, VIII: 54.

[cuidier]: croire, imaginer, cuit(prés. 1), II: 41; cuidoie(imp. 1), IV: 44; passé simple: 3, cuida, II: 37; 6, cuide- rent, II: 54.

GLOSSAIRE

cuiture(f.): brûlure d'une plaie, cautère, VII: 161.

.D.

de(prép.): ses emplois sont beaucoup plus étendus en ancien français que dans la langue moderne. Au sens de " en fait de, quant à ", il sert à marquer le point de vue(VI: 39), au sens de " par ", il exprime le nombre de fois(VIII: 299, 300), il signifie également: par, grâce à(VIII: 247). La préposition introduit le complément d'agent(être animé), VIII: 454; elle forme avec un adjectif une locution adverbiale(de nouvel: récemment, III: 91; etc.; de ce que(loc. conj.): parce que, X: 76.

[decorre]: couler, dégoutter, decoru(parf. 3), I: 73, 82.

defailllement(m.): défaut d'exécuter, manquement, défaillance, VIII: 185.

defaute(f.): manque, défaut, VIII: 96, 286.

[delaier]: tarder, différer, delaie(prés. 3), VIII: 330; delaiant(p. prés.), VIII: 260; (v. t.): ne pas exécuter, delaïé(p. pa.), VIII: 275. delaïance(f.): retard à exécuter quelque chose, délai, VIII: 261; delaïement(m.): action de différer, retard, VIII: 284.

delez(prép.): près de, à côté de, VIII: 360.

delit: jouissance, les délices du paradis, X: 62.

deliter(v. t. et réfl.): réjouir, charmer, I: 8, II: 7.

GLOSSAIRE

delivre(m.): mettre a delivre: libérer, II: 94, VI: 129;
a delivre(loc. adv.): avec empressement, de bon gré, VII:
 144, 165, IX: 318, 412; delivre(adj.): libre, IX: 397.

demener(v. t.): exercer, V: 13; sens de mener, demenoit
 (imp. 3), VIII: 144.

demoni'air(m.): démoniaque, I: 84.

[demorer](v. i.): rester, demeurer, tarder, indicatif prés.:
 3, demeure, V: 112; 5, demorez, V: 39, X: 57; demouroit(imp.
 3), VII: 25; demora(parf. 3), IV: 94, VIII: 80; demorast
 (subj. imp. 3), III: 118; (v. t.): retarder, demorez(
 prés. 5), VI: 39. demorance(f.): délai, retard, attente,
 VIII: 446.

demoustrance: preuve, fere demoustrance de: en donner la
 preuve, IV: 74, IX: 439.

denteüre(f.): dentition, V: 119

[departir]: se séparer, partir, s'en aller, (s'en) departent
 (prés. 6), VIII: 404, IX: 288; au sens de accorder, attri-
 buer, departies(p. pa. f. plur.), IX: 192; au sens de parta-
 ger, distribuer, depart(prés. 3), III: 165, VIII: 442; de-
partoit(imp. 3), X: 25; departi(parf. 3), VIII: 443; de-
parti(p. pa.), VIII: 437.

deport: plaisir, joie, IX: 206.

[deporter]: transporter de part en part, trimbaler, deporté
 (p. pa.), II: 84.

[deprïer]: implorer, supplier, depriant(p. prés.), I: 33.

GLOSSAIRE

desavenant(m.): inconvenance, IX: 116.

[desclarier]: prouver, desclaire(prés. 3), I: 93.

desconfiture: allusion à l'état avancé de la maladie dont souffrait le lépreux, délabrement physique, VIII: 126.

deserte(f.): mérite, IX: 431.

deservir: mériter, I: 108; deservi(p.pa.), VIII: 136, IX: 426.

deshonor: propos diffamatoire, outrageant, I: 91.

desirer: III: 60; desire(prés. 3), VI: 109; desirroie (cond. 1), III: 82; desiré(p. pa.), VIII: 36, (f.) desiree, III: 116; desirier(m.): désir, III: 144.

desordonnee(p. pa. f., adj.), mort desordonnee: mort violente, effroyable, I: 54.

desorplus(adv.): de surcroît, X: 21.

[despire]: mépriser, despit(parf. 3), VII: 106; despit(m.), honte, IX: 106; [despisier]: mépriser, despisoit(imp. 3), VIII: 142.

[desploier]: desploier sa main à quelqu'un: lui faire des largesses, desploie(p. pa. f.), IX: 402.

desporveüe(p. pa. f., adj.) mort: mort soudaine, subite, VII: 88.

[desreer]: devier, écarter de sa voie, desreee(p. pa. f.): insensé, fou, IV: 11.

desrenier(adj.): dernier, IX: 397; au derrenier(loc. adv.), en dernier lieu, à la fin, IX: 171.

GLOSSAIRE

destroit(adj.): pris d'une douleur dévorante, IV: 75.

devin(adj.): divin, VIII: 18, devine(f.), IX: 74.

devisé(e), p. pa., adj.: fixé, choisi, IX: 300, 301.

[devoir]: indicatif prés.: 1, doi, III: 103, IV: 91, VIII: 301, IX: 132; 2, dois, VIII: 290, IX: 228; 3, doit, I: 90, II: 71, VI: 156, VIII: 401, 452, IX: 4, 131, 321, 379; 5, devez, VI: 135, VIII: 206(sens de " tenir à "); imparfait: 3, devoit, IX: 278; 6, devoient, V: 58; passé simple: 3, dut, IX: 101; 6, durent, V: 56; subj. prés.: 3, doie, VIII: 312; subj. imp.: 2, deüsses, VIII: 211; 3, deüst, II: 42, VII: 102, 103.

di(f.): jour, VIII: 169.

dire: II: 92, III: 103, IV: 12, 16, VI: 7, VIII: 227, IX: 101, 123, 441; indicatif prés.: 3, dit, IV: 21, IX: 31; 6, dient, VII: 88; imparfait: 3, disoit, II: 16, III: 19, VI: 79, VII: 31, VIII: 66, 69, IX: 112, 173, X: 63; 6, disoient, II: 40, V: 72; passé simple: 3, dist, II: 57, 69, 82, 90, III: 47, 58, 77, 88, 142, 162, IV: 42, 43, 53, V: 44, VI: 32, 54, 97, 115, 126, 127, 137, 142, VIII: 173, 178, 189, 212, 272, 341, 347, 355, 373, 388, 445, IX: 84, 143; 6, distrent, II: 89, V: 67; futur: 1, dirai, III: 125, V: 83, VI: 88; 2, diras, VI: 107, VIII: 176, 182; impératif: 2, di, VIII: 276, 342; p. prés.: disant, III: 15; p. pa.: dit, III: 68, V: 37, 81, VIII: 237, 362, 383, 425, X: 75, (f. sing.): dite, VIII: 426, (f. plur.) dites, V: 48.

disfame(m.): infamie, mauvaise réputation, VII: 42.

GLOSSAIRE

dolant/dolent(adj.): irrité, chagriné, II: 62, 73, III: 124, VI: 25, 37, 54, VII: 83, 129; (f.), dolente.

donner: VIII: 343, IX: 297, 383; indicatif prés.: 1, doing, IX: 267; 2, donnez, I: 2; 3, donne, III: 3; donnoit(imp. 3), VIII: 145, 147, X: 24; passé simple: 3, donna, VIII: 443, IX: 19, 299; 5, donnastes, X: 6; 6, donnerent, VII: 22; subj. prés.: 3, doinst, VI: 159; p. pa.: donné, II: 102, VI: 2, IX: 193, 314, (f.), donnee, IX: 38.

dont(rel. et conj.), sens de " de quoi ", III: 123, V: 25, VII: 106; sens de " donc ", III: 150; au sens temporel de " alors ", III: 65; etc.

[doulouser](réfl.): se plaindre, se lamenter, doulousee(p. pa. f.), VI: 47.

[douter]: douter, redouter, et réfléchi, soupçonner; indicatif prés.: 1, dout, III: 164; 2, doutes, IX: 230; se douta(parf. 3), VII: 100; doutoient(imp. 6), IV: 29; p. prés.: doutent, VI: 28.

droiturier(adj.): légitime, naturel, direct, VIII: 98, IX: 363.

drue(adj. f.): saine et sauve, VII: 139.

desde(prép.): jusque, desde'adont(loc. conj.): jusqu'à ce que, VI: 85.

GLOSSAIRE

emparlé(p. pa., adj.): capable de parler, VIII: 217.

[emprendre]: entreprendre, réaliser, emprist(parf. 3), V: 68; emprise(p. pa. f.), II: 15; [emprendre] et [s'emprendre]+a: commencer à, passé simple: 3, emprist, VIII: 339, s'emprist, VIII: 318.

en(prép.): sens et emplois beaucoup plus variés qu'en français moderne: sens de " de ", en mainte maniere, VI: 154; de " sur ", III: 45, 59, IV: 26, 80, IX: 322; de " par ", en piete, III: 64; de " selon ", en teue foi, IV: 54; de " durant " en son dormant, III: 38, en denteüre, V: 119; il précède un infinitif ayant la valeur d'un participe présent, en reciter, II: 8; en après(loc. adv.): après, par la suite, IV: 85, VIII: 105, IX: 23; en+le: el, II: 23, etc.; en+les: es, I: 9, etc.; en ce que: pendant que, I: 52; en(pron. ind.): on, I: 16, II: 108, III: 3, IV: 12, 21, etc.; en(pron. pers.): II: 25, III: 35, etc.; son emploi est souvent explétif, IX: 275, 277, etc.

[enbargier](réfl.): s'embarquer, s'enbarge(prés. 3), IX: 376.

[encontrer]: rencontrer, encontrerent(parf. 6), IV: 26; encontrez(p. pa. c.r. plur.), V: 59.

encor : pendant que, tandis que, IV: 95.

[encorre]: encourir, encorut(parf. 3), VIII: 262; encorroies(cond. 2), VIII: 288.

encressié(p. pa. adj.): engraisié, libidineux, IX: 323.

endemain(m.): lendemain, VIII: 429, I: 64.

GLOSSAIRE

enfant(c. r.), VI: 17, 45, etc.; enfés(c. s.), VI: 9, VIII: 19, 79, etc.

enfançonnet: nouveau - né, IX: 226.

[engignier]: machiner, engignié(p. pa.), VII: 60.

[enluminer]: illuminer, enlumine(prés. 3), IX: 9; enluminé(p. pa.), IX: 352.

enmaladir/amaladir(v. i.): tomber malade, amaladir, X: 34; enmaladi(parf. 3), II: 35.

[enquerir](v. t.): demander, chercher à savoir, enqueroit(imp. 3), IX: 390; enquist(parf. 3), III: 147.

ensement(adv.): semblablement, pareillement, II: 25, 63.

[entendre]: indicatif prés.: 3, entent, V: 46, VI: 119; 6, entendent, IX: 30; entendi(parf. 3), III: 139; entendez(impératif 5), III: 89; entendant(p. prés.), VI: 150; entendu(p. pa.), V: 77, entendue(f.), III: 119, X: 72.

entente : application, attention, pensée, désir, III: 16, VI: 26, VIII: 26.

[ententif](adj.): attentif, ententive(f.), VIII: 397.

enterin(adj.): sincère, IX: 384, enterine(f.): pure, appliqué à la Vierge: Immaculée, III: 12, 44; enterrinement(adv.), entièrement, ici, plutôt: avec certitude, X: 7.

entor(prép.): autour de, III: 21, 26.

[entreprendre]: saisir, surprendre, entrepris(p. pa.), VIII: 380, entreprise(f.), IX: 275.

[entroublir]: oublier pendant quelque temps, entroublie(prés.

GLOSSAIRE

3), X: 98.

environ(adv.): aux alentours, tout près, I: 51.

[envoleper]: envelopper, envolepa(parf. 3), VI: 71.

errant(adv.): très vite, tout de suite, II: 100, IV: 64,

VII: 63.

erraument(adv.): promptement, IV: 58, VIII: 181.

errement(m. sing.): manière d'agir, situation, aventure,

III: 148, VIII: 372.

[eschapper]: est eschappé(p. pa.): a échappé, II: 105, ot eschappé, IX: 55.

eschar(m.): outrage, préjudice, Qu'a l'ame ne feïst eschar: pour que le corps ne soit pour l'âme une cause de damnation, III: 22.

[escharnir]: railler, outrager, escharnissoient(imp. 6), I: 39.

escu(m.): bouclier, ne ferir escu de lance: ne porter aucun coup à l'ennemi au combat, V: 88; estre escu à quelqu'un: le défendre, lui servir de protection, VI: 104.

[esgarder]: regarder, contempler, esgardoient(imp. 6), I: 52.

[esjoïr](réfl.): se réjouir, s'esjoï(parf. 3), III: 161.

esmeré(adj.): épuré, affiné, IX: 351.

[espeus](n.): époux, Fille Espeuse: appliqué à la Vierge, Fiancée de Dieu, III: 42.

[espirer]: inspirer, espiré(p. pa.), VIII: 35.

esprendre: incendier, IV: 89.

GLOSSAIRE

esprouver: faire l'expérience de, en avoir la preuve, VIII: 290.

[espurgier]: purger, purifier, espurgee(p. pa. f.), VII: 167.

essamplaire: recueil d'exemples, V: 8, VIII: 16.

[estormir]: réveiller, se soulever, estormie(p. pa. f.), IV: 40.

[estovoir]: falloir, estuet(prés. 3), VIII: 314; estouvoit (imp. 3), VIII: 112.

estre: II: 42, III: 61, 137, V: 20, VIII: 252, 455, IX: 363, 410; indicatif prés.: 1, sui, VI: 36, 116, VIII: 244, 370; 2, es, VIII: 272, X: 83; 3, est, I: 96, II: 80, 95, III: 24, 60, 86, 90, 138, IV: 1, V: 92, VI: 11, VII: 34, VIII: 38, IX: 47, X: 10, etc.; 4, sommes, V: 73, IX: 243, 361; 5, estes, III: 88, X: 3, 46; 6, son, IV: 8, sont, VII: 188, VIII: 11, IX: 29; imparfait: 1, estoie, VIII: 195; 3, estoit, II: 13, V: 21, VI: 26, III: 30, VII: 24, VIII: 34, IX: 52, X: 15, etc.; ert, VII: 66; iert, III: 28, IX: 48; 6, estoient, I: 38, 51, 72, II: 45, VII: 164, IX: 54, 188; erent, VII: 141, 169, IX: 97, 186, 396; ierent, II: 28; passé simple: 1, fui, III: 150; 3, fu, I: 64, II: 109, III: 8, IV: 81, V: 78, VI: 25, VII: 19, VIII: 20, IX: 114, etc.; fut, IV: 79; 6, furent, II: 73, IV: 107, V: 55, VII: 130; futur: 1, serai, VI: 104; 2, seras, IX: 85; 6, seront, V: 47; conditionnel: 1, seroie, V: 96; 3, seroit, IX: 31, 35; subj, prés.: 3, soit, I: 94, III: 167, IV: 50, VI: 140, VII: 126, VIII: 183, 184, IX: 144, 146, 296; 5,

GLOSSAIRE

soiés, VIII: 131, 380; 6, soient, IX: 428; subj. imp.: 1, fusse, VIII: 199; 3, fust, II: 3, 37, 104, IV: 70, III: 114, 116, VII: 153, 156, VIII: 25, 95, 269, X: 36; 6, fussent, I: 34; p. pa.: esté, VI: 93, VIII: 167, 462, IX: 120.

[esvanoïr] (v. i. et réfl.): s'évanouir, disparaître, s'esvanoït (parf. 3), VIII: 304; sont esvanoï (p. pa.), II: 98.

.F.

façon (f.): visage, III: 115.

faire/fere: I: 8, II: 12, III: 51, IV: 24, V: 56, VI: 59, VII: 5, VIII: 216, IX: 131, X: 42, etc.; indicatif prés.: 1, fais/fes, I: 11, VI: 150, IX: 279; 2, fais/fes, III: 69, VIII: 249, IX: 228; 3, fait/fet, I: 107, II: 31, III: 179, IV: 51, V: 114, VI: 154, VII: 47, VIII: 131, IX: 378, X: 41, etc.; 6, font, VII: 171; imparfait: 3, faisoit/fesoit, IX: 63, X: 43; 6, fesoient, IV: 23, IX: 187; passé simple: 1, fis, IX: 117, 258, X: 43; 3, fist, I: 75, II: 32, III: 25, VI: 44, VII: 75, VIII: 8, IX: 103, etc.; 5, feïstes, III: 151; 6, firent, III: 172, VII: 148, VIII: 21; futur: 1, ferai, VI: 138, IX: 280; 2, feras, III: 75; conditionnel: 1, feroie, VIII: 256; impératif: 2, fai, III: 53; 5, faites, VIII: 379; subj. prés.: 2, faces, VIII: 243; 3, face, II: 5, VII: 159, VIII: 209; subj. imp.: 3, feïst, III: 22, VII: 179, VIII: 39, IX: 439; 5, feïssiez, VI: 58; p. prés.: fesant, III: 113; p. pa.: fait/fet,

GLOSSAIRE

III: 97, 131, etc.; fais/fes(c.s.sing.), VIII: 105, X: 61;
faite/fete(f.), I: 80, etc.; fetes(plur.), I: 83, etc.

faitement(adv.): de telle manière, en ces termes, IX: 222,
 320.

[faloir], faut(prés. 3), VIII: 342, IX: 332; failloit(imp.
 3), X: 26.

faon: petit de l'homme, bébé, IX: 61.

[ferir]: frapper, f. un tornoi: le soutenir, feri(parf. 3),
 V: 88; feru(p. pa.), I: 45, V: 61.

fes(m.): faix, IX: 92.

fïee(f.): fois, IX: 304.

fier(adj.): cruel, redoutable, IX: 337.

finement(m.): fin, terme, paradis, I: 110.

flavel(m.): cliquette de lépreux, VIII: 331.

[foir]: fuir, s'enfuir, foi(parf. 3), VIII: 41; furent(
 parf. 6), II: 98; fouie(p. pa. f.), VII: 115.

folage: folie, conduite déréglée, VIII: 103.

forment(adv.): très, beaucoup, fortement, IV: 39, VI: 19,
 VIII: 218, IX: 251.

franc(adj.): noble dans le sens social, V: 14.

.G.

gandir(v. i.): s'enfuir, s'échapper, II: 82.

GLOSSAIRE

garant(n.): garant, protection, VI: 104, VII: 156, IX: 292.

garder (v. t., i., réfl.), garder, VIII: 219; indicatif prés.: 3, se garde, VII: 59(prêter attention à); 6, se gardent(tenir compte de), IX: 127; imparfait: 3, se gardoit(prêter attention à), VII: 56; se gardera(fut. 3), III: 99; impératif: 2, garde, VIII: 284, 293; 5, gardez, II: 96; gart (subj. prés. 3), VII: 123; gardast(subj. imp. 3), I: 30.

gares(adv.): guères, ne estre gares à quelqu'un: lui im-
porter peu, VII: 173.

garir(v. t., i.): guérir, préserver, garissoient(imp. 6),
I: 89; garie(p. pa. f.), IX: 162; garir(valeur de substan-
tif): soins accordés à quelqu'un, VII: 174.

gehine: géhenne, torture de la question, VII: 133.

gent: famille, extraction, descendance, III: 106.

glaive(f.), VII: 150.

glouton(n.): débauché, IV: 64.

gracier: rendre grâces, remercier, VI: 74, 158.

[gramier](réfl.): se désoler, se gramie(prés. 3), X: 40.

grant(adj.), (f.), grant, VII: 143, etc., grande, IV: 31;
grande(n. f. < graim), estre en grande: se soucier, se préoc-
cuper, s'empreser, VIII: 352; comparatif: graindre(c. s.),
VI: 34, greignor(c. r.), IV: 14, VII: 5.

[grevain](adj.), pénible, accablant, grevaines(f. plur.),
VIII: 90

grever: accabler, affliger, VIII: 312; grevé(p. pa.), IX:
262.

GLOSSAIRE

[groucier], groucier d'obedience: murmurer de faire obéissance, d'obéir, grouces(prés. 2), VIII: 296.

[guerpir]: abandonner, quitter, guerpist(parf. 3), II: 30.
guerredon: récompense, salaire, IX: 260; guerredonner (v. t. ind.): récompenser, guerredonne(prés. 3), II: 116.

[guerroyer](v. i.), guerroye(prés. 3), V: 1, VIII: 77;
 (v. t. dir.): maugréer contre, s'en prendre à, guerroyast
 (subj. imp. 3), VIII: 128.

.H.

habandonneement(adv.): largement, avec générosité, I: 2.

[haignier]: défigurer, haigniez(p. pa. c. s.), VIII: 202.

[hanter]: habiter, fréquenter, hantoit(imp. 3), II: 14,
 III: 132, VIII: 46.

haschie(f.): tourment, supplice, VIII: 133.

hastif(adj.): rapide, prompt, IV: 9.

haut(adj. et adv.), haus biens: biens célestes, III: 165;
en haut(loc. adv.): à haute voix, VIII: 341; hautement(adv.),
 fort, en chœur, V: 27.

herbaut(m.): famine, disette, IX: 336.

honor(f. ?), VII: 37.

honorer/onnorer: VIII: 61, 340, IX: 3, 18; honeure(prés. 3),
 V: 111; honoroit/onnoroit(imp. 3), VII: 26, X: 23; onnorast
 (subj. imp. 3), VIII: 64.

GLOSSAIRE

.I - Y.

yaue(f.): eau, rivière, IV: 13, VIII: 320.

illec/ilecques(adv. de lieu): là, en cet endroit, I: 51, 81, VIII: 153, IX: 342.

ymage: statue, (m.): VI: 79, 152; (f.): VI: 50, etc.

inobediance/ence: désobéissance, VIII: 262, 287.

ypocrite(n.): faux dévot, V: 42.

isnelement(adv.): sur-le-champ, sans tarder, VIII: 377, 384.

itant, d'itant(adv.): alors, aussitôt, maintenant, IX: 89.

.J.

ja(adv.): jamais, VII: 102; jadis, autrefois, VI: 15; déjà, VII: 115, X: 61; depuis longtemps, IV: 12; ja+ futur: aussitôt, tout de suite, V: 83; ja...ne+ futur: jamais...ne, VIII: 344, II: 58; ja nul jor: jamais, II: 91, III: 93.

joiant(adj.): joyeux, VI: 113.

jor, nul jor...ne: jamais, III: 154.

jouvente(f.): jeunesse, VIII: 25.

jugement: résolution, mortification, III: 25.

justice: juge, IV: 41.

GLOSSAIRE

.L.

labor : travail, produit du travail, IV: 22

las(adj.): las cors: corps digne de châtiment pour les fautes dont il s'est rendu coupable, VII: 2; misérable, X: 58.

lassus(adv.): là-haut, au ciel, IX: 356

leiance(f.): allègement, soulagement, VIII: 291

lermes: larmes, VIII: 414

lés(prép.): près de, à côté de, II: 14, X: 66

[lessier] : laisser, abandonner, négliger, accorder; indicatif prés.: 1, lés, VI: 87; 6, lessent, II: 99; lessoit(imp. 3), III: 94, VIII: 114; lest(subj. prés. 3), VII: 166; lessast(subj. imp. 3), VIII: 73; lessié(p. pa.), II: 108, IX: 140.

letre: les lettres, metre quelqu'un a letre: le consacrer aux études, VIII: 22

lever(v. i. et réfl.), lever, VIII: 311(se lever); se levoit(imp. 3), IX: 69; levé(p. pa.), VIII: 315; estre em piez levé: se mettre debout, VIII: 356; estre levé de fons: être tenu sur les fonts baptismaux, IX: 261.

lié(adj.): joyeux, content, VI: 113, VII: 169; lieece(f.), joie, allégresse, VI: 77; lieement(adv.): joyeusement, IX: 310.

[lier], lié(p. pa.), n'estre pas si liez por voir: n'être pas si aveugle pour ne pas réaliser, II: 104.

lieu: en lieu de, au lieu de, VIII: 265; tenir son lieu:

GLOSSAIRE

avoir sa raison d'être, IX: 22; convenir, III: 176.

lingnie: lignée, descendance, rang, VIII: 94.

[lire]: lui(parf. 1), IX: 12.

loi: manière de vivre, a la loi de: comme, X: 18.

loiaument(adv.): fidèlement, chrétiennement, IX: 424.

.M.

main(f.): avant la main(loc. adv.): d'avance, X: 47.

mains(adv.): moins, I: 17, IV: 87, IX: 187.

maintenant(adv.), de maintenant après: aussitôt après, VIII: 303.

maintenir: garder, conserver, maintenir, II: 31, III: 74, V: 120, VIII: 71; maintient(prés. 3), V: 118, VIII: 85; maintenez(impératif 5), IX: 328; maintenist(subj. imp. 3), IX: 34; maintenue(p. pa. f.), IV: 5.

mais/mes(particule négative de renforcement): jamais, plus, III: 169, VIII: 124, 399, etc.; mes se(loc. conj.): même si, VI: 5; mes que(loc. conj.): quoique, II: 44.

[mal](adj.): mauvais, mau mot, VII: 111; (n.): le mal fort: les transes de l'agonie, X: 69; (adv.), mal nez: maudit dès la naissance, X: 98.

malage(m.): maladie, souffrance, VIII: 123.

maleiçon: malédiction, IX: 56.

[malfé](n.): li mauffé: les démons, II: 52, 60.

GLOSSAIRE

[malmetre] : mettre en mauvais état, malmise(p. pa. f.), VII: 153.

[maltalent], mautalent: colère, dépit, II: 74.

[maltoute], maletoute(f.): sorte d'impôt levé à partir de Philippe le Bel, conçu comme impôt de guerre contre les Anglais, IX: 380.

manc(adj. et n.): manchot, estropié, I: 89.

[mander] : demander, ordonner, mant(prés. 1), VI: 107, VIII: 177, 182, 279; mande(prés. 3), VI: 132, VIII: 351, 375; mandé(p. pa.), VIII: 432, 464.

[manoir] : rester, demeurer, manoit(imp. 3), VIII: 121, X: 16

marrement(n.): chagrin, douleur, IV: 36.

mastin: gros chien, désigne ici, avec une nuance péjorative, le démon, II: 68.

membre natural: membre viril, III: 26.

mener: IV: 55; maine(prés. 3), IX: 205; menrai(fut. 1), X: 84; maint(subj. prés. 3), I: 110, VIII: 472; mené(p. pa.), VII: 58, menee(f.), IV: 33, 48, 62, VII: 132.

[mercier] : indicatif prés.: 1, merci, VIII: 135, mercie, IX: 224; 3, mercie, VIII: 140; imparfait: 3, mercioit, IX: 315; sens: remercier; merci(f.): grâce, miséricorde, pitié; prendre quelqu'un a sa merci: le prendre en pitié, VII: 10; également terme de politesse, titre honorifique, vostre merci: votre Grâce, V: 40, VIII: 347, seue merci, VIII: 374.

merir : payer de retour, récompenser, III: 180.

GLOSSAIRE

merite: ce qui rend digne de récompense ou de punition, II: 41.

merveillier(réfl.): s'émerveiller, se demander avec étonnement, VIII: 318; s'en merveille(prés. 3), III: 146; se merveillierent(parf. 6), VII: 142; [ne vous] merveilliez(impératif 5), VIII: 364; merveille(n. f.), a merveille: de façon étonnante, VII: 142, X: 22; de merveille: de façon ingénieuse, VI: 48.

mesaise(f.): maladie, misère, VIII: 193.

meschin: jeune homme, jeune noble, VIII: 79, meschine: jeune fille noble, III: 108.

[mescroire]: être mécréant, mescreüe(p. pa. f. et adj.): mécréante, infidèle, IX: 108.

[mesfere](v. t.): nuire, faire du tort à quelqu'un, mal agir à l'endroit de quelqu'un, mesfet(prés. 3), IV: 10.

message(m.): messenger, VIII: 199, 359.

mestier(m.): profit, utilité, avoir mestier: être utile, I: 61.

metre(v. t. et réfl.): I: 99, VI: 129, VII: 12, 69, VIII: 21, 212; indicatif prés.: 1, met, II: 94; 3, met, VIII: 230, se met, IV: 59(se metre en voie: commencer un voyage); passé simple: 3, mist, VII: 53, 76, 133, VIII: 24, 26, 78, IX: 220, se mist, IX: 406(se metre en leur oroisons: se recommander à leurs prières); p. pa.: mis, III: 16, etc., (f.), mise, III: 67, IX: 128.

GLOSSAIRE

[mi](adj.), (f.), mie, miedi: midi, VIII: 169.

midi: sexte, l'heure canoniale, VIII: 66.

mie(particule négative de renforcement), ne...mie: pas du tout, nullement, IV: 111, VII: 94, VIII: 232, IX: 27, 38, 46, 104, 230, 332; ne a mie: il n'y a pas longtemps, IV: 94, etc.

miracle(m.), VIII: 15, (f.), I: 83, etc.

[moillier]: mouiller, face moillie(p. pa. f.): en pleurant à chaudes larmes, VI: 56, X: 56.

moleste(f.): mauvaise humeur, colère, II: 60.

mondain(adj.), (f.), mondaine, biens mondains, richesce mondaine: biens terrestres, IX: 408, 409.

mont(m.): monde, en cest mont: ici-bas, X: 51.

[monter](v. i.): monter, monter à cheval, valoir, monte (prés. 3), IV: 58, VIII: 282, 466; monterent(parf. 6), V: 56; (réfl.): monter, s'en monte, VIII: 255.

mort(f.), mort seconde: mort de l'âme, damnation, VII: 190.

moult/mont(adv.): très, beaucoup, grandement, II: 62, X: 46, etc.; emploi parfois pléonastique, moult tres: très, VIII: 21, moult grandement: beaucoup, VIII: 23.

moustier(m.): église, II: 23, 28, 76, V: 3.

moustrer: prouver, montrer, démontrer, VI: 29; moustroit (imp. 3), VIII: 160, IX: 319; moustra(parf. 3), VI: 96(moustrer sa raison: exposer sa pensée); moustrance(n. f.): preuve, fere moustrance: prouver, démontrer, VII: 187.

mouvoir(v. t.): écarter, détourner, III: 32.

GLOSSAIRE

MU(adj. et n.): muet, I: 88.

muer(v. t.): changer, transformer, muee(p. pa. f.),
III: 115; muer: s'empêcher de, ne puet muer que: il ne peut
pas ne pas se faire que, X: 45.

murtrier(n.): meurtrier, VII:50, 62.

musart(n. et adj.): sot, étourdi, perfide, I: 42, VII:
60, musarde(f.), VII: 68.

.N.

ne(conj. de coordination): et, I: 91, V: 74, VIII: 194.

nequedent(conj.): néanmoins, I: 96, II: 107, IV: 4, 8,
IX: 198, X: 37; nequedent en une maniere que: à la condition
que, VI: 106.

nesun(adj.), nesune(f.): aucun, tout autre, VII: 162,
VIII: 241, X: 43.

nobile(n.): noble au sens social, IX: 184.

noblement(adv.): de façon digne d'un noble, avec bravoure,
V: 2, 45.

noient(n. et adv.): rien, por noient: en rien, aucunement,
VIII: 466; ne...noient: ne...nullement, pas du tout, II: 70.

non(particule négative), par non que: à moins que, IX: 119.

nonne(f.): trois heures de l'après-midi, II: 110.

nul(adj.): quelque, VIII: 127.

GLOSSAIRE

.O.

o(prép.): avec, II: 75, III: 65, VII: 119, 120, IX: 83, 139, 144, 146, 154, 167, 221, 268, 308, 317, 375, 418.

official(m.): officier du culte qui se consacre plus particulièrement au service de la Vierge, VIII: 177, 375, 395.

oiance: action d'écouter, VIII: 445.

oïr: entendre, écouter, assister à, V: 113; oënt(prés. 6) IX: 123; ooit(imp. 3), V: rubrique, VIII: 187; passé simple: 1, oï, III: 152; 3, oï, V: 22, VIII: 333, IX: 400, ot, VIII: 410, IX: 271; 5, oïstes, V: 84; 6, oïrent, IX: 95; impératif 5, oés, IX: 212; p. pa.: oï, IX: 392, (f.): oïes(plur.), V: 64.

on(adv.): onc, IX: 116.

or(conj.): valeur adverbiale, maintenant, à présent, alors, III: 81, 89, 103, 125, 144, IV: 55, V: 81.

ordener: ordonner, mettre en ordre, prescrire, dicter, VIII: 401, 435; ordenoit(imp. 3), IX: 64; ordena(parf. 3), VIII: 87; p. pa.: ordené, IX: 134; ordeneement(adv.): de façon ordonnée, régulière, VIII: 40.

[ordir]: salir, souiller, ordie(p. pa. f.), VIII: 42; [ord](adj.): infame, impur, (f.) orde, IX: 201; ordement(adv.) de façon déshonorante, VIII: 39.

oscurté, obscurité, privation de la vue, I: 86.

[oser](v. t. et réfl.): oser, ose(prés. 1), I: 3; ose(prés. 3), IX: 298; osez(p. pa. c. s.), VIII: 370.

GLOSSAIRE

ossemente(f.): ensemble des os du corps humain, IV: 105.
ost(m.): combat, V: 78.
ostel: maison, II: 112.
otout(prép.): avec tout, I: 47, (f.): otoute, IX: 375.
otroier: octroyer, accorder, X: 78; otroie(prés. 1), X: 80; otroit(subj. prés. 3), IX: 145.
ourer/orer: prier, VIII: 62, oroit(imp. 3), IX: 167.
outreement(adv.): sans réserve, VIII: 279.
outreplus(n.): surplus, temps à vivre à partir d'un moment donné, IX: 425.
[ouvrir], ouvri(parf. 3), VI: 123; ouvrez(impératif 5), VI: 118.

.P.

page(f.), la sainte page: la Bible, X: 4, livres de sainte page: les saintes Ecritures, VIII: 49.
paiement, au paiement: le jour du jugement dernier, VIII: 471
par(prép.): sens divers comme en français moderne; par non, formellement, III: 46; de par: par l'intermédiaire de, VI: 132, de la part de, VIII: 174.
parçonner(adj. et n.): qui partage, IX: 364.
parcreü(adj.): arrivé au terme de sa croissance, fort, VI: 18.
pardurable(adj.): éternel, X: 79, 81; pardurablement(adv.), éternellement, perpétuellement, I: 106, 109.

GLOSSAIRE

parlement: discours, ne plus tenir parlement de quelque chose, ne plus en discuter, V: 52.

parler: parler, converser, VI: 4, VIII: 350; imparfait: 3, parloit, VIII: 51; 4, parlions, VI: 6; parla(parf. 3), IX: 221; parlez(subj. prés. 5), VIII: 426.

[paroir/paraistre]: paraître, sembler, apparaître, parest (prés. 3), VI: 89; paroient(imp. 6), VII: 163; parut(parf. 3), II: 32, VII: 161.

part(f.): côté, II: 81, III: 166.

partir(v. t., i. et réfl.): partager, broyer, partir, se séparer, se partir: partir, II: 107; indicatif prés.: 3, part, IV: 78, se part, V: 105, s'en part, VIII: 224, IX: 87, X: 87; 6, s'en partent, IX: 284; s'en partirent(parf. 6), III: 171; partirai(fut. 1), V: 49; parties(p. pa. f. plur.), VIII: 438.

[pasmer](réfl.): pâmer, se pasmoit(imp. 3), IX: 69.

passer(v. t., i., réfl.), II: 54, 77, VIII: 324, IX: 375, 412; je m'en passe(prés. 1) briement: je ne m'attarde pas, II: 11; passoit(imp. 3), VIII: 165; passa(parf. 3), VIII: 325; passerez(fut. 5), II: 57, 70; passe(impératif 2), VIII: 175; passé(p. pa.), IX: 24, (f.), passee, VIII: 150.

paternostre(f.): prière, III: 19

pavement: pavé, I: 56; el pavement: par terre.

pecheor(c. r.): pécheur, I: 100, etc.; pechierres(c. s.), IX: 435, X: 42.

GLOSSAIRE

pendre(v. t. et i.): pendre, être suspendu, VII: 114, IX: 235; pendi(parf. 3), III: 58.

pener(v. t. et réfl.): exercer, endurcir au métier des armes, V: 14; se pena(parf. 3): s'efforcer, se soucier, s'appliquer, VIII: 88; pené(p. pa.), estre pené de: désirer ardemment, IX: 416.

per(n. f.): compagne, épouse, IV: 56.

[perdre/pardre], perdi(parf. 3), III: 120, perdu/pardu(p. pa.), VI: rubrique, X: 47, perdue(f.), II: 71, IX: 237.

[perir](v. t.), peri(p. pa.), estre peri en ame: être damné, IX: 256.

* [plaire], plest(prés. 3), V: 49, VI: 138, VIII: 76, 202, 222, IX: 14, 117, 176, 240, 281; plot(parf. 3), VIII: 30; pleüst(subj. imp. 3), VIII: 137.

plenté(n. f.): abondance, VIII: 436.

plus(adv.): le plus, III: 82.

pöesté(f.): pouvoir, capacité de mouvement, VIII: 124.

poi(adv.): peu, III: 17, etc.; por poi ne, por poi que ne
+ ind.: peu s'en faut que...ne, VII: 43, VIII: 267.

point(n.): état, situation, VII: 45.

[pooir]: pouvoir, indicatif prés.: 1, puis, II: 93, IV: 43, VI: 60, 66, VIII: 191, 201, 246, X: 45; 2, pues, VI: 101, VIII: 223, 302; 3, puet, I: 61, II: 4, 78, VI: 130, VII: 94, VIII: 12, 313, 468, IX: 2, 6, 249, 277, 372; 4, poons, VI: 3; 5, pöez, II: 82; imparfait: 3, pooit, IV: 100, VII: 27, 143; 6, pooient, II:

GLOSSAIRE

77; passé simple: 3, pot, II: 107, III: 32, VI: 52, VIII: 413, IX: 153; 6, porent, III: 174; futur: 1, porrai, X: 42; 2, porras, VIII: 250, 252; 4, porron, IX: 374; conditionnel: 1, porroie, VIII: 196; 3, porroit, IX: 262; 4, porri'ons, V: 74, VI: 7; subj. prés.: 1, puisse, I: 6, VIII: 343; 3, puisse, VIII: 285, IX: 260, puist, VII: 3; 4, puisson, VI: 160; subj. imp.: 3, peüst, II: 49, VIII: 72, 108; 5, peústes, III: 157; pooir (n.): pouvoir, capacité de faire quelque chose, III: 72, etc.; non pooir: impuissance, impotence, VIII: 289.

porpens(m.): réflexion, jugement, VIII: 273.

[porquerre]: chercher, rechercher, porquistrent(parf. 6), VII: 20.

porsivre: poursuivre, continuer, I: 6.

porter: VI: 52; portent(prés. 6), II: 76; portoit(imp. 3), III: 20, 27; porta(parf. 3), III: 12, VI: 31, X: 91; portastes(parf. 5), VI: 65; subj. imp.: 1, portasse, III: 160; 3, portast, III: 117; porté(p. pa.), VII: 63, IX: 113, portee(f.), VI: 70.

porteüre(f.): fruit de l'enfantement, IX: 199, action de porter un enfant, IX: 258.

poulain: petit de tout animal, V: 119.

poverte(f.): pauvreté, X: 9.

[preecher/preescher]: prêcher, preesche(prés. 3), IX: 142; preechoit(imp. 3), IX: 318.

prendre, I: 44, IX: 155; prendre ostage: p. comme otage, p.

GLOSSAIRE

la vengeance de: se venger de, prendre a: commencer à, indicatif prés.: 3, prant, VIII: 441, prent, V: 103, VII: 10, IX: 270; prenoit(imp. 3), VIII: 268, IX: 202; prist(parf. 3), I: 68, 76, IV: 76, VI: 73, VIII: 2, 99, 101, 331; pristrent(parf. 6), IV: 56; prendrai(fut. 1), VI: 65, 67, VIII: 300; pren(impératif 2), X: 76; prengne(subj. prés. 3), VIII: 470; preïst(subj. imp. 3), VIII: 92; p. pa.: pris, IV: 64, etc., prise(f.), IV: 46, VII: 96.

prester: prêter, II: 115; emprunter, puiser, preste(prés. 3), IX: 232.

preudom/preudomme: homme probe, vertueux, IV: 19, 30, 36, 53, 68, VIII: 122; preudefame: femme probe, vertueuse, modeste, IV: 19, VI: 15, VIII: 410.

prevolz, prevoz(c. s.), prevost(c. s. et c. r.): juge, IV: 53, 58, VII: 132, 157, 165.

prïer/proier: IX:251, III: 28; proie(prés. 3), IX: 290; prïoit(imp. 3), IX: 168, prïoient(imp. 6), X: 67; prïa(parf. 3), V: 32; p. prés.: prïant, IX: 168.

prime(n, f.): première heure, 6 heures du matin, II: 109.

pris(m.), de pris: de grande condition sociale, IX: 137.

prisier/proisier: apprécier, faire cas de, proisier, III: 79; prisoit(imp. 3), VIII: 70.

prison(m.): prisonnier, V: 72.

[prometre], promet(prés. 1), III: 78, V: 98; passé simple: 3, promist, IX: 359; 5, promei'stes, III: 152; promis(p. pa.),

GLOSSAIRE

III: 175, VII: 50, IX: 362, 383; promet(prés. 3), III: 98.

puCIAus(m. c. s.): jeune homme de famille noble, VIII: 102; pucele(f.): jeune fille de famille noble, III: 95, 103, VIII: 102, etc.; vierge, III: 118, etc.; la Pucele: la Sainte Vierge, III: 40, etc.; pucele: saintes, personnes qui ont mérité le ciel à cause de leur virginité, VIII: 171.

puer(adv.): dehors, VI: 78.

puier(v. t.): appuyer, VIII: 192.

pugnir: punir, VII: 1; pugnist(parf. 3), VII: 11; pugni(p. pa.), IV: 107, VII: 189.

[puir]: puer, puoit(imp. 3), IV: 84.

puis(adv.), puis que(loc. conj.): maintenant que, X: 83.

purefier : purifier, IX: 136.

* piteusement(adv.): avec piété, I: 11.

.Q.

quanconques(pron. ind.): tout ce que, III: 60.

quaque(pron. ind.): tout ce que, VIII: 132; (loc. conj.): autant que, IV: 100.

quant(conj. de temps à valeur causale): puisque, car, VI: 45, 66, 81, 136, X: 96.

que(conj.), introduit également des subordonnées circonstanciennes; finale: III: 22, VI: 160; consécutive: III: 34, 116, VI: 62; comparative: II: 32, VI: 86; causale: II: 12, 77, III:

GLOSSAIRE

26, VIII: 85; sens de " car ", VII: 41, 74, etc.; que(pronom interrogatif): pourquoi, IV: 42, V: 39.

quel...que: quelque...que, VIII: 184; a quel...que: à force de, VIII: 193.

querelle: revendication, moustrer sa querelle a: se plaindre à, s'adresser à...pour obtenir de l'aide, VI: 29.

guerre: chercher, désirer, demander, mendier, VII: 77, VIII: 194; quiert(prés. 3), III: 3; queroit(imp. 3), IX: 317; querrai(fut. 1), VIII: 344; querez(impératif 5), II: 59.

qui(pron. ind.)+ subj.: si quelqu'un; introduit une hypothétique, II: 102. La + qui: sens " là où ", IX: 8. Je n'ai pas trouvé d'exemple de l'expression écrite en deux mots. Je pense qu'il faudrait écrire Laqui, par analogie de aqui et de laenz.

quoi(pron. ind.): ne ce ne quoi: rien du tout; ne respon-
dre n.c.n.q.: se taire, ne pas se défendre, IV: 71; por quoi
(loc. conj.): introduit une subordonnée finale, sens " pour que ", VIII: 343.

.R.

[racorder]: + a: réconcilier avec, faire trouver grâce auprès de, racorde(prés. 3), X: 54.

raison: parole, discours, propos, entendre a la raison de: prêter l'oreille à la parole de, III: 89; rendre r. de: rendre compte de, VIII: 421; par raison: naturellement, raisonnable-

GLOSSAIRE

ment, par bonheur, IX: 55.

randir(v. i.): courir avec impétuosité, galoper, II: 81.

[raporter]: rapporter, ramener, raporterent(parf. 6), II: 112; raport(subj. prés. 3), VI: 111.

raviser: apercevoir, se rendre compte de, II: 49.

[ravoier]: remettre dans le droit chemin, ravoie(prés. 3), IX: 204.

[ravoir]: ravez(prés. 5), VI: 136; rarai(fut. 1), VI: 84; raie(subj. prés. 1), IX: 254; reüst(subj. imp. 3), IX: 171.

recevoir, III: 31, receüst(subj. imp. 3), IX: 172; receü(p. pa.), III: 137; (autres formes comme en français moderne).

[rechignier]les dens : grincer des dents, montrer les dents en grimaçant pour exprimer sa colère, rechignierent(parf. 6), IX: 98.

reclamer: invoquer, supplier, IX: 154; reclamoit(imp. 3), VII: 154; reclaime(impératif 2), IX: 84; reclamee(p. pa. f.) IX: 110, 438; reclaim(m.): appel, recours, VIII: 396.

[recommencier]: commencer, r'a commencie(p. pa. f.), V: 30, recommenciee(p. pa. f.), V: 34.

[reconforter]: reconfortoit(imp. 3), IX: 347; reconfortee(p. pa.), IX: 209.

[recouvrer]: recouvrer, réitérer, recouvrerent(parf. 6), I: 87; requeuvre(subj. prés. 3), IX: 332; recouvree(p. pa. f.), IX: 89.

GLOSSAIRE

[regenerer]: sens religieux, faire renaître par la grâce et plus spécialement celle du baptême, regeneré(p. pa.), IX: 265.

[rehaitier]: réconforter, rehaite(prés. 3), IX: 334.

relever(v. i.): se lever, sortir du lit, sortir de la maison, après les couches, pour aller recevoir la bénédiction du prêtre, IX: 135.

[remanoir]: rester, demeurer, remest(parf. 3), III: 107, 122, VI: 17, VIII: 226, 305; remenant(p. prés.), de r.: de reste, VIII: 444; remés(p. pa.), IV: 86.

[remirer]: examiner avec attention, tenir compte de, se souvenir de, remire(prés. 3), VIII: 228.

[remordre](v. t.): tourmenter, remort(prés. 3), VII: 95, X: 50.

rendre(v. t. et réfl.), VIII: 281, 467, 471, IX: 225, 336; indicatif prés.: 1, rent, III: 162, VI: 108, IX: 224; 3, rent, IX: 269, X: 86; rendoient(imp. 6), V: 71; rendrai(fut. 1), VI: 85, VIII: 421; impératif: 2, rent, IX: 259; 5, rendez, IX: 179; rendez(subj. prés. 5), VI: 134; rendissiez(subj. imp. 5), VI: 57; rendant(p. prés.), VI: 149; rendue(p. pa. f.), I: 88.

renomme: réputation, histoire, IX: 392, dire fausse r.: calomnier, VII: 31.

[repaier](v. i. et réfl.): revenir, imparfait: 3, repaieroit, V: 63; 6, s'en repaieroient, V: 65.

requerre: implorer, réclamer, exiger, IX: 251; indicatif

GLOSSAIRE

prés.: 1, requier, X: 56; 3, requiert, II: 39, III: 4, IX: 60; requeroit(imp. 3), VII: 178; requeroient(imp. 6), I: 28; requist(parf. 3), III: 35, VI: 43, VII: 121, VIII: 100, 385, IX: 309; requise(p. pa. f.), VI: 55.

[resembler]: ressembler, resembloit(imp. 3), I: 24.

respondre: VIII: 413; respont(prés. 3), III: 171, VIII: 181, 186, 210, IX: 105; respondi(parf. 3), III: 95, 149, IV: 71, IX: 272; respondu(p. pa.), IX: 115.

retenir: IX: 371; retendrai(fut. 1), VI: 86; retenez(impératif 5), III: 64.

[retorner](v. i. et réfl.), s'en retournent(prés. 6), II: 61; retornoie(imp. 1), V: 96; retourné(p. pa.), V: 60.

[retornoier]: participer de nouveau à un tournoi, au sens figuré: se consacrer au service de la Vierge, retornoioie(imp. 1), V: 95.

retraire/retrere: raconter, III: 6, V: 7, VI: 13, VIII: 15, IX: 132; retirer, enlever, VII: 158; r.+a: tenir pour, considérer comme, retret(prés. 3), IX: 58.

[ribalt](n.), ribaus(c. s. plur.), I: 37, IV: 46.

robe: habillement en général, drap, VII: 65.

[roïr]: entendre d'un autre côté, vouloir écouter, roie(subj. prés. 3), IV: 63.

[rompre](v. i.), rompi(parf. 3), I: 78.

[rosin](adj.), rosine(f.): rosé, rose, VIII: 158;

rousse(adj. f. < reus): qui trompe, ment, IX: 111.

GLOSSAIRE

.S.

[saillir] (réfl.) : sortir, s'en sailli(parf. 3), VIII: 334.

[saint] (n. m.) : cloche, les saints, V: 22.

saisine: possession, II: 91.

saison: moment, saison est de: c'est l'heure de, VII: 74.

saluer: acclamer, honorer la Vierge en récitant la salutation angélique, VI: 157, saluent(prés. 6), V: 66; saluoit (imp. 3), III: 14.

sans(m.) : sens, hors du sans: fou, I: 84.

[sarmonner] (v. t. ind.) : exhorter, sarmonne(prés. 3), IX: 142; sarmonnoit(imp. 3), IX: 385.

sauvement(m.) : salut, mettre a sauvement: sauver, VII: 12.

savoir, VIII: 290; indicatif prés.: 1, sai, IV: 49, VI: 33, 82, VIII: 381, IX: 121, 275; 2, sez, VIII: 214, 240, 244, IX: 230; 3, set, V: 102, VI: 29, 128, VII: 96, VIII: 227; 5, savez, VI: 135, VIII: 190, 198, 205; savoit(imp. 3), III: 130, 135; passé simple: 1, soi, III: 60; 3, sot, IV: 102, VII: 41, 70, VIII: 340; 6, sorent, IX: 338, 422; conditionnel: 1, saroie, VI: 121, VIII: 197; 2, saroies, IV: 55; impératif: 5, sachiez/sachiés, VIII: 348, 388, IX: 273; subj, prés.: 1, sache, IX: 119; 2, saches, VIII: 297; 3, sache, VIII: 427; p. prés., adj.: sachant: instruit, expérimenté, VIII: 217, IX: 114; seũ(p. pa.) III: 148, IV: 89, VIII: 461.

se(conj. de condition) : si, III: 93, IV: 6, etc.; mes se:

GLOSSAIRE

même si, VI: 5; se...neis: même si, VIII: 195.

secorre: secourir, I: 58, VI: 39, VIII: 245; secorez(prés. 5), X: 58, etc.; secorue(p. pa. f.), IV: 6, IX: 100.

seignor(n. c. r.): seigneur, VIII: 350, 354, 411, etc.; sires(c. s.), VIII: 336, 415, etc.; époux, VII: 81, etc.

seingnier: faire le signe de la croix, I: 26.

sejorner, sejorner en oroisons: prier longuement, ne pas interrompre ses prières, sejorne(prés. 3), V: 54.

semblant(p. prés., n. m.), par semblant: à ce qu'il semble, en apparence, VIII: 267.

[sené](adj.): sage, sensé, senee(f.), VII: 24.

seneffiance(f.): preuve, signe, I: 67, X: 10.

senglement(adv.): uniquement, VII: 11.

[seoir](réfl.): être assis, se tenir, se sist(parf. 3), III: 44.

sergant/serjant: serviteur, IV: 93, 112, X: 89.

seur(prép.): sur, X: 96.

si(conj. de coordination): et, I: 45, 89, II: 54, etc.; (adv.): ainsi, III: 111, etc.; si que: de telle sorte que, I: 50, II: 118, etc.; (adj. poss. c. s. plur.), III: 123, etc.

siecle(m.): le monde, ici-bas, par opposition au ciel, VII: 183, VIII: 400; maintenir Dieu et le siecle: s'acquitter de ses obligations envers Dieu et de ses charges temporelles, VIII: 85.

solaus/solaux(c. s.): soleil, VIII: 169, IX: 7;

GLOSSAIRE

sorcuidance(f.): arrogance, IV: 11.

[soronder]: déborder, soronde(prés. 3), VIII: 368.

[sorprendre]: surprendre, sorpris(p. pa.), VIII: 285.

souffrance, fere souffrance a: accorder un délai, VIII: 299.

[souffrir], VII: 125, IX: 322; sueffre(prés. 3), IV: 52;

souffrés(impératif 5), IX: 327;p. prés., souffrant(adj.),
I: 96, X: 20.

[souhaider]: désirer, souhaider(imp. 3), IX: 214.

soupirement(m.): soupir, VII: 119.

[sourdre], sourdi(parf. 3), VIII: 83.

soustenance(f.): subsistance, IX: 216.

soutement(adv.): soudainement, subtilement, I: 102.

[souverain](adj.): souverains biens: biens célestes, les
joies du paradis, IX: 410.

sus(prép.): sur, III: 41, VI: 51, etc.; lever sus: se met-
tre debout; sus trestout: par excellence, VI: 98.

.T.

talent: désir, envie, VIII: 353, IX: 203.

tant(adv. quantitatif et temporel); tant, tant com, dans
le premier terme d'une comparaison pour marquer l'égalité de
proportion: autant, IV: 14, VI: 46; tant que(loc. conj.): a-
fin que, IX: 172, 260; jusqu'à ce que, V: 55, VIII: 72, IX: 313,
X: 32; tant ne quant, ne t.n.q.: ni peu ni prou, VIII: 187, 259.

GLOSSAIRE

tantost(adv.): aussitôt, I: 56, 63, 101, II: 97, etc.

[targier]: tarder, targiez(impératif 5), II: 90.

[tencier](réfl.): se quereller, se disputer, tencierent ensemble(parf. 6), VII: 107.

[tendre]: tendre, offrir, tendi(parf. 3), III: 57, 84, 140; tendons(impératif 4), IX: 365; tendue(p. pa. f.), II: 72.

tenir(v. t. et réfl.): tenir, maintenir, retenir, faire cas de; tenir sa voie: aller son chemin; tenir, IX: 5; tient (prés. 3), III: 176; imparfait: 3, tenoit, I: 22, III: 45, etc., se tenoit, VIII: 267; tint(parf. 3), V: 52, 108, etc.; teingnes(subj. prés. 2), III: 52; tenu(p. pa.), II: 52, VII: 28, (f.): tenue, VII: 87, IX: 129.

terme: délai, VIII: 399.

terreoir: division territoriale, VIII: 17.

[toldre]: enlever, ravir, tolli(parf. 3), VI: rubrique; tolue(p. pa. f.), VI: 93.

tornoier: combattre à un tournoi, V: 38, 51; tornoie(prés. 3), V: 2, 45; tornoierai(fut. 1), V: 99; tornoié(p. pa.), V: 93.

tornoient(m.): tournoi, V: rubrique, 15, 92.

tort(adj.): tordu, contrefait, I: 89.

tout(adj. et pron.), tuit(c. s. masc. plur.), VI: 145, VII: 88, IX: 54; tout/touz(adv.): tout à fait, IV: 77, 101; du tout en tout(loc. adv.): entièrement, tout à fait, V: 61; tout: bien que, (+ subj.), VII: 5, VIII: 269.

GLOSSAIRE

touzdis(adv.): toujours, IX: 370, X: 30; a touzdis: pour toujours, IX: 428.

traire: tirer, attirer, traîner, III: 166; treront(fut. 6), VI: 28.

[trametre]: envoyer, tramis(p. pa.), VIII: 364.

[trebuschier](v. t. dir.): faire trébucher, tresbuche(prés. 3), I: 102.

trespasser (v. t. et i.): mourir, transgresser, VII: 192; trespassa(parf. 3), I: 66; trespassé(p. pa.), VIII: 239, (f.): trespassee, VII: 184.

trestout(adj.): tout, I: 76, IX: 231; (f. sing.), III: 2, trestoute; trestoutes(pron. f. plur.), V: 47, VI: 98; trestouz(adv.): pour toujours, III: 170.

treüage: redevance, tribut, IX: 380.

trop(adv.), trop plus: plus, davantage, IX: 381; trop li
estoit de s'^{plus}ame: elle se souciait davantage du salut de son âme, VII: 175.

trouver(v. t. et réfl.); se trouver, VIII: 285; truis
(prés. 1), V: 8, VII: 13, VIII: 16; trouverent(parf. 6), II: 111; trouvera(fut. 3), VIII: 179; trouveroie(cond. 1), VIII: 215; trouvé(p. pa.), II: 89, IV: 65, VII: 79, etc.

trouvoison: découverte, VII: 78.

.U.

us(n. m. sing.): besoins, X: 26.

GLOSSAIRE

.V.

vallet: jeune homme en général, VI: 95, 97, 112, 126, VII: 21, 147; jeune homme de famille noble non encore armé chevalier, VIII: 99.

[vanter] (réfl.) que: avoir comme argument que, vant (prés. 1), VI: 54.

veer: refuser, VIII: 344.

vengement (m.): vengeance, IV: 9, VIII: 268.

venir (v. i., réfl., impers.): venir, parvenir, convenir, VI: 160, VIII: 72, 354, 406, 456, IX: 372, etc.; venir a sauveté: se sauver, IX: 249; venir a gré: être agréable, VIII: 222; indicatif prés.: 3, vient, VIII: 86, etc.; 5, venez, X: 59; 6, viennent, IX: 206; venoient (imp. 6), I: 27; passé simple: 1, ving, VIII: 348; 3, (s'en) vint, I: 32, III: 56, etc.; 6, vindrent, II: 38; vendrez (fut. 5), IX: 154; impératif: 2, vien, X: 75; 5, venez, V: 40, VI: 142, 143, IX: 144; venist (subj. imp. 3), VIII: 97; p. pa.: venu, III: 138, IX: 25, 31, 35, etc., (f.): venue, VI: 49, IX: 107; venue (n. f.), de venue (loc. adv.): immédiatement, IX: 99.

veoir/voir, veoir en pitié: prendre en pitié; veoir, II: 38, etc., voir, II: 104; indicatif prés.: 1, voi, III: 164, X: 4; 3, voit, VIII: 306, 431; 4, veons, V: 109; 5, veez, I: 23; 6, voient, IV: 30; passé simple: 1, vi, III: 96, 152; 3, vit, I: 57, etc.; 6, virent, I: 50, VII: 147; futur: 1, verrai, X: 62;

GLOSSAIRE

5, verroiz, III: 169; veant(p. prés.), I: 76; veu(p. pa.), VIII: 128.

vertu(f.): puissance physique ou morale, IV: 97, VI: 131, IX: 89; fere vertu por: manifester sa puissance en faveur de, IX: 414.

vesteüre(f.): vêtements, I: rubrique, IV: 83.

veüe(f.): perception par la vue, avoir veüe: voir, III: 136.

vezci(particule présentative): voici, III: 90.

[vif](adj. et n.): vivant, vis(c. s. sing. et plur.), VII: 86(2 fois), IX: 104.

vilanie: vilenie, propos outrageant, I: 41, 91, III: 100, IV: 42.

virginement(adv.): virginalement, X: 91.

vis(m.): visage, III: 65.

voie, en aler sa voie: partir, VIII: 254; mettre a la voie: frapper, en parlant de la mort, VIII: 78.

voir(adj.): vrai, VI: 137, VII: 163, IX: 441; de voir(adv.), por voir(adv.): vraiment, VI: 82, VII: 41, IX: 35.

[vouloir], indicatif. prés.: 1, veil, I: 13, etc.; 2, veuls, III: 48; 3, veult, I: 60, etc.; 4, volons/voulons, IX: 363, 373; 5, voulez, V: 41; 6, veulent, III: 177, etc.; imparf.: 1, vouloie, VIII: 216; 3, vouloït, III: 93; p. simple: 3, volt, I: 59, etc.; 6, voudrent, III: 109, VII: 114; futur: 1, voudrai, VII: 14; 3, voudra, VIII: 291; voeille(impératif 2), I: 4; subj. prés.: 2, voeilliez, IX: 256; 3, voeille, III:

GLOSSAIRE

180, IX: 150, 225; subj. imp.: 3, vousist, V: 20; p. pa.:
volu, VI: 59, IX: 122.

vuit(adj.): vain, a vuit: vainement, III: 156.

CHAPITRE VIII

INDEX DES NOMS PROPRES

- Bertremieu : II: 23, 62; saint Barthélémy, un des douze apôtres. La légende rapporte qu'il fut écorché vif et crucifié la tête en bas en 71 après Jésus-Christ, fête le 24 août.
- Bethleem : IX: 415; ville de la Palestine où naquit le Christ.
- Chastel Raoul : I: 15; Château-Raoul, édifice du Xe siècle bâti par Raoul de Large, seigneur de Déols. Déols: ancienne capitale du Bas-Berry appelée au moyen âge le Bourg-Dieu. Elle appartenait longtemps aux princes de Déols. On y vénère la Vierge des Miracles de l'abbatiale dont l'intervention est rapportée dans le premier miracle. Actuellement, Déols est une commune de l'Indre, située à 2 km de Châteauroux, le chef-lieu du département.
- Crist : I: 17; le Christ.
- Damedieu : VI: 74; Dieu en général. Dieu s'emploie souvent dans les dix miracles pour désigner l'Être Suprême, en général, le Dieu des chrétiens, sans distinction spécifique des trois Personnes de la Trinité(voir IX: 422, 442, etc.).
- Engleterre : la contree, III: 9, désigne très certainement

INDEX DES NOMS PROPRES

un pays moins étendu que l'actuelle Grande-Bretagne.

- Eve : IX: 237; la première femme d'après la Genèse. Epouse d'Adam, qu'elle entraîna dans le péché, elle est, d'après la tradition chrétienne, à l'origine du péché originel et la cause de l'avènement du Christ sur la terre.
- France : IV: 12; dans le contexte, l'auteur veut probablement indiquer que le proverbe(v. 13) est d'origine française, par opposition à d'autres proverbes de provenance germanique, anglaise, etc. Du point de vue géographique, le terme ne désigne pas la France actuelle.
- Gille : IV: 68; pelerine outragée par deux jeunes cavaliers.
- Guerolt : IX: 398; dernier-né de la juïve de Nerbonne, dont elle fut délivrée, au moment de l'accouchement, grâce à l'intervention de la Vierge.
- Hues : IX: 399; évêque, probablement Hugues de Grenoble(1052 - 1132). Né à Châteauneuf-d'Isère, en Dauphiné, il choisit l'état ecclésiastique et devint chanoine de la cathédrale de Valence. Sur la demande du clergé de Grenoble, il devint en 1080 évêque de cette ville. Il prit part, en 1112, au concile de Vienne qui con-

INDEX DES NOMS PROPRES

damna l'empereur Henri IV et au concile du Puy-en-Velay, en 1130, qui proclama pape Innocent II à l'encontre des prétentions d'Anaclet II. La légende rapporte qu'à la suite d'un rêve Hugues indiqua à son ami Bruno, le fondateur de l'Ordre des Chartreux, le site de la Chartreuse pour l'établissement de son monastère. Hugues mourut le 12 avril 1132 et il fut canonisé le 22 avril 1134, fête le 1er avril.

- Israel : IX: 57; un des royaumes qui se formèrent en Palestine après la mort de Salomon et qui comprenait dix tribus, l'autre royaume étant celui de Juda. Le mot désigne ici la Palestine, l'ensemble du territoire où se regroupait le peuple juif, le peuple de Yahweh.
- Jherusalem : IX: 419; ville sainte des Juifs et des Chrétiens, capitale de l'ancienne Palestine.
- Jehan : II: 53, 57, 64; saint Jean-Baptiste, dit le Précurseur. Prophète qui donna le baptême à Jésus. Il fut décapité en l'an 28 après Jésus-Christ sous Hérode Antipas, fête le 24 juin, commémoration de son martyre le 21 août.
- Jhesu/Jhesucrist: ces noms désignent à la fois le Fils de Dieu, le Fils de Marie, le Sauveur, Dieu, le Roi

INDEX DES NOMS PROPRES

du ciel. Les appellations du Christ sont nombreuses dans les dix miracles. J'en signale quelques-unes: Jhesu/Jhesus, I: 1, 46, 74, III: 1, IV: 1, V: 1, VI: 1, VIII: 1, 301, 310, 402, IX: 1, 7, 26, 37, 148, 240; Jhesucrist, I: 40, II: 1, VI: 76, VII: 1, VIII: 139, 174, 247, 420, 447, IX: 244, 255, 360, 405; Nostre Seigneur, IV: 18, VIII: 258, etc.; Sauveor, IV: 103, 108, etc.; soleil de justise, IX: 7, 301; Filz de vierge Mere, VI: 80; Fruit de la Vierge, X: 84; etc.

Judas(lignie) : IX: 33; quatrième fils de Jacob et de Lia. Il conseilla à ses frères de vendre Joseph aux Madianites au lieu de le tuer. L'ancêtre de la tribu de Juda, la plus nombreuse des douze tribus du peuple d'Israël, groupée autour de Jérusalem. A la mort de Salomon, la coalition des tribus de Juda et de Benjamin donna lieu au Royaume de Juda, avec Jérusalem pour capitale. Ses rois se montrèrent plus fidèles à Jéhovah que ceux du Royaume d'Israël. Les prophètes bibliques avaient prédit que le Messie serait de la descendance de Juda(voir à ce sujet, dans le Nouveau Testament, Mathieu I, 1-17, Luc III, 23 - 28).

INDEX DES NOMS PROPRES

de La Haie Raoul: VIII: 180, 329; chevalier originaire du terreoir de Liesevin. Le seul personnage de ce nom sur lequel j'ai pu avoir des renseignements est Raoul de La Haye, seigneur du Côtentin, fils de Robert de La Haye, 3e fils de Gui de Bourgogne, comte de Vernon et de Briône. Je ne crois pas que ce seigneur qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096 et qui épousa, suivant les chartes de Lessey, une dame du nom d'Olive soit le chevalier que Nostre Dame apela son chapelain.

Liesevin : VIII: 17; le Lieuvin, comté ou pagus de l'époque franque, dont Lisieux était le chef-lieu. Pays gallo-franc qui correspondait à l'ancienne cité gallo-romaine des Lexoviens ou cité de Lisieux, soit la partie du département du Calvados située à l'est de la Dives et la portion du département de l'Eure à l'ouest de la Risle(voir J.Moreau, Dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France, Paris, A. et J. Picard, 1972, p. 156).

Marie : une des nombreuses appellations de la Sainte Vierge, désignée dans les dix miracles sous plusieurs titres: Marie, III: 163, IX: 111;

INDEX DES NOMS PROPRES

Sainte Marie, I: 92, VII: 80, VIII: 139, IX: 91; Vierge Marie, V: 12, 29, 106, VIII: 231, 365; glorieuse Marie, IX: 152, etc.; Dame, III: 56, 58, etc.; Nostre Dame, VIII: 181, 393, 402, etc.; haute Dame, X: 27; Dame glorieuse, III: 96; Dame de purté, VI: 144, 155; la Vierge, III: 36, etc.; Vierge Mere, III: 42, etc.; Vierge honoree, III: 10; Vierge Roïne, III: 11; sainte Vierge roial, VIII: 170; Fille Espeuse, III: 42; Pucelle sage, III: 47; la Mere le Roy, III: 158; la Mere Dieu, VI: 127, VIII: 234, etc.; Mere Nostre Seignor, IV: 18, VIII: 160, 161, 186, etc.; Mere glorieuse, VI: 35; Roïne Marie, I: 19; sainte Roïne avenant, III: 83; Roïne de paradis, III: 43, VIII: 157; Roïne des ciex, IV: 109, X: 74; Roïne du ciel, VIII: 463; Dame roial, VIII: 178; douce Mere de grace, X: 55; la Debonaire, III: 5; etc.

Martin(saint) : II: 27, 66, 67; évêque de Tours, né en Hongrie, mort à Candes, en Touraine, entre 396 et 400. Disciple de Saint Hilaire, il se signala par son inépuisable charité; il eut une grande influence sur l'Eglise des Gaules; patron des meuniers, fête le 11 novembre.

INDEX DES NOMS PROPRES

Montpellier : IX: 341; ville et seigneurie du Bas-Languedoc. La ville est aujourd'hui le chef-lieu du département de l'Hérault. Elle fut d'abord formée de deux villages, Montpellier et Montpelieret, qui, au Xe siècle, appartenaient à l'église de Maguelonne et furent inféodés par l'évêque Ricuin en 995 au gentilhomme Gui ou Guillaume. Celui-ci acquit en outre de Bernard II, comte de Melgueil, la plus grande partie du territoire de Montpellier, et ses domaines restèrent en la possession de sa maison jusqu'en 1204 où ils arrivèrent dans la maison d'Aragon par le mariage de Pierre, roi d'Aragon, avec Marie, fille de Guillaume VII. La réunion de toute la seigneurie de Montpellier au royaume de France n'eut lieu que le 18 avril 1349, date à laquelle Philippe de Valois acheta de Jacques III la baillie avec la baronnie. Charles V céda la seigneurie de Montpellier en 1371 à Charles le Mauvais en échange des villes de Mantes, Meulent, Longueville, etc. Elle fut confisquée en 1378, rendue à Charles le Mauvais en 1381, retirée le 28 octobre 1382 et réunie définitivement à la Couronne(voir Ludovic Lalanne: Dictionnaire

INDEX DES NOMS PROPRES

historique de la France, vol. 2, 2e édition, New York, Burt Franklin Bibliography and References Series 114, 1968, p. 1313 - 1315, réimpression de l'édition de Paris, 1877; Eugène Thomas, Dictionnaire topographique du département de l'Hérault comprenant les noms de lieu anciens et modernes, Paris, Imprimerie impériale, 1865, p. 121 - 125).

Nazaret

: IX: 421; Nazareth, ville de la Palestine.

D'après les évangélistes, lieu de résidence de la Sainte Famille jusqu'au baptême de Jésus.

Narbonne

: IX: 15, 312, 393; Narbonne, ville du Bas-Languedoc(sur la ville, la vicomté et la condition des Juifs, voir L. Lalanne, ibidem, p. 1342 - 1344, Abbé Sabarthès, Dictionnaire topographique du département de l'Aude comprenant les noms de lieu anciens et modernes, Paris, Imprimerie nationale, 1912, p. 271 - 272, Pierre Carbonel, ibidem, Jean Régné, Etude sur la condition des Juifs de Narbonne, dans Revue des Etudes Juives, Paris, A. Durlacher, vol. 55, 1908, n° 109, p. 1 - 36, n° 110, p. 221 - 243, vol. 58, 1909, n° 115, p. 75 - 105, n° 116, p. 200 - 225, vol. 59, 1910,

INDEX DES NOMS PROPRES

n° 118, p. 59 - 89, vol. 61, 1911, n° 122, p. 228 - 254, vol. 62, 1911, n° 123, p. 1 - 27, n° 124, p. 248 - 266, vol. 63, 1912, n° 125, p. 75 - 99).

Rochemador : IV: 20 - 21; Rocamadour ou Roc-Amadour, commune du Lot, célèbre depuis le Xe siècle pour sa chapelle de la Vierge noire, lieu de pèlerinage(voir Edmond Albe, Les miracles de Notre-Dame de Roc-Amadour au XIIe siècle, texte et traduction d'après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Paris, H.Champion, 1907).

Souverains Pere : VIII: 3; Dieu le Père, Ière Personne de la Trinité.

Sains Espir : VIII: 5; le Saint-Esprit, 3e Personne de la Trinité.

Terre Sainte : IX: 413, 420; les Lieux Saints.

Wales/Walles/Vale:III: 8, 13, 47, 55, 69, 77, 90, 126, 138, 143, 161; d'après le texte, chevalier originaire d'Engleterre la contree. Je n'ai pas réussi à l'identifier. Il semble que le nom soit d'origine normande et qu'il se retrouve en Irlande (voir E. MacLysaght, A guide to Irish surnames, Dublin, Helicon, 1964, p. 201).

BIBLIOGRAPHIE

1. Manuscrits

Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9225 (XIVE siècle).

Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique 9229 - 30 (XIVE s.).

La Haye, Bibliothèque Royale 71. A. 24 (XIVE s.).

La Haye, Bibliothèque Royale 78. D. 14 (XIXe s.).

Londres, British Museum, Arundel 406 (XIIIe s.).

Londres, British Museum Additional 15723 (XIIIe s.).

Londres, British Museum Additional 19909 (XIIIe s.).

Londres, British Museum Additional 33956 (XIVE s.).

Londres, British Museum Royal 8C. IV. (XIIIe s.).

Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 3517(anc. B.F. 289, XIIIe s.)

Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 3519(anc. B.F. 290, XVIIIe s.)

Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 3527(anc. B.F. 325, XIVE s.).

Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 5204 (XIVE siècle).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 410(anc. 7018⁴, Lancelot 136, XVIe siècle).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 818(anc. 7208, XIII-XIVE).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1546(anc. 7588^{3.3}, XIIIe).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1805(anc. 7852, XVe s.).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1806(anc. 7858, XVe s.).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1834(anc. 7861^b, Colbert 4736, XVe siècle).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 1881(anc. 7883³, de La Mare 463, XVIe siècle).

BIBLIOGRAPHIE

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 2094(anc. 7956², Baluze 760, XIIIe siècle).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 2162(anc. 7986, XIIIe)

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 2700(anc. 8354³, Colbert 1008, XVe siècle).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 9198(anc. supplément fr. 3007², 1456).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 9199(anc. supplément fr. 3007³, XVe siècle).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. fr. 9430 (XVe siècle).

Paris, Bibliothèque Nationale, n.a.fr. 1790 (XVIIIe siècle).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. lat. 15661(anc. Sorbonne 331, XIIIe siècle).

Paris, Bibliothèque Nationale, f. lat. 17491 (XIIIe s.).

2. Catalogues et Inventaires de manuscrits

Catalogue des livres de la Bibliothèque de S. A. S. Frédéric-Henri, Prince d'Orange, La Haie, 1749.

Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Regiae, Hagae comitum, 1922.

Barrois, J. , Bibliothèque protypographique ou Librairies des fils du roi Jean: Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens, Paris, Treuttel et Würtz, 1830.

Byvanck, A. W. , Les principaux manuscrits à peintures conservés dans les collections publiques du Royaume de Pays-Bas, dans Bulletin de la Société française de reproduction de manus-

BIBLIOGRAPHIE

crits à peintures, 15e année, Paris, 1931.

Byvanck, W. G. C. , De Oranje-Nassau-Boekerij en de Orange-Penningen in de Koninklijke Bibliotheek en in het Koninklijk Penning-Kabinet te's Gravenhage, Haarlem, H. Kleinmann, 1898.

Delisle, Léopold, Recherches sur la Librairie de Charles V, 2 vol. , Paris, Champion, 1907.

_____, Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, vol. 1, Paris, Imprimerie impériale, 1868.

-----, Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Paris, Imprimerie nationale, vol. 2, 1874, vol. 3, 1881.

-----, Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale, vol. 1, Paris, H. Champion, 1876.

-----, Inventaire des manuscrits latins de la Sorbonne conservés à la Bibliothèque Impériale sous les n^{os} 15176 - 16718 du fonds latin, dans Inventaire des ms. latins conservés à la Bibliothèque Nationale sous les n^{os} 8823 - 18613, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1863 - 1871.

Doutrepont, Georges, Inventaire de la " Librairie " de Philippe le Bon(1420), Bruxelles, Kiessling et C^{ie}, 1906.

Gaspar, Camille et Lyna, Frédéric, Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque Royale de Belgique, 1ère partie, Paris, S. F. R. M. P., 1937.

Gheyn, J. Van den, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique, vol. 5, Bruxelles, H. Lamertin, 1905.

Haureau, B. , Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale(fonds de la Sorbonne), vol. 5, Paris, Klincksieck, 1892.

Marchal, J. , Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale des ducs de Bourgogne, vol. 2, Bruxelles et Leipzig, C. Muquardt, 1842.

Martin, Henry, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, Paris, Plon, vol. 3, 1887, vol. 5, 1889.

BIBLIOGRAPHIE

Omont, Henri, Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale, Nouvelles acquisitions françaises, 2 vol., Paris, Ernest Leroux, 1900.

-----, avec la collaboration de C. Couderc, L. Auvray et Ch. de la Roncière, Catalogue des manuscrits français, Anciens petits fonds français, vol. 2, Paris, E. Leroux, 1902.

Taschereau, J. , Catalogue des manuscrits français, Ancien fonds, vol. 1, Paris, Firmin - Didot, 1868.

Vidier, A. et Perrier, P. , Catalogue général des manuscrits français. Table générale et alphabétique des anciens et nouveaux fonds(n^{os} 1 à 33264) et des Nouvelles acquisitions(n^{os} 1 à 10000), Paris, Bibliothèque nationale, vol. 1, 1931, vol. 2, 1933, vol. 3, 1935, vol. 4, 1937, vol. 5, 1939, vol. 6, 1948.

Ward, H. L. D. , Catalogue of Romances in the Department of Manuscripts in the British Museum, Bath, Pitman Press, 1962, réimpression de l'édition de Londres 1893.

3. Articles et compte rendu de publication

Analecta Bollandiana, vol. 20, Bruxelles, 1901, n^o 9, p. 92 - 93.

Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis, vol. 2, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1900-01, p. 795 - 96.

Fita, Fidel, Cinquenta leyendas por Gil de Zamora combinadas con las cantigas de Alfonso el Sabio, dans Estudios históricos. Coleccion de articulos, vol. 3, Madrid, Fortanet, 1885, p. 173 - 263.

François, Charles, Perrot de Neele, Jehan Madot et le manuscrit B. N. fr. 375, dans Revue belge de philologie et d'histoire, vol. 41, Bruxelles, 1963, n^o 3, p. 761 - 779.

Gayangos, Don Pascual de, El libro de los enxemplos, dans Escritores en prosa anteriores al siglo xv, Biblioteca de Autores españoles, desde la formacion del lenguaje hasta nuestros dias, vol. 51, Madrid, Los sucesores de Hernando, 1912, p. 443 - 542.

Hamel, A. - G. Van, Encore un manuscrit de la Vie des Pères, dans Romania, vol. 14, 1885, p. 130 - 131.

BIBLIOGRAPHIE

Isnard, H., Recueil des Miracles de la Vierge du XIIIe siècle, dans Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, vol. 26, Vendôme, Lemercier, 1887, p. 36-62, 104-148, 182-226, 282-310.

Kunstmann, Pierre, La légende de Saint Thomas et du prêtre qui ne connaissait qu'une messe, dans Romania, vol. 92, n° 365, 1971, p. 99-117.

Migne, J. P., dans Patrologiae latinae, vol. 71, col. 724, cap. xxii (Grégoire de Tours); vol. 156, col. 564-68, (Guibert de Nogent, De laude S. Mariae, cap. x; col. 1008-1011, (Hermann de Laon, De miraculis Mariae Laudun, cap. xxvii); vol. 160, col. 359 (Sigebert de Gembloux, Aucturium Laudunense, 1096; col. 405, Aucturium Ursicampinum, 1094); vol. 212, col. 1017, lib. xlviii (Chronicon Hellinandi, anno 1117).

Morawski, Joseph, Fragments de poèmes et refrains inédits, dans Romania, vol. 56, 1930, p. 253-59.

-----, Notice sur deux manuscrits, dans Romania, vol. 59, n° 235, juillet 1933, p. 434-37.

-----, Mélanges de littérature pieuse. Les miracles de Notre-Dame en vers français, dans Romania, vol. 61, n° 242, avril 1935, p. 145-205, n° 243, juillet 1935, p. 342-45.

Mussafia, A. von, Über die von Gautier de Coincy benützten Quellen, dans Denkschriften der Philosophisch-Historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien, vol. 440, 1896, p. 51-53, 56-58.

-----, Studien zu den mittelalterlichen Marienlegenden, dans Sitzungsberichte der Philosophisch-Historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien, I, 1886, p. 917-994, II, 1888, p. 5-92, III, 1889, p. 1-66, IV, 1891, p. 1-85, V, 1898, p. 1-74.

Poncelet, Albert, Index Miraculorum B.V. Mariae quae saec. vi-xv latine conscripta sunt, dans Analecta Bollandiana, vol. 21, Bruxelles, 1902.

Régéné, Jean, Etude sur la condition des Juifs de Narbonne, dans Revue des Etudes Juives, Paris, A. Durlacher, vol. 55, 1908, n° 109, p. 1-36, n° 110, p. 221-243; vol. 58, 1909, n° 115, p. 75-105, n° 116, p. 200-225; vol. 59, 1910, n° 118, p. 59-89; vol. 61, 1911, n° 122, p. 228-254; vol. 62, 1911, n° 123, p. 1-27, n° 124, p. 248-266; vol. 63, 1912, n° 125, p. 75-99.

BIBLIOGRAPHIE

Schawn, Edouard, La vie des Anciens Pères, dans Romania, vol. 13, 1884, p. 233 - 263.

4. Dictionnaires et ouvrages de linguistique

Andersson, Sven, Etudes sur la syntaxe et la sémantique du mot français " tout ", E. R. L. xi, Lund - C. W. K. Gleerup, Copenhague - Einar Munksgaard, Paris - Boyveau et Chrvillet, 1954; Nouvelles Etudes sur la syntaxe et la sémantique du mot français " tout ", E. R. L. xiv, Lund et Copenhague, 1961.

Bloch, Oscar et Wartburg, Walther von, Dictionnaire étymologique de la langue française, 5e édition revue et augmentée par Walther von Wartburg, Paris, P. U. F. , 1968.

Dauzat, A. et Rostaing, Ch. , Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, Paris, Larousse, 1963.

Fouché, Pierre, Phonétique historique du français, Paris, C. Klincksieck, vol. 1, 1952, vol. 2 et 3, 2e édition revue et corrigée, 1969 et 1966.

-----, Le verbe français. Etude morphologique, nouvelle édition, Tradition de l'humanisme iv, Paris, C. Klincksieck, 1967

Foulet, Lucien, Petite syntaxe de l'ancien français, 3e édition, Les classiques français du moyen âge, 2e série: manuels, 349, Paris, H. Champion, 1967.

Gamillscheg, Ernst von, Historische Französische Syntax, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1957.

Godefroy, Frédéric, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, 10 vol., New York, Kraus Reprint Corporation, 1961, réimpression de l'édition de Paris, 1880 - 1902.

Gossen, Charles Théodore, Grammaire de l'ancien picard, Paris, C. Klincksieck, 1970.

Gougenheim, Georges, Etude sur les périphrases verbales de la langue française, Paris, A.- G. Nizet, 1971.

BIBLIOGRAPHIE

Hippeau, C. , Dictionnaire topographique du département du Calvados, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, Paris, Imprimerie nationale, 1883.

Imbs, Paul, Les propositions temporelles en ancien français. La détermination du moment. Contribution à l'étude du temps grammatical français, P. F. L. U. S. , fascicule 120, Paris, Société d'Editions: Les Belles Lettres, 1956.

Jonas, Pol, Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français, Bruxelles, Edition de l'Université de Bruxelles, vol. 45, 1971.

La Chenaye - Desbois, M. de, Dictionnaire de la noblesse, 2e édition, vol. 7, Paris, Antoine Boudet, 1774.

Lalanne, Ludovic, Dictionnaire historique de la France, 2e édition, 2 vol., Burt Franklin Bibliography and References Series 144, New York, Burt Franklin, 1968, réimpression de l'édition de Paris 1877.

Littré, Emile, Dictionnaire de la langue française, édition intégrale, Paris, vol. 1, 2, 3, Jean - Jacques Pauvert, 1956, vol. 4, J.- J. Pauvert, 1957, vol. 5, Gallimard - Hachette, 1957, vol. 6 et 7, Gallimard - Hachette, 1958.

Lote, Georges, Histoire du vers français, vol. 2, Paris, Boivin et Cie, 1951, vol. 3, Paris, A. Hatier, 1955.

Moreau, J. , Dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France, Paris, A. et J. Picard, 1972.

Morlet, Marie - Thérèse, Le vocabulaire de la Champagne Septentrionale au moyen âge. Essai d'inventaire méthodique, Paris, C. Klincksieck, 1969.

Nyrop, K. , Grammaire historique de la langue française, vol. 5, Paris, A. Picard, 1925.

Orr, John, Essais d'Etymologie et de philologie française, Bibliothèque française et romane, série A: Manuels et Etudes linguistiques iv, Paris, Klincksieck, 1963, principalement: Réflexions sur le français "ça", p. 93 - 100.

Pope, M. K. , From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman, P. U. M. ccxxix, French Series vi, 2e édition, Manchester, M. U. P. , 1952.

BIBLIOGRAPHIE

Quitard, Pierre - Marie, Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des Proverbes et des locutions proverbiales de la langue française en rapport avec des proverbes et des locutions proverbiales des autres langues, Genève, Slatkine, 1968, réimpression de l'édition Paris, 1842.

Robert, Paul, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées, 6 vol., Paris, Société du Nouveau Littre Le Robert, 1966. Supplément: rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, 1970.

Sabarthès, Abbé, Dictionnaire topographique du département de l'Aude, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, Paris, Imprimerie nationale, 1912.

Sainte - Palaye, La Curne de, Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, 10 vol. , Paris - H. Champion, Niort - L. Favre, 1875 - 1882.

Thomas, Eugène, Dictionnaire topographique du département de l'Hérault, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, Paris, Imprimerie nationale, 1865.

Tobler, Adolf, Le vers français ancien et moderne, traduction française sur la 2e édition allemande par Karl Breul et Léopold Sudre, Paris, F. Vieweg, 1885.

-----, Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik, 5 séries, traduction française de la 2e édition allemande de la 1ère série par Max Kuttner et Léopold Sudre sous le titre: Mélanges de grammaire française, Paris, A. Picard, 1905.

----- et Lommatzsch, E. , Altfranzösisches Wörterbuch, en cours de publication, tomes parus: A - servitude, Berlin, Frankfurt, Greisfewald, Wiesbaden - Franz Steiner Verlag GMBH, 1925 - 1972.

Wartburg, Walther von, Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes, vol. 1, Tübingen, J. C. B. Mohr, 1948.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, vol. 12(1), Paris, Letouzey et Ané, 1935.

Dictionnaire de la Bible, vol. 5(3), Paris, Letouzey, 1912.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire historique des Saints, édition française établie et complétée par Bernard Noel, Paris, S. E. D. E. , 1964, 1ère édition en anglais par John Coulson, New York, Hawthorn Books, 1958.

5. Divers

Ahsmann, H. P. Johannes Maria, Le culte de la Sainte Vierge et la littérature française profane du moyen âge, N. V. Dekker & Van de Vegt en J. W. Van Leeuwen, Utrecht, Uitgevers, Nijmegen, 1930, 158 p.

Albe, Edmond, Les miracles de Notre-Dame de Roc-Amadour au XIIe siècle, texte et traduction d'après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Paris, H. Champion, 1907, 347 p.

Banks, Mary MacLeod, An Alphabet of Tales. An English 15th Century translation of the "Alphabetum Narrationum" of Etienne de Besançon, from Additional Ms. 25719 of the British Museum, Londres, K. Paul, Trench, Trübner, part 1, E. E. T. S. n° 126, 1904, part 2, E. E. T. S., n° 127, 1905.

Barbazan, Etienne, Fabliaux et Contes des Poètes français des xii, xiii, xiv et xv^{es} siècles tirés des meilleurs auteurs, 3 vol., Paris - Vincent, Amsterdam - Arksté et Mercus, 1756.

Bartsh, Karl, Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles), 10e édition revue et corrigée par Léo Wiese, Leipzig, Verlag von F. C. W. Vogel, 1910.

Bauvais, Vincent de, Bibliotheca mundi seu Speculi Majoris Vincentii Burgundi praesulis Bellovacensis, (Vincentius Bellovacensis Speculum Historiale), lib. 7, cap. 99a, col. 258, cap. 110, col. 262, lib. 25, cap. 90, col. 1033, lib. 29, col. 1199 - 1200, Graz, Akademische Druck- U. Verlagsanstalt, 1965, réimpression de l'édition de Douai, B. Belleri, 1624.

Bible(La sainte), traduction française sous la direction de l'Ecole biblique de Jérusalem, Paris, Desclée de Brouwer, Editions du Cerf, 1955.

Bornäs, Göran, Trois contes français du XIIIe siècle tirés du recueil des Vies des Pères, E. R. L. xv, Lund, C. W. K. Gleerup, 1968, 242 p.

BIBLIOGRAPHIE

Brial, Michel - Jean - Joseph, Recueil des historiens des Gaules et de la France, nouvelle édition publiée sous la direction de Léopold Delisle, Paris, Victor Palmé, vol. 17, 1878, p. 23 - 24, 667 - 68, vol. 18, 1879, p. 143.

Carbonel, Paul, Histoire de Narbonne, Narbonne, P. Caillard, 1954, 557 p.

Devic, Dom Claude de et Vaissette, Dom J., Histoire générale de Languedoc jusqu'en 1643, 6 vol., Toulouse, Privat, vol. 1, 3, 4, 1872, vol. 2 et 5, 1875, vol. 6, 1879.

Doutrepont, Georges, La littérature française à la Cour des ducs de Bourgogne: Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Genève, Slatkine, 1970, réimpression de l'édition de Paris 1909.

Ducrot - Granderye, Arlette P. , Etudes sur les Miracles Nostre Dame de Gautier de Coinci, A. A. S. F. , B, xxv², Helsinki, 1932.

Fierens - Gevaert, H. , Psychologie d'une ville. Essai sur Bruges, 2e édition, Paris, F. Alcan, 1902, 190 p. , principalement le chapitre xiii: Les origines de la miniature flamande.

Gams, P. Pius Bonifacius, Series episcoporum Ecclesiae Catholicae, Graz, Akademische Druck - U. Verlagsanstalt, 1957.

Gobius, Johannes Junior, Scala caeli, Ulm, 1480.

Grisay, A., Lavis, G. et Dubois-Stasse, M. , Les dénominations de la femme dans les anciens textes littéraires français, P. I. L. F. U. L. , Gembloux, J. Duculot, 1969, 259 p.

Hagen, Friedrich Heinrich von der, Gesammtabenteuer, Hundert altdeutsche Erzählungen Ritter - und Pfaffen - Mären, Stadt-und Dorfgeschichten Schwänke, Wundersagen und Legenden, vol. 3, Stuttgart und Tübingen, J. C. Cottatscher Verlag, 1850

Hérolt, John, Sermones Discipuli, Ann Arbor(Michigan), University microfilms d'après le manuscrit du British Museum, 1510.

Hilka, Alfons, Die Wundergeschichten des Caesarius von Heisterbach, Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde xliii, Bonn, Peter Hanstein Verlagsbuchhandlung, vol. 1, 1937, 444 p.

BIBLIOGRAPHIE

Järnstrom, Edw. et Långfors, Arthur, Recueil de chansons pieuses du XIIIe siècle, vol. 2, Helsinki, Suomalaisen Tiedeakatemian Toimituksia, 1927, A. A. S. F., série B, vol. 19, Helsinki, 1929.

Kjellman, Hilding, La deuxième collection anglo-normande des Miracles de la Sainte Vierge et son original latin, Paris - E. Champion, Uppsala - Akademiska Bokhandeln, 1922

Koenig, V. Frédéric, Les Miracles de Nostre Dame par Gautier de Coinci, Textes littéraires français, vol. 1, Genève-Droz, Lille - Girard, 1955, vol. 2, Genève - Droz, Paris - Minard, 1961, vol. 3 et 4, Genève, Droz, 1966 et 1970.

Laborde, Le Comte A. de, Les Miracles de Nostre Dame compilés par Jehan Miélot. Etude concernant trois manuscrits du XVe siècle, Paris, S. F. R. M. P., 1929.

La Marche, A. Lecoy de, Anecdotes historiques. Légendes et apologues tirés du recueil d'Etienne de Bourbon, dominicain du XIIIe siècle, mort en 1261, Paris, Société de l'Histoire de France, Renouard, 1877.

Långfors, Arthur, Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVIe siècle, Répertoire bibliographique établi à l'aide de notes de M. Paul Meyer, New York, Burt Franklin, 1970, réimpression de l'édition de Paris, H. Champion, 1917.

Långfors, Artur, Li Représ Nostre Dame par Huon le Roy de Cambrai, thèse, Paris, 1907.

Legge, Dominica, Anglo-Norman literature and its background, Oxford, Clarendon Press, 1963, 389 p., principalement le chapitre viii: Religious Literature and the turn of the century - Adgar's Miracles, p. 187 - 191, et le chapitre x: The development of the Legends of the Saints. The Virgin Mary, p. 267 - 268.

Levi, Ezio, Il libro dei cinquanta miracoli della Vergine, Bologna, Romagnoli - Dall'Acqua, Collezione di opere inedite o rare dei primi tre secoli della lingua, 1917.

Lincy, M. Le Roux de, Le livre des proverbes français précédé de recherches historiques sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du moyen âge et de la renaissance, 2 vol., 2e édition, Paris, A. Delahays, 1859.

BIBLIOGRAPHIE

Majoris, R. P. Joannis, Magnum Speculum Exemplorum, Duaci, Belleri, 1618, édition conforme à celle de Douai, 1605.

Méon, M. , Fabliaux et contes des poètes françois des XI, XII, XIII, XIV et XVe siècles de Barbazan, nouvelle édition revue et augmentée, vol. 1, Paris, B. Warée, 1808.

.*

Morawski, Joseph, Proverbes français antérieurs au XVe siècle, Les classiques français du moyen âge, n° 47, Paris, E. Champion, 1925, 146 p.

Neuhaus, Carl, Die Lateinischen Vorlagen zu den Adgar'schen Marien - Legenden, Aschersleben, Druck von H. G. Bestehorn, 1886.

Paris, Gaston et Robert, Ulysse, Miracles de Nostre Dame par personnages publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, (il s'agit du B. N. 819 - 820), vol. 4, New York, Londres, Johnson Reprint, Société des Anciens textes français, 1966, réimpression de l'édition de Paris, Firmin Didot, 1879.

Payen, Jean - Charles, Le motif du repentir dans la littérature française médiévale(Des origines à 1230), Publications romanes et françaises xcvi, Genève, Droz, 1967, principalement: 4e partie: La littérature religieuse et morale, chapitre 2: Les Miracles et les Exempla, p. 516 - 557.

Pez, Bernard, Pothonis liber de miraculis sanctae Dei Genitricis Mariae, T. F. Crane, Ithaca - Cornell University, Londres - Humphrey Milford, Oxford - O. U. P., 1925, réimpression de l'édition de Vienne 1731.

Pfeiffer, Franz, Marienlegenden, Wien, Wilhelm Braumüller, 1863, 275 p.

Stadler - Honegger, Marguerite, Etude sur les Miracles de Notre - Dame par personnages, thèse, Paris, P. U. F., 1926.

Strange, Joseph, Caesarii Heisterbacensis Monachi, ordinis Cisterciensis, Dialogus Miraculorum, Ridgewood, N. J., Gregg Press, vol. 2, 1966, réimpression de l'édition de Cologne 1851.

Thompson, Stith, Motif-Index of folk-literature. A classification of narrative elements in folk tales, ballads, myths, fables, mediaeval romances, exempla, fabliaux, jestbooks and

BIBLIOGRAPHIE

local legends, 6 vol., Copenhagen, Rosenkilde and Bagger, vol. 1, 1955, vol. 2 et 3, 1956, vol. 4 et 5, 1957, vol. 6, 1958.

Trénel, Jacques, L'Ancien Testament et la langue française du moyen âge(VIIIe - XVe siècle). Etude sur le rôle de l'élément biblique dans l'histoire de la langue des origines à la fin du XVe siècle, Genève, Slatkine, 1968, 652 p., réimpression de l'édition de Paris 1904.

Voragine, Jacques de, Legenda Aurea, Th. Graesse, Jacobi a Voragine Legenda Aurea, vulgo historia lombardica dicta, Osnabrück, Ottozeller, 1965, reproduction phototypique de la 3e édition de 1890.

Warner, Georges F., Miracles de Nostre Dame collected by Jean Miélot, reproduced in fac-simile for John Malcolm of Poltalloch, Londres, Westminster, 1885.

Welther, J. Th., Le Speculum Laicorum . Edition d'une collection d'exempla, composés en Angleterre à la fin du XIIIe siècle, thèse, Paris, A. Picard, 1914.

-----, L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du moyen âge, thèse, Paris - Toulouse, Occitania, E.- H. Guitard, 1927.

Wright, Thomas, A Selection of Latin Stories from manuscripts of the 13th and 14th centuries, vol. 8, New York - Londres, Johnson Reprint Corporation for the Percy Society, 1965, première réimpression de l'édition de Londres 1842.

Yedlicka, Joseph W., Expression of the linguistic Area of Repentance and Remorse in old French, The Catholic University of America Studies in Romance Languages and Literatures, vol. 28, New York, Ams Press, 1969, réimpression de l'édition de Washington 1945.

Zumthor, Paul, Histoire littéraire de la France médiévale(VIe - XIVe siècles), Paris, P. U. F., 1954.

Guide religieux de la France, Bibliothèque des Guides Bleus, Paris, Hachette, 1967.

* Moignet, Gérard, La chanson de Roland, texte établi d'après le manuscrit d'Oxford, traduction, notes et commentaires, Bibliothèque Bordas, Paris. 1969.